



L'affaire du « Rainbow Warrior » dans la presse nationale

Mémoire de Master d'Histoire Contemporaine

Thibault SEURIN

**Mémoire de Master 2 soutenu le lundi 18 juin 2012 à Sciences-Po
Paris**

Composition du jury :

Amiral Pierre Lacoste, directeur de la Direction Générale de Sécurité
Extérieure (DGSE) de 1982 à 1985.

M. Sébastien Laurent, maître de conférences habilité à diriger des
recherches, université Michel de Montaigne (Bordeaux 3), directeur du
mémoire

M. Floran Vadillo, doctorant en sciences politiques (Sciences Po Bordeaux)

M. Nicolas Wuest-Famose, chargé de la communication de la DGSE

Sommaire

INTRODUCTION.....	13
-------------------	----

PREMIERE PARTIE.

TOILE DE FOND, ACTEURS ET ORIGINE D'UNE AFFAIRE REVELEE PAR LA PRESSE.....	20
--	----

CHAPITRE I.

L'OPERATION « SATANIC », UNE INTERVENTION DES SERVICES SECRETS FRANÇAIS EN NOUVELLE-ZELANDE.....	21
A) Une mission montée par la DGSE sur ordre du pouvoir politique	22
Partie I. Le nucléaire français dans le Pacifique	22
1. L'indépendance française par la dissuasion nucléaire	22
2. L'action de <i>Greenpeace</i>	24
3. La campagne de protestation contre les essais nucléaires de 1985.....	26
Partie II. La décision politique de couler le <i>Rainbow Warrior</i>	28
1. Inquiétudes des militaires et fermeté du pouvoir civil	28
2. La DGSE est sollicitée.....	30
Partie III. Le Service Action de la DGSE monte l'opération	
« Satanic/Satanique » dans des délais insuffisants	33
1. Renseignement préalable pour une opération de grande envergure	33
2. Une trop courte préparation.....	34
B) Tentative de reconstitution d'une opération en demi-teinte	35
Partie I. Un objectif atteint	35
1. Opération et déploiement des équipes	35
2. Un cas non-conforme majeur suite au sabotage : la mort de Fernando Pereira	36
Partie II. De multiples erreurs	37
1. Nouvelle-Zélande : « La petite suisse du Pacifique ».....	38
2. L'équipement	38
Partie III. Première règle des services spéciaux : ne jamais se faire prendre ..	39
1. Les « Turenge »	39
2. L'arrestation des agents français par la police néo-zélandaise	40
3. Le lancement de l'enquête en Nouvelle-Zélande	40

CHAPITRE II.

UN TERREAU PROPICE A L'ECLOSION D'UNE « AFFAIRE »	43
A) <i>L'investigation et les affaires : circuits et réseaux</i>	44
Partie I. Les réseaux anti-terroristes	44
1. La nouvelle donne de l'anti-terrorisme.....	44
2. Relations et coopération entre les différents services de l'État	45
Partie II. Les réseaux de l'investigation	45
1. Services et journalistes.....	46
2. Les premières affaires du septennat.....	47
B) <i>Les relations entre les services et le pouvoir socialiste</i>	48
Partie I. Les socialistes au pouvoir face au SDECE/DGSE, l'alternance et sa perception	48
1. La méfiance et le désintérêt du pouvoir politique.....	48
2. Pierre Marion : du SDECE à la DGSE	49
Partie II. La DGSE et son Service Action durant les premières années de gouvernement socialiste	51
1. L'amiral Lacoste à la tête de la DGSE : « Obéir et rendre compte »	51
2. Le pouvoir politique et la DGSE : un déficit de confiance	52
C) <i>Juillet 1985 à Paris : une situation de blocage</i>	53
Partie I. Charles Hernu fait barrage	53
1. L'Intérieur informé, Matignon embarrassé	53
2. L'histoire d'un mensonge	55
Partie II. Le refus du pouvoir politique de couvrir l'opération rend une négociation impossible	56
1. Un arbitrage entre Charles Hernu et Laurent Fabius.....	56
2. Ni aveux, ni négociations : une affaire vouée à éclater	57
Partie III. Enquêtes et coopération internationale	58
1. L'enquête de la police néo-zélandaise.....	58
2. La coopération de la police judiciaire française.....	59
3. Cet état de fait favorise la fuite d'informations.....	60
CHAPITRE III.	
LA « SORTIE » DE L'AFFAIRE	61
A) <i>Une affaire longue à se déclencher</i>	63

Partie I. Quelques articles mentionnent les événements d'Auckland	63
1. Dans les quotidiens	63
2. Dans les hebdomadaires : l'exception qui confirme la règle	65
Partie II. Les raisons d'un déclenchement à retardement	66
1. Facteurs liés aux rédactions	66
2. Ainsi qu'à la nature des sources qui la révèlent.....	67
<i>B) Le 8 août les articles de VSD et de L'Événement du jeudi lancent ce qui devient une affaire d'État</i>	68
Partie I. Le déclenchement de l'affaire : mouvement d'information orchestré ou effervescence spontanée ?	68
1. Les spécialistes alertés	68
2. Une opération « Opinion Publique » ?.....	68
Partie II. Les articles	69
1. Jacques-Marie Bourget pour VSD	69
2. Pascal Krop à L'Événement du Jeudi.....	70
DEUXIEME PARTIE.	
LA PRESSE S'EMPARE DE L'AFFAIRE ET LA DEROULE	73
CHAPITRE IV.	
« EN ATTENDANT TRICOT »	74
<i>A) La gestion de la crise par l'État</i>	75
Partie I. Échanges épistolaires	75
1. Une « curieuse inversion des rôles »	75
2. Les journalistes à l'origine de la réaction politique ?.....	76
Partie II. L'enquête administrative	76
1. Le choix de Bernard Tricot.....	76
2. La levée du Secret Défense	78
<i>Note concernant les dessins et caricatures :</i>	79
Partie III. Le silence de l'opposition	80
1. Un consensus sur les questions de défense nationale	80
2. Des discussions en coulisse ?	81
<i>B) En plein brouillard : la presse avance à tâtons</i>	81

Partie I. Les fausses pistes : camoufler l'implication de la DGSE	82
1. Une tentative de déstabilisation politique.....	82
2. Une puissance étrangère.....	86
3. Des agents oui, mais qui n'appartiennent pas à la DGSE.....	88
Partie II. Toute la presse n'est pas dupe	89
1. Les titres hostiles au pouvoir en place	89
2. Une certaine prudence.....	90
Partie III. Un terrain miné	91
1. Les réactions.....	91
2. Fausses informations.....	92
3. Les campagnes de presse contre Greenpeace.....	94
<i>C) Les différentes révélations finissent de confirmer l'implication du service</i>	95
Partie I. Les enquêtes des envoyés spéciaux	95
1. À Londres.....	95
2. En Nouvelle-Zélande	96
Partie II. Les noms des agents	97
1. Dominique Prieur	97
2. Christine Cabon	98
3. Alain Mafart.....	99
Partie III. Mise en place d'une version officielle	100
1. Les journalistes retardataires s'alignent	100
2. Une mission de surveillance	102
3. Peu d'illusions sur le rapport Tricot	104
CHAPITRE V.	
LA PRESSE FACE AU RAPPORT TRICOT.....	106
<i>A) Elle relève et commente</i>	107
Partie I. Une « bombe à retardement » selon la presse	107
1. Contradictions	108
2. Les coups de projecteurs.....	109
Partie II. Des conclusions peu convaincantes	111
1. Un rapport « trop beau »... ..	111
2. discrédité par de nombreuses précautions	113

<i>B) La presse encouragée par le rapport</i>	114
Partie I. Etablir des scénarios crédibles	114
1. Identifier les exécutants	114
2. Le mystère de la pose des mines	115
Partie II. La presse lance le combat Fabius/Hernu	116
2. La déclaration de Laurent Fabius	117
Partie III. Peu d'éléments nouveaux : la presse considère le procès comme la prochaine étape	120
1. La presse se concentre sur le moyen et long terme	121
2. Chute du nombre d'articles sur l'affaire	121
CHAPITRE VI.	
LA « TROISIEME EQUIPE » OUVRE LE DERNIER VOLET	124
<i>A) Genèse d'une piste qui constitue le « chaînon manquant »</i>	125
Partie I. Construction ou réalité ?	125
1. Une expression abusive.....	125
2. Pour qualifier une équipe non identifiée	126
Partie II. Une théorie qui ne date pas du 17 septembre	126
1. Hypothèse au mois d'août	126
2. Rumeur en septembre	127
Partie III. La « Deep Throat »	129
1. Certains y voient une main politique	129
2. Sur la trace d'une « Gorge profonde ».....	130
3. Le dîner du 13 Septembre	131
<i>B) Sa publication par le Monde</i>	132
Partie I. Edwy Plenel, le franc-tireur	132
1. Une marge de manœuvre	132
2. <i>Le Monde</i> , autorité morale	132
3. Edwy Plenel s'assure la reprise d'une « information qui en manque ». 134	
Partie II. Un « scoop » politique	135
1. La réaction de Charles Hernu	135
2. Débloquer la situation	137
3. François Mitterrand mis à l'abri ?	138

C) <i>l'Express</i> donne le coup de grâce	139
Partie I. Des informations qui valident la thèse du <i>Monde</i>	139
1. La deuxième « deep throat »	139
2. Des initiales	140
Partie II. La démission de Charles Hernu	140
1. L'article de <i>l'Express</i>	141
2. Le ministre de la Défense poussé vers la sortie	142

TROISIEME PARTIE.

ÉPILOGUE ET IMPACT DE L'AFFAIRE : LES JEUX D'INTERETS146

CHAPITRE VII.

L'AFFAIRE DU <i>RAINBOW WARRIOR</i> , UN MODELE D'INVESTIGATION A LA FRANÇAISE ?	147
A) <i>L'investigation française, une notion floue qui renvoie à une réalité</i>	148
Partie I. Un « label »	148
1. Critiques formulées à l'égard de l'investigation	148
2. À chacun sa définition ?	150
Partie II. Une refonte du journalisme d'enquête	151
1. Les origines	151
2. Un journalisme militant.....	152
Partie III. Un journalisme en pente raide	153
1. Des sources toutes-puissantes ?	154
2. L'exclusivité	155
B) <i>L'affaire du Rainbow Warrior, un cas d'école ?</i>	156
Partie I. Un processus de généralisation de l'investigation	156
1. Les pionniers.....	156
2. Une généralisation amorcée depuis les années 1970	157
Partie II. En 1985, un début d'institutionnalisation de l'investigation	158
1. <i>Le Monde</i> et la force de frappe politique de l'investigation	158
2. <i>Le Figaro</i> : un goût certain pour l'occulte	158
3. La vieille garde gênée : l'exemple du <i>Canard Enchaîné</i>	159
C) <i>Pendant l'affaire, l'investigation en question</i>	161
Partie I. Solidarités et tensions	161

1. Les investigateurs solidaires dans la course finale.....	161
2. Les forces de réaction face à l'investigation	161
Partie II. Journalistes institutionnels contre investigateurs ?	162
1. Les journalistes de défense	162
2. Journalistes et agents de renseignement	163
CHAPITRE VIII.	
UNE GUERRE DE L'INFORMATION.....	166
A) <i>Quid de la responsabilité ?</i>	<i>167</i>
Partie I. La mission de Paul Quilès.....	167
1. Faire la lumière.....	167
2. Sans toutes les pièces.....	169
Partie II. Un véritable bras de fer	171
1. Le refus de l'amiral Lacoste.....	171
2. Les militaires montent au créneau.....	172
3. La déclaration de Laurent Fabius, Charles Hernu désigné.....	173
B) <i>L'affaire dans l'affaire : les fuites à la DGSE</i>	<i>177</i>
Partie I. Panique dans les services.....	177
1. La DGSE se sent lâchée par le pouvoir politique.....	177
2. La chasse aux fuites.....	178
Partie II. Arrestation de militaires	179
1. Les militaires arrêtés	179
2. Une tentative de reprise en main par le politique.....	180
3. L'information sur l'information.....	183
Partie III. L'ultime verrouillage : la déclaration du Général Imbot.....	184
1. Faire taire les bavards	184
2. « Trop ou pas assez »	185

CHAPITRE IX.

L'AFFAIRE POUR LA PRESSE	188
A) <i>L'intérêt de la presse face au pouvoir politique : reconquérir l'indépendance</i>	<i>189</i>
Partie I. Une partie de la presse se félicite.....	189
1. L'affaire profite à l'ensemble de la presse	189

2. Une volonté de puissance : entre combat politique et recherche de la vérité.....	189
Partie II. Le pouvoir politique comme juge suprême du travail journalistique ?	190
<i>B) L'affaire a agi comme un révélateur</i>	191
Partie I. Au sein des rédactions	191
1. Conflits et rapports de force	191
2. Destinées personnelles	192
Partie II. Un temps accéléré	192
1. Prises de conscience.....	192
2. Les réputations	193
<i>C) Le paradigme d'une profession</i>	194
Partie I. Le point de départ d'une légende de l'investigation	194
1. Edwy Plenel, l'investigateur de référence.....	194
2. L'investigation à la Une du <i>Monde</i>	195
Partie II. Au delà d'un schéma unique : une réalité journalistique, articulation entre individualités et collectif	196
1. Des nœuds de solidarité et réseaux.....	196
2. qui conditionnent le traitement de l'information.....	197
CONCLUSION	199
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	203
INDEX DES NOMS	209
REMERCIEMENTS	215

Table des illustrations

PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 28 SEPTEMBRE 1985	25
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 12 AOUT 1985	35
PESSIN, <i>LE MONDE</i> DU 18 AOUT 1985	79
CABU, <i>LE CANARD ENCHAINE</i> , 14 AOUT 1985.....	80
JEAN-FRANÇOIS BATTELIER, <i>LE MATIN DE PARIS</i> DU 22 SEPTEMBRE 1985	108
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 28 AOUT 1985	111
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 27 AOUT 1985	112
WOLINSKI, <i>LE NOUVEL OBSERVATEUR</i> DU 30 AOUT 1985	113
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 29 AOUT 1985	117
SOULAS, <i>LIBERATION</i> DU 28 AOUT 1985	119
VARIATION DE LA PUBLICATION DE LA PRESSE PENDANT L'AFFAIRE DU <i>RAINBOW WARRIOR</i> (EN NOMBRE D'ARTICLES).....	122
HOVIV, <i>LE QUOTIDIEN DE PARIS</i> DU 19 SEPTEMBRE 1985.....	138
LOUP, <i>VSD</i> DU 19 SEPTEMBRE 1985.....	139
CALVI, <i>LE FIGARO</i> DU 26 SEPTEMBRE 1985.....	142
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 21 SEPTEMBRE 1985	143
SOULAS, <i>LIBERATION</i> DU 19 SEPTEMBRE 1985	144
WOLINSKI, <i>LE NOUVEL OBSERVATEUR</i> DU 27 AOUT 1985	150
TREZ, <i>FRANCE-SOIR</i> DU 23 SEPTEMBRE 1985	169
TREZ, <i>FRANCE-SOIR</i> DU 27 SEPTEMBRE 1985	174
SOULAS, <i>LIBERATION</i> DU 26 SEPTEMBRE 1985	175
JACQUES FAIZANT, <i>LE FIGARO</i> DU 27 SEPTEMBRE 1985	176
TREZ, <i>FRANCE-SOIR</i> DU 30 SEPTEMBRE 1985	185
PLANTU, <i>LE MONDE</i> DU 30 SEPTEMBRE 1985	186

Introduction

Le présent sujet est né de la rencontre entre le domaine du renseignement, champ d'études auquel Sébastien Laurent s'intéresse, et mon vif intérêt pour les questions de presse. Essentiellement animé par un besoin d'épanouissement j'avais à cœur de mener des recherches, d'éprouver mes capacités d'enquête, d'analyse et d'organisation. Je dois bien avouer que la spécialité de mon directeur de recherche n'était pas sans susciter quelque enthousiasme. Le profane j'étais y voyait une promesse d'aventures, une terre à découvrir dans un monde qui éveille les fantasmes.

Plusieurs « affaires » furent évoquées. Celle du *Rainbow Warrior*, qui anima l'été 1985, présentait comme avantage d'être à la fois suffisamment proche et éloignée dans le temps. Elle s'inscrit dans l'histoire du temps présent, généralement caractérisée par la présence d'acteurs vivants, mais ne pouvait interférer avec l'actualité (comme cela aurait pu être le cas à propos de l'affaire *Clearstream*). En outre, cette distance peut – a priori – laisser espérer que les passions ou rancœurs déclenchées par l'affaire ne sont plus à vif.

D'abord circonscrit à son traitement par *Le Canard Enchaîné* l'intitulé fut très vite élargi à l'ensemble de la presse. Objet d'étude et source originelle, les articles furent essentiellement dépouillés à la bibliothèque municipale de Bordeaux-Mériadeck et complétés sur les fonds de la Bibliothèque Nationale de France. La période couverte est celle de l'affaire politique : entre l'attentat, le 10 juillet, et la reconnaissance officielle de la responsabilité française, à la fin du mois de septembre. J'ai dénombré 763 articles et 167 encadrés (entrefilets et réactions diverses) pour la presse quotidienne ; 124 articles et 19 groupes d'encadrés pour la presse hebdomadaire. Chaque article fut décortiqué et répertorié dans deux tableaux : un pour les quotidiens, un autre pour les hebdomadaires. J'insiste sur leur caractère exhaustif et détaillé¹. Véritables outils me permettant de drainer l'ensemble des informations, une telle méthode participe de mon approche résolument centrée sur le contenu. Il ne s'agit pas de développer une analyse quantitative ou une étude statistique² mais de se concentrer sur les discours et cerner leurs évolutions.

Toutefois il ne saurait être question de présenter une simple chronologie des révélations, revue de presse augmentée du traitement de l'affaire. Mon approche réflexive, véritable force de la discipline historique, exigeait de se pencher sur les témoignages écrits des acteurs directs

¹ Deux tableaux de synthèse sont publiés en annexe.

² Appliquées aux questions de presse elles ont déjà prouvé leur pertinence, voir FONTAINE Isabelle, *L'affaire des Irlandais de Vincennes à travers la presse : étude comparative entre le Monde et le Figaro*, Paris, LGDJ, 1997, 282 p.

ou indirects. Elle devait également me conduire à examiner les récits des témoins dont la position privilégiée était susceptible d'apporter un éclairage nouveau. Si mon idéalisme – nourri au sein de la mythique enquête de Bob Woodward et Carl Bernstein mise en scène dans « Les hommes du Président »³ – m'incitait à placer les journalistes au cœur de l'action, je constatais qu'ils étaient largement dépendants d'une situation établie. Pour comprendre le traitement de l'affaire par la presse il fallait saisir quels étaient ses ressorts internes à la machine de l'État. Ne pas se contenter des récits de journalistes me permettrait de cerner cette réalité.

Cette même logique présida à la constitution d'un corpus de sources orales composé de 24 entretiens. Journalistes, militaires, avocats, hauts-fonctionnaires ou ministres furent sollicités. Ces matériaux « provoqués » pouvaient servir de complément à un témoignage écrit ou représenter un apport inédit. Ce dernier point soulevait une véritable question : le récit historique peut-il seulement s'écrire avec les témoins « volontaires » (qui se manifestent de leur propre initiative par l'écriture d'un ouvrage) et aisément accessibles ? Raconter ce qui s'est passé – « *wie es eigentlich gewesen ist* » selon la formule de Léopold Von Ranke⁴ – ne suppose-t-il pas de rechercher les paroles de l'ombre ? Je le pense.

En avançant dans les recherches les questions se font parfois plus précises. Elles peuvent amener à entamer des démarches pour établir un contact avec une personne en particulier. Je m'associe à Florian Vadillo dans sa revendication « à un entretien purement informatif⁵ » qui induit une méthode basée sur davantage de pugnacité que le simple recueil de données subjectives. Bien que disposant de témoignages écrits d'anciens agents ou directeurs de la DGSE je me suis confronté à la fermeture des archives. Le recours à l'entretien a pu compenser cet état de fait. Toutefois j'ai dû composer avec la législation en vigueur et son récent renforcement⁶.

³ Film américain, sorti en 1976, qui retrace l'enquête des journalistes du *Washington Post* sur l'affaire du Watergate.

⁴ Historien allemand du XIX^{ème} siècle.

⁵ « En quête d'informations sur le renseignement », communication pour le séminaire des Jeunes Chercheurs en Histoire de l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3), 11 décembre 2008, p.7.

⁶ Loi no 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure, article 27, section 3, « *Des atteintes aux services spécialisés de renseignement* » : « *La révélation de toute information qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à la découverte de l'usage, en application de l'article L. 2371-1 du code de la défense, d'une identité d'emprunt ou d'une fausse qualité, de l'identité réelle d'un agent des services spécialisés de renseignement mentionnés à l'article 6 nonies de l'ordonnance no 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires ou de son appartenance à l'un de ces services est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende* » [...] « *La révélation de toute information qui pourrait conduire, directement ou indirectement, à l'identification réelle ou supposée d'une personne comme source ou collaborateur d'un service spécialisé de renseignement [...] est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende* », Journal officiel du 15 mars 2011.

Je reconnais m'être lancé dans la pratique de l'entretien sans avoir absorbé l'ensemble de la conséquente bibliographie. Mais les premières entrevues m'enseignèrent une qualité primordiale : l'humilité. Le propos peut paraître convenu mais chaque échange est source d'apprentissage et de remise en question. La confiance entre les parties est une condition *sine qua non* au bon déroulement d'un entretien. Chacune des transcriptions a fait l'objet d'un envoi à l'enquêté qui a pu y apposer des corrections. Lorsque ce fut le cas il s'agissait généralement de modifications mineures.

Si ma production accorde une large place aux citations d'entretiens, « *trace du va-et-vient du raisonnement dialectique historique*⁷ », je mesure combien l'ensemble de l'arsenal critique doit être mobilisé face à ce type de sources. « Illusion biographique » (Pierre Bourdieu), reconstruction et extrapolation sont autant d'effets pervers que l'enquêteur doit intégrer à sa grille d'analyse⁸. Il est également nécessaire de prendre connaissance des éventuelles confrontations, médiatiques ou judiciaires ultérieures à l'affaire qui ont pu opposer les différents acteurs, influant rétrospectivement sur leur vision du passé. La mémoire est « vérité » du présent lorsque l'histoire est « réalité » du passé⁹.

Au centre de l'affaire du *Rainbow Warrior* se trouve la DGSE. Les services secrets extérieurs français ont « *pour mission, au profit du Gouvernement et en collaboration étroite avec les autres organismes concernés, de rechercher et d'exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, ainsi que de détecter et d'entraver, hors du territoire national, les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences*¹⁰ ». « *Pour l'exercice de ses missions, la direction générale de la sécurité extérieure est notamment chargée : d'assurer les liaisons nécessaires avec les autres services ou organismes concernés ; d'effectuer, dans le cadre de ses attributions, toute action qui lui serait confiée par le Gouvernement ; de fournir les synthèses des renseignements dont elle dispose*¹¹ ».

Le service se structure en trois grandes branches opérationnelles :

- Le renseignement : fort de nombreux effectifs il est chargé de « *la recherche, de la collecte,*

⁷ In DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 2005, p.471.

⁸ Sur ce point voir DESCAMPS Florence, *op. cit.*, p.485 et suivantes.

⁹ In LAVABRE Marie-Claude, *Histoire, mémoire et politique : le cas du PC*, thèse de science politique, Paris, 1992, p.103.

¹⁰ Article 2 du décret 82-306

¹¹ Article 3 du décret 82-306, URL : <http://www.defense.gouv.fr/dgse/tout-le-site/decret-82-306-du-2-avril-1982>. Ce décret a été renforcé en 2008.

*de l'analyse et de la présentation des informations confidentielles ou secrètes obtenues clandestinement par des moyens techniques ou humains*¹² ».

- Le contre-espionnage : sa première mission est de contrôler les sources du renseignement. Le contre-espionnage organise la traque aux agents des services étrangers, au même titre que la Direction de Surveillance du Territoire (DST), mais à l'extérieur du territoire français.
- Le service Action : c'est le bras armé de la DGSE. Héritier de la tradition des commandos il est chargé de mener des opérations spéciales clandestines.

Les rapports entre la DGSE et l'armée peuvent être qualifiés d'atypiques. Si son personnel n'est pas exclusivement composé de militaires sa tutelle politique est assurée par le ministère de la Défense depuis 1966. Conséquence directe de l'affaire Ben Barka¹³, avant cette date le Service de Documentation Extérieure et de Contre Espionnage (SDECE, ancêtre de la DGSE) est placé sous l'autorité directe du Premier ministre. Claude Silberzahn, directeur de la DGSE de 1989 à 1993, fait remarquer que « *paradoxalement s'agissant d'une maison imprégnée de culture militaire, elle se révèle constituée d'une juxtaposition de communautés : la structure n'est ni intégrée ni homogène*¹⁴ ». D'autant que les militaires de la DGSE sont généralement considérés comme des « marginaux » par leurs armes d'origine. À bien des égards la DGSE est un service « à part », à la fois au centre et en lisière des affaires de l'État.

Cette situation est en partie liée aux conditions dans lesquelles le service évolue. L'ensemble de son organisation, ses activités et sa production sont couverts par le secret. En France, contrairement à d'autres pays européens, le service extérieur ne bénéficie pas d'un régime particulier. Il est strictement encadré par la législation sur le « secret de la défense nationale » contenues dans le Code pénal¹⁵. Mais si « *l'État comme les personnels du renseignement extérieur sont peu protégés contre le risque lié à cette activité* » [...] « *le service français a pu bénéficier d'une certaine immunité de fait dans un contexte où le mystère entretenu préservait sa quiétude*¹⁶ ». Dans l'ombre, la mission de la DGSE – comme celle de tout service secret –

¹² Entretien de Floran Vadillo avec l'amiral Lacoste, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.553.

¹³ Mehdi Ben Barka est un opposant marocain enlevé à Paris en 1965. Plusieurs correspondants et agents du SDECE furent soupçonnés d'avoir joué un rôle dans sa disparition.

¹⁴ In SILBERZAHN Claude, *Au cœur du secret : 1500 jours à la DGSE (1989/1993)*, Paris, Fayard, 1995, p.26.

¹⁵ La dernière modification est en date de 2009.

¹⁶ HAYEZ Philippe, « Le renseignement extérieur en France depuis 1981, fragments de politique publique », in LAURENT Sébastien (dir), *Politiques du renseignement*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p.258,259.

peut s'avérer particulièrement ingrate : elle officie dans la clandestinité, ne peut se voir attribuer ses succès autant qu'elle n'est pas couverte en cas d'échec.

Sur le plan des relations publiques le service se refuse à infirmer ou confirmer les informations le concernant. Elle applique une politique du « laisser dire ». Plus généralement, Claude Silberzahn constate qu'il existe un état de concurrence objective entre la DGSE et les médias sur le terrain de l'information. Le pouvoir politique aurait tendance à juger sa production à l'aune de celle de la presse, lui reprochant de présenter des éléments qu'elle a déjà développés. Cet état de fait prend sa source dans la nature intrinsèque du renseignement, véritable « *information enrichie*¹⁷ ». Le temps médiatique et celui du renseignement n'évoluent pas sur la même échelle. « *En fait, très banalement, la crédibilité de la note s'est payée en termes de délais de vérification et de recoupement [...]*¹⁸ ».

Mais si les mondes des services secrets et de la presse font parfois mine de s'ignorer, ils se jaugent et s'observent. Tous les deux ont l'information au cœur de leur mission. Pourtant un gouffre les sépare : le secret.

Le présent mémoire a pour objectif d'étudier l'affaire non seulement dans la presse mais également à travers celle-ci. Je la conçois comme le lieu d'expression, d'affrontement et de confrontation des différentes stratégies de gestion de la crise. L'espace médiatique qui renferme les tensions, mécaniquement parlant, que génère l'affaire.

Mais mon étude se propose également de mener une réflexion sur le journalisme dans son ensemble : que représente l'affaire du *Rainbow Warrior* pour la presse française ? Prenant appui sur des travaux en sciences politiques et sociales, nous avons pu mesurer l'intérêt d'une démarche qui vise à valider les lois et schémas – production de ces sciences nomothétiques – par des faits, cœur de la discipline historique.

Avec l'affaire du *Rainbow Warrior* c'est bien le « journalisme d'investigation » et d'enquête qui est à l'honneur. « Il n'y a rien de plus vieux que le journal de la veille », cette citation de Paul Valéry qu'affectionnait François Mitterrand est rendue inefficace par ce journalisme-là. Alors que le fil de l'actualité est un flot continu et les commentaires des éditorialistes sont à exhumer, l'enquête est susceptible de passer à la postérité en influant sur le cours des événements. De plus, elle consacre le rôle de contre-pouvoir qu'une partie de la presse entend

¹⁷ In SILBERZAHN Claude, *op. cit.*, p.94.

¹⁸ FORCADE Olivier, LAURENT Sébastien, *Secrets d'État : pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, p.10.

jouer. C'est la question de la légitimité du journalisme et de sa contribution au débat démocratique qui est ainsi posée.

Les deux acteurs principaux de l'affaire ont des missions antagonistes : l'existence des services secrets est conditionnée par le secret alors que la presse se doit de faire la lumière lorsqu'elle estime qu'il en va de l'intérêt public. Dans un tel jeu de contrastes l'apparition de révélations peut conduire à l'émiettement du secret, et inversement. Comme point de départ de mon analyse j'ai tenu à poser une question simple : comment la presse peut informer sur les agissements d'un service secret ?

En 1985 la DGSE est mandatée pour mener une opération à l'encontre du *Rainbow Warrior*. Navire amiral de l'association écologiste *Greenpeace*, il est amarré en Nouvelle-Zélande en attente de rejoindre la Polynésie française pour manifester contre les essais nucléaires français. Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1985 le sabotage du bateau provoque la mort d'un militant. Deux agents français impliqués dans l'attentat sont interpellés le 12 juillet par les autorités néo-zélandaises, mais la France ne reconnaît pas sa responsabilité. Cette situation a largement contribué à alimenter le « feuilleton » de l'été qui s'est déroulé dans les colonnes des journaux français. La presse, conçue comme un levier, bénéficia d'informations décisives de personnes dont l'objectif était de protéger les agents emprisonnés en Nouvelle-Zélande.

Je prends le parti d'embrasser le sujet dans son ensemble afin de mieux en saisir la complexité. Après avoir brossé un large portrait des forces en présence dans le contexte des événements nous retisserons le fil de l'affaire telle qu'elle fut traitée par la presse. Enfin, nous nous efforcerons de la replacer dans l'histoire du journalisme d'enquête tel qu'il est pratiqué en France.

Première partie.

**Toile de fond, acteurs et origine d'une
affaire révélée par la presse**

Chapitre I.

L'opération « Satanic », une intervention des services secrets français en Nouvelle-Zélande

A) Une mission montée par la DGSE sur ordre du pouvoir politique

Partie I. Le nucléaire français dans le Pacifique

1. L'indépendance française par la dissuasion nucléaire
2. L'action de Greenpeace
3. La campagne de protestation contre les essais nucléaires de 1985

Partie II. La décision politique de couler le *Rainbow Warrior*

1. Inquiétudes des militaires et fermeté du pouvoir civil
2. La DGSE est sollicitée

Partie III. Le Service Action de la DGSE monte l'opération « Satanic/Satanique » dans des délais insuffisants

1. Renseignement préalable pour une opération de grande envergure
2. Une trop courte préparation

B) Tentative de reconstitution d'une opération en demi-teinte

Partie I. Un objectif atteint

1. L'opération
2. Le cas non-conforme majeur : la mort de Fernando Pereira

Partie II. De multiples erreurs

1. Nouvelle-Zélande : « La petite suisse du Pacifique »
2. L'équipement

Partie III. Première règle des services spéciaux : ne jamais se faire prendre

1. Les « Turenge »
2. L'arrestation des agents français par la police néo-zélandaise
3. Le lancement de l'enquête en Nouvelle-Zélande

Chapitre I.

L'opération Satanic, point de départ d'une affaire qui touche aux services secrets

Avant d'étudier le traitement de l'affaire par la presse il convient de revenir sur l'opération commandée par le pouvoir politique et menée par la Direction Générale de la Sécurité Extérieure. Toutefois il ne s'agit pas d'apporter une quelconque caution à un acte qui, s'il n'est pas moral¹, semble autant légitime que contestable.

A) Une mission montée par la DGSE sur ordre du pouvoir politique

Partie I. Le nucléaire français dans le Pacifique

Dans le cadre de notre étude les questions relatives au nucléaire français dans le Pacifique ne sauraient être éludées. Les enjeux géopolitiques et stratégiques liés à la présence française dans cette zone constituent la trame de fond originelle d'une décision.

1. L'indépendance française par la dissuasion nucléaire

a) De Charles De Gaulle à François Mitterrand

Depuis 1945 les grandes puissances (États-Unis, Grande-Bretagne et URSS) mettent au point l'arme atomique puis thermonucléaire². En France, malgré les critiques, le général de Gaulle s'oriente sur cette voie³. Le premier essai à lieu en 1960 en Algérie française⁴, alors que les trois grandes puissances ont signé un moratoire sur les essais atmosphériques l'année précédente⁵. Mais l'indépendance de l'Algérie contraint les autorités françaises à trouver un nouveau site⁶. Le choix se fixe sur la Polynésie française : le Centre d'Expérimentation du

¹ Selon Laurie Buso et Guillaume Choux « *la raison d'État peut trouver légitime une action immorale* », in BUSO Laurie, CHOUX Guillaume, « Les rouages de l'affaire Greenpeace : du secret d'État à la publicité internationale », *Perspectives internationales*, n°1, 2012, p.45.

² In REGNAULT Jean-Marc, *La France à l'opposé d'elle-même : essais d'Histoire politique de l'Océanie*, Moorea, Les éditions de Tahiti, 2006, p.137,138.

³ In MRGUDOVIC Nathalie, *La France dans le Pacifique Sud : enjeux de la puissance*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.101.

⁴ *Ibid.*, p.111.

⁵ Toutefois Jean-Marc Regnault note que les trois grandes puissances accélèrent le rythme et la puissance de leurs expérimentations avant de signer le traité de Moscou en 1963, in REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.* p.139.

⁶ Voir REGNAULT Jean-Marc « La France à la recherche de sites nucléaires : 1957-1963 », *Cahiers du Centre d'Étude d'Histoire de la Défense*, n°12, 2000, p.29-54.

Pacifique est créé en 1963⁷. Les tirs commencent en juillet 1966, sur les atolls de Mururoa et Fangataufa. La première bombe thermonucléaire française explose deux ans plus tard.

À cette même époque, en métropole, François Mitterrand – alors député de la FGDS⁸ - voit évoluer son positionnement sur la question nucléaire. Le candidat à l'élection présidentielle de 1965 y est fermement opposé. En 1967, lors de sa réélection à l'Assemblée Nationale, il profite de sa profession de foi et formule une charge à l'encontre de Charles de Gaulle sur le thème du désarmement⁹. Mais deux ans plus tard il reconnaît le fait nucléaire¹⁰, à l'instar – dans les années 1970 – d'un Parti Socialiste nettement influencé par un de ses amis : Charles Hernu¹¹. En 1978 le PS vote une motion en faveur du nucléaire¹². Si bien, qu'une fois élu, le président socialiste s'installe dans la continuité des politiques extérieures précédentes. Le maintien en état de la force de frappe nécessite la poursuite des essais en Polynésie.

b) Les expérimentations nucléaires dans une zone en proie aux luttes d'influences

Dès l'installation du CEP le programme nucléaire français suscite les inquiétudes des pays du Pacifique¹³. À sa tête plusieurs pays amis de la France : la Nouvelle-Zélande et l'Australie¹⁴. « Pour ces pays, l'arme atomique n'est pas considérée comme un instrument de dissuasion, mais comme un instrument de destruction totale¹⁵ ». Cette opposition viscérale, qui vise non seulement la France mais également les États-Unis¹⁶, est exacerbée par l'enracinement profond d'un christianisme parfois fondamentaliste, souvent messianique. La contestation s'organise : en 1971 la première conférence des pays du Pacifique Sud est l'occasion d'attaquer de front la politique et l'attitude française dans la région : « *Wellington et*

⁷ MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.114.

⁸ Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

⁹ Archives de l'assemblée nationale.

¹⁰ In VAISSE Maurice, « François Mitterrand et l'arme nucléaire » in REGNAULT Jean-Marc (dir), *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique (1981-1988)*, Les Indes Savantes, 2003, p.83.

¹¹ In REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.148. Charles Hernu a consacré un livre à cette thématique : HERNU Charles, *Soldat-citoyen. Essai sur la défense et la sécurité de la France*, Flammarion, 1975, 258 p. Sur les conditions de son engagement sur les questions militaires voir VADILLO Floran, *Les socialistes et les services de renseignement et de sécurité de 1981 à 2007 : usage et politisation de l'administration du renseignement*, sous la direction de Sébastien Laurent, mémoire de Master d'Histoire Contemporaine, Université Bordeaux III, 2008, p.193,194.

¹² In VAISSE Maurice, *op. cit.*, p.83.

¹³ In REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.139., MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.180.

¹⁴ Mais également les Samoa occidental, les Tonga, le Pérou, le Chili, l'Equateur, les Philippines puis le Vanuatu (à partir de 1981). À noter également le mouvement fidjien ATOM en 1979. In REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.145,146.

¹⁵ In REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.141.

¹⁶ *Ibid* p.138.,139. L'URSS est épargnée : « [...] Aux yeux des populations du Pacifique Sud, elle bénéficiait du fait de n'avoir pas colonisé la région et de n'y avoir pas effectué des essais ». Jean-Marc Regnault note que la Nouvelle-Zélande et l'Australie se rapprochent des pays communistes et du Tiers-Monde, p.144.

*Canberra mènent une campagne anti-française en combinant la crainte du nucléaire, les sentiments religieux et l'anticolonialisme*¹⁷ ».

Un discours qui s'exporte dans les territoires français. En 1973 l'Assemblée territoriale calédonienne vote une motion qui condamne les essais français¹⁸. Sous l'influence des mouvements autonomistes et indépendantistes¹⁹ la contestation prend de l'ampleur, en Nouvelle-Calédonie et Polynésie. Ces thèmes hostiles à la présence française ont un écho d'autant plus important que depuis les années 1960 les TOM polynésiens connaissent « *une succession de statuts inadaptés à leurs besoins* » ; la France assurant une gestion politique à minima²⁰.

À la fin des années 1970 les puissances régionales soutiennent le mouvement indépendantiste calédonien²¹, à la différence des velléités polynésiennes. Pour Nathalie Mrgudovic ce fait « *souligne que le rejet de la présence française per se n'était pas le but de la contestation régionale, mais visait plutôt à influencer la politique de la France au sein de ses territoires*²² ». Face à ce qu'elle perçoit comme des tentatives d'ingérence la France opte pour une position d'une grande fermeté, n'hésitant pas – entre autres – à exercer des pressions économiques contre les pays impliqués²³.

2. L'action de Greenpeace

a) *Un mouvement écologiste et pacifiste*

La lutte contre le nucléaire est le premier engagement de l'organisation écologiste²⁴. En 1969 à Vancouver se crée le comité « *Don't make a wave* » afin d'empêcher la tenue des essais américains sur l'îlot d'Amchitka²⁵. Par la suite l'organisation, baptisée *Greenpeace* en 1971, élargit son champ d'action à la défense de l'environnement dans son ensemble. Dès les premières luttes apparaît la « *méthode Greenpeace* » : « *une combinaison d'actions directes et*

¹⁷ *Ibid* p.145.

¹⁸ In REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.147.

¹⁹ L'indépendantisme kanak réalise son entrée politique en 1975 lors des élections pour le renouvellement de l'assemblée territoriale calédonienne, in MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.242.

²⁰ *Ibid*.

²¹ In MOHAMED-GAILLARD Sarah, *L'archipel de la puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2010, p. 339. Elle remarque que les plus réceptifs sont les États mélanésiens : Papouasie-Nouvelle-Guinée et Fidji. D'autant que l'heure est à l'indépendance (Les Nouvelles-Hébrides deviennent le Vanuatu). Jean-Marc Regnault relève la conférence de Port Villa, en 1983, comme illustration du soutien des pays de la région aux indépendantismes, in REGNAULT Jean-Marc, *op. cit.*, p.148.

²² In MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.234.

²³ *Ibid*. p.239.

²⁴ Sur son site elle revendique cette origine : « *Greenpeace est née au début des années 1970 pour protester contre les essais nucléaires américains* », URL : <http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/nucleaire/>

²⁵ In GANDRILLON Ségolène, *La place de Greenpeace dans les relations internationales*, sous la direction de Daniel Bourmaud, mémoire de DEA de Sciences politiques, Université Bordeaux IV, 1996, p.7.

*non-violentes et de travail médiatique*²⁶ ». L'association est une « *force d'opposition et de contestation qui tente de modifier le comportement des Etats*²⁷ ». Son efficacité passe par des actions spectaculaires susceptibles d'interpeller l'opinion publique par l'intermédiaire des médias. « *Aux XIXème siècle les quakers*²⁸ *avaient pour armes la bible et le revolver, aujourd'hui, chez Greenpeace, c'est la bible et la caméra*²⁹ ».



Plantu, *Le Monde* du 28 septembre 1985

b) *La contestation dans le Pacifique*

Très tôt *Greenpeace* oriente sa contestation vers les essais nucléaires français. En 1972 le canadien David McTaggart (futur président de l'organisation) met son voilier, le *Véga*, à disposition des écologistes. Arrivé aux abords de l'atoll le *Paimpolaise*, bâtiment de la Marine française, arraisonne et endommage le navire. L'année suivante plusieurs personnalités françaises (parmi lesquelles le général de Bollardière, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Brice Lalonde) se rendent dans le Pacifique afin de soutenir les militants antinucléaires. La confrontation avec la Marine est plus musclée : David McTaggart est blessé à l'œil. Des Néo-Zélandais prennent le relais avec la frégate *Otago*³⁰.

Dès cette époque la Nouvelle-Zélande s'affiche comme un allié de *Greenpeace*. Une totale convergence d'idées et d'intérêts la pousse à développer « *une politique active de*

²⁶ Voir le site, URL : <http://www.greenpeace.org/france/fr/connaitre-greenpeace/historique/pionniers/>

²⁷ In GANDRILLON Ségolène, *op. cit.*, p.9.

²⁸ Groupe religieux méthodiste nord-américain en partie à l'origine du lancement du mouvement pacifiste et écologiste.

²⁹ Journaliste de France 2, in GANDRILLON Ségolène, *op. cit.*, p.14.

³⁰ In REGNAULT Jean-Marc, *op.cit.*, p.146.

*soutien aux activistes pacifistes et antinucléaires*³¹ ». Le fait que le premier bureau hors frontières canadiennes s'implante à Auckland en est la parfaite illustration³².

3. La campagne de protestation contre les essais nucléaires de 1985

a) *La France bousculée dans le Pacifique*

Sur le plan international le contexte est marqué par un durcissement des relations entre les blocs Est et Ouest, depuis la fin des années 1970³³. Le Président Mitterrand confirme l'engagement de la France dans l'alliance atlantique mais marque sa volonté de conserver une stratégie de dissuasion³⁴. Toutefois il s'engage dans un processus d'apaisement en multipliant l'envoi de missions scientifiques et diplomatiques visant à rassurer les Etats de la région du Pacifique³⁵. Mais ces tentatives n'ont qu'une portée limitée. La Nouvelle-Zélande et l'Australie maintiennent la pression³⁶.

Les travaillistes, particulièrement hostiles au nucléaire, accèdent au pouvoir dans ces deux pays. En Nouvelle-Zélande David Lange est élu le 14 juillet 1984. Ce protestant rigoriste a largement axé sa campagne électorale sur l'écologie et le pacifisme. Pour lui « *les notions de désarmement généralisé et de paix mondiale vont de pair avec l'obligation morale d'être contre tout recours à l'énergie nucléaire*³⁷ ». Les travaillistes du Pacifique relancent le projet de constitution d'une zone dénucléarisée, qui abouti au traité de Rarotonga³⁸, dont la signature est prévue le 6 août 1985, lors du Forum situé sur l'île éponyme. Le traité prévoit notamment l'interdiction des essais atmosphériques ou souterrains, « *y compris dans les eaux territoriales* » ; une mention implicitement dirigée contre la France³⁹.

Le contexte régional est également marqué par les vives tensions qui agitent la Nouvelle-Calédonie. En 1984 le projet du *Statut Lemoine* (ayant pour objectif d'accroître l'autonomie) provoque la colère des indépendantistes qui se regroupent en un Front de

³¹ In MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.186.

³² En 1974. Voir le tableau : « L'évolution de l'implantation de *Greenpeace* dans le monde de 1971 à 1996 », in GANDRILLON Ségolène, *op. cit.*, p.10.

³³ La crise des Euromissiles éclate en 1977 et l'URSS envahit l'Afghanistan en 1979.

³⁴ In VAISSE Maurice, *op. cit.* p.84.

³⁵ In REGNAULT Jean-Marc, *op.cit.*, p.153.

³⁶ In VAISSE Maurice, *op. cit.* p.86.

³⁷ In REGNAULT Jean-Marc, *op.cit.*, p.149. Sarah Mohamed-Gaillard remarque que « *la conception française du désarmement n'était [...] pas compatible avec celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et ne pouvait se satisfaire de la dénucléarisation du Pacifique Sud* », in MOHAMED-GAILLARD Sarah, *op. cit.*, p.347.

³⁸ In MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.162 et suivantes.

³⁹ In REGNAULT Jean-Marc, *op.cit.*, p.153 et MRGUDOVIC Nathalie, *op. cit.*, p.169. Néanmoins elle constate que les États-Unis et le Japon sont également visés.

Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS). L'assassinat d'un caldoche⁴⁰ par des mélanésiens⁴¹ provoque l'intervention du GIGN, qui abat le leader indépendantiste Eloi Machoro le 12 janvier 1985. Bien que cette même année soit ponctuée d'épisodes particulièrement violents les négociations aboutissent au statut « Pisiani-Fabius » et des élections ont lieu le 29 septembre.

b) *Les projets d'une organisation non gouvernementale*

Quatorze ans après sa création *Greenpeace* n'est plus le mouvement embryonnaire des débuts⁴². L'association est implantée dans une vingtaine de pays à travers le monde⁴³. Cette même année son développement la contraint à adopter une « *stratégie d'action globale* » par rationalisation et centralisation⁴⁴.

À l'occasion des essais nucléaires français l'organisation prépare une nouvelle campagne de protestation. Elle compte s'appuyer sur une flottille et son navire amiral : le *Rainbow Warrior*. Acheté au Ministère de l'Agriculture en 1977⁴⁵ ce chalutier de quarante mètres a déjà de nombreuses actions à son palmarès. La dernière en date est l'évacuation des habitants de l'atoll Rongelap (archipel des Marshall) en mai 1985⁴⁶. Pour la campagne de l'été 1985 il semble que plusieurs scénarios soient envisagés⁴⁷. Une fois la flottille stationnée à la limite territoriale des douze miles il est peu probable quelle se dirige vers l'atoll. *Greenpeace* privilégie l'envoi de petites embarcations autour de Mururoa afin de compliquer la tâche de la Marine française. Certains militants suggèrent que des polynésiens (si possible tahitiens) se lancent vers le site à bord de pirogues. Mais selon Michael King cette option est rejetée par David McTaggart.

L'objectif poursuivi par l'organisation est clair : « *désigner [la France et ses essais] à la vindicte de l'opinion mondiale*⁴⁸ ». Pour cela – et conformément au mode d'intervention

⁴⁰ Ce terme désigne la population blanche, d'origine européenne, vivant en Nouvelle-Calédonie.

⁴¹ Population indigène présente dans plusieurs îles du Pacifique.

⁴² En 1979 elle acquiert le statut d'organisation internationale, in GANDRILLON Ségolène, *op. cit.*, p.11.

⁴³ In « Dates d'ouverture des bureaux de *Greenpeace* », rapport financier de *Greenpeace*, 2010.

⁴⁴ Ibid

⁴⁵ Article non signé, « Qui fait la guerre à *Greenpeace* ? », *Libération*, 12 juillet 1985.

⁴⁶ Sur ce point voir LUCCIONI Xavier, *L'affaire Greenpeace : une guerre des médias*, Paris, Payot, 1986, p.18, ainsi que la page du site internet de l'organisation, URL <http://www.greenpeace.org/france/fr/connaitre-greenpeace/historique/attentat-rainbow-warrior/>

⁴⁷ Les éléments qui suivent sont tirés de KING Michael, *Death of the Rainbow Warrior*, Auckland, Pinguin Books, 1986, p.20.

⁴⁸ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *Un amiral au secret*, Paris, Flammarion, 1997, p.146.

du mouvement – le *Rainbow Warrior* est équipé d'un important matériel lui permettant de retransmettre en direct la campagne française⁴⁹.

Partie II. La décision politique de couler le *Rainbow Warrior*

1. Inquiétudes des militaires et fermeté du pouvoir civil

« La réponse à la question de savoir qui a pris la décision de couler le *Rainbow Warrior* dans le port d'Auckland laisse encore subsister quelques zones d'ombre dans la mesure où, derrière ce « qui », se cache un pluriel désignant tout une chaîne de commandement et de participation à la prise de décision qui n'a pas encore été clairement délimitée et qui, en tout cas, n'a pas été révélée publiquement ».

Gilles Ménage⁵⁰

Suite à la décision française de réaliser ses essais en milieu souterrain, en 1975, Greenpeace cesse d'envoyer des navires à proximité du CEP. Mais à partir de 1981 l'organisation réactualise ce mode d'intervention⁵¹.

En 1985 le suivi du mouvement écologiste n'est pas une nouveauté. Dès 1982 les inquiétudes des autorités grandissent. Selon elles *Greenpeace* s'apprête à « franchir un nouveau pas dans la contestation nucléaire⁵² » et envisage de trouver des « informations chaudes⁵³ ». Malgré cela des mesures juridiques sont privilégiées à l'idée d'un « recours aux commandos marins suggérés par le CEP ».

Au-delà, la situation de la France dans le Pacifique semble préoccuper la haute hiérarchie militaire. Le 14 janvier, dans le cadre d'une conférence, le général Lacaze – alors chef d'état-major des armées – fait part de ses craintes « d'une déstabilisation interne, soutenue par des actions de terrorisme ou de guérilla ». Il considère que la « situation en Nouvelle-Calédonie constitue un exemple à méditer » avant d'appeler à la vigilance et de rappeler le caractère essentiel du CEP et de la base spatiale guyanaise⁵⁴. S'il convient de ne

⁴⁹ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *Agent secrète*, Paris, Fayard, 1995, p.17.

⁵⁰ In MENAGE Gilles, *L'œil du pouvoir : les affaires de l'État (1981 – 1986)*, Paris, Fayard, 1999, p.450.

⁵¹ In MOHAMED-GAILLARD Sarah, *op. cit.*, p.357.

⁵² SHAT, 8 S 282, Cabinet du ministre de la Défense, note pour le directeur des affaires juridiques, 13.12.1982, cité dans MOHAMED-GAILLARD Sarah, *op. cit.*, p.357.

⁵³ SHAT, 8 S 282, Secrétaire d'État chargé des DOM TOM au ministre de la Défense, 24.01.1983, *Ibid*.

⁵⁴ In « Le général Lacaze : Mururoa et Kourou sont essentiels à notre dispositif de défense », *Le Monde*, 12 septembre 1985. Des propos à étudier à l'aune d'un constat : dans les années 1980 les « observateurs craignaient que les aspirations nationalistes permettent à des puissances jugées subversives [la Libye et Cuba] d'étendre leur influence au Pacifique Sud », in MOHAMED-GAILLARD Sarah, *op. cit.*, p.234.

pas sur-interpréter *a posteriori* cette déclaration elle permet de nous éclairer sur l'état d'esprit, lié au contexte, qui prédomine concernant les thèmes de Défense nationale⁵⁵.

À l'inverse des années précédentes la campagne de *Greenpeace* s'annonce, comme nous l'avons vu, plus intrusive et médiatique. Elle suscite l'inquiétude de plusieurs amiraux du Pacifique dont l'amiral Fages, directeur de la DIRCEN⁵⁶, qui s'en ouvre au ministre de la Défense Charles Hernu. Dans une note datée du 1^{er} mars 1985 il écrit ceci : « *Par ailleurs, une intensification de la recherche de renseignements concernant la position et les déplacements du Véga et du Rainbow Warrior a été suggéré afin de prévoir et d'anticiper les actions de Greenpeace*⁵⁷ ». Quelques mois plus tôt le directeur de la DIRCEN avait alerté l'amiral Lacoste, directeur de la DGSE, concernant les intentions de *Greenpeace* et d'une campagne à venir « *particulièrement virulente*⁵⁸ ». Jean-François Dubos, ancien directeur de cabinet de Charles Hernu devenu collaborateur officieux, fait part à Gilles Ménage⁵⁹ de l'appréhension des militaires⁶⁰. La forte concentration d'officiers généraux de la Marine et leurs récriminations à propos de la campagne de protestation ont poussé plusieurs observateurs à parler d'une « *affaire d'amiraux*⁶¹ ».

Mais l'autorité politique compétente est le ministère de la Défense. Si le 23 mai le ministre prononce l'interdiction aux bateaux étrangers de pénétrer dans les eaux territoriales⁶² les incitations à prendre les devants (« anticiper ») ne semblent pas laisser insensible.

Ministre de la Défense depuis 1981 Charles Hernu est souvent décrit comme un individu sympathique, chaleureux et bon vivant. Dans les années 1970 il est surtout celui qui a fait évoluer le PS sur les questions de la Défense nationale⁶³. Il est suffisamment proche des

⁵⁵ En janvier 1985 François Mitterrand évoque, lors d'un déplacement en Nouvelle-Calédonie, son souhait que la France dispose d'une véritable base aéronavale sur le TOM, in DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, Paris, Robert Laffont, 1986, p.267. Une idée du ministre de la Défense, selon Pierre Joxe, entretien du 23 février 2012.

⁵⁶ Direction des Centres d'Expérimentations Nucléaires

⁵⁷ In Le rapport de Bernard Tricot, 25 août 1985, publié en annexe.

⁵⁸ In Le rapport de Bernard Tricot, 25 août 1985. L'expression est de l'amiral Lacoste, in LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.146.

⁵⁹ Alors directeur adjoint de cabinet du Président de la République.

⁶⁰ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.451 : « *Comme je ne comprenais pas les raisons de ces craintes inspirées par un simple chalutier à la Marine nationale, Jean-François Dubos m'expliqua que le Rainbow Warrior possédait une coque très épaisse, au choc de laquelle, en cas d'abordage, ne résisteraient pas les flancs minces et fragiles de nos élégantes frégates de guerre. Ce problème constituait à l'évidence une préoccupation majeure de l'État-major tout entier* ».

⁶¹ Entretien avec Claude Silberzahn, conseiller auprès du cabinet du Premier ministre pendant l'affaire et directeur de la DGSE de 1989 à 1993, le 16 novembre 2011. Pierre Joxe semble partager le même avis, entretien avec nous du 23 février 2012.

⁶² In VAISSE Maurice, « Bernard Tricot et l'affaire du Rainbow Warrior » in *Bernard Tricot 1920 – 2000, Cahiers de la fondation Charles de Gaulle*, n°8, 2001, p.109.

⁶³ Voir supra p.23.

militaires et de leurs préoccupations pour accueillir favorablement leurs requêtes. Selon Patrick Careil⁶⁴ le sujet est abordé lors d'une réunion préparatoire du comité interministériel des « plans nucléaires » prévue pour le 26 avril⁶⁵. Après avoir lu la note de l'amiral Fages⁶⁶ Charles Hernu se tourne vers Jeannou Lacaze : « *Mon général, à votre époque quand on avait des problèmes comme cela on s'arrangeait autrement, notamment en s'attaquant au moteur*⁶⁷ ». Le principe d'une opération est posé et Charles Hernu envoie, séparément, le général Lacaze et Patrick Careil solliciter le directeur de la DGSE⁶⁸. C'est le point de départ d'une affaire entièrement décidée et portée par le ministère de la Défense⁶⁹.

2. La DGSE est sollicitée

Le 19 mars Patrick Careil transmet la directive du ministre à l'amiral Lacoste⁷⁰, qui estime être soumis « *à une très forte pression du ministère de la Défense*⁷¹ ». Le directeur de la DGSE est dubitatif. En raison de la brièveté des délais (la campagne a lieu en juillet) « *nous n'aurions ni le temps ni les moyens de monter des contre-mesures non-violentes*⁷² ». Charles Hernu fait taire ses scrupules : « *On nous fait la guerre ! La poursuite des essais nucléaires est vitale pour la défense française. C'est l'un des attributs de notre souveraineté, nous ne pouvons tolérer que quiconque nous interdise de poursuivre ces expérimentations*⁷³ ». Au mois de mai l'amiral répond aux auteurs d'un ouvrage sur les services secrets français : « *Vous connaissez suffisamment bien ces affaires pour me comprendre quand je dis qu'il y a une « déontologie » des services spéciaux. Pas plus que mes prédécesseurs je ne serai totalement à l'abri d'éventuelles erreurs humaines de l'un ou l'autre de mes subordonnés ;*

⁶⁴ Directeur de cabinet de Charles Hernu, entretien du 28 novembre 2011.

⁶⁵ Selon lui elle réunit le chef d'état-major des armées (le général Lacaze), le chef des forces du Pacifique (amiral Hugues), le délégué à l'armement (Emile Blanc, ancien conseiller de Charles Hernu au ministère de la Défense) et l'administrateur général du Commissariat à l'Énergie Atomique (Gérard Renon).

⁶⁶ Ce qui nous permet de situer cette réunion dans le courant du mois de mars.

⁶⁷ Propos rapportés par Patrick Careil, entretien précité. Le fait que Charles Hernu s'adresse au général Lacaze n'est pas fortuit : c'est un ancien membre du SDECE (ex-DGSE).

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Quant à savoir si la question a été soulevée lors du comité interministériel du 26 avril les déclarations divergent : Charles Hernu affirme avoir abordé le sujet en présence de Laurent Fabius lors d'une réunion. Selon d'autres acteurs présents autour de la table la note de l'amiral Fages était dans le dossier remis au Premier ministre mais celui-ci de l'a pas consulté. In FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand ; tome 2 : les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, p.413,414.

⁷⁰ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.145, 146. Confirmé par Patrick Careil, entretien précité : « *Je vais voir l'amiral Lacoste qui me confirme que ce type d'opérations est à notre portée* ». Patrick Careil précise qu'il s'agissait là d'employer, comme par le passé, des méthodes dites « douces ».

⁷¹ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.146. « *Charles Hernu m'a donné l'ordre de préparer une opération sous la pression des responsables civils et militaires des essais de nos armements stratégiques* », entretien du 23 novembre 2011 avec Pierre Lacoste.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Propos rapportés par Pierre Lacoste, *Ibid.*, p 147.

*mais sachez en tout cas que je suis tout particulièrement vigilant et désireux d'éviter toute déviation par rapport aux exigences de ce métier difficile*⁷⁴ ».

Le choix de la cible de l'opération se porte assez naturellement sur le *Rainbow Warrior*, navire qui cristallise les angoisses des militaires du Pacifique. Au fort de Noisy-le-Sec le Service Action de la DGSE envisage trois hypothèses. La première consiste à endommager le bateau à l'aide d'une charge explosive alors que la seconde vise à le couler, en déplaçant cette mine sur la coque. Une troisième possibilité envisage le recours aux deux charges⁷⁵. À la grande stupéfaction des officiers présents le colonel Lesquer, chef du SA, retient la troisième hypothèse. Il s'agit bien de couler le *Rainbow Warrior*, préalablement mis hors d'état d'appareiller. De son côté l'amiral Lacoste entérine le plan de sabotage conçu par son Service Action⁷⁶.

Ces éléments sont à étudier à la lumière d'une certitude : la volonté politique du ministre de la Défense. Une détermination qui ne souffre aucune contestation. C'est d'ailleurs en ce sens que Charles Hernu s'est prononcé à la fin de l'année 1982, lors de la passation de pouvoir de Pierre Marion à l'amiral Lacoste : « *La hiérarchie doit être et sera respectée. Obéir et rendre compte, tels sont les piliers de la servitude de votre maison, et ces impératifs valent pour tous, civils et militaires*⁷⁷ ». Les témoignages de l'amiral Lacoste laissent percevoir la volonté qu'avait Charles Hernu de mener à bien une opération contre le *Rainbow Warrior*⁷⁸. C'est ce que semble indiquer le recours envisagé au sous-marin le *Rubis*. Alain Mafart l'évoque : « *le 25 mai le service est informé que le sous-marin nucléaire d'attaque Rubis serait en mesure de se trouver dans la région du Vanuatu fin mai début juin* ». Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de François Mitterrand, se souvient de la décision annoncée par Charles Hernu – « *un peu à la surprise générale* » – d'envoyer le *Rubis* en

⁷⁴ Extrait de la lettre du 7 mai 1985 adressée par Pierre Lacoste aux journalistes Roger Faligot et Pascal Krop ; aimablement communiqué par Roger Faligot (mail à l'étudiant en date du 23 novembre 2011). Pascal Krop évoque cette lettre dans un ouvrage et estime que l'amiral exprimait « *ses inquiétudes quant aux dérives possibles de la DGSE* », in KROP Pascal, *Silence, on tue : Crimes et mensonges à l'Élysée*, Paris, Flammarion, 2001, p.80.

⁷⁵ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *Carnets secrets d'un nageur de combat : du Rainbow Warrior aux glaces de l'Arctique*, Paris, Albin Michel, 1999, p.140.

⁷⁶ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.146,147.

⁷⁷ In FALIGOT Roger, KROP Pascal, *La piscine : les services secrets français (1944 – 1984)*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, p.362.

⁷⁸ Outre « *l'ordre* » (entretien précité) l'amiral parle également d'une action « *commandée sur sa demande* », *op. cit.*, p.149. D'après plusieurs éléments le ministre suivait personnellement son organisation. C'est la conviction *a posteriori* d'Alain Mafart, ayant reçu un mot de condoléance de la part du ministre suite à la mort de son père alors qu'il ne connaissait aucun des deux, MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.143. De son côté Patrick Careil n'a pas l'impression que Charles Hernu s'investit particulièrement, entretien précité.

Nouvelle-Calédonie pour le 14 juillet⁷⁹. Le commandant Mafart rapporte les propos de son supérieur, qui – face aux doutes de certains concernant la coopération de la Marine – indique que les directives viennent « *de très haut* »⁸⁰. Apparemment tous les moyens sont susceptibles d’être mis à contribution par le ministère.

Entre Charles Hernu et le directeur de la DGSE – ainsi que tout au long de la chaîne de commandement – il n’y a pas de « *misunderstanding* » possible, concernant l’objectif et la méthode employée⁸¹. Afin de recevoir l’aval du Président l’amiral Lacoste est reçu à l’Élysée le 15 mai. Entre autres questions il lui demande s’il peut « *poursuivre les préparatifs en vue de satisfaire la requête du ministre de la Défense* ». Ce que François Mitterrand lui confirme en réaffirmant sa détermination dans la poursuite des essais à Mururoa⁸². À plusieurs reprises l’amiral, en quête de « fonds spéciaux », doit relancer le général Saulnier, chef d’état-major particulier du Président et seul habilité à en faire la demande au cabinet du Premier ministre⁸³. Jean Saulnier affirme qu’à ces occasions l’amiral Lacoste évoque une simple « mission d’information »⁸⁴. S’il semble bien difficile aujourd’hui de déterminer le degré d’information de François Mitterrand⁸⁵ un consensus semble s’être dégagé : le Président était au courant d’une opération mais pas de son détail⁸⁶. Comme l’écrit le journaliste et enquêteur Pierre Péan : « *L’ultime secret reste [...] ce qu’il y a dans la tête des Princes qui nous gouvernent...* »⁸⁷.

⁷⁹ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.500.

⁸⁰ MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.144. L’officier note que cette proposition ne fut pas retenue.

⁸¹ *Ibid.*, p 141 : « [...] *la DGSE ne manque jamais d’informer ses donneurs d’ordre de l’avancée de ses travaux, étape par étape. Il n’y a pas de place pour l’ambiguïté* ». D’autant que le lien entre Charles Hernu et Pierre Lacoste est direct, amiral Lacoste, entretien précité. Confirmé par Patrick Careil, entretien précité. Concernant la DGSE le directeur de cabinet ne s’occupe que des questions budgétaires.

⁸² In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.147. Dans un rapport remis à André Giraud, ministre de la Défense, en avril 1986 l’amiral évoque une « *autorisation suffisamment explicite* », in GATTEGNO Hervé, « Le rapport secret de l’amiral Lacoste sur l’attentat contre le Rainbow Warrior », *Le Monde*, 09/07/05. « *J’ai obéi aux ordres de mon ministre sous l’autorité du Président de la République* », entretien avec Pierre Lacoste, précité.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ In FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand ; tome 2 : les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, p.414. Intrigué par ces requêtes répétées le général Saulnier contacte Patrick Careil, ce dernier raconte : « *Personnellement au Ministère de la Défense je ne descendais pas en dessous du milliard de francs, je n’avais pas la moindre idée de combien coûtait une opération des services spéciaux. Je lui réponds que le problème n’est pas là et lui demande si l’opération est autorisée (sous-entendu par le Président). Il me répond par l’affirmative. Donc j’ai la confirmation que le feu vert a été donné et que le montage est en cours. Ensuite je n’entends plus parler de cela.* ». Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁸⁵ Gilles Ménage livre une série d’arguments qui plaide pour son ignorance dans cette affaire, in MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.454. Sur la foi d’une conversation avec François Mitterrand pendant l’affaire Christian Prouteau, chef du Groupe de Sécurité de la Présidence de la République, défend également cette idée, in PROUTEAU Christian, *La petite demoiselle et autres affaires d’État*, Paris, Michel Lafon, 2010, p.127.

⁸⁶ In JOXE Pierre, *Pourquoi Mitterrand ?*, Paris, Editions Philippe Rey, 2006, p.99, ainsi que FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.417., et GUISEL Jean, *op.cit.*, p.514.

⁸⁷ In PEAN Pierre, *Secret d’État : la France du secret, les secrets de la France*, Paris, Fayard, 1986, p.36.

Partie III. Le Service Action de la DGSE monte l'opération « Satanic/Satanique » dans des délais insuffisants

1. Renseignement préalable pour une opération de grande envergure

Au début du mois de mars 1985 Dominique Prieur, capitaine du SA, reçoit la mission de se renseigner sur le trajet du « Combattant de l'arc-en-ciel ». Avant son départ pour Mururoa le navire fait escale à Auckland, en Nouvelle-Zélande. C'est dans ce pays farouchement hostile au nucléaire français que le Service Action choisit d'opérer⁸⁸. La jeune officier recueille des informations pratiques et chapeaute Christine Cabon, une collègue chargée d'infiltrer l'association écologiste en Nouvelle-Zélande⁸⁹. Afin de préparer sa mission cette dernière fait un détour par le secteur K de la direction du contre-espionnage, chargé du dossier *Greenpeace* à la DGSE⁹⁰. Sur le terrain elle doit informer la DGSE des intentions de *Greenpeace* lors de sa campagne à venir mais également réaliser une partie des repérages techniques⁹¹. C'est sous la fausse identité (IF) de « Frédérique Bonlieu » que l'officier remplit sa mission.

Ne pouvant s'appuyer sur une infrastructure en territoire néo-zélandais – situé à plus de dix milles kilomètres de la France – le SA imagine l'opération « Satanic » (ou « Satanique »)⁹² comme l'articulation sur place, mais aussi dans tout le Pacifique, de plusieurs équipes et agents. Chacun ayant un rôle déterminé. Plusieurs chiffres ont été avancés concernant le nombre d'agents présents sur le théâtre des opérations : une quinzaine en Nouvelle-Zélande⁹³ et jusqu'à quarante dans tout le Pacifique (Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Calédonie et Tahiti)⁹⁴. Si nous ne pouvons confirmer ou infirmer ces chiffres il ressort des

⁸⁸ Selon Alain Mafart le choix de la Nouvelle-Zélande s'est imposé « essentiellement à défaut d'une autre solution », vers le 10 avril, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.130.

⁸⁹ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.20,21.

⁹⁰ D'après le témoignage d'un ancien agent, SIRAMY Pierre, LEGER Laurent, *25 ans dans les services secrets*, Paris, Flammarion, 2010, p.65. Ouvrage qui n'a pas fait l'unanimité au sein de la communauté française du renseignement. Cette coopération entre le Service Action et le secteur K du contre-espionnage est confirmée par son directeur de l'époque, entretien avec Jean Moreau du 13 et 14 février 2012. Toutefois le contre-espionnage, qui n'était pas informé de la tenue d'une opération, n'a rien remarqué d'anormal par rapport aux années précédentes.

⁹¹ Le deuxième volet de sa mission est la conséquence du manque de temps. La procédure habituelle exige qu'une équipe de spécialistes de l'attaque sous-marine, ce que n'est pas Huguette Cabon, réalise une RFA (Renseignement à Fin d'Action), in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.132.

⁹² Depuis plusieurs années les missions sont baptisées par des termes qui commencent les lettres SA, *Ibid.*, p.130.

⁹³ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.229., ainsi que GUISEL Jean, *Charles Hernu ou la République au coeur*, Fayard, 1993, p.515.

⁹⁴ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, Paris, Fayard, 1993, p.462.

témoignages oraux qu'à ce jour tous les agents n'ont pas été identifiés (par la presse ou dans des ouvrages publiés après l'affaire)⁹⁵.

De par son envergure, les forces mobilisées et l'objectif poursuivi la mission « Satanique » revêt une importance particulière pour le Service Action. Le chef opérationnel sur l'île est Louis-Pierre Dillais, ancien patron du Centre d'Instruction des Nageurs de Combat⁹⁶. Le colonel Faberon, directeur des « Opérations » du Service, veille au bon déroulement de la mission dans le Pacifique⁹⁷.

2. Une trop courte préparation

Tous les protagonistes qui se sont exprimés sur le sujet évoquent le manque de temps imparti à la préparation de l'opération et à son exécution. Contrairement à la procédure habituelle plusieurs agents opérationnels ont dû réaliser les repérages nécessaires (RFA). C'est le cas d'Huguette Cabon mais également de Louis-Pierre Dillais ou du faux couple « Turenge » composé d'Alain Mafart et Dominique Prieur. Cette donnée participe à davantage exposer les hommes et femmes de terrain, obligés de multiplier les déplacements et les reconnaissances.

Mais selon Alain Mafart un élément technique crucial accentue les risques : alors que les retardateurs des mines sont généralement suffisamment longs pour permettre l'exfiltration avant l'explosion ceux mis à disposition ont un délai de seulement quatre heures⁹⁸. L'officier du SA se « demande si, contrairement à toutes les règles habituelles de fonctionnement du service, les décisions purement techniques concernant la préparation du sabotage ne seraient pas prises ailleurs qu'au service des Opérations [...] ». « Des directives semblent avoir été émises dans un cloisonnement tel que la communication indispensable entre les acteurs de ce projet est devenue inexistante ou confinée à un niveau hiérarchique plus élevé qu'il ne le faudrait ». Le montage « semble avoir totalement échappé aux techniciens que nous sommes⁹⁹ ». Au SA plusieurs officiers tentent d'alerter leur supérieur. Mais malgré les réticences des militaires de la DGSE – du sous-officier du SA au Directeur Général – chacun est tenu par son lien hiérarchique, obéissant à des ordres précis.

⁹⁵ L'amiral Lacoste, entretien précité. Le préfet Silberzahn, directeur de la DGSE à partir de 1989, le confirme et remarque que l'opération était « d'une complexité extraordinaire », entretien précité.

⁹⁶ Le CINC, basé à Aspretto (Corse), dépend du Service Action. Il fournit la majeure partie des effectifs nécessaires à l'opération.

⁹⁷ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.165.

⁹⁸ *Ibid.*, p.136. D'autant qu'il n'y a aucune possibilité de « rescue », plan d'évacuation de secours en cas de problème, in PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.24.

⁹⁹ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.133,134,137.

En juin la phase opérationnelle de l'opération « Satanique » est lancée. La majeure partie des agents s'envolent pour le Pacifique, mais Dominique Prieur a un mauvais pressentiment¹⁰⁰.

B) Tentative de reconstitution d'une opération en demi-teinte

Nous n'avons pas la prétention d'exposer le déroulement exact de l'opération. Malgré plusieurs zones d'ombres¹⁰¹ voici telle qu'elle fut racontée.

Partie I. Un objectif atteint



Plantu, *le Monde* du 12 août 1985

1. Opération et déploiement des équipes

Ce vendredi 7 juin le vol UTA 566 transporte quatre agents du Service Action de la DGSE. Les trois premiers¹⁰² sont chargés de convoier le matériel et les mines, remises par le

¹⁰⁰ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.9,10.

¹⁰¹ En 1995, à l'occasion des dix ans de l'attentat, le journaliste Jean Guisnel publie un article dans lequel il cite plusieurs pseudonymes de prétendus agents ayant pris part à l'opération. Selon le journaliste une équipe dirigée par le capitaine « Eugène » se trouvait en Nouvelle-Zélande afin de faire disparaître le matériel alors qu'une autre, en Nouvelle-Calédonie, était chargée de l'exfiltration de plusieurs agents. Enfin, une équipe supplémentaire stationnée à Tahiti permettait de suppléer l'équipe de minage en cas de défaillance. In GUISEL Jean, « Les dessous de l'opération « Satanique » : comment la DGSE a préparé le sabotage du « Rainbow Warrior » le 10 juillet 1985 », *Libération*, 10/07/95.

¹⁰² L'adjudant-chef Roland Vergé (IF « Raymond Velche ») et les adjudants Gérald Andriès (« Eric Audrenc ») et Jean-Michel Barcelo (« Jean-Michel Berthelo »). Sauf mention contraire les références suivantes sont extraites de MORNE VERT (du) Patrick, *Mission Oxygène : Greenpeace, Tchad, Beyrouth, un agent secret dit tout*, Éditions Filipacchi, 1987, 444 p. Ouvrage de Patrick Amaury basé sur le témoignage d'un des trois agents. Voir conclusion.

quatrième¹⁰³, de Nouvelle-Calédonie jusqu'en Nouvelle-Zélande. Ils se présentent comme des passionnés de voile et louent un ketch (deux mats) : *l'Ouvéa*. Alors qu'ils s'affairent à installer des équipements supplémentaires ils sont rejoints par Xavier Maniguet, médecin baroudeur et réserviste qui va leur servir de couverture. S'il n'est pas censé connaître l'objet du voyage cet honorable correspondant de la DGSE en devine une partie¹⁰⁴. Après avoir récupéré le matériel et les mines, cachées dans un Bib¹⁰⁵, l'équipage quitte Nouméa le 13 juin.

Le lendemain Louis-Pierre Dillais, alias « Jean-Louis Dormand », arrive à Auckland. Il s'installe dans un hôtel dont la terrasse surplombe le quai du port¹⁰⁶. *L'Ouvéa* atteint les côtes néo-zélandaises le 22 juin, après une escale sur l'île australienne de Norfolk. Ce même jour « Sophie Turenge » (Dominique Prieur) et « Alain Turenge » (Alain Mafart) atterrissent à Auckland avec des faux passeports suisses. Ils jouent les jeunes mariés en lune de miel et recherchent des lieux paisibles propices aux rencontres discrètes. Le lundi 8 juillet *L'Ouvéa* est accosté à Whangarei, à cent soixante kilomètres au nord d'Auckland¹⁰⁷. L'équipage charge la Ford Commodore louée par « Raymond Velche » : un zodiac, le matériel nécessaire aux nageurs et les mines démontées. Une partie est livrée à Louis-Pierre Dillais¹⁰⁸, l'autre (contenant les mines) aux faux époux Turenge¹⁰⁹. Le voilier a rempli sa mission et peut quitter l'île. Le lendemain soir Alain Mafart récupère l'équipe des nageurs¹¹⁰. Dans le motel du faux couple, le *Hinemoa* d'Hellensville¹¹¹, ils assemblent les bombes avant de retourner à leur cache.

2. Un cas non-conforme majeur suite au sabotage : la mort de Fernando Pereira

¹⁰³ Le lieutenant-colonel Ghislain P., « Philippe Dubast ». Publié sous cette forme dans deux ouvrages : MORNE VERT (du) Patrick, *op.cit.*, p 310, ainsi que FAURE Claude, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Paris, Fayard, 2004, p.514. Cette initiale patronymique correspond effectivement à un ancien agent de la DGSE. Nous taisons volontairement son nom.

¹⁰⁴ Dans ses bagages il transporte les détonateurs et Louis-Pierre Dillais lui confie que la mission sera « *musclée sinon explosive* », in MANIGUET Xavier, *French Bomber : Enfin la vérité du le Rainbow Warrior*, Paris, Editions Michalon, 2007, p.29,30.

¹⁰⁵ Radeau de sauvetage gonflable conditionné en conteneur, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.151., confirmé dans MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.369.

¹⁰⁶ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.288.

¹⁰⁷ Des cartes du théâtre opérationnel sont publiées en annexe.

¹⁰⁸ In MANIGUET Xavier, *op. cit.*, p.56.57.

¹⁰⁹ In MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.370,371., PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p 34,35.

¹¹⁰ Composée de Jean-Luc Kister (« Alain Tonel »), Jean Camas (« Jacques Camurier ») et Gérard Royal (alias « René », surnommé « Peter le Marin » par ses collègues et chargé de barrer le zodiac). Les deux premiers se font passer pour des professeurs de sport en vacances dans le sud de l'île.

¹¹¹ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.36., et MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.152. Ironie du sort : un des propriétaires de cet hôtel est David Lange, premier ministre de la Nouvelle-Zélande.

L'ensemble du dispositif est en place. Il ne manque plus que le feu vert de la DGSE. Après avoir confirmé l'ordre auprès de Charles Hernu l'amiral Lacoste donne son accord¹¹². Le 10 juillet 1985, à quelques kilomètres d'Auckland le commandant Dillais et le capitaine Royal préparent le zodiac destiné au transport des nageurs. Un certain « François Régis Verlet », agent de la DGSE, se fait inviter à bord du *Rainbow Warrior* et réalise une ultime reconnaissance. Il rend compte à Louis-Pierre Dillais et quitte l'île le soir même¹¹³. Gérard Royal embarque dans le zodiac et récupère les deux nageurs, qui plongent une fois arrivés à un kilomètre du navire des écologistes. Grâce à leurs « oxygènes » ils peuvent se déplacer sans former de bulles à la surface. Les nageurs fixent les deux charges.

Récupérés par Gérard Royal ils rejoignent ensuite Louis-Pierre Dillais¹¹⁴. À bord du zodiac le capitaine poursuit sa route vers la baie et leste les appareils de plongée, ainsi que le moteur. En cette nuit particulièrement claire la présence de pêcheur et d'une vedette de la police oblige l'agent à rejoindre le point de secours¹¹⁵, à proximité d'une marina. Avec les « Turenge » il transborde le reste du matériel dans le camping-car. Mais à quelques dizaines de mètres un homme observe la scène. Il monte dans sa voiture et se gare près du van alors que celui-ci démarre. Dominique Prieur l'a vu écrire quelque chose et pense que l'homme a relevé leur numéro d'immatriculation¹¹⁶.

Un peu avant minuit deux détonations successives secouent le *Rainbow Warrior*. Suite à la première explosion Fernando Pereira, photographe néerlandais d'origine portugaise, descend dans sa cabine afin de récupérer son matériel. Il périt noyé. La nouvelle de cette mort consterne les « Turenge »¹¹⁷. En outre elle complique grandement la situation de l'ensemble des agents présents sur le terrain. Désormais ils sont recherchés pour « assassinat ».

Partie II. De multiples erreurs

La mise à jour de l'opération a révélé un certain nombre de maladroites et d'erreurs dans sa conception.

¹¹² « Je voulais m'assurer que nous étions bien en phase sur l'emploi de la méthode choisie pour mener à bien cette mission. Il m'a reçu le 4 juillet au matin dans son bureau et me l'a confirmé », in LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.147.

¹¹³ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.295., KING Michael, *op.cit.*, p.111.

¹¹⁴ In MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.388., KING Michael, *op.cit.*, p.108.

¹¹⁵ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.38., ainsi que MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.160.

¹¹⁶ In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.38,39.

¹¹⁷ « Nous sommes pétrifiés, atterrés. Toute l'opération avait été conçue dans le moindre détail pour qu'il n'y eût pas de victime, et Dieu sait si elle avait été compliquée à monter à cause de cela », *Ibid.*, p.43.

1. Nouvelle-Zélande : « La petite suisse du Pacifique »

Le premier élément négligé par les hommes et femmes du Service Action a trait à l'environnement. S'il est relativement aisé d'accumuler une série d'informations pratiques d'autres aspects sont plus difficilement saisissables au travers d'une simple documentation : c'est le cas du sens civique des néo-zélandais. « *L'île ne nous est pas familière. Ni à Dominique, ni à moi-même. Nous en connaissons que les grandes lignes physiques, mais nous n'avons aucune notion de la mentalité profonde de ses habitants*¹¹⁸ ». A fortiori dans cette partie de l'île particulièrement calme et tranquille les néo-zélandais sont très attentifs à tout ce qui est susceptible de perturber leur tranquillité. Ce net penchant pour « *l'observation suspicieuse*¹¹⁹ » rend d'autant plus légère la couverture de certains agents : un couple qui passe sa lune de miel dans une région du monde alors en plein hiver austral ne peut qu'attirer l'attention.

Pour l'ensemble des officiers il est nécessaire de redoubler de vigilance. La sécurité de la mission exige que la collusion entre les différents agents reste dans l'ombre. Certains appels téléphoniques passés à Paris auraient eu pour objet de fixer des rendez-vous entre les équipes sans éveiller les soupçons¹²⁰. Mais d'après Michael King le « New Zealand Post Office » conserve une trace des appels internationaux et longue-distance, à l'inverse des transmissions locales¹²¹.

2. L'équipement

Les erreurs liées au matériel peuvent s'avérer également préjudiciables. Le zodiac, qui a été abandonné sur place, n'a pas de fausses plaques¹²². Comme son moteur, il a été acheté à Londres par « Eric Audrenc », membre de l'équipage de *l'Ouvéa* sous la même fausse identité¹²³. Cette question des « IF » pose également un problème concernant les « Turenge », qui disposent de faux passeports suisses. Conformément à la tradition clandestine des services spéciaux le Service Action de la DGSE est capable de confectionner une large gamme de divers faux papiers. Mais contrairement à un faux ou un « vrai faux »¹²⁴ passeport français le

¹¹⁸ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.147.

¹¹⁹ In MANIGUET Xavier, *op. cit.*, p.147.

¹²⁰ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.288.

¹²¹ KING Michael, *op.cit.*, p.74.

¹²² Le manque de temps est évoqué par Alain Mafart, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.151.

¹²³ In MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.325 et suivantes.

¹²⁴ Un passeport officiel mais dont l'identité est fausse. Cette expression a été employée à partir de l'affaire du « Carrefour du développement », en 1986.

faux passeport étranger ne peut résister à une vérification auprès des autorités censées en être l'émetteur. Il est quasiment impossible de le « couvrir »¹²⁵.

D'autres faiblesses témoignent des conditions dans lesquelles la mission s'est déroulée. Il semble que les membres de l'équipage de *l'Ouvéa* aient été contraints de conserver leurs notes de frais¹²⁶. De plus, ils ne disposaient pas d'une carte maritime de bonne facture¹²⁷.

Partie III. Première règle des services spéciaux : ne jamais se faire prendre

La suite des événements a pour conséquence qu'une partie des approximations contenues dans le montage de l'opération vont *in fine* se retourner contre les « Turenge ».

1. Les « Turenge »

Issu d'une famille de militaires Alain Mafart est un sportif émérite, amateur d'expéditions et passionné par la nature. Parachutiste de formation, major de promotion à sa sortie de l'EMIA¹²⁸ il s'oriente vers les troupes de marine puis le Centre d'Instruction des Nageurs de Combat (CINC). Après de nombreuses missions ce commandant de seulement 34 ans est détaché à la direction des opérations du Service Action en 1984.

Sa fausse épouse, Dominique Prieur, est de quelques années son aînée. En 1974 cette jeune femme sérieuse et appliquée opte pour la carrière militaire avant d'intégrer le SDECE. Poussée par son désir d'aventure elle rejoint le Service Action, dont elle est le premier officier féminin.

Le soir du 10 juillet 1985 tous les deux sont repérés par un vigile qui veille sur le « Boat club ». Cette rencontre fortuite et la nouvelle de la mort de Fernando Pereira les poussent à alerter le Service Action. Ils disposent de deux numéros de secours : celui d'une permanence au fort de Noisy et, en cas de grand danger, une ligne raccordée à la cave d'un appartement parisien. Après deux appels au premier numéro les agents sont « consternés » de ne pas être mis en relation avec leur supérieur, le colonel Lesquer¹²⁹. Bien qu'ils aient, à mots couverts,

¹²⁵ Alain Mafart : « *J'ai pris le passeport suisse qu'on me tendait ; j'aurais pu refuser refuser, je ne l'ai pas fait. Il est vrai qu'aucun agent n'avait été intercepté en mission depuis des lustres. On finit, dans ces conditions, à croire à sa bonne étoile collective* », in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.146.

¹²⁶ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État, op. cit.*, p.170. Toutefois les faux époux « Turenge » réglaient leurs dépenses en liquide, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.148.

¹²⁷ In MANIGUET Xavier, *op. cit.*, p.45., MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.354.

¹²⁸ École militaire interarmes, basée à Coëtquidan dans le Morbihan.

¹²⁹ Le terme est d'Alain Mafart, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.166., PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.46,48,49.

« déclenché une véritable procédure d'alerte¹³⁰ » l'interlocuteur ne semble pas en mesure de leur fournir des directives précises.

2. L'arrestation des agents français par la police néo-zélandaise

Leur retour est prévu pour le 23 juillet. Mais étant donné la tournure des événements le couple « Turenge » envisage un départ anticipé. Ils échangent leur billet d'avion pour le vol du lendemain, 12 juillet, et décident de rendre leur camping-car. Cette conduite est dictée par la nécessité de ne pas éveiller les soupçons¹³¹. Dans la matinée le faux couple se présente à l'agence de location. L'employée qui les accueille s'absente un instant et prévient la police. Quelques instants plus tard les agents français sont interpellés et conduits au commissariat pour un interrogatoire. C'est le point de départ du volet judiciaire qui lance l'affaire, puisque l'échec de l'opération ne tient pas de sa réalisation (l'objectif a été atteint) mais davantage de sa révélation.

Lors des interrogatoires les agents récitent leurs « légendes »¹³². Ils sont placés en résidence surveillée dans un motel et téléphonent à nouveau à la DGSE, persuadés d'être en possession d'un numéro protégé¹³³. Cette fois ils parviennent à s'entretenir avec un responsable de mission et le colonel Lesquer¹³⁴, chef du Service Action. Mais à défaut de pouvoir les aider leurs interlocuteurs se chargent de leur trouver un avocat.

3. Le lancement de l'enquête en Nouvelle-Zélande

Dès l'attentat et la mort de Fernando Pereira la police criminelle d'Auckland lance son enquête. Son directeur, le surintendant Alan Galbraith, a sous ses ordres plusieurs dizaines de policiers, chargés de recueillir le maximum d'éléments. Très vite l'attention des enquêteurs se porte sur *l'Ouvéa*, voilier ayant quitté Whangarei deux jours avant l'attentat. Son équipage, composé de quatre français, s'est particulièrement fait remarquer lors de son séjour. Arrêtés à

¹³⁰ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.166. Dominique Prieur évoque la possibilité d'être exfiltré par « cousin Robert », pilote d'avion basé en Nouvelle-Calédonie pour l'occasion. Une fois de plus cela nous renseigne sur l'ampleur du dispositif déployé dans le Pacifique. In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.47.

¹³¹ S'ils sont effectivement repérés la police peut les arrêter à l'aéroport, in MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.167. Pour les « Turenge » il convient de ne pas céder à la panique et d'éviter de fournir aux néo-zélandais des motifs de détention. Un temps envisagée par Alain Mafart la possibilité d'une cavale « *s'évacue d'elle-même* » (p 166).

¹³² Toute mission clandestine menée sous une fausse identité nécessite le montage d'une légende : la vie (personnelle et professionnelle) de l'identité endossée par l'agent. En l'occurrence « Alain Turenge » est directeur commercial et son épouse assistante en sociologie. Tous les deux sont suisses mais vivent à Paris.

¹³³ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.169., PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.63.

¹³⁴ Selon Alain Mafart, *Ibid.*, p.169.

Norfolk¹³⁵ le 15 juillet les trois agents français¹³⁶ sont interrogés puis relâchés faute de preuves. Ils reprennent la mer en direction de Nouméa mais disparaissent corps et biens. D'après le récit d'un de ces agents ils sont repérés par un avion de l'aéronavale et récupérés par bateau. Quant à l'Ouvéa : il fut sabordé en mer¹³⁷.

Alors que la trace de *l'Ouvéa* est perdue les policiers néo-zélandais s'intéressent de très près aux passeports helvétiques des « Turenge ». Au fort de Noisy les hauts responsables de la DGSE et du SA s'activent. Le colonel Moreau, chef du contre espionnage, est envoyé auprès de son homologue des services secrets suisses. L'objectif est de couvrir les faux passeports et ainsi éviter que les néo-zélandais ne puissent retenir les agents français. Mais il est trop tard : les autorités suisses ont – via Interpol – déjà répondu¹³⁸. Le lundi matin les hommes d'Alan Galbraith mettent les faux époux en état d'arrestation¹³⁹. Dominique Prieur appelle le deuxième numéro, celui destiné à prévenir la DGSE en cas d'extrême urgence¹⁴⁰.

Le 24 juillet 1985 Alain Mafart et Dominique Prieur sont inculpés de « meurtre », une peine qui prévoit la prison à perpétuité. Dans leur prison néo-zélandaise les agents français sont inquiets. D'autant que l'avocat français Philippe Derouin leur annonce la possible révélation de leurs véritables identités, alors que la DGSE tente de les faire disparaître des annuaires de l'armée. Alain Mafart « *flaire de forts effluves d'abandon* »¹⁴¹ alors que Dominique Prieur n'accepte pas d'être reniée par son pays¹⁴². Face à cette situation Dominique Prieur menace l'avocat d'appeler son mari, capitaine de pompiers à Paris, si elle n'a pas de nouvelles avant le 31 juillet. Ce qu'elle fit à cette date¹⁴³.

L'amiral Lacoste admet que l'opération « Satanic » « *était trop compliquée, trop risquée et surtout tout à fait condamnable dans son principe même. Mais je dois dire*

¹³⁵ Île australienne située entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie.

¹³⁶ Xavier Maniguet est rentré par avion, mais est interrogé le lendemain à Sydney.

¹³⁷ In MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.27-32.

¹³⁸ Entretien avec Jean Moreau, le 13 et 14 février 2012.

¹³⁹ PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.78.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.79 : « *Sans crainte, je suis certaine qu'il est hyper protégé et qu'on ne peut l'identifier* ».

¹⁴¹ In MAFART Alain, GUISEL Jean, *op. cit.*, p.178.

¹⁴² In PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *op. cit.*, p.136.

¹⁴³ *Ibid.*, p.138,139.

*qu'aucune des rares personnes au courant n'a élevé d'objections*¹⁴⁴ ». Sollicitée par un pouvoir politique particulièrement pressant la DGSE met sur pied une opération dans des délais insuffisants. Mais, outre le strict montage opérationnel, Pierre Lacoste relève des « *fautes caractérisées de la part de quelques exécutants*¹⁴⁵ [...] ». Au-delà de ses développements ultérieurs l'échec de cette opération – souvent considéré comme un « fiasco » – a suscité rancœur et incompréhension dans les rangs de la DGSE et du Service Action. Certains accusant d'autres d'avoir failli à leur tâche, devoir ou obligation.

Cependant, en juillet 1985 l'heure n'est pas aux comptes. Les services spéciaux français ont deux agents en prison et l'affaire ne peut plus se régler entre les seuls murs de la caserne du boulevard Mortier¹⁴⁶.

¹⁴⁴ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.147. Selon Claude Silberzahn (directeur de la DGSE de 1989 à 1993) la mission a « *souffert d'avoir été montée sur un modèle militaire* ». « *La complexité du montage, la lourdeur matérielle de l'opération, le nombre des acteurs engagés, la précision du scénario ont finalement transformé en catastrophe une opération qui avait atteint son objectif matériel* », in SILBERZAHN Claude, *Au cœur du secret : 1500 jours à la DGSE (1989/1993)*, Paris, Fayard, 1995, p.194,195.

¹⁴⁵ In LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *op. cit.*, p.143. Toutefois l'amiral considère qu'il serait « *profondément injuste et contraire à la vérité d'en tirer des conclusions systématiquement négatives* », avant de rendre hommage à ceux « *qui ont montré en d'autres circonstances qu'ils ne méritaient pas d'être considérés comme les principaux responsables de cet échec* ».

¹⁴⁶ Siège de la DGSE.

Chapitre II.

Un terreau propice à l'éclosion d'une « affaire »

A) L'investigation et les affaires : circuits et réseaux

Partie I. Les réseaux anti-terroristes

1. La nouvelle donne de l'anti-terrorisme
2. Relations et coopération entre les différents services de l'État

Partie II. Les réseaux de l'investigation

1. Services et journalistes
2. Les premières affaires du septennat

B) Les relations entre les services et le pouvoir socialiste

Partie I. Les socialistes au pouvoir face au SDECE/DGSE, l'alternance et sa perception

1. La méfiance et le désintérêt du pouvoir politique
2. Pierre Marion : du SDECE à la DGSE

Partie II. La DGSE et son Service Action durant les premières années de gouvernement socialiste

1. L'amiral Lacoste à la tête de la DGSE : « Obéir et rendre compte »
2. Le pouvoir politique et la DGSE : un déficit de confiance

C) Juillet 1985 à Paris : une situation de blocage

Partie I. Charles Hernu fait barrage

1. L'Intérieur informé, Matignon embarrassé
2. L'histoire d'un mensonge

Partie II. Le refus du pouvoir politique de couvrir l'opération rend une négociation impossible

1. Un arbitrage entre Charles Hernu et Laurent Fabius
2. Ni aveux, ni négociations : une affaire vouée à éclater

Partie III. Enquêtes et coopération internationale

1. L'enquête de la police néo-zélandaise
2. La coopération de la police judiciaire française
3. Cet état de fait favorise la fuite d'informations

Chapitre II.

Un terreau propice à l'écllosion d'une « affaire »

A) L'investigation et les affaires : circuits et réseaux

Partie I. Les réseaux anti-terroristes

1. La nouvelle donne de l'anti-terrorisme

En réaction à une série d'attentats perpétrés en août 1982¹ François Mitterrand annonce la création d'un secrétariat à la Sécurité Publique, dirigé par Joseph Franceschi. Christian Prouteau, fondateur du GIGN et maître d'œuvre du GSPR, se voit attribuer des compétences en matière – entre autres – d'antiterrorisme. Il prend la tête d'une unité composée de plusieurs fonctionnaires de divers services de police et de renseignement. « *Dès lors, la cellule, équipée comme un service de renseignement et dotée des mêmes ambitions, poursuit trois objectifs principaux : la protection du secret du Président², la lutte antiterroriste, et l'information du Président³* ». Cette excroissance administrative rattachée au cabinet de François Mitterrand ne tarde pas à être surnommée « la cellule de l'Élysée ». La pertinence d'une telle unité et la compétence de ses membres en matière d'antiterrorisme ne fait pas l'unanimité. Aujourd'hui un constat semble partagé par les hommes de renseignement de tous bords (civils/militaires, service intérieur/extérieur...) : manque de professionnalisme et de réflexion, tant en son sein que sur sa cohérence dans l'appareil d'Etat⁴.

La nécessité d'organiser la lutte antiterroriste est d'autant plus pressante que la France ne cesse d'être la cible d'attentats⁵. Sa politique au Moyen-Orient fait d'elle et de ses

¹ Le 9 août quatre hommes ouvrent le feu sur la clientèle du restaurant Goldberg, situé au 7 rue des Rosiers. L'attaque cause la mort de six personnes et en blesse vingt-deux. D'autres attentats ont lieu à la fin de l'été 1982, voir MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.579.

² L'existence de sa fille, Mazarine, fille d'Anne Pingeot.

³ In VADILLO Floran, *Les socialistes et les services de renseignement et de sécurité de 1981 à 2007 : usage et politisation de l'administration du renseignement*, *op. cit.*, p.182. « *L'Histoire de la cellule élyséenne mêle personnalisation du pouvoir et nécessité politique ; la lutte antiterroriste, le motif déclencheur de la création de la cellule, permet de justifier son institution mais aucunement son activité* », p.187.

⁴ Entretien de Jean-François Clair (DST) et Jean-Claude Bouchoux (RGPP) avec Floran Vadillo, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.504,505,533. Entretien de Jean Moreau (DGSE) avec l'étudiant, 13 et 14 février 2012.

⁵ Les attentats se multiplient en 1983. Ils sont le fait d'Action Directe mais également du groupe Carlos, du Hezbollah ou de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie). Mais la France est également visée hors de son territoire : le 23 octobre 1983 l'attaque du poste Drakkar, à Beyrouth, cause la mort de

ressortissants la proie potentielle de groupes armés, derrière lesquels se cachent souvent un ou plusieurs pays. Les attentats⁶ mais aussi l'enlèvement de français au Liban⁷ occupent une partie de l'actualité dans les médias et de l'activité des services. L'esprit de nombreux hommes politiques, fonctionnaires et journalistes est donc orienté vers ces problématiques. Non que ces questions de sécurité et de géopolitique interfèrent directement avec notre affaire, mais à bien des moments – et sous différentes formes et aspects – ce contexte surgit.

2. Relations et coopération entre les différents services de l'État

Le pouvoir politique a bien conscience que la réponse au terrorisme passe par une meilleure articulation et coopération entre les services français. Là où la « cellule de l'Elysée » n'est qu'une structure supplémentaire le BLAT⁸ puis l'UCLAT⁹ ont pour mission de remplir cette fonction. Réunir les responsables des différents organes de renseignement permet de poser les bases d'une collaboration saine, entre des services qui peuvent nourrir méfiance voire défiance les uns envers les autres. L'âpreté des relations entre la DGSE et la DST en constitue un parfait exemple¹⁰.

Dans le cadre de ces nouvelles structures les fonctionnaires appartenant à différentes administrations apprennent à se connaître et peuvent nouer des relations de confiance¹¹. À la tête de l'UCLAT de 1984 à 1987 François Le Mouél, contrôleur général de la DGPN¹², fait figure d'interface de la coopération interservices.

Partie II. Les réseaux de l'investigation

Avant d'aborder la question de l'investigation plus en détail postulons simplement que les journalistes qui appartiennent à cette catégorie font de la recherche d'information.

cinquante-huit soldats, référencés dans LAHOUSSE Pierre, *La coopération juridique en matière d'antiterrorisme*, « Annexes », sous la direction de Sébastien Laurent, mémoire de Master d'Histoire Contemporaine, Université Bordeaux III, 2012, à paraître.

⁶ Après une légère accalmie en 1984 (un acte recensé) les attentats reprennent en 1985 avec l'assassinat de l'inspecteur-général Audran le 25 janvier (Action Directe), l'attentat contre un magasin à Paris (un mort et six blessés) le 23 février ainsi qu'un autre contre le cinéma Rivoli-Beaubourg le 29 mars (ni victime, ni blessé), in LAHOUSSE Pierre, précité.

⁷ En mars puis mai 1985 Marcel Fontaine, Marcel Carton (diplomates), Jean-Paul Kaufmann (journaliste) et Michel Seurat (universitaire) sont enlevés au Liban. Les trois premiers sont libérés en 1988, le quatrième est mort en détention en 1986.

⁸ Bureau de liaison antiterroriste.

⁹ Unité de coordination de la lutte antiterroriste, créée en octobre 1984 par le ministre de l'Intérieur Pierre Joxe.

¹⁰ Pierre Lacoste remarque que, malgré ses efforts personnels et en dépit de réels progrès, il n'a pas pu « faire taire toutes les préventions entre la DST et la DGSE », *op. cit.*, p.138.

¹¹ Entretien de Jean-Claude Bouchoux avec Floran Vadillo, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, *op.cit.*, p.531.

¹² Direction Générale de la Police Nationale.

1. Services et journalistes

Une activité de recueil de l'information nécessite d'avoir un certain nombre de contacts dans les administrations et les services de l'État. Georges Marion, journaliste au *Canard Enchaîné* pendant l'affaire, fait remarquer qu'il n'a pas les mêmes fréquentations qu'avant l'arrivée des socialistes au pouvoir : « *Les contacts que j'avais avant 1981 étaient souvent des fonctionnaires ou hauts-fonctionnaires de gauche qui, pour des raisons notamment politiques (c'est un combat politique), disaient des choses aux journalistes. Ces gens arrivés au pouvoir ne m'ont plus parlé de la même façon. Il a fallu se construire d'autres réseaux, et je crois que c'est ce que nous avons fait*¹³ ». Des propos similaires que semble tenir Gilles Ménage, alors directeur adjoint du cabinet du Président de la République, qui évoque une « *espérance déçue par rapport aux opportunités qu'avaient pu laisser entrevoir l'évolution d'un pouvoir désorganisé, perméable aux influence d'un réseau préexistant, lequel pouvait de surcroît revendiquer d'avoir aidé à la victoire du 10 mai 1981*¹⁴ ».

Le préfet – opposé notamment à plusieurs journalistes dans l'affaire puis le procès des « écoutes de l'Elysée »¹⁵ – nourri une rancœur tenace vis-à-vis du journalisme d'investigation, dont il propose une interprétation. Gilles Ménage n'en reste pas moins un observateur privilégié des réseaux que tissent les journalistes, puisqu'à cette époque il est chargé de suivre les services du ministère de l'Intérieur, qui – selon lui – sont particulièrement perméables¹⁶. Les journalistes spécialistes des questions de police constituent – avec ceux chargés de la Justice – l'essentiel des investigateurs. Selon Gilles Ménage le journaliste Jean-Marie Pontaut obtenait, en 1983, « *toutes les informations qu'il voulait de Police judiciaire et de la brigade criminelle*¹⁷ ». Face à cette situation le haut fonctionnaire partage ce constat avec Pierre Verbrugge¹⁸, directeur de la Police nationale, et se fait l'artisan d'une action visant à éliminer au sein de l'administration les fuites qui alimentent la presse. Mais dans une note de

¹³ Entretien avec Georges Marion du 7 mars 2011.

¹⁴ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.728.

¹⁵ Écoutes illégales menées par la cellule de l'Elysée entre 1983 et 1986. En 2005 Gilles Ménage, Christian Prouteau et Paul Barril (membre de la cellule) sont condamnés à plusieurs mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende, peine confirmée en appel pour Paul Barril (2008). Christian Prouteau est relaxé en deuxième instance.

¹⁶ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.805.

¹⁷ *Ibid.*, p.742. D'après Françoise Berger le journaliste du *Point* puis de *l'Express* « *nage dans l'intimité des flics* », in BERGER Françoise, *Journaux intimes : Les aventures tragi-comiques de la presse sous François Mitterrand*, Paris, Robert Laffont, 1992, p.223. Michel Guyot, directeur de la Police Judiciaire, fait remarquer que Jean-Marie Pontaut « *était un journaliste de terrain, il ne venait pas forcément à la Direction pour chercher des renseignements* », entretien du 19 octobre 2011.

¹⁸ *Ibid.*, p.756. Gilles Ménage : « *On peut me répondre que si j'étais un véritable démocrate, transparent, les fuites ne me gêneraient pas. Sauf que dans le domaine de la Police c'était catastrophique, parce que plus aucun renseignement ne remontait aux décideurs politiques !* », entretien du 4 mars 2011.

février 1985 il constate que « *les journalistes ont reconstitués des filières d'information en s'appuyant sur les contacts dont ils disposent au niveau du cabinet du ministre de l'Intérieur*¹⁹ ». Georges Marion reconnaît qu'à cette même époque il entretient des contacts avec des fonctionnaires de la Police judiciaire²⁰.

2. Les premières affaires du septennat

Ces réseaux noués par les journalistes leur permettent de rebondir sur une actualité. La première affaire du septennat socialiste connaît ses prémices au mois d'août 1982²¹. Consécutivement à l'attentat de la rue des Rosiers le capitaine Barril²² procède, avec l'aide des gendarmes de Vincennes, à l'arrestation de deux puis trois Irlandais. Un communiqué de l'Élysée annonce en grande pompe ce qui ressemble au premier succès de sa toute nouvelle cellule. Mais la presse émet des doutes sur la réelle dangerosité de ces activistes irlandais et les conditions dans lesquelles s'est déroulée leur arrestation. Au *Monde* Edwy Plenel – chef de la rubrique Police – publie une série d'articles qui relèvent les nombreuses irrégularités de procédure. Tout au long de l'année 1983 il précise ses attaques contre Paul Barril, qui est écarté de la cellule élyséenne. L'affaire est relancée le 31 octobre 1985 lorsque le journaliste révèle l'existence de Bernard Jégat, journaliste occasionnel et soutien des Irlandais. Ce dernier a remis des armes, des explosifs ainsi que des documents appartenant aux Irlandais à Paul Barril, qui les a déposés dans leur appartement de Vincennes avant de les arrêter. Par la suite la Justice, rendue frileuse par une affaire complexe aux implications politiques, reconnaît la responsabilité du capitaine Barril sans toutefois l'inculper. Le commandant Prouteau est relaxé alors que Bernard Jégat et le commandant Beau (sous l'égide duquel ont été menées les interpellations) sont condamnés à de légères peines.

Pour certains l'affaire des Irlandais de Vincennes « *a remis en quelque sorte les choses à leur place*²³ », concernant l'activité de la cellule élyséenne. Pour d'autres elle a permis de

¹⁹ Ibid., p.800.

²⁰ Entretien précité.

²¹ Les éléments qui suivent sont extraits de FONTAINE Isabelle, *L'affaire des Irlandais de Vincennes à travers la presse : étude comparative entre le Monde et le Figaro*, Paris, LGDJ, 1997, 282 p.

²² Ancien adjoint de Christian Prouteau au GIGN, Paul Barril est alors responsable du Groupe d'Action Mixte, bras armé de la cellule élyséenne.

²³ Entretien de Jean-Claude Bouchoux avec Floran Vadillo, LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, op.cit., p. 533,534.

gagner ses galons de journaliste d'investigation, qui rebondit sur l'actualité pour mieux la créer²⁴.

En 1985 Edwy Plenel s'est également illustré lors de la publication par le *Monde* de deux articles sur l'espionnage soviétique à l'Ouest. Dans les éditions du 29 et 30 mars le journaliste expose les dessous d'une affaire qui explique, pour une large part, l'expulsion de quarante-sept diplomates russes intervenue deux ans auparavant. Edwy Plenel « *doit piteusement avouer qu'il se contenta en l'occurrence de se faire le relais d'une opération de communication de la DST. Le très officiel service français de contre-espionnage entendait adresser un signal aux Soviétiques qui, malgré le coup porté en 1983, continuait leurs activités de pillage scientifique et technologique*²⁵ ». Yves Bonnet, alors directeur de la DST, avait pris l'initiative de communiquer au *Monde* et à *TF1* le détail du traitement par son service de la source dite « Farewell ». Derrière ce nom de code se cachait en réalité Vladimir Vetrov, colonel du KGB qui – entre 1980 et 1982 – transmis de nombreux documents relatifs à l'espionnage technologique²⁶. Alors que cette source aurait dû être prise en charge par la DGSE²⁷ la DST a mené une opération de contre-espionnage fréquemment présentée comme la plus importante du XXème siècle. Mais sa divulgation n'ayant pas été avalisée par l'autorité politique Yves Bonnet s'est vu contraint de quitter son poste de directeur, durant l'été 1985.

B) Les relations entre les services et le pouvoir socialiste

Partie I. Les socialistes au pouvoir face au SDECE/DGSE, l'alternance et sa perception

1. La méfiance et le désintérêt du pouvoir politique

L'exemple le plus souvent évoqué pour illustrer l'hostilité des socialistes et de la gauche française à l'égard des services secrets est celui du programme commun de 1972. Le PS et le PCF y prévoient la dissolution des « *polices parallèles* » et la suppression du SDECE. Pour les socialistes cette position radicale prend racine dans toute une culture politique : républicaine, idéologique, anti-bourgeoise. Les services sont considérés comme l'instrument

²⁴ « *En fait nous travaillons dans l'urgence, nous saisissant de ce qui survient et surgit, le plus souvent au gré de l'actualité judiciaire ou policière. Nous tirons les fils qui se présentent et qui s'offrent, selon notre inspiration ou notre détermination, selon la nécessité aussi* », in PLENEL Edwy, *Le journaliste et le président*, éditions stock, 2006, p.479.

²⁵ *Ibid.*, p.743.

²⁶ Sur ce point voir l'entretien de Raymond Nart (chargé du contre espionnage à la DST) avec Floran Vadillo, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, op.cit., p.359 et suivantes.

²⁷ Les échanges avaient lieu à Moscou.

potentiel d'un pouvoir qui en abuse²⁸. À ce titre, les affaires qui impliquent des membres de ces services ne les incitent pas à revoir leur jugement : l'affaire Ben Barka ou Pompidou-Markovic pour le SDECE en 1965 et 1968, celles des « plombiers » du *Canard Enchaîné* pour la DST en 1973²⁹.

L'histoire du SDECE et de ses relations avec les socialistes est en partie liée aux tensions entre cette classe politique et l'armée. Ce service a largement pâti de l'antimilitarisme du PS, qui – après s'en être détaché – considère qu'un contrôle accru du militaire par le civil est nécessaire. Bien que le parti renonce à l'idée de la suppression du SDECE en 1975³⁰ le programme commun de 1978 reconduit cette idée avant quelle soit abandonnée en 1981. Sous l'impulsion de plusieurs de ses cadres le PS œuvre en faveur du réalisme, mais après « *avoir excité toutes les passions, les services suscitent un certain désintérêt ou, au mieux, une attention distante. La Gauche a acquis la certitude qu'elle ne pouvait les supprimer, elle va donc les réformer progressivement, et placer à leur tête des hommes fidèles*³¹ ».

2. Pierre Marion : du SDECE à la DGSE

En 1981 Alexandre de Marenches, directeur du SDECE viscéralement opposé aux socialistes, est remplacé par Pierre Marion. Cet ami de Charles Hernu, qui partage avec le ministre une appartenance à la franc-maçonnerie, n'a pourtant qu'une expérience superficielle dans le domaine du renseignement³². Mais François Mitterrand tient absolument à nommer un civil à la tête du SDECE³³.

L'accueil que réserve Alexandre de Marenches à Pierre Marion est glacial. Celui qui dirige le SDECE depuis 1970 ne cache pas son hostilité au nouveau pouvoir. Ce à quoi Pierre Marion répond : « *si certains ont des états d'âme vis-à-vis d'un président démocratiquement élu je leur conseille de partir avant que je les mette à la porte*³⁴ ». Malgré cela le nouveau directeur ne remarque aucune hostilité, le climat général est seulement « *inquiet et réservé*³⁵ ».

²⁸ In VADILLO Florian, *op. cit.* p.191-202. Pour plus de précisions sur toute cette partie nous renvoyons le lecteur à cette étude.

²⁹ Un dessinateur avait alors surpris plusieurs « plombiers » – en réalité des fonctionnaires de la DST – entrain de poser des micros dans les nouveaux locaux de l'hebdomadaire satirique.

³⁰ In VADILLO Florian, *op. cit.*, p.200.

³¹ *Op. cit.*, p.204.

³² Après avoir fait carrière à Air-France il entre à la SNIAS (Société nationale industrielle aérospatiale) en 1972.

³³ Le Président : « *Jamais je ne nommerai un militaire à la tête du SDECE, car il aura toujours une double allégeance, l'une vis-à-vis de l'État, l'autre vis-à-vis de son corps* », propos rapportés par Pierre Marion, in *Mémoires de l'ombre : Un homme dans les secrets de l'État*, Paris, Flammarion, 1999, p.158.

³⁴ Entretien de Pierre Marion au Service Historique de la Défense, GR 3 K 73 2 (page 2).

³⁵ *Ibid.*

Pierre Marion entreprend une réorganisation du service³⁶ et se sépare des collaborateurs de l'ancien directeur général³⁷. C'est à cette période que le SDECE devient la DGSE. Ce sigle, fruit d'une conversation entre Pierre Marion et Charles Hernu, ayant été – selon ce dernier – particulièrement apprécié par François Mitterrand³⁸. Le 2 avril 1982, pour la première fois, le *Journal Officiel* publie le décret gouvernemental qui concerne ce service³⁹.

Cependant, Pierre Marion est très vite confronté à la malveillance de certains subordonnés, mus par un activisme politique. Le premier incident prend sa source en Afrique, secteur bien connu du SDECE⁴⁰. Dans un second temps le directeur général déjoue une tentative de manipulation. Il refuse la tenue d'une réunion, au sein de la caserne du Boulevard Mortier, réunissant – entre autres invités – les quatre directeurs de cabinet des ministres communistes. Après une fuite dans les colonnes de *l'Express* il apprend de la bouche de son rédacteur en chef que plusieurs photographes avaient été postés devant les locaux du service, en attente d'un cliché qui s'annonçait retentissant. Ces deux « *croc-en-jambe*⁴¹ » entraînent le départ d'une quarantaine de personnes⁴².

Au Service Action l'alternance politique a également provoqué quelques remous. Selon deux journalistes, quelques mois avant l'arrivée des socialistes au pouvoir, le colonel Georges Grillot⁴³, chef de SA, est au CINC (Aspretto, Corse) pour mettre en garde ses subordonnés : si la gauche arrive au pouvoir il est nécessaire de pratiquer la politique de la terre brûlée⁴⁴. Alain Mafart, alors second du CINC, considère que les interrogations liées à l'alternance ne démontrent « *aucune agitation malsaine* » et réfute la destruction de quelques documents au CINC⁴⁵. Néanmoins le départ d'un certain nombre de cadres et les conditions du

³⁶ In VADILLO Floran, *op. cit.*, p.213,214. Il crée une division Plan Prospective Évaluation, une autre chargée de l'espionnage économique, ainsi qu'une sous-division de contre-terrorisme. Il favorise la branche Contre Espionnage (confirmé par Jean Moreau, entretien précité) et accorde davantage d'autonomie au Service Action, qui devient la Division Action.

³⁷ Dont Michel Roussin, ancien directeur de cabinet, qui lui semble avoir été « *le directeur général en exercice* », entretien au SHD, précité.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Décret 82-306, consultable sur le site, URL : <http://www.defense.gouv.fr/dgse/tout-le-site/decret-82-306-du-2-avril-1982>. Articles 2 et 3 cités en introduction.

⁴⁰ En novembre 1981 une dépêche AFP envoyée du Gabon annonce, de source SDECE, que les troupes du colonel Kadhafi font demi-tour en direction de N'Djamena, capitale du Tchad. L'information est fautive et n'émane pas du SDECE. Ce premier accroc contribue à dégrader les relations entre le nouveau directeur et François Mitterrand. Pierre Marion y voit une tentative de déstabilisation de la part des réseaux de Jacques Foccart (*op. cit.*, p.183).

⁴¹ Entretien de Pierre Marion au SHD, 3 K 73 2 (page 6).

⁴² *Ibid.*

⁴³ Qui donne son nom aux fameux « commandos Georges » pendant la guerre d'Algérie.

⁴⁴ In FALIGOT Roger, KROP Pascal, *op. cit.*, p.349.

⁴⁵ In MAFART Alain, *op. cit.*, p.109.

remplacement de Georges Grillot⁴⁶ ne témoignent pas d'une grande sérénité au sein du Service Action.

Partie II. La DGSE et son Service Action durant les premières années de gouvernement socialiste

1. L'amiral Lacoste à la tête de la DGSE : « Obéir et rendre compte »

Une ultime initiative personnelle sur le terrain diplomatique pousse Pierre Marion – dont les relations avec le Président s'étaient considérablement détériorées – à céder sa place. Il laisse l'image d'un homme autoritaire et cassant⁴⁷. L'arrivée de l'amiral Pierre Lacoste, en novembre 1982, permet de renouer avec la tradition militaire du haut commandement de la DGSE. Alors qu'il s'apprête à prendre la tête de l'Inspection générale de la Marine cet officier général qui possède une expérience politique⁴⁸ est sollicité par Charles Hernu. Malgré sa sensibilité politique de centre-droit et son opposition à François Mitterrand il accepte⁴⁹. Cette nomination se place sous le signe du retour à l'ordre : « *Obéir et rendre compte*⁵⁰ ». Une remise au pas *ad gladium* qui doit permettre de rasséréner l'ensemble du personnel afin d'établir un climat de confiance. « *Sans perdre de temps à remuer les eaux troubles, j'ai préféré me consacrer au rétablissement préalable de la discipline militaire telle que je la conçois, c'est-à-dire une discipline librement consentie par des hommes libres et loyaux, capables de dire non ou de surmonter leurs réticences dès l'instant où ils ont accepté une mission*⁵¹ ».

L'amiral Lacoste prend ses fonctions alors que la lutte contre le terrorisme vient d'être érigée en priorité nationale et présidentielle. Les autorités politiques se font plus pressantes à

⁴⁶ Pierre Marion : « *On m'a fait état de doutes sur l'honnêteté du colonel Grillot. Une histoire d'accès aux coffres non contrôlé. Comme je quittais la DGSE je suis allé voir le général Lacaze et je l'ai mis au courant verbalement (je n'avais pas eu le temps de poursuivre l'enquête). Par la suite j'ai eu des échos qui m'ont laissé penser que l'affaire avait été étouffée.* », entretien au SHD, GR 3 K 73 5 (page 1). Selon Jean Moreau le colonel Grillot aurait évoqué un complot contre le Service Action auprès du directeur de la DGSE, entretien du 13 et 14 février 2012. Le colonel Lorblanchès est nommé à la tête du Service Action.

⁴⁷ « *Autocratique et souvent cassant* », Jean Guisnel, « La grande galère de l'espionnage français », *Libération*, 18 septembre 1985 ; « *colérique et nerveusement fragile* », Frank Johannès, « Un service empoisonné », *Le Matin de Paris*, 26 septembre 1985 ; « *Marion bouscule, casse, épure, renvoie des vétérans expérimentés* », Pierre Darcourt, « Grandeurs et misères des services secrets », *Le Figaro*, 31 août 1985.

⁴⁸ En tant que chef de cabinet militaire du ministre de la Défense Yvon Bourges et du premier ministre Raymond Barre, dans la deuxième moitié des années 1970.

⁴⁹ LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.19. « *L'amiral Lacoste reflète parfaitement l'opinion d'une frange de la population militaire absolument opposée à François Mitterrand mais suffisamment loyaliste, légaliste et républicaine pour continuer de servir l'État, faisant fi de la personnalité des hommes au pouvoir* », in VADILLO Floran, *op. cit.*, p.105.

⁵⁰ Voir supra p.31.

⁵¹ In LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.142.

l'égard de leurs services, et notamment du Service Action. « À un moment donné Charles Hernu me rapporte la lassitude de François Mitterrand face à l'inaction du Service Action⁵² ». Le directeur de cabinet de Charles Hernu (nommé en janvier 1985) évoque la détermination du Président sur le thème de la riposte au terrorisme. Au Service Action le commandant Mafart constate la « rapidité de réaction » exigée, depuis 1982, de la part du pouvoir politique⁵³.

2. Le pouvoir politique et la DGSE : un déficit de confiance

Suite à l'attentat du Drakkar, en octobre 1983, l'autorité politique exige de la DGSE et de son Service Action la mise en place d'une action de riposte. Le 7 novembre un véhicule chargé d'explosifs stationne devant l'ambassade d'Iran à Beyrouth. Comme les allumeurs ne s'enclenchent pas le commando du SA tire une roquette, en vain. La jeep n'explose pas et l'implication française est découverte⁵⁴. Selon l'amiral il s'agit « d'une défaillance inattendue et inexplicable au cours d'une opération bien conçue et à l'exécution exempte de toute faute⁵⁵ ». Les conséquences sur la confiance accordée par le pouvoir politique sont « très négatives » et entraînent le départ du colonel Lorblanchès, sur ordre du Président. « Si j'avais pu le maintenir à son poste, je suis certain que l'affaire du Rainbow Warrior n'aurait pas eu lieu⁵⁶ ».

Le Service Action accueille alors son troisième directeur depuis 1981. Mais le colonel Lesquer n'est pas un inconnu. Major de promotion à Saint-Cyr il dirige le CINC dans les années 1970 avant de retourner à l'état-major. Il semble que son arrivée se traduise par deux phénomènes : la militarisation du SA⁵⁷ et sa plus grande proximité avec les cercles décisionnels⁵⁸. Une double évolution qui pourrait avoir influencé le cours des événements

⁵² Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁵³ In MAFART Alain, *op. cit.*, p.114.

⁵⁴ Selon Jean Guisnel et Bernard Violet les iraniens se sont tournés vers le quartier général français, lequel a profité du grand nombre d'indices pour évoquer un coup monté contre la France, in GUISEL Jean, VIOLET Bernard, *Services secrets : le pouvoir et les services de renseignement sous la présidence de François Mitterrand*, Paris, Editions La Découverte, 1988, p.171. Cet échec est rendu public par *Libération* en 1986.

⁵⁵ Entretien de Floran Vadillo avec l'amiral Lacoste, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, *op. cit.*, p.564. Alain Mafart évoque le manque de temps : « En deux semaines, on ne sait pas préparer une telle action ; on peut toujours agir, mais alors avec une chance sur deux de réussir... en restant optimiste ! », in MAFART Alain, *op. cit.*, p.118.

⁵⁶ Entretien de Floran Vadillo avec l'amiral Lacoste, *op. cit.*, p.565.

⁵⁷ « Le service Action se trouve à nouveau très militarisé, dirigé par un patron qui apprécie les missions musclées », in DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.275.

⁵⁸ « Il introduira aussi une nouveauté dans le fonctionnement du service: la proximité avec le monde politique, traduite par une fréquentation assidue du cabinet du ministre de la Défense, Charles Hernu », in GUISEL Jean, « Les dessous de l'opération « Satanique » : Comment la DGSE a préparé le sabotage du « Rainbow Warrior » le 10 juillet 1985 », *Libération*, 10 juillet 1995.

pendant l'affaire, alors que de nombreux professionnels quittent le SA après l'échec de Beyrouth⁵⁹. Lorsque l'opération contre le *Rainbow Warrior* est commandée et sa modalité d'action précisée, certains officiers notent la fermeté et le zèle de Jean-Claude Lesquer⁶⁰. Alain Mafart considère que la pression exercée sur un organisme affaibli n'entraîne pas de contradiction « avec la volonté du chef du service Action de prendre personnellement les rênes d'une affaire dont il mesure pleinement les enjeux⁶¹ ». Ce que confirme, fin juin, le colonel Lesquer au colonel Moreau⁶² : « Nous allons faire quelque chose, si ça marche nous serons les rois du pétrole, sinon nous en prendrons plein la figure ». Le chef du Service Action fait part de ses doutes, quant à une opération qui – selon lui – n'a seulement qu'une chance sur dix de réussir. Face aux interrogations du colonel Moreau le colonel Lesquer lui rapporte les mots prononcés à la Direction du Renseignement et dans le cabinet du ministre de la Défense : « on assume ».

C) Juillet 1985 à Paris : une situation de blocage

Partie I. Charles Hernu fait barrage

1. l'Intérieur informé, Matignon embarrassé

Très vite la police néo-zélandaise suspecte une implication française dans le sabotage du *Rainbow Warrior*. Elle se tourne alors vers ses homologues français de la Police Judiciaire, à qui elle adresse plusieurs requêtes, via Interpol⁶³. Michel Guyot, Directeur central de la police judiciaire, comprend vite la nature de l'affaire. « J'étais le représentant français d'Interpol et donc obligé de déférer aux demandes des néo-zélandais⁶⁴ ». Il en réfère au ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe : « Il me parle d'une affaire tordue en Nouvelle-Zélande et d'un couple qui dispose de faux permis de conduire. Il soupçonne la DGSE d'être impliqué

⁵⁹ In MAFART Alain, *op. cit.*, p.119. À cette même période Alain Mafart envisage également son départ du SA.

⁶⁰ In GUISEL Jean, « Les dessous de l'opération « Satanique » : Comment la DGSE a préparé le sabotage du « Rainbow Warrior » le 10 juillet 1985 », précité.

⁶¹ In MAFART Alain, *op. cit.*, p.137.

⁶² Chef du Contre Espionnage à la DGSE. Jean Moreau n'est alors pas informé du montage de l'opération contre *Greenpeace*. Les extraits suivants sont extraits de l'entretien avec nous, précité.

⁶³ Organisation internationale de police dont la mission consiste à « prévenir et combattre la criminalité grâce à une coopération policière internationale renforcée ». « Le but d'INTERPOL est de faciliter la coopération policière internationale, même s'il n'existe aucune relation diplomatique entre les pays concernés. Toute action est mise en œuvre dans le cadre des lois existant dans les différents pays et dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Notre Statut nous interdit « toute intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial » », URL : <http://www.interpol.int/fr/%C3%80-propos-d'INTERPOL/Pr%C3%A9sentation>

⁶⁴ Michel Guyot est membre du comité exécutif de l'organisation internationale de police criminelle de 1984 à 1987, notice biographique de la Société Française d'Histoire de la Police, URL : <http://www.sfhp.fr/index.php?post/2009/01/10/Notice-biographique-Michel-Guyot>

*dans l'attentat car ils avaient déjà – par le passé – immobilisé des bateaux de Greenpeace*⁶⁵ ». Mais le DCPJ est réticent. Le strict légalisme exige qu'il dépende de l'organisation internationale, davantage que de son ministre. Mais face à l'accumulation d'éléments contre les époux « Turenge » et à l'insistance du ministre de l'Intérieur il décide de coopérer⁶⁶. « *J'en rendais compte à Pierre Joxe tous les jours. Il a géré l'affaire du point de vue politique*⁶⁷ ».

Lorsque François Mitterrand est informé il a une réaction singulière qui marque l'esprit du ministre : « *Oh lala, j'espère que Charles [Hernu] n'a pas fait cette connerie*⁶⁸ ». À partir de ce moment Pierre Joxe tient le Président au courant du déroulement des enquêtes de ses services.

Quelques jours après l'attentat le Premier ministre, Laurent Fabius, est informé par Pierre Joxe⁶⁹ que l'attentat d'Auckland pourrait impliquer la France. Étant donné la tournure des événements le chef du gouvernement se trouve en première ligne. Sa mission est de faire la lumière sur une affaire dont il n'a aucune connaissance. En effet, Charles Hernu est resté fidèle au principe selon lequel le Premier ministre n'a pas être informé des affaires relatives aux services spéciaux, domaine réservé à la tutelle politique (ministre de la Défense) et à l'autorité suprême (le Président). Une procédure renforcée lors du septennat précédent, selon Patrick Careil : « *Cela remonte à la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, lorsque Jacques Chirac était Premier ministre, il n'était pas mis au courant. Cette règle est restée en vigueur. Matignon est à l'écart, se contentant d'avaliser le budget et de s'occuper des têtes nucléaires*⁷⁰ ».

Claude Silberzahn, conseiller de Laurent Fabius, constate que le Premier ministre « *gère alors un dossier dans lequel il n'a eu, au départ, aucune responsabilité*⁷¹ ». À ce titre, l'ignorance de Matignon constitue le moteur d'une gestion politique, dont la fragilité conditionne les développements dans l'espace public. Le cabinet du chef du gouvernement, qui n'a que très peu d'éléments, est – tout au long de l'affaire – informé par la presse⁷².

⁶⁵ Entretien avec Pierre Joxe du 23 février 2012.

⁶⁶ In JOXE Pierre, *Pourquoi Mitterrand ?*, Paris, Editions Philippe Rey, 2006, p.98.

⁶⁷ Entretien précité.

⁶⁸ In JOXE Pierre, *op. cit.*, p.97. Ce propos fait penser à Pierre Joxe que le Président était informé d'une opération, mais pas de ses modalités.

⁶⁹ Patrick Careil dément avoir informé le cabinet de Laurent Fabius, dont il est l'ancien conseiller, comme l'ont affirmé deux journalistes, PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État, op. cit.*, p.159. Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁷⁰ Entretien téléphonique avec Michel Guyot, 10 octobre 2011.

⁷¹ In SILBERZAHN Claude, *op. cit.*, p.17.

⁷² Entretien avec Claude Silberzahn du 16 novembre 2011.

2. L'histoire d'un mensonge

Lors des célébrations du quatorze juillet l'amiral Lacoste croise Patrick Careil et l'informe, à demi-mot, que l'opération a bien eu lieu. « *Je rentre au ministère et propose à Charles Hernu d'envoyer une lettre de félicitation à la DGSE. Jean-François Dubos (qui passait de temps en temps) a cette réaction, qui finalement s'est avérée extrêmement saine : « pas par écrit ». Nous apprenons par la suite que cela s'est doublement compliqué⁷³ ».* D'après Jacques Attali⁷⁴ la première rencontre entre Charles Hernu et François Mitterrand concernant les événements d'Auckland a lieu le 12 juillet, soit le jour de l'arrestation des « Turenge »⁷⁵.

L'ensemble des témoignages l'attestent : Charles Hernu affirme à qui veut l'entendre que ses services – donc la France – ne sont pour rien dans cette affaire. « *Je suis dans le bureau du Premier ministre quand Charles Hernu lui dit « Monsieur, c'est les Anglais qui ont fait le coup ». Il faut l'avoir entendu ! Je n'en reviens pas encore plus de vingt ans après⁷⁶ ».* Face à la véhémence du ministre de la Défense Laurent Fabius décide de lui faire confiance. D'autant qu'en présence du Président Charles Hernu réitère ses propos⁷⁷. Il tient le même discours à Pierre Joxe, pourtant ami et compagnon de trente ans. Le ministre de l'Intérieur a la conviction, étayée par les informations de la PJ, que Charles Hernu ment. Non que cela prouve qu'il ait explicitement donné l'ordre de couler le navire, mais il ne conçoit pas comment le ministre de la Défense ne peut être au courant, du moins *a posteriori*⁷⁸. Comme le souligne Claude Silberzahn l'affaire du *Rainbow Warrior* est avant tout « *l'histoire d'un mensonge* »⁷⁹. Cette attitude, opposée à l'ignorance du premier Ministre, est le point de départ d'une affaire qui devient politique⁸⁰.

⁷³ Entretien avec Patrick Careil (directeur de cabinet de Charles Hernu), précité.

⁷⁴ Conseiller auprès de François Mitterrand.

⁷⁵ In ATTALI Jacques, *Verbatim, Tome I : 1981 – 1986*, Paris, Fayard, 1993, p.831.

⁷⁶ Entretien avec Claude Silberzahn (conseiller à l'hôtel Matignon), précité.

⁷⁷ In FABIOUS Laurent, *op. cit.*, p.115.

⁷⁸ Entretien avec Pierre Joxe, précité. Le ministre de l'Intérieur fait part de ses doutes au Président : « *Hernu me ment. Hernu vous ment. Lacoste ment à Hernu ou me ment devant Hernu. On est devant un truc complètement tordu* », *op. cit.*, p.98.

⁷⁹ Entretien précité.

⁸⁰ « *Ce n'est pas l'opération en elle-même qui est cause de politisation [des services spéciaux], mais le refus par le ministre de la Défense d'en reconnaître la paternité* », in LAURENT Sébastien (dir), *Politiques du Renseignement*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2009, p.296.

Derrière Charles Hernu le ministère et la hiérarchie militaire soutiennent, de bonne foi ou non, « *la thèse selon laquelle [ils] ne [sont] pas responsables*⁸¹ ». Au cours des premiers jours après l'attentat il est possible que cette attitude soit dictée par la possibilité de couvrir les passeports suisses des « Turenge »⁸². Mais très vite la DGSE et le ministère ne peuvent ignorer que les agents arrêtés sont pris au piège. Ils vont pourtant se retrancher derrière une ultime donnée, vraie celle-ci : « *ni les « deux époux Turenge » ni l'équipage de l'Ouvéa n'avaient exécuté l'attentat, ce qui rendait plausible la thèse selon laquelle ils n'avaient rempli qu'une mission de renseignement*⁸³ ». Au lieu d'endosser la responsabilité de l'échec l'institution prend la décision d'affronter – avec une étonnante confiance – la tempête.

Depuis la confirmation de l'ordre par Charles Hernu le 4 juillet et l'arrestation des « Turenge » le 12 l'amiral se considère comme « *solidaire* » de son ministre. François de Grossouvre⁸⁴ puis Charles Hernu lui rapportent les propos du Président : « *si ça ne s'arrange pas, vous et Lacoste, vous sauterez*⁸⁵ ». « *Quand l'accident d'Auckland a éclaté, le Président de la République m'a fait savoir indirectement qu'il s'en laverait les mains. À partir de ce moment là, il a refusé de me recevoir et de lire les rapports que je lui adressais via Charles Hernu. Je ne critique pas cette attitude ; en acceptant le poste de Directeur Général j'étais parfaitement conscient du risque de servir de « bouc émissaire » pour préserver le chef de l'État*⁸⁶ ».

Partie II. Le refus du pouvoir politique de couvrir l'opération rend une négociation impossible

1. Un arbitrage entre Charles Hernu et Laurent Fabius

Certains enjoignent le Président à prendre les devants : avouer la responsabilité de la DGSE permettrait d'éviter que la crise ne s'enlise afin de circonscrire les dégâts⁸⁷. Mais dès l'origine François Mitterrand a le souci de ne pas mettre Charles Hernu en accusation. Il opte pour l'attitude d'autoprotection qui consiste à laisser Laurent Fabius démêler l'écheveau noué

⁸¹ Entretien avec Patrick Careil, précité. « *À partir du moment où le ministre me dit que c'est une directive du Président de la République j'applique les consignes* ». « *Charles Hernu m'a expliqué que Matignon n'avait pas à savoir* ».

⁸² Voir supra p.41.

⁸³ In LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.151. « *Il nous fallait absolument protéger ce qui constituait notre ultime sécurité : l'identification d'une troisième équipe* ».

⁸⁴ Conseiller de François Mitterrand.

⁸⁵ *Ibid.*, p 147,148.

⁸⁶ Entretien avec l'amiral Lacoste, précité.

⁸⁷ In JOXE Pierre, *op. cit.*, p.99., plus tardivement Gilles Ménage adresse une note à François Mitterrand sur ce thème, in MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.459.

par le ministre de la Défense. Selon le témoignage de Christian Prouteau c'est Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui plaide pour cette tactique présidentielle⁸⁸. Le chef du GSPR, pourtant habité d'une véritable mystique liée à la personne du Président, affirme par la suite avoir été « *déçu* ». « *Il n'a pas commis l'acte politique qu'on attendait de lui* » estime le commandant selon qui « *on a eu droit aux petits calculs politiques habituels*⁸⁹ ». Car si l'affaire repose sur le mensonge de Charles Hernu, celui-ci ne prend de telles proportions que par le refus de trancher du Président de la République. Nous pourrions épiloguer longtemps sur les raisons de ce choix, qu'elles soient politiques⁹⁰ ou personnelles⁹¹.

2. Ni aveux, ni négociations : une affaire vouée à éclater

La solution de moindre mal prévoyant une négociation souterraine avec les Néo-zélandais est tuée dans l'œuf par l'absence d'un aveu. « *À Paris, je me suis heurté au refus horrifié de Charles Hernu lorsque je lui ai proposé d'entrer indirectement en contact avec la Nouvelle-Zélande*⁹² ». La DGSE, qui – conformément aux directives de son ministre – s'enferme dans le mensonge, se trouvent de jour en jour davantage isolée. Aucune entrevue entre l'amiral Lacoste et le Président de la République n'a lieu pendant l'affaire⁹³. Le Directeur général évoque un refus opposé par ses interlocuteurs⁹⁴. Gilles Ménage semble lui reprocher sa mauvaise volonté mais considère que « *ce fut une faute grave que de ne pas avoir rencontré l'amiral Lacoste pendant près de deux mois au niveau le plus élevé*⁹⁵ ». De fait les voies de communications sont strictement cloisonnées : l'amiral Lacoste traite exclusivement avec Charles Hernu⁹⁶, seule interface avec le Président⁹⁷. Cette disposition permet à Charles Hernu de faire barrage, d'avoir la main mise sur l'information afin de garder le contrôle de la situation.

⁸⁸ « *Le Président ne doit pas être mêlé à ça. Que Charles Hernu et Laurent Fabius se débrouillent. D'ailleurs, rien ne dit que les services néo-zélandais vont pouvoir démontrer que c'est nous* », propos rapportés in PROUTEAU Christian, *op. cit.*, p.129. Après l'affaire Roland Dumas déclare pourtant avoir été favorable à un aveu de la France, in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.419.

⁸⁹ *Op. cit.*, p.138,139.

⁹⁰ Les avantages politiques du silence, in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.410.

⁹¹ Notamment la solide amitié qui lie François Mitterrand et Charles Hernu : « *Il était d'une fidélité en amitié au-delà du raisonnable* », in JOXE Pierre, *op. cit.*, p.100.

⁹² In LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.148.

⁹³ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.477. En outre l'amiral n'a aucun contact avec le cabinet du Président, ainsi qu'avec celui du Premier ministre et Laurent Fabius lui-même (p.523).

⁹⁴ *Op. cit.*, p.149. « *Manifestement, j'étais devenu un pestiféré* ».

⁹⁵ *Op. cit.*, p.525.

⁹⁶ « [...] *je me retrouverai très souvent seul avec lui, tentant de sauver ce qui pouvait encore l'être* », in LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.147.

⁹⁷ Patrick Careil : « *Nous étions très peu : Charles Hernu et moi-même. À l'Elysée il y avait seulement le Président, je n'avais pas la possibilité de passer par un collaborateur du Président. Le Président avait demandé à ce qu'aucun de ses collaborateurs ne soient concernés. Et Matignon était déconnecté* », entretien précité.

Au cabinet du Premier ministre Claude Silberzahn, conseiller chargé des services du ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer, est très vite persuadé de l'implication de la DGSE. Alors qu'il gère le dossier calédonien, particulièrement sensible en 1985⁹⁸, ses contacts aux Renseignements Généraux et à la DST dans le Pacifique l'informent des soupçons qui pèsent sur le service français⁹⁹. Le conseiller parvient finalement à convaincre Laurent Fabius, qui lui confie la gestion politique de l'affaire¹⁰⁰. Claude Silberzahn considère aujourd'hui qu'il y a eu une véritable « *rupture de solidarité* » entre Charles Hernu et Laurent Fabius, ce que relativise Pierre Joxe, qui fait remarquer que les deux socialistes ne se connaissaient pratiquement pas¹⁰¹. Toutefois « *une alliance objective se forme entre Laurent Fabius, Pierre Joxe et Robert Badinter* ».

Il semble bien que la mécanique gouvernementale se soit enrayée. Les mensonges des responsables opposés à l'ignorance, l'hésitation et le laisser-faire des plus hautes autorités ont rendu la situation « *inextricable*¹⁰² ». Nous pouvons affirmer, sans sombrer dans le déterminisme, que la défaillance du pouvoir politique a largement contribué à alimenter et entretenir une affaire dont la révélation semble inéluctable.

Partie III. Enquêtes et coopération internationale

1. L'enquête de la police néo-zélandaise

À Auckland la police tente d'identifier les agents français et de reconstituer leurs différents déplacements. La preuve d'une collusion permettrait de mettre à jour une partie du plan opérationnel déployé sur le terrain. Pour cela les enquêteurs bénéficient de l'entier concours de leurs habitants, d'autant plus zélés que l'attentat contre *Greenpeace* les a particulièrement choqués. Un forestier déclare aux autorités avoir été, le 8 juillet, témoin d'un rendez-vous manqué entre un camping-car et un groupe de français dans les environs de Kaiwaka. En discutant avec l'un d'entre eux il a remarqué un moteur hors-bord à l'arrière de

⁹⁸ Voir supra p.27.

⁹⁹ Le directeur de la DST, alors en partance, ne disposait pas d'informations mais affirme avoir soupçonné la DGSE, entretien téléphonique avec Yves Bonnet du 9 septembre 2011.

¹⁰⁰ Entretien précité. Sauf mention contraire les citations suivantes en sont extraites.

¹⁰¹ Entretien avec Pierre Joxe : « *La solidarité entre Laurent Fabius et Charles Hernu n'existait pas, car ils se connaissaient à peine* ». « *Je pense que Charles Hernu me mentait, mais il y avait une solidarité entre nous* ».

¹⁰² In LACOSTE Pierre (Amiral), *op. cit.*, p.149.

leur véhicule¹⁰³. Quelques kilomètres plus loin un couple note la présence d'un van, garé à proximité d'une Ford Commodore. Deux hommes, dont l'un est identifié – par la suite – comme étant « Alain Turenge », s'affèrent à transborder du matériel¹⁰⁴. Si ces éléments ne prouvent pas l'existence d'un contact direct entre l'équipage de *l'Ouvéa* et les faux époux ils achèvent la conviction des néo-zélandais concernant l'implication des français emprisonnés. Une série de faits précis et de détails troublants sont accumulés et envoyés à Paris.

2. La coopération de la police judiciaire française

Alors qu'en France aucune enquête n'est ouverte¹⁰⁵ la police française est sollicitée par son pendant néo-zélandais. « *Nous ne faisons pas d'enquête d'initiative – car nous étions gênés du point de vue patriotique – mais il est certain qu'au fur et à mesure des éléments portés à notre connaissance nous étions obligés d'admettre qu'il y avait eu intervention des services spéciaux français. Les néo-zélandais nous abreuvaient de renseignements*¹⁰⁶ ». L'absence de réaction du pouvoir politique, empêtré dans ses contradictions, génère une situation ubuesque. D'abord via Interpol puis par commission internationale les policiers français de la 6^{ème} section de la PJ¹⁰⁷ sont contraints à participer à l'enquête sur l'intervention de la DGSE en Nouvelle-Zélande.

Les policiers français réceptionnent les différents numéros de téléphone appelés par les français durant leur séjour sur l'île : le deux dont disposent les « Turenge », ceux composés par « Raymond Velche » ou « Frédérique Bonlieu »¹⁰⁸. Une demande au GIC¹⁰⁹ confirme leurs inquiétudes puisque plusieurs de ces numéros correspondent à des lignes du ministère de la Défense. Après en avoir informé François Mitterrand le ministre de l'Intérieur tente de maquiller la réalité des faits : « *Nous avons réattribué le numéro de téléphone suspect. Nous avons construit une « légende », fabriqué tout un roman. Et le lundi nous avons répondu aux néo-zélandais, via Interpol, que le numéro correspondait à un appartement inoccupé depuis des mois*¹¹⁰ ». Au ministère de l'Intérieur c'est François Le Mouël, chef de l'UCLAT, qui centralise les informations et coordonne l'enquête. Il est en contact avec le colonel Moreau,

¹⁰³ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.169., KING Michael, op. cit., p.112.

¹⁰⁴ In KING Michael, op. cit., p.113., PRIEUR Dominique, op. cit., p.35.

¹⁰⁵ L'ouverture d'une enquête incombe au parquet de Paris, qui relève du ministère de la Justice.

¹⁰⁶ Entretien téléphonique avec Michel Guyot (directeur central de la Police Judiciaire) du 19 octobre 2011.

¹⁰⁷ Section chargée de la lutte contre le terrorisme.

¹⁰⁸ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.183, 184, 186.

¹⁰⁹ Groupement Interministériel de Contrôle, seul organe habilité à identifier le propriétaire d'une ligne téléphonique. Le GIC est placé sous l'autorité du Premier ministre.

¹¹⁰ In JOXE Pierre, op. cit. p.99.

directeur du Contre-espionnage à la DGSE. Contrairement à ce qu'il fut écrit¹¹¹ Jean Moreau ne dément pas l'implication de son service¹¹². « *Le lundi après l'attentat je vais voir François Le Mouël, qui me dit qu'il ne peut rien faire sans l'accord du ministre. Dans l'après-midi nous avons le feu vert. Il me transmet les télégrammes d'Interpol et me demande ce qu'il doit répondre. [...] Nous nous voyions tous les jours, voire davantage. Il me transmettait les demandes, que je faisais suivre au SA. Je faisais le messenger¹¹³* ». Loin d'être négligeable ce témoignage tend à démontrer que des tentatives de concertation entre les deux services, bien qu'informelles et extra-légales, ont eu lieu.

Mais selon Jean Moreau « *c'était comme boucher des trous, sauf que nous avons seulement dix doigts pour vingt-cinq trous. C'était impossible¹¹⁴* ». Malgré la « *parcimonie et la prudence¹¹⁵* » de la police judiciaire elle ne peut prolonger plus longtemps la rétention. La DCPJ est amené à communiquer des informations aux néo-zélandais, notamment plusieurs identités. Forts de ces nouveaux éléments une équipe de policiers néo-zélandais est dépêchée dans la capitale française.

3. Cet état de fait favorise la fuite d'informations

Cette procédure de coopération policière entraîne un « étalement » des informations liées aux différentes enquêtes. Selon Gilles Ménage, à partir de mi-août neuf parquets différents sont mis à contribution¹¹⁶, sans compter les services (PTT, HLM...) également sollicités. L'effet est mécanique : plus l'information se diffuse dans les administrations plus le risque de fuite augmente.

Mais à cette donnée implacable se superpose un facteur humain. Cette affaire et sa mauvaise gestion suscite, de part et d'autres des services, rancœurs et incompréhension. Un antagonisme encore vivace aujourd'hui qu'illustre parfaitement les déclarations de l'amiral Lacoste opposées à celles de Pierre Joxe. Tous deux, préoccupés par le seul sort des « Turenge », pointent du doigt les errements de l'autre. Le directeur de la DGSE dit avoir « *regretté l'hostilité du ministère de l'Intérieur* » et de Pierre Joxe qui « *a autorisé ses subordonnés à fournir à Wellington les renseignements obtenus par les enquêtes de la police*

¹¹¹ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.183.

¹¹² Entretien avec Jean Moreau, 13 et 14 février 2012.

¹¹³ *Ibid.* Pierre Joxe n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet, préférant s'intéresser à nous, qui « *oscille entre l'anecdotique et l'intoxication* », entretien précité.

¹¹⁴ Entretien précité.

¹¹⁵ Entretien avec Michel Guyot, précité.

¹¹⁶ In MENAGE Gilles, op. cit., p.471.

française, renseignement sans lesquels les enquêteurs néo-zélandais auraient éprouvé de grande difficultés à trouver certaines preuves concrète de notre implication¹¹⁷ ». C'est peu ou prou l'idée selon laquelle le ministère de l'Intérieur a trahi la DGSE, thème cher à de nombreux acteurs de l'affaire. « À l'époque les gens de la DGSE considéraient que l'ensemble des services publics français pouvaient et devaient tout faire pour que leur implication n'apparaisse pas. La police néo-zélandaise a fait une très bonne enquête, nos agents se sont conduits comme des amateurs. Donc les gens du Service Action ont tenté de renvoyer la responsabilité sur d'autres en disant que la police avait trahi¹¹⁸ ». Cette opposition explique – en partie – les agitations et les bavardages qui alimentent la presse.

Chapitre III.

La « sortie » de l'affaire

¹¹⁷ Entretien de Floran Vadillo avec l'amiral Lacoste, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, op.cit., p.569,570.

¹¹⁸ Entretien avec Pierre Joxe, 23 février 2012.

A) Une affaire longue à se déclencher

Partie I. Quelques articles mentionnent les événements d'Auckland

1. Dans les quotidiens
2. Dans les hebdomadaires : l'exception qui confirme la règle

Partie II. Les raisons d'un déclenchement à retardement

1. Facteurs liés aux rédactions
2. Ainsi qu'à la nature des sources qui la révèlent

B) Le 8 août les articles de *VSD* et de *l'Événement du jeudi* lancent ce qui devient une affaire d'État

Partie I. Le déclenchement de l'affaire : mouvement d'information orchestré ou effervescence spontanée ?

1. Les spécialistes alertés
2. Une opération « Opinion Publique » ?

Partie II. Les articles

1. Jacques-Marie Bourget pour *VSD*
2. Pascal Krop à *L'Événement du Jeudi*

Chapitre III.

La « sortie » de l'affaire

A) Une affaire longue à se déclencher

L'ensemble des articles sortis durant l'affaire sont répertoriés dans deux tableaux placés en annexe du présent mémoire. Le lecteur peut s'y référer.

Partie I. Quelques articles mentionnent les événements d'Auckland

1. Dans les quotidiens

Le 12 juillet 1985 cinq titres de la presse quotidienne française rendent compte de « l'attentat »¹ contre le bateau de *Greenpeace*. Le quotidien *Libération* hisse l'information à la Une, avec un intitulé dans toute la largeur de sa page (« *Attentat contre Greenpeace : une bombe dans le pacifisme* ») et un appel qui renvoie à l'article en page intérieure². Surmonté d'un titre interrogatif le texte évoque les faits³ et donne la parole aux militants de *Greenpeace* ainsi qu'aux autorités néo-zélandaises. Les lecteurs découvrent David Lange, premier ministre qui ne s'embarrasse pas de précautions en évoquant « *des implications politiques et terroristes* ». Entre les différentes réactions de soutien au mouvement écologiste – et malgré les dénégations de l'ambassade de France à Wellington – les militants observent qu'en contrariant la campagne de protestation ce sabotage profite à la France.

Dans l'après-midi Roger Cans, journaliste au *Monde*, reprend à son compte les interrogations soulevées par cet événement⁴. À cette occasion apparaissent les premiers éléments d'enquête : le fait qu'un français ait visité le navire le soir de l'attentat et qu'un canot fut retrouvé à proximité du site. Roger Cans constate que – par ses actions – le mouvement écologiste a suscité les inimitiés, chez les industriels ou auprès des puissances nucléaires. Mais si les Américains ont de quoi nourrir des aigreurs la France et sa marine nationale ne sont pas en reste. Le journaliste conclut sur une note qui illustre parfaitement l'incrédulité d'un grand nombre de journalistes quant à une implication officielle française : « *Mais de là à saboter un navire...* ». Quelques jours plus tard, alors que le sabotage ne mobilise que très peu la presse française, *France-Soir* publie un article qui revient largement

¹ C'est le terme employé dans la majorité des articles.

² « Qui fait la guerre à Greenpeace ? », article non signé, *Libération*, 12 juillet 1985. Sauf mention contraire les éléments suivants en extraits. Trois autres quotidiens (*Le Figaro*, *Le Matin de Paris* et *La Croix*) se contentent d'un entrefilet associé à la photo du *Rainbow Warrior* couché dans le port néo-zélandais.

³ Les conditions de l'attentat, la mort de Fernando Pereira et des éléments techniques.

⁴ Roger Cans, « Qui en veut à Greenpeace ? », *Le Monde*, 13 juillet 1985.

sur le mouvement écologiste⁵. Face aux déclarations de la police néo-zélandaise, qui supputait une action de services spéciaux étrangers, la parole est donnée à un militant qui était à bord du navire le soir de l'explosion. Selon lui l'attentat aurait été perpétré par une organisation paramilitaire.

Bien que toutes les pistes soient envisageables, à l'annonce de nouveaux éléments d'enquête la presse française ne s'emballe pas⁶. Le 25 juillet seul *Le Matin de Paris* relate, photos à l'appui, l'inculpation de deux « faux suisses » ainsi que les recherches concernant l'*Ouvéa*, voilier français loué en Nouvelle-Calédonie. Dans son édition du 27 juillet *Le Monde* nous apprend que la police néo-zélandaise a émis des mandats d'arrêt contre les membres de son équipage, dont les (fausses) identités sont révélées. Il faut être particulièrement vigilant pour en être informé, l'entrefilet étant relégué aux dernières pages, entre les résultats des internationaux d'échecs et les dates d'ouverture de la chasse.

Ce n'est que le lendemain qu'est publié le premier article de fond sur une possible implication française. Stéphane Murracciole, correspondant à Nouméa pour *Le Matin de Paris*, énonce les différents éléments qui accréditent « *la thèse d'une opération made in France*⁷ ». Il est intéressant de constater que les colonnes de ce quotidien accueillent un article qui matérialise un début d'intérêt pour cette enquête, menée à l'autre bout du monde. Car durant la première moitié de l'année la rédaction du quotidien fondé en 1977 a connu quelques remous. Alors que Max Théret⁸ rachète le titre Claude Perdriel⁹, directeur de la rédaction en instance de départ, assure que le journal « *reste indépendant et de gauche*¹⁰ ». Mais cette garantie ne rassure pas les journalistes, particulièrement soucieux de préserver leur liberté d'action¹¹. L'arrivée de Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, provoque le départ de plusieurs dizaines de journalistes. Selon l'écrivain et journaliste Bernard Franck le pouvoir de gauche n'a pas voulu déroger à la règle : « *Une presse amicale ne lui suffisait pas,*

⁵ « Les Robins des Bois de l'Océan », article non signé, *France-Soir*, 15 juillet.

⁶ Seulement treize articles et entrefilet dans la presse quotidienne durant le mois de juillet, voir le tableau des articles publiés en annexe.

⁷ Stéphane Murracciole, « Greenpeace : la piste française », *Le Matin de Paris*, 28 juillet 1985.

⁸ Homme d'affaire, fondateur de la Fnac et financier connu pour sa grande proximité avec François Mitterrand et le Parti Socialiste.

⁹ Fondateur du *Nouvel Observateur* et du *Matin de Paris*.

¹⁰ Claude Perdriel, « « Le Matin » ne change pas », *Le Matin de Paris*, 5 février 1985.

¹¹ « [...] *Nous savons que l'indépendance est la condition de la survie et de son succès.* », « Les journalistes : « nous jugerons sur pièce » », *Le Matin de Paris*, 5 février 1985. Ce changement de direction a suscité une large réflexion sur le thème de l'indépendance de gauche dans la presse, sur ce point voir la chronique de Bernard Franck, « La liberté d'esprit et « Le Matin » », le 12 février 1985, in FRANCK Bernard, *Vingt ans avant : chroniques du Matin de Paris*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2002, p.413 et suivantes.

*il lui fallait une presse nationale*¹² ». Mais dans notre affaire, le fait que *Le Matin de Paris* y consacre des articles ne participe pas d'un paradoxe : il est nécessaire de bien comprendre qu'à ce moment-là le gouvernement français n'est pas mis en accusation. « Implication française » ne rime pas encore avec « responsabilité officielle ». Ainsi, le 29 juillet Stéphane Murracciole rapporte les propos de policiers néo-zélandais et du propriétaire calédonien de *l'Ouvéa* selon lesquels l'opération « *a été montée par des anciens légionnaires ou d'ex-mercenaires*¹³ ».

2. Dans les hebdomadaires : l'exception qui confirme la règle

Dans la presse hebdomadaire seul Roger Faligot s'intéresse aux événements d'Auckland. Quelques jours après le sabotage ce journaliste *free-lance* voit juste et titre « *Et si un service secret avait commis l'attentat contre Greenpeace ?* » ; se faisant plus précis dans son chapeau : « *on ne les verra jamais défiler le 14 juillet sur les Champs-Élysées. Ce sont les nageurs de combat et les agents du service Action des services secrets de la Direction générale de la sécurité extérieure*¹⁴ ». Un coup de projecteur particulièrement précoce¹⁵ qui n'est pas le fruit du hasard, alors que le journaliste publie un ouvrage sur les services secrets français¹⁶. « *Le livre venait de sortir et je voyais un certain nombre de gens qui me remerciaient de ce que nous avions écrit (souvent sur leur patron, collègue ou ami). À cette occasion-là je me rends rapidement compte qu'il s'est passé quelque chose, et on me le laisse entendre*¹⁷ ». Roger Faligot a suffisamment d'éléments pour étayer sa conviction. Prudemment il se penche sur l'enquête néo-zélandaise et remarque des similitudes avec le *modus operandi* d'anciennes actions du SDECE/DGSE. Il s'attache à mettre en perspective la tradition du minage sous-marin des services français, de la guerre d'Algérie à l'opération contre « *Radio Corse Internationale* »¹⁸.

Mais le journaliste trouve étrange d'être un des rares, le seul dans la presse hebdomadaire, à traiter le sujet. Une prévoyance renforcée par la fragilité de son statut

¹² « Ça vous intéressera peut-être monsieur le président », le 30 avril 1985, in FRANCK Bernard, *Vingt ans avant : chroniques du Matin de Paris, op. cit.*, p.472.

¹³ Stéphane Murracciole, « Greenpeace : à la recherche du bateau fantôme », *Le Matin de Paris*, 29 juillet 1985.

¹⁴ Roger Faligot, « Et si un service secret avait commis l'attentat contre Greenpeace ? », *Le Journal du Dimanche*, 14 juillet 1985.

¹⁵ Les accusations contre la DGSE interviennent trois semaines plus tard.

¹⁶ FALIGOT Roger, KROP Pascal, *La piscine : les services secrets français (1944 – 1984)*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 431 p.

¹⁷ Entretien téléphonique avec Roger Faligot du 8 novembre 2011.

¹⁸ Radio de sensibilité indépendantiste dont l'émetteur fut miné par des nageurs du Service Action en août 1980. Sur ce sujet Roger Faligot cite les propos d'un nageur du CINC d'Aspretto, article précité.

d'indépendant : « *En cas de procès je ne suis pas protégé, je suis sans filet. Et puis cela suppose que je ne discute pas avec d'autres journalistes pour échanger des points de vue*¹⁹ ».

Le 28 juillet l'article du *Journal du Dimanche* s'ouvre sur les nouvelles accusations de David Lange, dont la virulence est une constante durant l'affaire : « *L'attentat terroriste contre le bateau de Greenpeace a été amplement financé, planifié de façon méticuleuse et pourrait avoir de sérieuses conséquences politiques*²⁰ ». Toujours sur la base des éléments d'enquête le journaliste français remarque que « *le mystère s'épaissit* » mais note deux certitudes : « *l'attentat a été monté de façon professionnelle, comme seuls les services spéciaux en ont l'habitude ; et enfin la filière française se précise*²¹ ».

Partie II. Les raisons d'un déclenchement à retardement

1. Facteurs liés aux rédactions

Cette faible quantité d'articles durant le mois de juillet s'explique par une conjonction de différents facteurs. Le premier a trait à la baisse de régime que connaissent les organes de presse en période estivale. « *Dépeuplées, les rédactions livrent un produit amaigri où l'habituelle actualité « chaude » cède la place à des séries ou à de longs reportages rarement publiés le reste de l'année*²² ». De nombreux journalistes sont en vacances et ne se préoccupent pas d'événements ayant eu lieu sur une île, à dix-huit mille kilomètres de Paris.

Pour ceux restés dans les salles de rédaction, la réception des nouvelles en provenance de Nouvelle-Zélande suscite prudence et scepticisme. À *Libération* Serge July, directeur de la rédaction qui s'apprête à partir en congé, s'adresse à ses journalistes : « *Je ne veux pas croire que les services français soient impliqués. Laissez tomber*²³ ». La disproportion de cette affaire *Greenpeace*²⁴ incite les rédactions à la plus grande méfiance. Même lorsque, plus tardivement, Jean-Marie Pontaut (*L'Express*) dispose d'une information sur l'implication de la DGSE son directeur de rédaction « *n'a pas tellement l'air de croire à [son] histoire*²⁵ ». Si

¹⁹ Entretien précité.

²⁰ Roger Faligot « Une « taupe » infiltrée chez Greenpeace a organisé l'attentat », *Le Journal du Dimanche*, 28 juillet 1985.

²¹ *Ibid.*

²² In MARION Georges, *Profession « fouille merde » : Un journaliste dans les coulisses des affaires*, Paris, Seuil, 2008, p.96.

²³ Propos rapportés par Françoise Berger, in BERGER Françoise, *op. cit.*, p.219.

²⁴ Le sabotage et la mort d'un homme à côté desquels l'objectif poursuivi (contrarier la campagne de protestation) peut sembler excessif. Les investigations néo-zélandaises et ses résultats : le grand nombre d'éléments qui semblent incriminer la France.

²⁵ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, Paris, Fayard, 1993, p.434. Cette réticence peut avoir été accentuée par le passif entre l'hebdomadaire et la DGSE. Lorsque le directeur de la

c'est bien là le rôle du rédacteur en chef (tempérer les ardeurs de ses journalistes) il ne peut être exclu que certains furent réticents à impliquer ouvertement le pouvoir socialiste. « *Quand je rencontrais des journalistes certains tentaient de me faire comprendre que j'avais tort de m'entêter dans cette direction. Les toutes premières semaines je me suis senti un peu seul*²⁶ ». Jacques-Marie Bourget, alors journaliste pour *VSD*, estime que « *ce bouillonnement de presse a gêné beaucoup de journaux* ». Dans les locaux d'une radio parisienne le rédacteur d'un hebdomadaire de gauche lui aurait même recommandé de lever le pied²⁷. Mais d'après Roger Faligot le phénomène inverse a également pesé. Le journaliste n'est pas dupe de l'intérêt partisan de l'hebdomadaire qui publiait ses articles : « *Je pense, sans en avoir la preuve, que si j'ai pu écrire un certain nombre de choses c'était parce que le Journal du Dimanche n'était pas mécontent que nous nous en prenions à la gauche* ».

2. Ainsi qu'à la nature des sources qui la révèlent

Le plan opérationnel établi par le Service Action de la DGSE prévoit que les différents agents quittent l'île à la fin du mois de juillet. Selon Jean Moreau, qui a pris part à une commission d'enquête interne au service, le premier officier rentré en France est Gérard Royal²⁸. Entre le 23 et le 26 juillet Louis-Pierre Dillais et les deux nageurs quittent la Nouvelle-Zélande²⁹ alors que l'équipage de *l'Ouvéa* s'apprête à rejoindre la France. L'affaire ne doit pas s'ébruiter tant que des agents en mission sont encore sur le terrain. Il semble que cette donnée ait également influé sur l'attitude du ministère de la Défense, arguant la protection de ses subordonnés. Mais, une fois n'est pas coutume, il est bien difficile de différencier ce qui relève de la réalité de ce dont Charles Hernu se prévaut pour défendre la position de son ministère³⁰.

Tout au long du mois de juillet, alors que les agents dans le Pacifique rentrent en France, la possibilité d'un règlement à l'amiable s'éloigne. Chacun campe sur ses positions alors que les enquêtes continuent et mettent au jour l'implication de la DGSE.

rédaction s'était entretenu avec Pierre Marion à propos de la visite annulée des directeurs de cabinet des ministres communistes, voir supra p.50. Selon Jean-Marie Pontaut, Yves Cuau « *connaissait bien les services* », entretien précité.

²⁶ Entretien avec Roger Faligot, précité.

²⁷ Entretien avec Jacques-Marie Bourget du 22 novembre 2011.

²⁸ Entretien avec Jean Moreau du 13 et 14 février 2012.

²⁹ In KING Michael, *op. cit.*, p.108, MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.391,392.

³⁰ Selon certaines sources les derniers agents français sont rentrés au mois d'août : in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.434., Entretien avec Patrick Careil, précité.

B) Le 8 août les articles de *VSD* et de *l'Événement du jeudi* lancent ce qui devient une affaire d'État

Partie I. Le déclenchement de l'affaire : mouvement d'information orchestré ou effervescence spontanée ?

L'inculpation des « Turenge » le 24 juillet, bien que n'ayant pas suscité un large écho dans la presse française, est un moment charnière. Non seulement l'incident « *vient de passer de la pénombre à la pleine lumière*³¹ », ce qui rend difficile une négociation souterraine, mais la décision judiciaire (inculpation pour meurtre) introduit la dramaturgie du fait divers. Cette date est le véritable point de départ de notre affaire.

1. Les spécialistes alertés

Suite à l'annonce des poursuites contre ce « faux couple suisse » les journalistes du Pacifique tentent de joindre, en France, des spécialistes des services secrets français³². De son côté Roger Faligot active ses contacts à l'international. Il est en relation avec le correspondant d'un journal anglais en Nouvelle-Zélande, ce qui lui permet de suivre – à distance – les investigations policières³³. Mais le 6 août les hommes d'Alan Galbraith, dirigés par une femme³⁴, poursuivent leur enquête à Paris. Après avoir mené des recherches en Nouvelle-Calédonie ils étendent leur champ d'action au territoire métropolitain, sous le contrôle de la police judiciaire française.

2. Une opération « Opinion Publique » ?

Dans un ouvrage paru en 1986 Serge July évoque les conditions de la sortie de l'affaire par la presse. Selon lui la haute hiérarchie de la DGSE aurait monté une opération « opinion publique » afin de contraindre le gouvernement à négocier la libération des « Turenge ». « *Sur ordre des ses supérieurs, le lieutenant-colonel Dillais va ainsi, au cours de la première semaine d'août, rencontrer des journalistes parisiens, anciens officiers, anciens des services secrets, tous ayant suivi les cours de l'IHEDN*³⁵. Dillais sait tout de l'épopée des hommes-grenouilles dans le Pacifique Sud. Aucune information sérieuse n'est encore parue dans la

³¹ In LUCCIONI Xavier, *op. cit.*, p.46.

³² In JULY Serge, *Les années Mitterrand : histoire baroque d'une normalisation inachevée*, Paris, Grasset, 1986, p. 237.

³³ Entretien précité.

³⁴ Entretien avec Michel Guyot, précité.

³⁵ Institut des Hautes Études de la Défense Nationale.

presse, ni l'Événement du Jeudi ni VSD ne sont encore sortis, que l'officier supérieur lâche les premières bribes de vraies informations. Ceux qui l'ont rencontré se souviennent rétrospectivement du sérieux de ses informations³⁶ ». Le journaliste Pascal Krop considère que le secret défense et les dénégations du ministère de la Défense ont dissuadé les journalistes de divulguer ces confidences³⁷.

Il est certain qu'à Paris les langues se délient. Le 6 août, assis à la terrasse d'un café des Champs-Élysées, Jean-Marie Pontaut discute avec un de ses informateurs : « Vous avez-vu l'histoire de ce bateau écolo de Greenpeace qui a sauté en Nouvelle-Zélande. Ce sont bien deux agents français qui ont fait le coup, deux officiers de la DGSE... Ils se sont fait bêtement pincer et ils sont en prison. Ça s'agite beaucoup à la Défense et à l'Intérieur... ». L'homme, décidément bien informé, parle « d'une affaire de fous », dans laquelle la police française prête son concours à la Nouvelle-Zélande. Une fois dans les locaux de *L'Express* le journaliste se heurte au scepticisme de son directeur de rédaction, qui remet à plus tard une éventuelle publication. « Nous venons là de manquer l'un des plus beaux scoops de la décennie³⁸ ».

Partie II. Les articles

1. Jacques-Marie Bourget pour VSD

Alors qu'à VSD la nouvelle de l'inculpation des « Turenge » n'est pas passée inaperçue Jacques-Marie Bourget reçoit un appel d'une de ses connaissances³⁹. Un militaire, rencontré lors de son passage à *L'Express*, dont il a acquis la certitude qu'il travaille pour la DGSE. Après deux rendez-vous le journaliste apprend que son contact, rompu aux actions clandestines, a participé à l'opération néo-zélandaise. « Je me suis alors rappelé que fin mai/début juin je l'avais croisé en allant à l'école militaire. Il était dans la brasserie d'à côté, habillé d'un blaser, d'une cravate... On voyait qu'ils allaient – lui et plusieurs autres du même genre – voir les chefs. Pour ce genre de personnes, hommes de terrain très sportifs, c'était un peu un déguisement. Je lui demande ce qu'il fait là et il me répond qu'il a un voyage en perspective. Donc rétrospectivement je fais le rapprochement : il était évident que c'était la DGSE qui avait fait couler le Rainbow Warrior. Je donne plusieurs coups de

³⁶ In JULY Serge, *op.cit.*, p.238. Louis-Pierre Dillais n'a pas souhaité rencontrer l'étudiant, voir en annexe la lettre de son avocat.

³⁷ In KROP Pascal, *op. cit.*, p.70.

³⁸ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, Paris, Fayard, 1993, p.433,434.

³⁹ Entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité. Sauf mention contraire les éléments suivants en sont extraits.

téléphone à des contacts. Ce n'est pas facile mais j'obtiens des confirmations ». Jacques-Marie Bourget s'associe officieusement avec Yvan Stefanovitch, alors journaliste à l'AFP⁴⁰.

Lorsque les journalistes écrivent le premier article sur l'affaire ils ne disposent pas de toutes les sources citées dans un ouvrage paru un an plus tard⁴¹. « *Quand vous êtes dans une telle affaire tout le monde est contre vous. Vous en prenez plein la tête, donc c'était pour indiquer que j'avais des sources parfaitement crédibles* ». Étant susceptible de réintégrer une équipe de télévision le journaliste ne désire pas s'exposer et signe sous le pseudonyme d'André Largeau. Dans le numéro du 8 août l'article ne fait pas la Une, preuve qu'à VSD on sous-estime l'impact d'une telle révélation. Après avoir rappelé les faits le journaliste évoque l'enquête néo-zélandaise et l'expédition de l'Ouvéa avant d'affirmer que « *dans la jeune femme, Sylvie-Claire Turenge, les espions du SAS britannique reconnaissent « une » capitaine de la DGSE*⁴² ».

2. Pascal Krop⁴³ à L'Événement du Jeudi

Selon certains la source de Jacques-Marie Bourget est également à l'origine de l'article de Pascal Krop⁴⁴. Les récits postérieurs des journalistes tendent à l'infirmier⁴⁵. Le contact du journaliste de *L'Événement du Jeudi* lui révèle l'implication des services spéciaux français dans l'attentat et la qualité des « faux suisses ». Son scepticisme s'étiole lorsqu'un « ami » du ministère de la Défense lui confirme la gravité d'une affaire qui implique les plus hautes autorités politiques⁴⁶.

⁴⁰ « *Je téléphone à Yvan Stefanovitch, qui avait de très bons contacts avec le Renseignement militaire et d'autres services. Nous décidons de mélanger nos billes* », entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité. Confirmé par Yvan Stefanovitch : « *À l'époque j'avais plus de contacts à la DGSE que Jacques-Marie Bourget* », entretien du 25 novembre 2011.

⁴¹ In BOURGET Jacques-Marie, STEFANOVITCH Yvan, *Des affaires très spéciales*, Paris, Plon, 1986, p.270 : les journalistes parlent de « *six sources différentes, militaires, politiques, policières [...]*. Des informations confirmées, après le 8 août, par « *des responsables des services de police, un ancien directeur de la DST, un ancien chef du service « Action » de la DGSE au Maroc* ». L'ancien chef du SA serait Alain Gaigneron de Marolles, entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité.

⁴² André Largeau, « L'affaire Greenpeace », VSD, 8 août 1985.

⁴³ Décédé en 2010.

⁴⁴ In HUNTER Mark, *Le journalisme d'investigation*, Paris, PUF, 1997, p.93. BERGER Françoise, *op. cit.*, p.221.

⁴⁵ Seul point commun : les deux sources – si il s'agit bien de deux sources distinctes – ont exercé des activités à la DGSE comme dans des services de police. Toutefois le contact de Pascal Krop est davantage politique : il a appartenu au SAC (Service d'Action Civique) et redoute que le pouvoir socialiste, auquel il est opposé, n'abandonne les « Turenge » à leur sort, in KROP Pascal, *op. cit.*, p.51. Jacques-Marie Bourget dispose d'une source plus « technique », qui l'informe car elle craint un règlement de comptes au sein de la DGSE, entretien précité.

⁴⁶ In KROP Pascal, *op. cit.*, p.53.

Dans « Le bateau de Greenpeace saboté par la France ? » Pascal Krop affirme que les « enquêteurs néo-zélandais sont maintenant convaincus de la complicité d'« officiels » français dans la préparation de l'opération⁴⁷ ». Le faux couple suisse serait composé de français, soupçonnés d'être des agents de la DGSE. Contrairement au journaliste de VSD Pascal Krop les identifie comme étant les poseurs de bombes et fait l'impasse sur la « jeune femme de trente ans [qui] doit jouer les écolos et infiltrer Greenpeace⁴⁸ ». Mais les deux rédacteurs évoquent le recrutement de mercenaires par le colonel C... (Pascal Krop) ou Codet (Jacques-Marie Bourget) et le recours à des méthodes similaires lors d'une mission au Tchad en 1983. Selon un reporter alors basé dans le Pacifique « plusieurs journalistes eurent en main une note manuscrite, et anonyme, qui dès le cinq août désignait le général Emain [en réalité le général Emin], numéro deux de la DGSE, comme commanditaire de l'opération, avec pour second le colonel Godet [Codet], ex officier traitant de Bob Denard, qui était intervenu avec trente-deux légionnaires au Tchad⁴⁹ ». Mais, dans nos deux articles, cette information sur une éventuelle intervention de mercenaires n'est étayée par aucune précision opérationnelle.

La sortie de cet article vaut à Pascal Krop d'être en pointe sur l'affaire. Quelques jours après les policiers néo-zélandais présents à Paris lui laissent consulter leurs notes. Elles contiennent les divers témoignages et éléments recueillis en Nouvelle-Zélande⁵⁰. Le journaliste est également en contact avec son confrère Roger Faligot, avec qui il vient de cosigner « La Piscine »⁵¹. « Selon mes souvenirs nous avons formé une petite équipe informelle avec Jacques-Marie Bourget, Pascal Krop et Bernard Veillet-Lavallée. Nous maintenions le contact puis nous nous rencontrons à Paris, fin juillet, pour s'échanger des informations⁵² ». Aujourd'hui Jacques-Marie Bourget affirme ne pas avoir échangé avec Pascal Krop ou Roger Faligot, bien qu'il ait eu ce dernier au téléphone⁵³. Il semble bien qu'un nœud de solidarité se crée entre des journalistes amis, travaillant dans des hebdomadaires qui ne s'envisagent pas comme des institutions de la presse parisienne rutilante⁵⁴.

⁴⁷ Pascal Krop, « Le bateau de Greenpeace saboté par la France ? », *L'Événement du Jeudi*, 8 août 1985.

⁴⁸ André Largeau, « L'affaire Greenpeace », *VSD*, 8 août 1985.

⁴⁹ In LUCCIONI Xavier, *op. cit.*, p.63.

⁵⁰ In KROP Pascal, *op. cit.*, p.62.

⁵¹ In FALIGOT Roger, KROP Pascal, *op. cit.*

⁵² Entretien avec Roger Faligot, précité.

⁵³ Entretien avec Jacques-Marie Bourget du 22 novembre 2011. Pour sa part Roger Faligot conserve « un souvenir plus confraternel de Jacques-Marie Bourget », mail du 23 novembre 2011.

⁵⁴ . Roger Faligot : « Il y a une différence entre les journaux institutionnels et les autres, comme Paris-Match, VSD ou le Journal du Dimanche, qui peuvent se tromper mais qui sont pugnaces », entretien précité.

La veille de la publication de ces deux articles les journalistes sont loin de se douter de leur retentissement à venir. Pascal Krop, qui dîne dans une brasserie parisienne avec des confrères, n'évoque même pas le sujet⁵⁵. Jacques-Marie Bourget avoue avoir sorti cette histoire « *un peu innocemment, cela me fait rigoler. Je ne prends pas la mesure de la chose*⁵⁶. » Si, pendant le mois de juillet, la presse française ne s'est pas précipitée, le début du mois suivant voit la machine médiatique et politique s'emballer. Désormais la presse est sur le pied de guerre, prête à scruter chaque soubresaut d'une gestion politique.

⁵⁵ In KROP Pascal, *op. cit.*, p.58.

⁵⁶ Entretien précité.

Deuxième partie.

**La presse s'empare de l'affaire et la
déroule**

Chapitre IV. « En attendant Tricot »

A) La gestion de la crise par l'État

Partie I. Échanges épistolaires

1. Une « *curieuse inversion des rôles* » : François Mitterrand se met hors-jeu
2. Les journalistes à l'origine de la réaction politique ?

Partie II. L'enquête administrative

1. Le choix de Bernard Tricot
2. La levée du Secret Défense – *note concernant les dessins et caricatures*

Partie III. Le silence de l'opposition

1. Un consensus sur les questions de défense nationale
2. Des discussions en coulisse ?

B) En plein brouillard : la presse avance à tâtons

Partie I. Les fausses pistes : camoufler l'implication de la DGSE

1. Une tentative de déstabilisation politique
2. Une puissance étrangère
3. Des agents oui, mais qui n'appartiennent pas à la DGSE...

Partie II. Toute la presse n'est pas dupe

1. Les titres hostiles au pouvoir en place
2. Une certaine prudence

Partie III. Un terrain miné

1. Les réactions
2. Fausses informations
3. Les campagnes de presse contre Greenpeace

C) Les différentes révélations finissent de confirmer l'implication du service

Partie I. Les enquêtes des envoyés spéciaux

1. À Londres
2. En Nouvelle-Zélande

Partie II. Les noms des agents

1. Dominique Prieur
2. Christine Cabon
3. Alain Mafart

Partie III. La mise en place d'une version officielle

1. Les journalistes retardataires s'alignent
2. Une mission de surveillance
3. Peu d'illusions sur le rapport Tricot

Chapitre IV.

« En attendant Tricot »¹

A) La gestion de la crise par l'État

Partie I. Échanges épistolaires

1. Une « curieuse inversion des rôles »

Dans la soirée du 7 août 1985 François Mitterrand envoie une lettre à son Premier ministre :

« Monsieur le premier ministre et cher ami, je vous remercie des informations que vous m'avez communiquées au sujet du Rainbow Warrior. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour estimer qu'il convient d'ordonner sans délai une enquête rigoureuse et je vous invite à la mener de telle sorte que si la responsabilité est démontrée, les coupables, à quelque niveau qu'ils se trouvent, soient sévèrement sanctionnés. Croyez, Monsieur le premier ministre et cher ami, à l'expression de mes sentiments les meilleurs² ».

Aussitôt rendu publique *« le texte de cette missive est assez caractéristique de la méthode de François Mitterrand qui pratique une curieuse inversion des rôles, marquant bien qu'il entend confier à Laurent Fabius la gestion de l'affaire – bénéfices et pertes – alors qu'il a lui-même pris l'initiative de la procédure de règlement et la lui a imposée...³ ».*

Le Premier ministre répond à François Mitterrand le soir même :

« Monsieur le président, je vous ai indiqué qu'un lien avait été avancé entre les deux personnes inculpées par les autorités néo-zélandaises dans l'affaire du Rainbow Warrior et des services français (...). J'estime nécessaire de demander à une personnalité incontestable de réunir les éléments de toute nature sur cette affaire, afin de m'indiquer de la façon la plus nette, si des agents, services ou autorités françaises ont pu être informés de la préparation d'un attentat criminel ou même y participer. Cette personnalité devra me faire connaître dans les meilleurs délais ses conclusions sur les faits, et le cas échéant, sur les responsabilités ».

¹ Titre d'un article non signé du *Quotidien de Paris*, le 20 août 1985.

² Lettres, déclarations et rapports font l'objet d'une publication en annexe.

³ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.461.

Pour Gilles Ménage cet échange de lettres a été déclenché par sa note du 5 août adressée au Président : « *on ne voit pas ce qui pourrait désormais éviter que le scandale éclate* ». Le directeur de cabinet adjoint conseille « *d'agir vite*⁴ ». Deux jours plus tard François Mitterrand transmet la note de Gilles Ménage à Laurent Fabius. Au ministère de la Défense Patrick Careil « *ne comprends plus rien à la stratégie du Président : il a demandé à Charles Hernu de mentir*⁵, *ce dont le Premier Ministre n'est pas au courant et il accepte que celui-ci lance une enquête*⁶ ».

2. Les journalistes à l'origine de la réaction politique ?

« *Le 7 août, le journal est imprimé, mais pas encore diffusé. Pourtant, par le biais des policiers des Renseignements généraux qui ont pour mission de se procurer des journaux dont l'encre est encore fraîche, l'article [de VSD] est à l'Élysée ce mercredi matin*⁷ ». Selon Gilles Ménage « *les journalistes seront longtemps convaincus d'avoir ainsi déclenché la réaction politique [...], annoncée par un échange de lettres entre Matignon et l'Élysée précisément le jour de la parution de ces articles*⁸ ». La difficulté de trancher sur ce point s'explique par le fait que les mondes politique et journalistique n'évoluent pas en vase clos. Lorsque l'information se diffuse dans les cercles du pouvoir les possibilités de réaliser des recoupements se multiplient, au même titre que la réaction politique se fait plus pressante. La concomitance du fait politique et médiatique est induite par cette imbrication, alors que la sortie de ces articles semble indiquer que la presse joue les premiers rôles⁹.

Partie II. L'enquête administrative

1. Le choix de Bernard Tricot

Selon Claude Silberzahn « *Bernard Tricot est sorti un peu de nulle part*¹⁰ ». En réalité c'est Laurent Fabius lui-même qui se tourne vers ce gaulliste historique dont il a fait la connaissance lors de son passage au Conseil d'État¹¹. À l'origine peu enthousiasmé par cette demande Bernard Tricot accepte et remarque que le Premier Ministre a « *l'air non seulement*

⁴ *Ibid.*

⁵ Selon Patrick Careil c'est ce que Charles Hernu affirme.

⁶ Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁷ In BOURGET Jacques-Marie, STEFANOVITCH Yvan, *op.cit.*, p.270.

⁸ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.459.

⁹ Toutefois Pascal Krop considère que la « *furia médiatique s'est déclenchée [...] moins en raison des révélations de [son] article* » que de l'échange de lettres, KROP Pascal, *op. cit.*, p.59.

¹⁰ Entretien précité.

¹¹ In FABIUS Laurent, *op. cit.*, p.116.

ennuyé mais vaguement inquiet, comme un homme qui craindrait de recevoir un coup dont il ne discernerait pas l'origine¹² ». Dans sa lettre du 8 août Laurent Fabius fixe les objectifs de l'enquête administrative :

« Je vous demande de bien vouloir réunir dans un rapport les éléments de toute nature dans cette affaire, afin de m'indiquer de la façon la plus nette si des agents, services ou autorités françaises ont pu être informés de la préparation d'un attentat criminel ou même y participer. Je souhaite que vous me fassiez connaître, dans les meilleurs délais, vos conclusions sur les faits, et le cas échéant, sur les responsabilités [...] ».

« En bref, je vous demande d'établir la vérité, de préciser les responsabilités, et cela sans limitation d'aucune sorte ».

Dès sa nomination la presse revient sur le parcours de cette « personnalité incontestable », ancien secrétaire général du général de Gaulle à la présidence souvent présenté comme son « homme de confiance ». Les journalistes n'émettent pas de doutes quant à la probité de ce serviteur de l'État, lorsqu'ils ne saluent pas le choix fait. Le 9 août Jean Guisnel dans *Libération* estime que cette décision « laisse augurer des investigations détaillées » de la part d'un conseiller d'État qui a reçu des « instructions claires »¹³. Pour Kathleen Évin la preuve est faite que « François Mitterrand ira jusqu'au bout et qu'il veut éviter toute polémique lorsque la lumière sera faite¹⁴ ». Même dans la presse d'opposition certains journalistes rendent grâce au pouvoir socialiste : Roger Toubon dans *Le Quotidien de Paris* estime qu'en chargeant Bernard Tricot d'enquêter François Mitterrand a fait « le bon choix¹⁵ ».

Mais, malgré un certain consensus, la presse d'opposition ne bascule pas dans l'angélisme. Dès le 9 août Stéphane Denis, dans *Le Quotidien de Paris*, souligne la tactique politicienne sous-tendue par cet acte politique. « Ce n'est pas de sa faute, mais M. Tricot est trop indiscutable pour que sa nomination ne soit pas discutée¹⁶ ». Roger Toubon estime que le « sens de l'État » de Bernard Tricot peut se retourner contre les commanditaires de l'enquête. Selon lui l'opinion pourrait considérer que le rapporteur a privilégié l'intérêt de l'État, voir celui de la défense nationale¹⁷. Au même moment l'amiral Lacoste reçoit le

¹² In TRICOT Bernard, DELORME Olivier, DUPIN Éric, *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994, p.430.

¹³ Jean Guisnel, « Attentat anti-Greenpeace : Mitterrand lance l'enquête », *Libération*, 9 août 1985.

¹⁴ Kathleen Evin, « Les services secrets contre l'Elysée », *Le Nouvel Observateur*, 16 août 1985.

¹⁵ Robert Toubon, « Les silences de l'opposition », *Le Quotidien de Paris*, 19 août 1985. Nous constatons, à ce stade de l'affaire, que la presse considère que François Mitterrand est le véritable maître d'œuvre de cette gestion de crise.

¹⁶ Stéphane Denis, « In-dis-cu-ta-ble », *Le Quotidien de Paris*, 9 août 1985.

¹⁷ Robert Toubon, « Le pot-au-noir », *Le Quotidien de Paris*, 17 août 1985.

conseiller d'État : « *Monsieur Tricot est un très haut fonctionnaire, pleinement conscient des responsabilités étatiques, notamment pour avoir été secrétaire général de la Présidence de la République sous le Général De Gaulle. Je le traite donc avec tout le respect qui lui est dû. Mais s'il a sa mission, j'ai aussi la mienne*¹⁸ ».

Là où le choix de Bernard Tricot apparaît comme une tactique habile il n'en reste pas moins que son objectif, établir la vérité, se heurte à l'impossible mise en place d'une stratégie coordonnée entre tous les acteurs. Afin de faire contrepoids à cette situation Gilles Ménage avait conseillé au Président d'attribuer l'enquête à Jeannou Lacaze¹⁹. Une proposition refusée par François Mitterrand : « *non, c'est un adversaire politique, je n'ai pas confiance*²⁰ ».

2. La levée du Secret Défense

La législation française prévoit une série de mesures juridiques encadrant les secrets de la Défense nationale. Différents niveaux de confidentialité peuvent être apposés sur les documents et les informations dont la divulgation expose à des sanctions pénales. Les activités de la DGSE entrent dans ce cadre. Par sa missive le Premier ministre précise à Bernard Tricot :

« [...] *Les conclusions de votre rapport seront rendues publiques. Je demande au ministre de la Défense au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation et à tous leurs services, de vous apporter leur concours, sans aucune réserve et de vous fournir toutes les informations de quelque nature que ce soit et sans exception aucune* [...] ».

« *S'il apparaissait, dans le cours de votre enquête administrative, des faits de nature à être poursuivis pénalement en France, vous les ferez, connaître immédiatement aux autorités judiciaires françaises* ».

Plusieurs observateurs ont remarqué que cette déclaration équivalait à une levée du Secret Défense²¹. De plus, Laurent Fabius évoque la possibilité de poursuites judiciaires, associant le Garde des Sceaux à sa démarche : « *À un moment donné Laurent Fabius demande*

¹⁸ Entretien avec l'amiral Lacoste, précité.

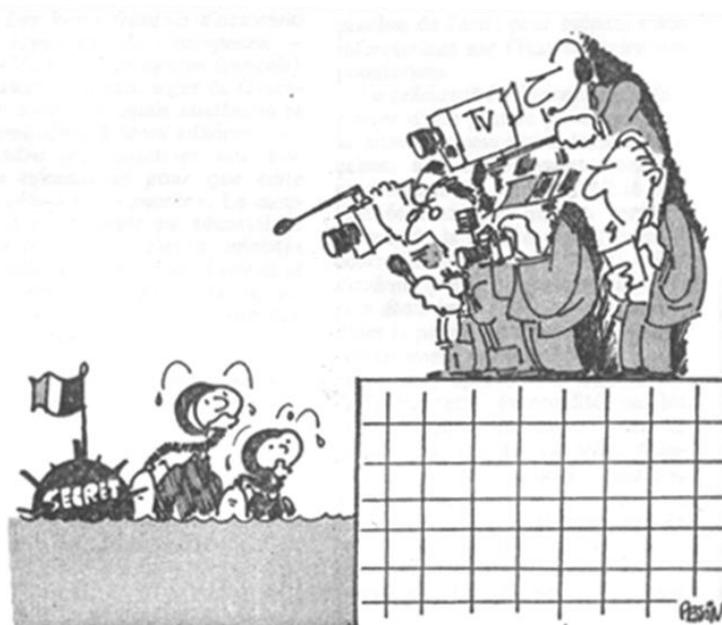
¹⁹ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.464. « *Je me rends compte que le choix d'une personnalité comme le général Lacaze sera politiquement et médiatiquement mal accueilli, car l'on doutera de la volonté du gouvernement de faire la lumière. Mais elle lui garantirait, en échange, d'y voir clair dans une affaire embrouillée touchant au cœur de l'institution militaire* ».

²⁰ Propos rapportés par Gilles Ménage, entretien précité.

²¹ In PEAN Pierre, *Secret d'État : la France du secret, les secrets de la France*, Paris, Fayard, 1986, p.21. ; MERVEILLEUX DU VIGNAUX Sophie, *Désinformation et services spéciaux*, Paris, Éditions du Rocher, 2007, p.204.

au ministre de la Justice d'être présent [...]. Il y'a une entente entre Robert Badinter et Laurent Fabius²² ».

Cette perspective contribue largement à radicaliser les positions des différents acteurs. Ce qui est désormais perçu comme une traque conforte le ministère de la Défense et la DGSE dans la stratégie du mensonge. Mais cette affaire éprouve la rectitude morale. Patrick Careil se souvient que l'amiral Lacoste avait des états d'âme : « Il va voir Charles Hernu et lui dit qu'il ne peut pas mentir tout le temps, ce à quoi il lui répond : « Amiral, allez à la messe et puis mentez. C'est un ordre du Président »²³ ». Aujourd'hui Pierre Lacoste préfère y voir l'omission : « À aucun moment je n'ai raconté de mensonges à Monsieur Tricot. Je lui ai affirmé que les « époux Turenge » n'avaient pas coulé le bateau²⁴ ».



Pessin, *Le Monde* du 18 août 1985

Note concernant les dessins et caricatures :

Tout au long de l'été les dessinateurs français ont largement pris part au traitement de l'affaire par la presse. Croquant avec mordant, parfois cynisme, une actualité riche par son imaginaire. Ainsi, aux côtés des caricatures d'hommes politiques, réapparaissent les images stéréotypées issues des années 1960 : le « barbouze », ce personnage barbu, affublé d'une paire de lunettes et d'un imperméable (voir ci-dessous) ou l'homme-grenouille, surnom attribué aux nageurs de combat (ci-dessus). Au-delà de l'aspect divertissant de ces dessins, dont on ne saurait dire s'ils font l'opinion publique ou la reflète, il convient de s'intéresser

²² Entretien avec Claude Silberzahn, précité.

²³ Entretien avec Patrick Careil, précité.

²⁴ Entretien précité.

aux représentations. Dans un ouvrage publié en 1986 une trentaine de dessinateurs, issus de la presse française (nationale et régionale) et suisse, ont compilé leurs productions²⁵. Dans son avant-propos Barrigüe estime que l'ouvrage aurait pu s'appeler « Les dessinateurs de presse vus par l'affaire Greenpeace ». « *Ce livre appartient à l'Histoire rigolarde du dessin de presse* ». « *Et puis, nous sommes prêts à recommencer... plus tard, quelque soit le régime au pouvoir. Nous avons raté « certaines affaires » (Les diamants du père Giscard, l'affaire Boulin, l'affaire de Broglie...) mais nous jurons de devenir plus attentifs, désormais* ».



Cabu, *Le Canard Enchaîné*, 14 août 1985

Partie III. Le silence de l'opposition

1. Un consensus sur les questions de défense nationale

En 1985 le monde politique se prépare à expérimenter une configuration jusque là inédite dans la Vème République. La très probable cohabitation à venir²⁶ contribue à apaiser les esprits et les débats. D'autant que l'affaire est relative aux questions de la défense nationale (la politique de dissuasion) et implique en partie l'armée (par le biais de plusieurs hauts-gradés) ; thèmes nationaux sur lesquels l'opposition de droite préfère ne pas s'agiter. Malgré quelques sorties médiatiques l'affaire ne fait pas véritablement l'objet d'une récupération. Une retenue qu'illustre parfaitement la déclaration faite par Valéry Giscard-d'Estaing le 27 août : « *Qu'il est tord ou raison, c'est mon pays* ».

²⁵ *Silence, on coule...L'affaire Greenpeace vue par 34 dessinateurs de presse*, éditions Kesselring, 1986, 96 p.

²⁶ Les élections législatives ont lieu en 1986.

2. Des discussions en coulisse ?

Mais les leaders politiques n'en sont pas sourds et aveugles pour autant. La procédure d'exfiltration des « marins » de *l'Ouvéa*, via la Nouvelle-Calédonie, aurait contribué à accréditer l'implication de la DGSE auprès des milieux politiques locaux. Certaines des personnes sollicitées par le service ayant des accointances politiques avec le RPCR²⁷ en auraient informé le cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris²⁸. Fort de plusieurs anciens ou proches de la DGSE l'entourage du maire de Paris peut aisément vérifier ses soupçons²⁹. Le directeur de cabinet Robert Pandraud aurait prévenu Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée, contre toute tentative d'implication du RPR ou de son antenne calédonienne. Le 15 août Jacques-Marie Bourget évoque une rencontre entre les deux hommes, intervenue avant l'attentat³⁰, information corrigée dans l'édition suivante. Un contact a bien eu lieu, mais il est postérieur au 10 juillet³¹. Le 8 août, suite aux accusations publiées dans *Le Monde*, le général Émin (directeur du Renseignement à la DGSE) se rend à la mairie de Paris et assure Robert Pandraud que le RPCR n'est pas mêlé à l'affaire³².

B) En plein brouillard : la presse avance à tâtons

« Malheur à l'enquêteur, policier ou journaliste, qui ne comprend pas que les complots sophistiqués n'existent que dans l'imagination des romanciers et scénaristes ».

Georges Marion³³

Dans les rédactions parisiennes plusieurs journalistes partent à la recherche d'informations et se fourvoient dans différentes directions. Une période de tâtonnement « normale dans un premier temps » pour Bertrand Le Gendre, alors journaliste au *Monde*³⁴. La conséquence d'une « précipitation » et d'une « méconnaissance » de la zone

²⁷ Rassemblement pour la Calédonie dans la République, antenne locale du RPR.

²⁸ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op.cit., p.174, 200. Un membre de l'équipage évoque la présence de « deux vieilles connaissances du Service », « deux rusés habitués aux coups tordus », in MORNE VERT (du) Patrick, op. cit., p.32.

²⁹ À titre d'exemple : Michel Roussin, ancien directeur cabinet d'Alexandre de Marenches à la DGSE, est alors conseiller auprès du cabinet de Jacques Chirac.

³⁰ Jacques-Marie Bourget, « Qui a donné l'ordre ? », *VSD*, 15 août 1985.

³¹ J-P R, « Révélations, démentis, confirmations... », *VSD*, 22 août 1985.

³² In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op.cit., p.200. Confirmé dans MENAGE Gilles, op.cit., p.468. Selon le directeur de cabinet adjoint du Président Robert Pandraud interprète cette intervention comme une invitation à ne pas mettre en cause la DGSE.

³³ In *Profession « fouille merde » : Un journaliste dans les coulisses des affaires*, op.cit., p.206.

³⁴ Entretien du 3 mars 2011.

géographique et des services secrets pour d'autres³⁵. Selon Pierre Péan cette « *pluie de scoops* » a « *permis d'analyser [...] la communication lorsque celle-ci touche au secret*³⁶ ».

Partie I. Les fausses pistes : camoufler l'implication de la DGSE

Le 9 août les journalistes de la presse quotidienne reprennent les informations de *VSD* et de *L'Événement du Jeudi*. Nombre d'entre eux livrent les éléments matériels qui mettent en évidence une implication française. Les détails varient d'un article à l'autre et semblent témoigner du crédit accordé, de prime abord, aux confidences des policiers en Nouvelle-Zélande³⁷. Dans *France-Soir* Jean-François Crozier se fait l'avocat d'une première ligne de défense de la DGSE : le grand nombre d'éléments à charge contre la France révèle un coup monté pour lui nuire³⁸. « *Il ne manque plus que le béret basque et la baguette de pain...* » ironise le journaliste. Point par point il s'évertue à démonter les accusations. Selon lui la bouteille retrouvée est un modèle « classique », inutilisable par un plongeur se voulant discret. La DGSE n'aurait d'ailleurs aucun mobile : *Greenpeace* fait « *partie du folklore* » et ne disposait pas de matériel de mesure et d'analyse à bord du *Rainbow Warrior*. Des détails techniques liés aux explosifs jusqu'à l'hostilité à la présence française dans le Pacifique Jean-François Crozier tente de semer le doute. Le mouvement écologiste ne serait « *qu'un petit pion* » dans cette « *guerre déclarée tous azimuts à l'arme atomique... dès lors qu'elle se trouve à l'ouest du rideau de fer* ».

1. Une tentative de déstabilisation politique

Mais cette lecture des événements d'Auckland est également partagée par le journaliste du *Monde* chargé de couvrir l'affaire. Dans son article en date du 9 août Edwy Plenel « *ne*

³⁵ In MERVEILLEUX DU VIGNAUX Sophie, *op. cit.*, p.151. Roger Faligot confirme qu'il « *y avait un véritable déficit d'informations jugées sérieuses* », entretien précité.

³⁶ In PEAN Pierre, *op. cit.*, p.231.

³⁷ Selon Frank Johannès le canot retrouvé est courant en Nouvelle-Calédonie. La bouteille de plongée, marquée d'une inscription en français, correspond à celles utilisées par les militaires français, « *Du fait divers à l'affaire d'État* », *Le Matin de Paris*, 9 août 1985. Francis Puyalte dans *Le Figaro* évoque un canot et deux bouteilles, ces dernières arborant un « *made in France* », « *L'attentat contre Greenpeace devient une affaire d'État* », *Le Figaro*, 9 août 1985. Pour *L'Humanité* le bateau pneumatique et la bouteille de plongée sont seulement « *typiquement français* », « *Les barbouzes français ont-ils fait sauter le bateau de Greenpeace ?* », article non signé, *L'Humanité*, 9 août 1985.

³⁸ Jean-François Crozier, « *"Nos agents auraient été tout de même moins branquignols" dit-on à la DGSE* », *France-Soir*, 9 août 1985. Nous remarquons que, selon deux journalistes, cette même défense fut opposée aux iraniens par le quartier général français suite à l'échec des représailles contre l'ambassade d'Iran à Beyrouth, voir supra note p.82. Tirer partie de l'ampleur de l'échec relève d'un argumentaire dont l'efficacité ne peut être que temporaire. Cet article constitue le premier exemple de la fuite en avant dans laquelle s'est engagée la DGSE.

comprend pas l'accumulation de traces laissées après l'opération » et l'intérêt de s'en prendre à une organisation dont la gestion relève de la Marine nationale³⁹. Au fil de l'article les mentions se multiplient : des « sources policières » confortées par des confidences recueillies dans les « milieux militaires ». Xavier Maniguet, présenté comme engagé à l'extrême-droite, est mis en cause. « L'équipe de l'attentat naviguerait dans les eaux de l'extrême droite, ou aurait même des liens avec la droite musclée de Nouvelle-Calédonie ». Malgré l'emploi du conditionnel le journaliste cite le nom de Jean-François Charrier, ancien de la DGSE alors responsable du service de sécurité du gouvernement territorial de Dick Ukeiwé (RPCR). Selon lui deux hypothèses sont envisagées par les « milieux gouvernementaux » : « une provocation montée par d'anciens agents de renseignements alliés à des activistes-mercenaires d'extrême-droite pour nuire à l'image de la France dans le Pacifique [...] » ou une « bavure interne à la DGSE »⁴⁰. C'est cet article du quotidien de référence qui pousse Robert Pandraud à mettre en garde Jean-Louis Bianco, qui faisait alors courir le bruit d'une implication du RPCR⁴¹. Aujourd'hui Edwy Plenel pointe du doigt les « sources militaires » dont Jacques Isnard, chargé de la rubrique Défense, s'est fait l'écho⁴².

Dans *Le Matin de Paris* Frank Johannès note que « la piste française se dessine⁴³ » et revient longuement sur les détails de l'enquête dans le Pacifique. Les enquêteurs s'intéressent de près à l'*Ouvéa*, voilier disparu suspecté d'avoir transporté les mines ; ainsi qu'à une taupe française qui a infiltré l'organisation. Comme Edwy Plenel le journaliste du *Matin de Paris* trouve étrange l'accumulation de traces. Il y voit la manifestation des rivalités au sein de la DGSE dans une affaire « montée par quelques anciens des services avec la bénédiction des réseaux britanniques, australiens et néo-zélandais » afin de déstabiliser la « Piscine »⁴⁴ et donc la France. Il n'évacue pas pour autant les implications politiques puisqu'il cite

³⁹ Edwy Plenel, « M. Bernard Tricot va enquêter sur l'attentat contre le bateau de Greenpeace », *Le Monde*, 9 août 1985.

⁴⁰ Laurent Huberson, auteur d'une biographie du journaliste : « Edwy Plenel est intimement persuadé que c'est un complot d'extrême-droite pour déstabiliser François Mitterrand. De même qu'il voyait un complot de la cellule élyséenne pour déstabiliser le Président sur l'affaire des Irlandais de Vincennes. Il était persuadé qu'il y avait le bon roi et les mauvais conseillers. Que les mauvais conseillers faisaient des choses d'extrême-droite, que François Mitterrand ne voyait rien et qu'il fallait lui ouvrir les yeux. Edwy Plenel était persuadé de cette thèse. Et comme l'affaire du Rainbow Warrior arrive après celle des Irlandais il reste dans cette optique-là », entretien du 4 mars 2011.

⁴¹ Robert Pandraud cité dans HUBERSON Laurent, *Enquête sur Edwy Plenel : la légende noire du complot trotskiste au chevalier blanc de l'investigation*, Paris, Le cherche midi, 2008, p.276. Une quinzaine de jour plus tard Jean-Louis Bianco évoque l'hypothèse de construire de « nouveaux romans » auprès de Gilles Ménage et Hubert Védrine, in MENAGE Gilles, *op.cit.* p.491.

⁴² Entretien avec Edwy Plenel du 16 mai 2012.

⁴³ Frank Johannès, « Du fait divers à l'affaire d'Etat », *Le Matin de Paris*, 9 août 1985.

⁴⁴ Surnom donné au SDECE puis à la DGSE par les journalistes. Il s'explique par la proximité du siège du service avec la piscine des Tourelles.

également Xavier Maniguet et Jean-François Charrier. Dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* Serge De Beketch confirme la proximité du médecin baroudeur avec les milieux nationalistes. Selon lui sa présence « *collait à ravir avec la manipulation* » visant à mouiller la droite et l'extrême droite. Dans cette stratégie machiavélique les traces auraient sciemment été disséminées, le « *grain de sable catastrophique* » étant l'arrestation des « Turenge »⁴⁵.

À *Libération* Jean Guisnel est également trompé par les premières constatations. Le scepticisme est tenace, une fois encore accentué par l'improbabilité du mobile : « *on imagine mal le gouvernement français prendre de tels risques contre une organisation pacifiste qui ne l'empêche manifestement pas de dormir* »⁴⁶. Les traces retrouvées font douter du professionnalisme des exécutants d'une opération aux moyens pourtant conséquents. Selon lui la réaction ferme et dénuée d'ambiguïtés du pouvoir politique (nomination de Bernard Tricot) concourt à évacuer une responsabilité officielle. L'Élysée et le ministère de la Défense démentent le moindre ordre donné à la DGSE pour détruire le *Rainbow Warrior*. « *On penche alors vers l'hypothèse d'un coup très tordu dans lequel seraient impliqués des militants d'extrême-droite ayant partie plus ou moins liée avec des hommes, en exercice ou non, de la Direction Générale des Services Extérieurs* ». Toutefois Jean Guisnel affirme que la présence du colonel Charrier est évoquée « *sans plus de preuve* ». Une prudence également présente dans les colonnes du *Quotidien de Paris*. Dominique Jamet y énumère les différentes questions posées par l'affaire : « *gardons-nous de conclure en l'absence de toute preuve, et dans l'ignorance des ressorts secrets de la machine [...]* ». « *On comprend que les milieux et la presse proche du gouvernement aient déjà marqué leur préférence pour la thèse d'un complot d'extrême droite, et qui aurait l'avantage de compromettre les activistes du « clan français » en Nouvelle-Calédonie* »⁴⁷.

Les journalistes parisiens sont bel et bien lancés dans l'affaire. Ils évoluent entre les informations de Nouvelle-Zélande et les indiscretions recueillies en France, mais ne délaissent pas pour autant leur grille d'analyse partisane. Ainsi, la presse de gauche proche du pouvoir s'engouffre dans la thèse de la manipulation politique. Un ensemble hétéroclite de différentes théories qui recourent aux mêmes acteurs mais qui font varier la chaîne des responsabilités :

- Une action montée par des activistes afin de nuire au gouvernement, exécutée par des contractuels ayant des liens avec la DGSE.

⁴⁵ Serge de Beketch, « Maniguet : l'homme qui en sait vraiment trop », *Minute*, 17 août 1985.

⁴⁶ Jean Guisnel, « Attentat anti-Greenpeace : Mitterrand lance l'enquête », *Libération*, 9 août 1985.

⁴⁷ Dominique Jamet, « En eau trouble », *Le Quotidien de Paris*, 9 août 1985.

- Une opération de la DGSE ou d'une partie de son personnel (pour la thèse de la bavure) ayant recours à des mercenaires et/ou des activistes d'extrême droite.

De toutes ces hypothèses émane un large sentiment de confusion, qui s'accroît alors que le rôle d'éventuels mercenaires est au centre des interrogations.

« Brouiller les cartes », ce sont les mots employés par Pascal Krop à propos d'actions d'intoxication menées à son encontre. « *Je me laisserai ainsi abuser par quelques « confidences » habilement distillées par des manipulateurs professionnels. Elles m'entraîneront sur de bien mauvaises pistes*⁴⁸ ». Le journaliste évoque ici son article publié le 15 août. Il y affirme qu'un groupe de mercenaires était présent en Nouvelle-Zélande (mais également en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu) dans la perspective de faire diversion ou, à leur insu, de « *porter le chapeau* » en les faisant passer pour des extrémistes. Pascal Krop est d'autant plus réceptif à cette version qu'il sait que, quelques années plus tôt, la DGSE a eu recours au mercenariat lors de missions africaines. « *Comme ce fut le cas pour le Tchad [...] l'officier Chabenez de la DGSE (actuellement en promenade de santé dans les Pyrénées) s'adresse à un spécialiste : le colonel René Dulac*⁴⁹ ». Il est intéressant de constater que le profil de cet « officier Chabenez » correspond à celui de l'informateur de Jacques-Marie Bourget, militaire de la DGSE ayant participé à l'opération du Tchad : « *On pouvait très bien le faire passer pour une barbouze, un mercenaire ou un soldat perdu alors que c'était un authentique et fidèle fonctionnaire. Il en avait parfaitement le profil. Certains se sont dit qu'ils n'avaient plus qu'à le descendre et l'accuser. Mais à l'intérieur de la « Maison » il y avait tout de même des gens qui l'aimaient beaucoup. À mon avis c'est sûrement le colonel Faberon – il avait une grande affection pour lui – qui l'a fait partir trois ou quatre mois dans les Pyrénées*⁵⁰ ».

Dès le 10 août les théories impliquant des mercenaires fleurissent dans la presse. Dans *Le Monde* Edwy Plenel persiste et évoque le rôle présumé de René Dulac, ancien adjoint

⁴⁸ In KROP Pascal, op. cit., p.71,72.

⁴⁹ Pascal Krop, Bernard Veillet-Lavallée, «Voici par qui et comment l'opération a été organisée », *L'Événement du Jeudi*, 15 août 1985.

⁵⁰ Entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité. Il est improbable que ces éléments soient livrés à Pascal Krop par Jacques-Marie Bourget. Au-delà de la nécessité de protéger sa source ils n'étaient pas en contact durant l'affaire, entretien précité. Le journaliste de *L'Événement du Jeudi* cible d'ailleurs très précisément l'origine de ce « *bon tuyau* », « *fabriqué dans les « soupentes » du ministère de la Défense* », in KROP Pascal, op. cit., p.72. Un fait qui tend à être confirmé par la mention d'un « *certain Chabnès* » dans un article du *Point* qui livre les mêmes informations que Pascal Krop, in Michel Colomès, Philippe Chatenay, « Greenpeace : la bavure », *Le Point*, 12 août 1985. Cette démonstration prouve que les articles de VSD et de *L'Événement du Jeudi* n'ont pas la même source.

de Bob Denard⁵¹. Toutes ces hypothèses permettent de noyer la responsabilité des services spéciaux français. Si la DGSE n'est pas totalement absente des articles les journalistes évoquent davantage ces profils de mercenaires, sur lesquels certains informateurs dispensent à loisir un grand nombre d'informations. Mais selon deux journalistes du *Point* « toutes les pistes semblent en effet mener à la DGSE ». Étant donné que plusieurs de ses agents, à commencer par les « Turenge », sont impliqués le service français ne saurait être dédouané⁵². Mais les responsabilités se limiteraient à son niveau. Ainsi, François Missen dans *Le Matin de Paris* considère que la DGSE « n'est pas toujours maîtresse de ses sous-traitants ». « Il n'est pas impossible que l'équipe de saboteurs ait, à partir d'un certain moment, travaillé pour son propre compte à l'intérieur de la DGSE⁵³ ». À *France-Soir* Jean-François Crozier est convaincu que « l'attentat a été préparé à Londres par des mercenaires ». Selon lui le zodiac retrouvé à Auckland a été acheté dans la capitale anglaise⁵⁴. De quoi aiguiller les regards vers la Perfide Albion.

2. Une puissance étrangère

La théorie d'une manipulation par les services secrets britanniques est, à l'origine, soutenue par Charles Hernu à Laurent Fabius⁵⁵. Dans la presse elle fait surface dès le 9 août, lorsque Roger Wybot⁵⁶ la juge « pas tout à fait stupide⁵⁷ ». Trois jours plus tard la presse rend compte des éléments livrés par Gilbert Picard, journaliste à *France-Inter*. *Le Quotidien de Paris* lui accorde une interview dans laquelle il défend la piste anglaise. Les « Turenge », agents français en mission d'observation, auraient été « mouillés » par les services britanniques, véritables saboteurs du *Rainbow Warrior*⁵⁸. Si certains journalistes s'en font l'écho⁵⁹ plusieurs autres ne sont pas dupes qu'ils se trouvent en présence d'un « scoop »

⁵¹ Edwy Plenel, « Les policiers reprennent l'enquête depuis le départ », *Le Monde*, 10 août 1985. Le journaliste évoque une équipe « très spéciale » qui « évolue aux confins des mercenaires et activistes et que, de fait, elle eut sans doute des liens avec des services spéciaux français ».

⁵² Michel Colomès, Philippe Chatenay, « Greenpeace : la bavure », *Le Point*, 12 août 1985.

⁵³ François Missen, « Barbouzes et bavures », *Le Matin de Paris*, 10 août 1985.

⁵⁴ Jean-François Crozier, « L'attentat a été préparé à Londres par des mercenaires », *France-Soir*, 10 août 1985.

⁵⁵ Voir supra p.55.

⁵⁶ Directeur de la DST de 1944 à 1958.

⁵⁷ François Missen, « Les services secrets français mis en cause », *Le Matin de Paris*, 9 août 1985.

⁵⁸ « Gilbert Picard au Quotidien : « Je crois à un coup des services anglais » », *Le Quotidien de Paris*, 12 août 1985. Une interview accompagnée d'un article dans lequel Judith Waintraub cite un hebdomadaire anglais concernant l'achat du zodiac à Londres, estimant que cette information viendrait confirmer les propos de Gilbert Picard, « Greenpeace : et si on cherchait ailleurs que dans la « Piscine » », *Le Quotidien de Paris*, 12 août 1985.

⁵⁹ Martine Azoulaï, « Greenpeace : les quatre pistes », *Le Matin de Paris*, 12 août 1985. La journaliste y évoque, en premier lieu, la piste anglaise.

totalemment fabriqué. Ils dénoncent une « *voie de garage*⁶⁰ ». Patrick Careil, directeur de cabinet du ministre de la Défense, raconte : « À un moment la DGSE me contacte et me demande d'être actif en balançant une fausse piste dans la presse. Ils me disent : « prenez contact avec un journaliste de France Inter », sous-entendant que c'est une personne fiable. Je leur demande ce que je peux bien raconter et ils me répondent : « dites que ce sont les Anglais ». Une suggestion émise au sommet de la hiérarchie du service puisque Patrick Careil croit se souvenir avoir été sollicité par le général Emin⁶¹. La DGSE, livrée à elle-même, tente de brouiller les pistes. Le caractère grossier d'une telle opération d'intoxication témoigne du véritable isolement dans lequel sont enfermés la DGSE et le ministère de la Défense, qui fonctionnent alors « *en roue libre*⁶² ».

Le 14 août Claude Angeli cite, sans y croire, la théorie selon laquelle les Néo-zélandais et les Australiens auraient manipulés les agents français, grâce aux informations et à la bénédiction des anglais. Une thèse, celle de la « poussette », qui s'ajoute à cette « *belle embrouille*⁶³ ». Tout au long de l'affaire l'ombre d'une intervention britannique alimente les colonnes des journaux. Dans cette perspective les journalistes disposent de deux angles d'attaque : évoquer une possible « trahison » des anglais, qui auraient livré des éléments aux Néo-zélandais afin d'influer sur le cours de l'opération ; ou insister sur la présence en France d'une « taupe » travaillant pour les britanniques. Le 18 et le 25 août Roger Faligot révèle que le contre-espionnage de la DGSE suspecte un ancien attaché militaire adjoint, rentré à Paris en 1984 pour y être chargé des liaisons TOTEM⁶⁴. Plusieurs journalistes soutiennent cette théorie sans apporter d'éléments concrets, se faisant souvent le relais des propos de Roger Wybot⁶⁵. Pour donner du corps à cette « trahison » le 26 août Gilles Mermoz, dans *Valeurs Actuelles*, dresse la liste des contentieux entre la France et l'Angleterre, essentiellement dans le cadre d'affaires militaires et de renseignement⁶⁶. Quelques jours plus tôt Jean Guisnel livre

⁶⁰ L'expression est extraite de l'article de Jean-Pierre Gene, « Greenpeace : le gentleman's agreement franco-anglais », *Libération*, 4 septembre 1985. *L'Humanité* ne croit pas à la piste anglaise : « Spéculations en tous genres », *L'Humanité*, 13 août 1985. Avant de citer le journaliste de *France-Inter* Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy remarquent qu' « on voit clore, ces jours-ci, de bien curieuses spéculations sur toutes sortes de pistes qui ressemblent singulièrement à un contre-feu tactique », *L'Express*, 16 août 1985.

⁶¹ Entretien du 28 novembre 2011.

⁶² *Ibid.*

⁶³ Claude Angeli, « Une opération menée par des agents doublés », *Le Canard Enchaîné*, 14 août 1985.

⁶⁴ Programme d'échange d'informations entre les services occidentaux. Roger Faligot, « Greenpeace : des têtes vont tomber », *Le Journal du Dimanche*, 18 août 1985 ; ainsi que « Greenpeace : la révélation capitale que la France garde en réserve », *Le Journal du Dimanche*, 25 août 1985. Jean Moreau, alors chef du Contre Espionnage, a le souvenir qu'une telle piste fût suivie par son service, entretien précité.

⁶⁵ François Missen, « Roger Wybot : « les anglais nous ont trahis » », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985 ; Frédéric Pons, « Machination à têtes multiples », *Valeurs actuelles*, 2 septembre 1985 ; Jean-François Crozier, « La guerre secrète commence », *France-Soir*, 17 septembre 1985.

⁶⁶ Gilles Mermoz, « Filière à l'anglaise », *Valeurs Actuelles*, 26 août 1985.

de nouveaux éléments concernant le zodiac retrouvé en Nouvelle-Zélande. Il aurait été acheté à Londres dans un magasin spécialisé dont le directeur est un ancien des services spéciaux britanniques, ce qui tend à confirmer la thèse de la « trahison » au détriment de la présence d'une taupe en France⁶⁷.

Toutes ces pistes relèvent davantage de la rumeur que d'une véritable information. Dans *Le Canard Enchaîné* Claude Angeli ne s'en cache pas, avant d'évoquer la présence d'une secrétaire de nationalité étrangère, en poste à l'Élysée et habilitée à lire des documents estampillés « secret défense »⁶⁸. Dans l'édition de *Minute* du 24 août Lionel Humbert donne de plus amples précisions sur cette secrétaire : Nicole Jamielson, qui dispose de la double nationalité française et néo-zélandaise, travaillait jusqu'au 31 décembre 1984 au cabinet de Christian Prouteau. Selon elle cette histoire a été montée par « l'ancien pire ami » du chef du GSPR afin de lui nuire⁶⁹. Une précision grâce à laquelle il n'est pas difficile d'identifier Paul Barril. D'autant que dans un de ses ouvrages le capitaine s'insurge – à nouveau – contre la présence de cette secrétaire⁷⁰.

Le 28 août Gérard de Villiers signe dans *Paris-Match* un article dans lequel il estime que la Nouvelle-Zélande a agi seule dans le but d'impliquer la France⁷¹. Un texte ardemment anticommuniste qui fait écho aux propos de Gilbert Picard, selon qui Fernando Pereira était un agent soviétique⁷². Un élément vraisemblablement livrée par la DGSE⁷³. Des « affirmations grossières » selon *L'Humanité*⁷⁴.

3. Des agents oui, mais qui n'appartiennent pas à la DGSE...

Les « Turenge » effectuaient une mission de surveillance pour le compte de la DIRCEN. Cette thèse n'est pas contradictoire avec celle des anglais, puisqu'elle est – une fois de plus – développée par Gilbert Picard. Au *Figaro* Jacques Lesinge dénonce explicitement une « opération de camouflage » et de « désinformation » qui vise à couper les fils qui relient

⁶⁷ Jean Guisnel, « DGSE : des agents de moins en moins secrets », *Libération*, 23 août 1985.

⁶⁸ Claude Angeli « Les marins de l'Ouvéa ont rassuré leurs chefs », *Le Canard Enchaîné*, 21 août 1985.

⁶⁹ Lionel Humbert, « Nicole, la jolie néo-zélandaise, travaillait à l'Élysée », *Minute*, 24 août 1985.

⁷⁰ In BARRIL Paul, *Guerres secrètes à l'Élysée*, Paris, Albin Michel, 1996, p.257.

⁷¹ Gérard De Villiers, « La souricière d'Auckland », *Paris-Match*, 28 août 1985.

⁷² Information citée dans l'article de Martine Azoulaï, « Greenpeace : les quatre pistes », *Le Matin de Paris*, 12 août 1985, et Jean-François Crozier, « Londres a dénoncé les deux officiers français », *France-Soir*, 12 août 1985.

⁷³ Selon Patrick Careil lorsque la mort de Fernando Pereira est connue « la DGSE nous dit que c'est un agent du KGB. Cela nous apparaît sans importance. Nous avons considérablement sous-estimé l'impact médiatique de ce décès. Je n'ai jamais su s'il était véritablement un agent soviétique ; en tout cas c'était indémontrable à l'opinion publique et aux médias », entretien précité.

⁷⁴ « Spéculations en tous genres », article non signé, *L'Humanité*, 13 août 1985.

le commando à la DGSE⁷⁵. De son côté Jean-François Crozier affirme que les « Turenge » appartiennent « *au service chargé de la sécurité des sites nucléaire rattaché au secrétariat général du ministère de la Défense Nationale* »⁷⁶. Quant au *Monde* il reprend – le même jour – les deux solutions : « *liés à la DGSE, les deux « suisses » surveillaient le navire de Greenpeace* » sous l'autorité de la SGDN ou de la DIRCEN⁷⁷. Le 4 septembre Claude Angeli, dans *Le Canard Enchaîné*, écrit que la DGSE aurait détaché des nageurs de combat auprès de la DIRCEN et au commandement des forces armées du Sud-Pacifique⁷⁸. Tour à tour les « Turenge » sont virtuellement rattachés à différents services, dont la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD)⁷⁹.

Ce fatras d'hypothèses entremêlées constitue un nuage opaque derrière lequel les responsabilités officielles se cachent⁸⁰. Plus ou moins naïvement certains journalistes se font « intoxiquer » par des sources aux objectifs multiples : protéger la DGSE, le ministère de la Défense ou plus largement le gouvernement et le pouvoir socialiste. Dans leur ensemble les journalistes semblent évoluer dans des sables mouvants⁸¹. Mais si ce mouvement d'informations participe à atténuer l'impact des premières révélations « *la ficelle est si grosse que la désinformation se désinforme elle-même et accrédite la vérité* »⁸².

Partie II. Toute la presse n'est pas dupe

1. Les titres hostiles au pouvoir en place

Dans la presse d'opposition plusieurs journalistes sont plus prompts à démasquer les opérations de diversion. Il faut bien avouer que certaines prêtent à sourire, notamment la

⁷⁵ Article de Jacques Lesinge, *Le Figaro*, 12 août 1985.

⁷⁶ Jean-François Crozier, « Londres a dénoncé les deux officiers français », *France-Soir*, 12 août 1985.

⁷⁷ « Liés à la DGSE, les deux « Suisses » surveillaient le navire de Greenpeace », *Le Monde*, 12 août 1985.

⁷⁸ Le journaliste cite « *des militaires, des membres de la DGSE et des anciens de la « Piscine* » », « La piscine débordée par la flotte du pacifique ? », *Le Canard Enchaîné*, 4 septembre 1985.

⁷⁹ « Greenpeace : le contre-feu », article non signé, *La Croix*, 13 août 1985, ainsi que Claude Angeli « Les marins de l'Ouvéa ont rassuré leurs chefs », *Le Canard Enchaîné*, 21 août 1985.

⁸⁰ Pour Jean Guisnel les « *jeux subtiles d'intoxication, de désinformation ou de provocation diverses permettent de se disculper à bon compte derrière tous les écrans de fumée possibles ou imaginables* », « Greenpeace : la défense fourbit ses armes », *Libération*, 19 août 1985.

⁸¹ « *Ça parlait beaucoup dans Paris* » explique Bertrand Le Gendre, entretien du 3 mars 2011. « *Pour les gens avec qui je parlais je pouvais difficilement jauger ce qu'ils savaient ou pas. J'essayais de pêcher partout où je pouvais. Je passais des coups de téléphone, nous nous voyions, abordions la question trois minutes et passions à autre chose. Puis après je prenais des notes, j'essayais de comprendre ce que j'avais entendu* », entretien avec Georges Marion du 7 mars 2011.

⁸² In PEAN Pierre, *Secret d'État : la France du secret, les secrets de la France*, op.cit., p.250.

revendication de l'attentat par un groupe d'anciens combattants du Vietnam et d'Afrique⁸³. Dans *Le Figaro* Jacques Lesinge souligne que « même si l'on cherche encore à le nier en manipulant les sigles et les services au sein de l'armée, il est évident que Sophie et Alain Turenge, les faux Suisses arrêtés après l'attentat, étaient bien des agents, même si ce n'est « qu'occasionnellement », de la « piscine », le surnom de la DGSE⁸⁴ ». Le lendemain il dénonce la « version grand public » établie par « d'habiles metteurs en scène⁸⁵ » avant de la minimiser le 16 août : « en France, personne n'a mordu à l'hameçon de la piste de l'extrême-droite. Seuls quelques relais officiels ont tenté de faire passer le message, mais il est resté sans écho⁸⁶ ».

Le 10 août, dans *L'Humanité*, l'article de Maryse Lelarge arbore un titre qui se suffit à lui-même : « L'implication des services secrets paraît de plus en plus évidente ». Mais, à l'instar de plusieurs de ses confrères, les jours suivants le quotidien ne peut que constater la multiplication des scénarios. Les intitulés sont alors évocateurs : « Spéculations en tous genres », « Nouvelles rumeurs », « À chacun son scénario »⁸⁷. Toutefois, dans ce dernier article, le journal communiste n'en délaisse pas les accusations politiques : « Une est chose évidente. Toutes ces « informations » n'ont pas pour objectif de faire la clarté sur l'identité de ceux qui ont commandité l'attentat d'Auckland. Ni sur le rôle probable qu'ont joué, dans cette affaire, les services secrets français et ceux qui, au plus haut niveau de l'État, les dirigent... »

2. Une certaine prudence

Le 12 août dans *Libération* Jean Guisnel remarque que « l'affaire Greenpeace » s'embrouille progressivement⁸⁸ ». Après avoir été plutôt affirmatif concernant une implication de la DGSE⁸⁹ Jacques Lesinge, dans *Le Figaro*, reconnaît « qu'on a du mal à s'y retrouver ». Le journaliste ne se refuse pas pour autant à émettre des hypothèses et note qu'il « faut s'en

⁸³ Revendication écrite qui comporte les slogans suivants : « Plutôt mort que rouge » et « Revanche, plus jamais de Vietnam d'Afrique ». La lettre qui l'accompagne est publiée dans l'article de Michel Gonod, Michel Peyrard, Olivier Razant et Willy Golberine, *Paris-Match*, 13 août 1985. Selon Jacques Lesinge ce « n'est pas très sérieux », « Affaire Greenpeace : vol au dessus d'un puzzle », *Le Figaro*, 13 août 1985.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Article de Jacques Lesinge, *Le Figaro*, 14 août 1985.

⁸⁶ Jacques Lesinge « Les néo-zélandais ont déjà des preuves », *Le Figaro*, 16 août 1985.

⁸⁷ Respectivement dans *L'Humanité* du 13 août (non signé), 14 août (article de Maryse Lelarge) et le 15 août (non signé).

⁸⁸ Jean Guisnel, « Greenpeace : des révélations à tiroirs », *Libération*, 12 août 1985. Des propos similaires deux jours plus tard : E.I., « Greenpeace : attaqué par VSD, l'Elysée réplique vertement », *Libération*, 14 août 1985.

⁸⁹ Jacques Lesinge, « Greenpeace : l'Elysée savait-il ? », *Le Figaro*, 10 août 1985 et *Le Figaro*, 12 août 1985.

*tenir aux certitudes et, hélas ! de tous côtés on semble s'évertuer à les faire disparaître*⁹⁰ ». Une analyse partagée par *La Croix* : « *chaque jour qui passe complique plus qu'il n'explique l'histoire du Rainbow Warrior [...]* »⁹¹ ». Pour Edwy Plenel du *Monde* « *un flot continu de bruits et de rumeurs [...] rend [l'affaire] de plus en plus opaque* ». Le journaliste considère qu'il « *faut revenir à des questions simples* » mais continue de présenter les « Turenge » comme n'appartenant pas à la DGSE et étant chargés d'une mission de surveillance. Il identifie deux équipes (les faux époux et *l'Ouvéa*) et conclut prudemment qu'il n'existe pas de preuves d'une éventuelle collusion⁹².

« Rien que les faits », c'est le titre du premier article que signe Max Gallo sur l'affaire⁹³. Un appel à la prudence légitimé par l'afflux d'informations contradictoires en provenance de Nouvelle-Zélande, dans une affaire « *mystérieuse par nature* » car liée aux services secrets. Habilement, le rédacteur en chef du *Matin de Paris*, ancien porte-parole du gouvernement, développe les éléments qui plaident contre une responsabilité officielle. À deux reprises il évoque les traces laissées et « *l'étrange comportement de ces professionnels brillants et amateurs* »⁹⁴. Selon Max Gallo le traitement du mouvement écologiste est une « *affaire mineure* » qui n'intéresse pas le haut commandement militaire français, dont les officiers généraux « *respectent la légalité républicaine* ». Sans en avoir l'air, il penche pour la thèse de la manipulation, puisqu'il « *existe en France une tradition de « coups tordus » au mépris de l'intérêt du pays* ». Ici Max Gallo fait la synthèse entre sa posture d'intellectuel de gauche, méfiant – par culture – envers le monde du renseignement, et le défenseur d'un pouvoir et de son président, à la merci de « *manœuvres, qui, quels qu'en soient les bénéficiaires apparents, contribuent toujours à corrompre l'esprit démocratique* ».

Partie III. Un terrain miné

1. Les réactions

Face aux accusations contenues dans plusieurs articles les personnes citées réagissent. Dès le 9 août Xavier Maniguet dépose un communiqué au siège de l'AFP dans lequel il

⁹⁰ Jacques Lesinge, « Affaire Greenpeace : vol au dessus d'un puzzle », *Le Figaro*, 13 août 1985.

⁹¹ Jacques Marion, « Greenpeace : le contre-feu », *La Croix*, 13 août 1985.

⁹² Edwy Plenel, « Les trois vraies questions de l'enquête », *Le Monde*, 13 août 1985.

⁹³ Max Gallo, « Rien que les faits », *Le Matin de Paris*, 14 août 1985.

⁹⁴ Selon Max Gallo ces traces accusent « *apparemment* » la France, pays gouverné par des socialistes « *bien connus pour leur hostilité au nucléaire et aux essais français dans le Pacifique* », *Ibid.* Affirmation bien évidemment erronée, voir supra p.23.

déclare « être totalement étranger aux événements malheureux concernant le Rainbow Warrior » et n'avoir eu aucun lien avec « quelque service secret que ce soit⁹⁵ ». Dans une interview à *Paris-Match* l'honorable correspondant de la DGSE, présenté comme un extrémiste de droite, parle d'un « délire » et remarque que cela « doit sans doute arranger certaines personnes du monde politique. On me désigne comme la cible idéale⁹⁶ ». Des propos similaires tenus par Jean-François Charrier dans son démenti : « on comprend aisément que le gouvernement puisse chercher un bouc émissaire pour se démarquer dans la situation délicate sinon impossible dans laquelle il s'est placé⁹⁷ ». Les deux hommes annoncent un dépôt de plainte à l'encontre du *Monde*.

Une procédure judiciaire est également intentée à *VSD* par Jean-Louis Bianco. Dans son édition du 15 août l'hebdomadaire affirme – entre autres – que le secrétaire général de l'Élysée a rencontré Robert Pandraud avant l'opération « pour tâter le terrain, assurer le bon déroulement des choses » en Nouvelle-Calédonie⁹⁸. Jacques-Marie Bourget vise tout particulièrement l'Élysée par le biais du général Saulnier, alors chef d'état-major particulier du Président ; ainsi que les généraux Lacaze et Emin. La veille de la sortie de l'article de *VSD* l'ensemble des titres de la presse quotidienne relaye les informations de l'hebdomadaire et les dénégations des personnes attaquées. La présidence de la République évoque un article « fantaisiste » et Robert Pandraud oppose « un démenti formel à toutes ces élucubrations dénuées de tout fondement ».

2. Fausse information

Le 14 août la presse cite également une information de premier ordre : le *Canard Enchaîné* aurait percé la mystérieuse identité des « Turenge ». Claude Angeli avance que les « véritables noms des deux officiers français capturés en Nouvelle-Zélande seraient Alain Tourand et François Verlon ». Une information « qui nous vient de Nouvelle-Zélande [...] »

⁹⁵ Cité dans « Les deux agents français de la DGSE en mission d'observation pourraient n'avoir aucun lien avec les auteurs de l'attentat », *Le Monde*, 12 août 1985.

⁹⁶ Interview de Xavier Maniguet accordée à Patrick Mahé, *Paris-Match*, 13 août 1985. Une affiliation politique qu'avait remise en question Daniel Schneidermann suite à une enquête menée auprès de l'entourage de Xavier Maniguet à Dieppe, « Xavier Maniguet, le toubib baroudeur », *Le Monde*, 10 août 1985.

⁹⁷ Cité dans « Les deux agents français de la DGSE en mission d'observation pourraient n'avoir aucun lien avec les auteurs de l'attentat », *Le Monde*, 12 août 1985.

⁹⁸ Jacques-Marie Bourget, « Qui a donné l'ordre ? », *VSD*, 15 août 1985. Comme nous l'avons vu (supra p.81.) l'information est corrigée la semaine suivante ; « disons le franchement, l'une de nos sources a inversé les dates [...] », mais contact téléphonique qui a bien eu lieu après l'attentat, J-P R, « Révélations, démentis, confirmations... », *VSD*, 22 août 1985.

après un léger détour par Sidney » et les services secrets australiens⁹⁹. Jean Guisnel disposait « également depuis plusieurs jours de ces deux « véritables » identités ». « Libération n'a pas réussi à confirmer l'appartenance à l'armée de Alain Tourand et Françoise Verlon. Ces deux noms, en particulier, ne figurent pas dans les annuaires confidentiels recensant l'ensemble des officiers d'active de toute les armées française¹⁰⁰ ». Claude Angeli ne se souvient pas dans qu'elles conditions il a recueilli ces éléments mais pense qu'il s'agissait « surement [de] pseudonymes¹⁰¹ ». En effet, il est possible que ces identités soient des « noms à tiroirs », comme le suppose Jean Guisnel dans son article¹⁰². Alors qu'en juillet Xavier Maniguet est à Singapour il reçoit un appel du *New Zealand Herald* qui le questionne sur un certain « Tourang » ou « Touring »¹⁰³. Sur le terrain Louis-Pierre Dillais et l'équipage de *l'Ouvéa* désigne les « Turenge » par « d'autres pseudos secrets¹⁰⁴ ». Cela pourrait expliquer que des noms, recueillis dans le Pacifique, se retrouvent dans la presse française. Étrangement, le nom de « Françoise Verlon » est assez similaire à celui de « François Verlet », français présent à bord du *Rainbow Warrior* quelques heures avant l'attentat. Les écologistes avaient relevé son nom mais le transformèrent en... Verlon¹⁰⁵. Le *Canard Enchaîné* du 21 août rapporte cette étrange similitude entre les deux « Verlon » et considère que les « Australiens avaient sans doute mal interprétés les informations concernant ces deux noms¹⁰⁶ ».

Mais le *Canard Enchaîné* n'est pas le seul à s'être laissé abuser par des informations en provenance du Pacifique. Afin de mettre la pression sur la France la police néo-zélandaise pu avoir recours au « bluff ». Dès le 9 août elle laisse entendre que les éléments matériels retrouvés sur les lieux sont estampillés « made in France ». Mais très vite il s'avère que le zodiac a été acheté à Londres. Dans plusieurs articles les « bouteilles de plongée » initiales ne sont plus que des recharges pour gilet de sauvetage¹⁰⁷. La presse ne s'attarde pas particulièrement sur ces éléments d'enquête mais très vite après le 9 août il n'est plus fait mention d'un matériel strictement français. Le 16 août *Libération* reprend une information d'Europe 1 selon laquelle « le nom d'Alain Turenge figure sur des documents saisis à Norfolk

⁹⁹ Claude Angeli, « Une opération menée par des agents doublés », *Le Canard Enchaîné*, 14 août 1985.

¹⁰⁰ Jean Guisnel, « Greenpeace : des révélations à tiroirs », *Libération*, 14 août 1985.

¹⁰¹ Entretien avec Claude Angeli du 30 juillet 2010.

¹⁰² Jean Guisnel, « Greenpeace : des révélations à tiroirs », *Libération*, 14 août 1985.

¹⁰³ MANIGUET Xavier, *op. cit.*, p.100.

¹⁰⁴ In MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.367.

¹⁰⁵ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.176.

¹⁰⁶ Ceux de « Alain Tourand » et « François Verlon ». Encadré « Encore un français qui passait... », *Le Canard Enchaîné*, 21 août 1985.

¹⁰⁷ Jean Guisnel, « Greenpeace : des révélations à tiroirs », *Libération*, 12 août 1985, ainsi que Judith Waintraub, « Greenpeace : et si on cherchait ailleurs que dans la « Piscine » », *Le Quotidien de Paris*, 12 août 1985. Selon, Frédéric Filloux, envoyé spécial du Monde en Nouvelle-Zélande, il s'agit de recharges d'oxygène pour du matériel respiratoire sans bulles, « Les silences de la police néo-zélandaise », *Le Monde*, 13 août 1985.

par la police australienne lors de l'audition du skipper, Raymond Velche¹⁰⁸ ». Il s'agit là moins d'un « bluff » que d'un véritable montage¹⁰⁹. À juste titre, un ancien agent de la DGSE cité dans le *Canard Enchaîné* fait remarquer que si cette preuve avait trouvée et non déposée les policiers n'auraient pas laissé *l'Ouvéa* repartir¹¹⁰. Dans le même genre, une carte annotée par « Frédérique Bonlieu » retrouvée dans le *Rainbow Warrior*¹¹¹ devient une carte retrouvée dans *l'Ouvéa*¹¹².

Enquêteurs Néo-Zélandais et journalistes se penchent sur les témoignages recueillis. Le soir de l'attentat un homme a été aperçu à bord d'un zodiac, non loin de la baie. Il portait un bonnet rouge¹¹³, du même genre que celui arboré par « Berthelot » à bord de *l'Ouvéa*. Pour de nombreux journalistes, qui reprennent cet élément, c'est la preuve d'un lien direct entre l'équipage et l'attentat¹¹⁴.

3. Les campagnes de presse contre Greenpeace

Bien que l'essayiste Sophie Merveilleux du Vignaux considère que seul *Greenpeace* n'a pas été victime d'opérations de « désinformation » nous ne pouvons que constater que plusieurs hebdomadaires de droite consacrerent différents articles au mouvement écologiste. À leur lecture il apparaît assez nettement que l'objectif poursuivi est de prouver la collusion de l'association avec le bloc soviétique. Dans l'édition du 17 août de *Minute* Jean Charost publie un article très détaillé sur *Greenpeace*, de ses origines à sa campagne de 1985. Par une succession de noms de personnes, d'organisations et d'associations le journaliste analyse la nébuleuse pacifiste, présentée comme ayant des liens avec une « centrale de désinformation

¹⁰⁸ Encadré, « « Rainbow Warrior » : Interpol entre en jeu », *Libération*, 16 août 1985.

¹⁰⁹ Selon Gilles Ménage « les Néo-Zélandais ont fait du zèle en ajoutant des indices là où ils n'auraient pas dû se trouver. Ainsi certaines des preuves matérielles trouvées par la police à l'escale de Norfolk ont-elles dans le bateau par les fin limiers de Wellington ! », in MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.486.

¹¹⁰ Claude Angeli « Les marins de l'Ouvéa ont rassuré leurs chefs », *Le Canard Enchaîné*, 21 août 1985.

¹¹¹ Judith Waintraub, « Greenpeace : et si on cherchait ailleurs que dans la « Piscine » », *Le Quotidien de Paris*, 12 août 1985.

¹¹² Article de Jacques Lesinge, *Le Figaro*, 12 août 1985 et Jacques Lesinge, « Affaire Greenpeace : vol au dessus d'un puzzle », *Le Figaro*, 12 août 1985. Dans le premier article le journaliste affirme que les policiers néo-zélandais disposent d'une photo de « Frédérique Bonlieu » aux côtés des « Turenge », ce qui est impossible puisque « l'infiltrée » avait déjà quitté l'île lors de l'arrivée des faux époux.

¹¹³ Dominique Prieur confirme que « René le Marin » portait un bonnet rouge, in PRIEUR Dominique, *op.cit.*, p.38.

¹¹⁴ Jacques Lesinge « Les néo-zélandais ont déjà des preuves », *Le Figaro*, 16 août 1985 ; encadré « « Rainbow Warrior » : Interpol entre en jeu », *Libération*, 16 août 1985 ; Philippe Chatenay, « Coulez le Rainbow Warrior », *Le Point*, 19 août 1985 ; Jacques-Marie Bourget, « Les pièces qui manquent dans le puzzle Greenpeace », *VSD*, 29 août 1985 ; Philippe Chatenay, Denis Jeambar, « Tricot-Fabius-Lange- : la partie de poker », *Le Point*, 2 septembre 1985. Une hypothèse qui peut avoir été accréditée par certains membres de la DGSE, afin de protéger les véritables poseurs des mines et les officiers emprisonnés en « chargeant » des agents rapatriés en France.

américaine » et en partie manipulée par Moscou. L'accent est également mis sur le soutien néo-zélandais aux écologistes et aux indépendantismes dans la région¹¹⁵. Deux jours plus tard, dans *Valeurs Actuelles*, Gilles Mermoz s'en prend également à ces « *grenouilleurs du pacifisme* ». Plusieurs exemples à l'appui il conclut que « *Greenpeace ne fait jamais qu'égratigner l'URSS [...]* » et se demande comment l'association peut avoir les moyens de se payer des embarcations hors-bord valant chacun un million de francs¹¹⁶. Jeter le doute sur le financement du mouvement, un procédé auquel ont recours Jean Montaldo et Jean-Louis Remilleux dans le *Figaro-Magazine* en date du 14 septembre. « *Les relations entre Greenpeace et le Mouvement de la paix permettent de mieux comprendre comment l'URSS a progressivement infiltré les écologistes*¹¹⁷ ». Ces différents articles font davantage penser à des « dossiers » qu'à des enquêtes de presse, à l'instar des « informations » livrées par Gilbert Picard. Au ministère de la Défense Patrick Careil affirme ne pas disposer de dossier concernant *Greenpeace*, ceux-ci étant traités par la DGSE¹¹⁸. Le général¹¹⁹ Moreau, qui dirigeait alors le contre-espionnage de la DGSE, est très clair sur ce point : « *dire que Greenpeace est une courroie de transmission bolchévique ce sont des éléments que nous sortions tous les ans*¹²⁰ ».

C) Les différentes révélations finissent de confirmer l'implication du service

Partie I. Les enquêtes des envoyés spéciaux

1. À Londres

Nous l'avons vu, dès le 10 août Jean-François Crozier affirme dans *France-Soir* que le zodiac retrouvé a été acheté à Londres. Mettant en scène une enquête des militaires de la DGSE il révèle qu'il a été payé en liquide par un homme ayant laissé une adresse à Bruxelles, qui s'avère être fausse¹²¹. L'article de *Libération* dans lequel Jean Guisnel identifie le patron du magasin londonien comme étant un ancien membre des services britanniques est largement

¹¹⁵ Jean Charost, « « Paix verte », une arme redoutable dans l'arsenal des rouges », *Minute*, 17 août 1985.

¹¹⁶ Gilles Mermoz « Les grenouilleurs du pacifisme », *Valeurs Actuelles*, 19 août 1985.

¹¹⁷ Jean Montaldo, Jean-Louis Remilleux, « Le dossier qui a provoqué le voyage de Mitterrand », *Figaro-Magazine*, 14 septembre 1985. Concernant les campagnes du mouvement en URSS ils disposent des mêmes informations que Jean Charost.

¹¹⁸ Entretien avec Patrick Careil, précité.

¹¹⁹ C'est son grade actuel.

¹²⁰ Entretien précité.

¹²¹ Jean-François Crozier, « L'attentat a été préparé à Londres par des mercenaires », *France-Soir*, 10 août 1985. Ces éléments sont confirmés par *The Observer* et repris en France dans deux articles : Martine Azoulaï, « Greenpeace : les quatre pistes », *Le Matin de Paris*, 12 août 1985 ; Judith Waintraub, « Greenpeace : et si on cherchait ailleurs que dans la « Piscine » », *Le Quotidien de Paris*, 12 août 1985.

repris dans la presse¹²². Selon le journaliste l'acheteur est « Alain Turenge », ce qui accrédi terait la théorie selon laquelle les agents français ont été « pistés » par les anglais. En réalité, sur les photos présentées par les enquêteurs, les vendeurs ont confondu le faux suisse avec Eric Audrenc, véritable acheteur du zodiac. Le 29 août Jacques Lesinge dans *Le Figaro* et Martine Azoulaï dans *Le Matin de Paris* rapportent que les policiers néo-zélandais et anglais ont identifié un agent français qui répond au nom d'Eric Andreine¹²³. Selon eux il aurait rencontré d'autres agents, dont les « Turenge », et passé un appel à la DGSE¹²⁴.

2. En Nouvelle-Zélande

Plusieurs envoyés spéciaux de la presse française enquêtent sur le terrain. C'est le cas de Frédéric Filloux, du *Monde*, qui publie le 14 août un article sur « l'énigmatique Frédérique Bonlieu »¹²⁵. Grâce aux témoignages des militants basés en Nouvelle-Zélande le lecteur en apprend davantage sur cette jeune femme de trente-trois ans qui se présente comme un « géomorphologiste ». Le journaliste reconstitue la mission de l'officier de la DGSE : de son infiltration, à ses repérages et ses contacts avec des correspondants français. Après avoir quitté l'île le 24 mai les policiers notent que sa trace se perd en Israël, où elle devait participer à des fouilles archéologiques. Des précisions sont également apportées sur la carte marine retrouvée dans *l'Ouvéa*. Elle comportait la mention manuscrite d'une adresse d'Auckland, à laquelle réside un artiste peintre qui déclare avoir hébergé la prétendue sympathisante écologiste.

Quelques jours plus tard Frédéric Filloux détaille minutieusement les activités et les trajets de l'équipage de *l'Ouvéa*. S'intéressant au couple « Turenge » il remarque que dans leur emploi du temps « subsistent d'étranges ambiguïtés » avant de citer des témoins qui auraient aperçu le camping-car du faux couple tracter un zodiac¹²⁶. Le journaliste se rend

¹²² Jean Guisnel, « DGSE : des agents de moins en moins secrets », *Libération*, 23 août 1985.

¹²³ Jean-Charles Reix, « La DGSE ne sera pas cassée », *Le Figaro*, 29 août 1985 ; Martine Azoulaï, « La Nouvelle-Zélande calme le jeu », *Le Matin de Paris*, 29 août 1985. À cette date seul le journaliste du *Figaro* fait bien le lien entre « Eric Andreine » et « Eric Audrenc », il faut attendre le début septembre pour *Le Matin de Paris* : « Greenpeace : sur la piste Cabon », article non signé, *Le Matin de Paris*, 5 septembre 1985. Il ne s'agirait pas d'un nouveau pseudonyme, mais d'une erreur de la part d'une réceptionniste de l'aéroport, in MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.327.

¹²⁴ Le premier élément est une nouvelle manifestation du « bluff » néo-zélandais, mais le deuxième est confirmé, in MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.330.

¹²⁵ Frédéric Filloux, « L'énigmatique Frédérique Bonlieu », *Le Monde*, 14 août 1985.

¹²⁶ Frédéric Filloux, « Sur les traces de nos agents », *Le Monde*, 17 août 1985.

ensuite à Nouméa et conclut que « les policiers excluent une quelconque complicité de membres du RPCR¹²⁷ ».

Dans *Le Matin de Paris* Martine Azoulaï publie également un article sur les enquêtes en cours. Mais il semble qu'elle soit resté en France, puisqu'elle cite notamment l'envoyé de l'AFP en Nouvelle-Zélande. Durant leur séjour les « Turenge » auraient reçu un appel de Whangarei, ville dans laquelle mouillait *l'Ouvéa*. Un élément qui permettrait d'établir un lien entre les deux équipes¹²⁸.

Partie II. Les noms des agents

Tous ces éléments d'enquête, certes troublants, ne suffisent pas à mettre à jour la responsabilité pleine et entière de la DGSE. La publication de plusieurs noms d'agents par la presse française participe à dissiper le doute.

1. Dominique Prieur

À *L'Express*, dès les premières révélations, Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy activent leurs différents contacts. Alors que les hypothèses fleurissent dans la presse ils se raccrochent à leur première information : les « Turenge » sont des agents français¹²⁹. Une source confie à Jean-Marie Pontaut que la prétendue suisse est mariée à un capitaine des pompiers de Paris et qu'elle s'appelle « Prêteur » ou « Prieur »¹³⁰. La consultation de l'annuaire des armées confirme d'identité de la jeune femme et une visite à la caserne du Vieux Colombiers, où vit le couple, leur apprend qu'elle n'y a pas été vue depuis longtemps. Le 16 août les deux journalistes signent leur premier article sur l'affaire. Dans « Les secrets d'une affaire d'État » les lecteurs de *L'Express* peuvent lire que l'attentat contre Greenpeace « porte bel et bien la signature des services secrets français ». « *Dominique Prieur, 36 ans, mariée à un officier, capitaine du génie, qui commandait la caserne des sapeurs-pompiers de la rue du Vieux-Colombier, à Paris (VI^{ème})*¹³¹ ». C'est bien lui que Dominique Prieur appela de sa geôle néo-zélandaise le 31 juillet¹³². Donnant ainsi un numéro de téléphone

¹²⁷ Frédéric Filloux, « Les policiers excluent une quelconque complicité de membres du RCPR », *Le Monde*, 20 août 1985.

¹²⁸ Martine Azoulaï, « Greenpeace : des indices comme si il en pleuvait », *Le Matin de Paris*, 21 août 1985.

¹²⁹ Entretien avec Jean-Marie Pontaut du 27 juillet 2010, voir supra p.69.

¹³⁰ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion, op. cit.*, p.436.

¹³¹ Jean-Marie Pontaut, Jacques Derogy « Les secrets d'une affaire d'Etat », *L'Express*, 16 août 1985. Selon les journalistes elle aurait été reconnue par une de ses collègues.

¹³² Voir supra p.41.

supplémentaire aux néo-zélandais, qui s'empressèrent de le transmettre – pour identification – aux policiers français.

Dans la somme d'articles dont nous disposons un a particulièrement retenu notre attention. Daté du 10 août, soit le lendemain de la confidence faite à Jean-Marie Pontaut par sa source¹³³, l'article de Jean-François Crozier (*France-Soir*) relate que les « *hommes de la PJ épluchent actuellement le carnet d'adresse du couple. Certains numéros de téléphone les ont fait tiquer. Comme celui d'un officier français, le capitaine P*¹³⁴ ». Les informations sur ce capitaine, les mêmes que celles contenues dans l'article de *L'Express*¹³⁵, prouvent qu'il s'agit bien du mari de Dominique Prieur. Le 13 août, selon Jean-François Crozier, les « *hommes de la PJ sont d'ores et déjà convaincus d'avoir identifié la pseudo Sophie-Claire Turenge dont le mari – le vrai – est en France*¹³⁶ ». Des éléments qui – *a posteriori* – lèvent le voile sur l'origine des informations de Jean-Marie Pontaut, alors que la police néo-zélandaise confirme l'identité de Dominique Prieur le 22 août¹³⁷.

2. Christine Cabon

Cette même semaine Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy livrent une nouvelle identité : celle de Christine Cabon, alias « *Frédérique Bonlieu* »¹³⁸. À juste titre les journalistes font remarquer « *la situation paradoxale des enquêteurs de la Direction centrale de la police judiciaire [...]* », obligés de coopérer avec les autorités néo-zélandaises. Ils racontent comment « *les policiers français ont été amenés à fournir, d'entrée de jeu, à leurs collègues des antipodes, l'identité de la fausse touriste suisse Sophie Turenge [...]* », qui s'était dévoilée en appelant son mari. Dans un ouvrage paru un an après les journalistes estiment que « *les autorités seront mal placées ensuite pour s'indigner des « fuites » dans la presse. Dans cette affaire, la place Beauvau a largement donné l'exemple en informant*

¹³³ Le journaliste mentionne une rencontre le vendredi, in DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, op. cit., p.435.

¹³⁴ Jean-François Crozier, « L'attentat a été préparé à Londres par des mercenaires », *France-Soir*, 10 août 1985.

¹³⁵ L'appartenance à l'arme du Train, le commandement d'une caserne de sapeurs-pompiers et la préparation de l'Ecole de guerre.

¹³⁶ Jean-François Crozier, « Accusé par les écologistes Mitterrand va les recevoir », *France-Soir*, 13 août 1985.

¹³⁷ « La police néo-zélandaise a établi la véritable identité de « Sophie Turenge » », article non signé, *Le Monde*, 23 août 1985 : « *La police néo-zélandaise a précisé que ses informations sur l'identité de Dominique Prieur lui avaient été transmises par trois de ses membres – M.M Bert White, Lex Dinby et Mick Hall – qui enquêtent à Paris en coopération avec la police française et plus particulièrement les policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire [...]* ».

¹³⁸ Jean-Marie Pontaut, Jacques Derogy « Greenpeace : la taupe identifiée », *L'Express*, 23 août 1985. Selon eux elle s'est « trahie » en appelant, à deux reprises, des proches en Franche-Comté et dans le sud-ouest de la France. La révélation de l'identité de Christine Cabon et la publication de sa photographie mettent à jour une partie de ses activités d'infiltration, voir Dominique Gerbaud, « Brice Lalonde : « Chez nous aussi Mme Bonlieu s'était introduite comme taupe » », *La Croix*, 28 août 1985.

*Auckland*¹³⁹ ». Selon Jean-Marie Pontaut les identités de Christine Cabon et Dominique Prieur lui ont été fournis par une personne ayant à cœur de les protéger¹⁴⁰. Un fonctionnaire, au fait des enquêtes, qui aurait agi par conviction.

3. Alain Mafart

Les conditions de la publication du nom d'« Alain Turenge » dans la presse sont sensiblement différentes. N'ayant pas – contrairement aux deux autres agents sur le terrain – passé de coup de téléphone « personnel » il est moins évident que les policiers français et néo-zélandais soient remontés à son patronyme. Ce qui pourrait expliquer que Jean-Marie Pontaut constate qu'il est « impossible d'obtenir son nom¹⁴¹ ». Faudrait-il avoir de solides connections avec la DGSE afin de le dénicher ? Selon Roger Faligot le nom d'Alain Mafart circulait dans les milieux journalistiques, mais personne ne le sortait¹⁴².

Le 24 et le 25 août Lionel Humbert dans *Minute* et Roger Faligot dans le *Journal du Dimanche* y remédient en le publiant¹⁴³. « De nombreux anciens du Service Action affirment avoir reconnu sur les photos leur ami, le commandant en second de la base d'Aspretto, Alain Maffart [sic]¹⁴⁴ ». Lorsque le journaliste est rentré en possession de son identité il a cherché à recouper l'information par un moyen détourné. « Il se trouve que le cousin d'Alain Mafart était le représentant du Seuil¹⁴⁵ en Bretagne. Le livre marchait alors très bien. Je voulais avoir le contact avec lui mais n'arrivais pas à le joindre. A un moment j'ai compris qu'il essayait de m'éviter comme la peste. C'était une sorte de confirmation à l'envers¹⁴⁶ ».

Dans *Minute* l'identité de l'officier – là aussi mal orthographiée – n'est accompagnée d'aucune explication. Pourtant publié la veille de celui du *Journal du Dimanche* l'article de

¹³⁹ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.188.

¹⁴⁰ Entretien avec Jean-Marie Pontaut. Le journaliste cite son interlocuteur : « il est incroyable et scandaleux que la police française remonte la piste de militaires français en mission secrète », in DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, op. cit., p.442.

¹⁴¹ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, op. cit., p.438.

¹⁴² Entretien avec Roger Faligot, précité. Le journaliste y voit une conséquence de l'enjeu politique que suscitait l'affaire, susceptible de refroidir « certains spécialistes proches de membres du gouvernement ».

¹⁴³ Lionel Humbert, « Nicole, la jolie néo-zélandaise, travaillait à l'Elysée », *Minute*, 24 août 1985 ;. Selon Floran Vadillo l'information du *JDD* n'est pas relayée, in VADILLO Floran, « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre » in *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, printemps 2011, n°16, p.110., « Chronologies croisées de l'Affaire du *Rainbow Warrior* ». En réalité l'information est citée dans deux articles : Irina de Chikoff, « Greenpeace : le théâtre d'ombres », *Le Figaro*, 26 août 1985 ; ainsi que Claude Lecomte, « C'est pas moi, c'est l'autre... », *L'Humanité*, 26 août 1985. Mais l'importance de la révélation a surtout souffert de la publication du rapport Tricot, le jour même, qui confirme les identités des agents et en révèle de nouvelles.

¹⁴⁴ Roger Faligot, « Greenpeace : la révélation capitale que la France garde en réserve », *Le Journal du Dimanche*, 25 août 1985. Selon lui les noms des agents « sortent grâce aux investigations de la presse ».

¹⁴⁵ Éditeur de son ouvrage « La Piscine », précité.

¹⁴⁶ Entretien avec Roger Faligot, précité.

Lionel Humbert ne s'attribue aucunement l'exclusivité de l'information, ni ne cite Roger Faligot. Ce dernier se défend d'avoir partagé l'information avec *Minute* et fait remarquer qu'à l'époque – étant basé en Bretagne – il dictait ses articles au téléphone, le vendredi ou le samedi¹⁴⁷.

Partie III. Mise en place d'une version officielle

Près d'une semaine après les premières révélations, l'épais nuage qui entourait l'affaire se dissipe. L'implication directe de la DGSE ne peut plus être niée.

1. Les journalistes retardataires s'alignent

Pour Jean-Marcel Bouguereau, dans *Libération*, la presse a su « *bon gré mal gré, s'adapter en quelques jours à cette situation de rareté pour produire à jet continu les chapitres de ce feuilleton estival* ». Il constate que « *les pièces de ce puzzle sont en train de dessiner une image concordante et plutôt inquiétante*¹⁴⁸ ».

Dans l'édition du *Monde* Edwy Plenel abandonne définitivement la thèse de l'extrême-droite et penche nettement pour une implication de la DGSE. Mais pour le journaliste, Bernard Tricot a pour mission « *d'éclaircir les motivations d'une affaire jusqu'ici sans mobile apparent...*¹⁴⁹ ». Ce n'est que le lendemain qu'il s'explique sur ses articles précédents : « *nous avons été volontairement prudents* ». « *Dans ce genre d'affaire qui nous plongent dans un monde où la manipulation et la désinformation règnent en maîtres, une accusation aussi grave doit être étayée par des faits précis, recoupés, indiscutables* ». À ce moment-là Georges Marion, journaliste au *Canard Enchaîné*, est en vacances : « *je me souviens des coups de téléphone d'Edwy Plenel qui me demandait ce que j'avais. Il était bec et ongles sur cette affaire*¹⁵⁰ ». Associé à Bertrand Le Gendre, journaliste alors spécialiste de la Justice, Edwy Plenel fait le tour de Paris à la recherche d'éléments sur l'affaire¹⁵¹. Il

¹⁴⁷ Entretien précité. Une situation qui favorise les fuites, d'autant que – selon le journaliste – il était placé sur écoute. « *À un moment j'ai le sentiment qu'un journaliste de France Inter a lu mon article avant sa parution, pour le tourner en ridicule* ».

¹⁴⁸ Jean-Marcel Bouguereau, « Le képi et le chapeau », *Libération*, 15 août 1985.

¹⁴⁹ Edwy Plenel, « Le pouvoir presse M. Tricot de remettre son rapport », *Le Monde*, 16 août 1985.

¹⁵⁰ Entretien avec Georges Marion, précité.

¹⁵¹ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité. « *Nous avons tiré toutes les ficelles possibles et imaginables. Pas simplement les ficelles d'une institution comme la Justice mais également de très hauts fonctionnaires, ministres ou anciens ministres dont on pouvait se demander s'ils n'avaient pas une opinion sur l'affaire* ». Entretien avec Edwy Plenel, précité : « *avec Bertrand Le Gendre nous allions voir les sources professionnelles, avec lesquelles nous entretenions une relation ancienne. Elles ne nous permettaient pas d'obtenir l'information mais de la vérifier. Dans un moment sensible tel que l'affaire sur le Rainbow Warrior il faut aussi avoir des sources* ».

rencontre alors Robert Pandraud, directeur de cabinet du maire de Paris, qui l'assure que le RPCR n'est pas impliqué. « *J'ai dû lui laisser entendre que c'était plutôt la DGSE*¹⁵² ». Ces aiguillages, associés aux informations recueillies par Frédéric Filloux dans le Pacifique, obligent le journaliste à revoir son jugement sur l'affaire.

Dans *Le Figaro* Jacques Lesinge constate, non sans ironie, que la presse est désormais unanime « *au prix de virages hardis, voire de tête-à-queue impressionnants* ». Avant de préciser son attaque : « *en fait de prudence Le Monde accusait, il y'a pas si longtemps l'extrême droite [...] citant même le nom de colonel Charrier [...]*¹⁵³ ». Frédéric Pons, de *Valeurs Actuelles*, raille également ce ralliement tardif du *Monde*¹⁵⁴. S'en prenant également au *Figaro*, qui n'a pourtant pas développé de thèses piégeuses, il estime que son hebdomadaire n'a pas fait dans le « feuilleton ». L'article de Gilles Mermoz du 12 août est cité, alors que le journaliste n'y est absolument pas formel quant à l'implication de la DGSE¹⁵⁵. Preuve que tout est permis pour attaquer les journalistes concurrents.

Incontestablement, en ce milieu du mois d'août, les journalistes ne sont plus dupes. Dans *Le Quotidien de Paris* Dominique Jamet s'insurge, au nom d'une presse blessée dans son orgueil. « *On nous a promenés. On nous a emmenés en bateau. On a cherché à nous faire perdre le nord, à nous entraîner dans un tourbillon de fausses informations, de fausses nouvelles, de fausses pistes et de fausses révélations où l'intoxication avait la plus large part et tirait le meilleur parti des passions politiques, de la crédulité, du goût du sensationnel, voire de la propension de certains à l'élucubration. On a, tant qu'on l'a pu, égaré la presse, mais sans pouvoir l'empêcher de revenir au point de départ et de remonter des filières mal protégées* ». Toutefois le journaliste ne condamne pas le principe d'une opération. Il circonscrit les responsabilités à la DGSE, bien qu'il se demande dans qu'elles mesures elles peuvent remonter au niveau du ministère de la Défense¹⁵⁶.

Le 17 août Frank Johannès dans *Le Matin de Paris* signe un article dont le titre ne souffre pas la contestation : « *Greenpeace : c'est la DGSE*¹⁵⁷ ».

auxquelles vous pouvez demander : « c'est vrai ou c'est faux ? ». Sans vous révéler quoi que ce soit elles vous disent oui ou non. C'est le recoupement ».

¹⁵² Robert Pandraud cité dans HUBERSON Laurent, *op.cit.*, p.276. Edwy Plenel affirme ne pas avoir rencontré Robert Pandraud durant l'affaire. « *Il parle pour quelqu'un d'autre que je connais bien* », entretien précité.

¹⁵³ Jacques Lesinge, « *Greenpeace : la semaine de vérité* », *Le Figaro*, 17 août 1985.

¹⁵⁴ Frédéric Pons, « *Machination à têtes multiples* », *Valeurs Actuelles*, 2 septembre 1985.

¹⁵⁵ Gilles Mermoz, « *Les écoutes de Greenpeace* », *Valeurs Actuelles*, 12 août 1985. Dans cet article le journaliste estime que le mouvement écologiste « *s'est fait de nombreux ennemis. L'un d'entre eux l'a frappé* ».

¹⁵⁶ Dominique Jamet, « *La « piscine » était mouillée* », *Le Quotidien de Paris*, 16 août 1985.

¹⁵⁷ Frank Johannès, « *Greenpeace : c'est la DGSE* », *Le Quotidien de Paris*, 17 août 1985.

2. Une mission de surveillance

Le 16 au soir Jacques Isnard, spécialiste des questions de Défense au *Monde*, écrit que « de nombreux fonctionnaires de la DGSE se préoccupent davantage du sort réservé à leurs collègues incarcérés [...] que de l'éventualité de sanctions ou de la recherche des responsabilités¹⁵⁸ ». Dès le lendemain, dans *Libération*, Jean Guisnel publie un article sur Philippe Derouin, l'avocat français des agents emprisonnés. « Une seule chose est sûre : certains des collègues des époux Turenge [...] ont eu tort de craindre que Paris les abandonnerait à leur sort [...] »¹⁵⁹. Le message est clair. Pour le ministère de la Défense et la DGSE il ne saurait être question de laisser croire qu'ils se sont désolidarisés de leurs officiers. C'est dans cette idée que le 18 août des « milieux proches de la DGSE » communiquent une dépêche à l'Agence-France-Presse. Selon elle l'équipage de *l'Ouvéa*, comme les « Turenge » sont bien des agents français, mais ils effectuaient une simple mission de surveillance¹⁶⁰. C'est la première manifestation d'une communication, avant la publication du rapport de Bernard Tricot. Le 22 août Jean-Charles Reix fait remarquer dans *Le Figaro* que ceux « qui défendent la thèse d'une implication mineure des services spéciaux français continuent à peaufiner leur scénario¹⁶¹ ». Dans *Le Journal du Dimanche* Roger Faligot parle d'une partie de poker entre la France et la Nouvelle-Zélande, puisque la « police néo-zélandaise serait incapable de prouver que les diverses équipes de la DGSE ont posé les bombes [...] »¹⁶². Toutefois Roger Faligot considère que « la simple mission d'observation ne résiste pas à l'analyse¹⁶³ ».

Lorsque l'implication de la DGSE – ou tout du moins la présence de ses agents en Nouvelle-Zélande – est établie la presse dans son ensemble soulève la question des responsabilités politiques. Le 15 août Jean Guisnel note que « cette fois on entre dans les choses sérieuses¹⁶⁴ ». Dans *Le Monde* du 19 août Jean-Marie Colombani désigne Charles

¹⁵⁸ Jacques Isnard, « Une accumulation d'incompétences », *Le Monde*, 17 août 1985.

¹⁵⁹ Jean Guisnel, « L'avocat des Turenge à visage découvert », *Libération*, 17 août 1985.

¹⁶⁰ Dépêche de l'AFP reprise le lendemain dans « La DGSE refuse de porter de chapeau », *Le Matin de Paris*, 19 août 1985. C'est l'occasion pour *France-Soir* d'évoquer la thèse de la taupe, qui aurait informé les britanniques, « Agents français ? Oui, Saboteurs ? Jamais », article non signé, *France-Soir*, 19 août 1985.

¹⁶¹ Jean-Charles Reix, « La défense prépare sa défense », *Le Figaro*, 22 août 1985.

¹⁶² Une assertion dont on ne peut prendre la mesure qu'en ayant connaissance du véritable déroulement de l'opération, puisque ni les membres de *l'Ouvéa*, ni les « Turenge », n'ont posés les mines sur la coque du *Rainbow Warrior*, voir supra p.56. Selon Gilles Ménage cette stratégie est « dérisoire, illusoire et inadaptée », MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.488.

¹⁶³ Roger Faligot, « Greenpeace : la révélation capitale que la France garde en réserve », *Le Journal du Dimanche*, 25 août 1985.

¹⁶⁴ Jean Guisnel, « Hypothèses convergentes pour un coup foireux », *Libération*, 15 août 1985.

Hernu comme le fusible idéal. « *M. Mitterrand devrait prendre des sanctions malgré la discrétion actuelle de l'opposition*¹⁶⁵ ». Pour Jacques Lesinge, du *Figaro*, « *désigner Charles Hernu, c'est placer un habile contre-feu qui devrait mettre un terme à la progression de l'incendie qui menace de se propager jusqu'à l'Élysée*¹⁶⁶ ». *Le Figaro* et *Le Monde*, deux titres qui ne trouvent pas grâce aux yeux de *L'Humanité* qui les accuse d'évacuer les responsabilités politiques, dans une mission qui n'a pu être commanditée qu'au « *plus haut niveau de l'État*¹⁶⁷ ». Cet avis n'est pas partagé par Max Gallo, rédacteur en chef du *Matin de Paris* qui signe un éditorial particulièrement virulent à l'égard – même si il ne la nomme pas – de la DGSE¹⁶⁸. Selon lui les principes du droit ne doivent pas être transgressés « *par des agents de l'Etat qui, sous prétexte qu'ils opèrent sur les marges, élaborent leur propre morale* ». D'autant qu'ils sont souvent animés « *d'opinions politiques aux limites – c'est le moins que l'on puisse dire – de la démocratie* ». Pour conclure Max Gallo met en garde : « *ceux qui rêvent d'un « watergate tricolore » en auront pour leur frais, si l'enquête ordonnée par François Mitterrand aboutit à imposer le respect des principes démocratiques aux « honorables correspondants »* ».

Dans *Le Quotidien de Paris* Robert Toubon se fait le porte-parole de l'opposition silencieuse, qui ne sait pratiquement rien et ne souhaite pas faire faire de vagues dans une affaire liée à la Défense nationale¹⁶⁹. Mais quelques jours plus tard le consensus se fissure lorsque l'opposition se réveille quelque peu¹⁷⁰. Philippe Tesson, au *Quotidien de Paris*, lui emboîte le pas en attaquant Laurent Fabius, selon lui « *scandaleusement absent de cette*

¹⁶⁵ Jean-Marie Colombani, « M. Hernu, un « fusible » menacé », *Le Monde*, 19 août 1985.

¹⁶⁶ Jacques Lesinge, « François Mitterrand répond à côté », *Le Figaro*, 19 août 1985. Charles Hernu réagit dès le lendemain en déclarant n'avoir « *jamais songé à la démission* », Ruth Elkrief, « Charles Hernu ne désarme pas », *Le Matin de Paris*, 21 août 1985. Pour la journaliste c'est « *une façon de laisser entendre que, s'il reste, c'est qu'il ne manque pas d'arguments pour se disculper* ».

¹⁶⁷ « L'Élysée dans le coup », article non signé, *L'Humanité*, 19 août 1985. Dans cette même édition *L'Humanité* aborde la question du nucléaire français et affirme que François « *Mitterrand a choisi de recourir au terrorisme d'État...* », « Une affaire « mineure » ? », article non signé, *L'Humanité*, 19 août 1985. Ce à quoi Dominique Jamet parle d'une « *exigence morale et d'un idéalisme qui sont, comme on sait, caractéristiques de l'idéologie et de la pratique marxistes. En lisant l'Humanité d'avant-hier, le Diable en riait encore* », « La raison (d'Etat) reprend ses droits », *Le Quotidien de Paris*, 21 août 1985.

¹⁶⁸ Max Gallo, « Coups torlus et coups bas », *Le Matin de Paris*, 19 août 1985. Son article du 14 août le laissait présager, voir supra p.91.

¹⁶⁹ Robert Toubon, « Les silences de l'opposition », *Le Quotidien de Paris*, 19 août 1985.

¹⁷⁰ C.F.-M, « L'opposition estime que la responsabilité politique du gouvernement est engagée », *Le Monde*, 21 août 1985. La droite profite des débats parlementaires : Charles Pasqua demande la démission du Premier ministre. Bien que comprenant les nécessités liées au maintien des essais français le sénateur des Hauts-de-Seine condamne un acte « *stupide* ».

*affaire*¹⁷¹ ». Mais au sein de l'opposition de droite/centre-droit les voix se font discordantes¹⁷².

La presse hebdomadaire s'interroge également sur les responsabilités politiques. Roger Faligot remarque que « *dans cette affaire Greenpeace, les suppositions les plus folles finissent par avoir figure d'hypothèses raisonnables*¹⁷³ » avant d'identifier Charles Hernu comme fusible potentiel. À l'inverse Jean Daniel, dans *Le Nouvel Observateur*, balaye toute possibilité d'une responsabilité politique. Selon l'éditorialiste les agents d'exécution ne sont pas des « *lumières* » et tout était réuni pour un « *excès de zèle* ». « *J'imagine que le petit chef qui a pris l'initiative de faire exploser le navire n'est pas très intelligent. Mais je n'exclus pas qu'il soit « patriote ». Il a voulu donner une leçon aux ennemis de la France. Il n'est pas couvert*¹⁷⁴ ».

3. Peu d'illusions sur le rapport Tricot

Alors que dans les cercles du pouvoir Gilles Ménage observe l'« *illusion d'une fausse sortie*¹⁷⁵ » la presse voit grandir son scepticisme quant à l'enquête menée par Bernard Tricot.

Pourtant le 19 août le rapport semble encore augurer une gestion de crise satisfaisante. Denis Jeambar note dans *Le Point* que l'enquête du rapporteur « *devrait déboucher sur la mise en cause pleine et entière de la DGSE*¹⁷⁶ ». Plus prosaïquement, Jacques Lesinge du *Figaro* observe qu'elle semble glisser vers un « *accommodement honorable*¹⁷⁷ ».

Mais dans *Le Quotidien de Paris* Dominique Jamet se demande ouvertement si Bernard Tricot « *instruit contre Mr Hernu ou préface son rapport avec celui-ci*¹⁷⁸ ». Alors que pour Claude Angeli la tâche du rapport est de ne pas accuser la DGSE¹⁷⁹ Alexis Liebaert (VSD) écrit que « *certain, au RPR, confient que le « sens de l'Etat » de Bernard Tricot risque fort*

¹⁷¹ Philippe Tesson, « Une affaire de gouvernement », *Le Quotidien de Paris*, 21 août 1985. Ce titre est clairement le porte-voix de l'opposition de droite, preuve en est la tribune accordée à Michel Debré, « Hypocrisies », *Le Quotidien de Paris*, 23 août 1985.

¹⁷² Jean Guisnel, « « Rainbow Warrior » : les flottements de l'opposition », *Libération*, 22 août 1985.

¹⁷³ Roger Faligot, « Greenpeace : des têtes vont tomber », *Le Journal du Dimanche*, 18 août 1985. Dans cet article le journaliste livre une analyse des conditions dans lesquelles la décision fut prise. Elle est encore d'actualité. Preuve qu'il disposait de solides contacts.

¹⁷⁴ Jean Daniel, « Qui a donné l'ordre ? », *Le Nouvel Observateur*, 23 août 1985. Comme pour Max Gallo, Jean Daniel symbolise parfaitement l'alliance d'une culture politique de gauche (vision stéréotypée des services spéciaux) et d'une circonstance : y voir une bavure interne à la DGSE au nom d'une solidarité avec le pouvoir socialiste.

¹⁷⁵ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.491.

¹⁷⁶ Denis Jeambar, « Hernu dans la tornade », *Le Point*, 19 août 1985.

¹⁷⁷ Jacques Lesinge, « François Mitterrand répond à côté », *Le Figaro*, 19 août 1985.

¹⁷⁸ Dominique Jamet, « La raison (d'Etat) reprend ses droits », *Le Quotidien de Paris*, 21 août 1985.

¹⁷⁹ Claude Angeli « Les marins de l'Ouvéa ont rassuré leurs chefs », *Le Canard Enchaîné*, 21 août 1985.

de lui faire présenter les résultats de son enquête de manière trop indulgente pour le pouvoir, au nom de l'intérêt national¹⁸⁰ ». Une idée déjà présente dans *Le Quotidien de Paris*, qui – selon Émile Nalet – a poussé le Parti Socialiste à la réaction. « D'abord, tout se passe comme si les socialistes présument que le rapport Tricot accouchera d'une souris, autrement dit que les responsables désignés soit des lampistes de la DGSE¹⁸¹ ». Deux jours plus tôt le bureau exécutif du PS approuvait un texte, préparé par son premier secrétaire Lionel Jospin, dans lequel l'opération contre le *Rainbow Warrior* était qualifiée de « criminelle¹⁸² ». « Pour les responsables socialistes, la douche était froide et ils ont mis du temps à se dégeler » estime Jean Bothorel dans *Le Figaro*. Selon le journaliste le souci du PS est « de se blanchir moralement et idéologiquement » tout en montrant le « fusible Hernu » du doigt¹⁸³. Dans *Le Matin de Paris* Florence Muracciole regrette que le PS se soit exprimé après l'opposition : « sans doute attendaient-ils d'être sûr que le rapport Tricot ne mettraient en cause ni le Président de la République ni le gouvernement¹⁸⁴ ». Pour Bertrand Le Gendre, du *Monde*, le rapport à venir « absoudra M. Hernu¹⁸⁵ »

Au fil du mois d'août les journalistes voient leurs positions évoluer, alors que la marge de manœuvre de Bernard Tricot s'est considérablement réduite. Une semaine après avoir évoqué une « mise en cause pleine et entière de la DGSE¹⁸⁶ » *Le Point* avance que « seuls quelques lampistes porteraient le chapeau¹⁸⁷ ». À la veille de la publication officielle du rapport plus aucun doute ne subsiste quant à son contenu. Dans *Le Figaro* Irina de Chikoff annonce que le rapporteur « s'apprêterait à avaliser les explications fournies par l'amiral Pierre Lacoste » concernant l'existence d'une simple mission de surveillance¹⁸⁸.

¹⁸⁰ Alexis Liebaert, « Il n'y aura pas de Watergate-sur-seine », *VSD*, 22 août 1985.

¹⁸¹ Émile Nalet, « Les socialistes se réveillent », *Le Quotidien de Paris*, 23 août 1985.

¹⁸² « Le PS condamne une opération « criminelle » de caractère terroriste », article non signé, *Le Monde*, 23 août 1985. Le parti majoritaire condamne « sans réserve » cette opération « de caractère terroriste » que « rien ne peut justifier ». « [...] si des responsabilités sont établies dans cette affaire, leurs auteurs devront être sanctionnés ».

¹⁸³ Jean Bothorel, « Greenpeace : le PS se démarque du pouvoir », *Le Figaro*, 23 août 1985.

¹⁸⁴ Florence Muracciole, « Les socialistes ont parlé trop tard pour parler fort », *Le Matin de Paris*, 23 août 1985.

¹⁸⁵ Bertrand le Gendre, « Un crime », *Le Monde*, 23 août 1985. « Certes, celui-ci ne s'en tirera pas si facilement. Tuteur de la DGSE, il ne peut jouer totalement les innocents. Mais s'il n'a pas été mis au courant, il est seulement coupable de légèreté dans la surveillance de ce service. Avec un peu d'aplomb, il pourra faire croire à un péché véniel ».

¹⁸⁶ Voir supra p.104.

¹⁸⁷ Philippe Chatenay, Denis Jeambar, « Six clés pour Greenpeace », *Le Point*, 26 août 1985.

¹⁸⁸ Irina de Chikoff, « Greenpeace : le théâtre d'ombres », *Le Figaro*, 26 août 1985. Une idée également présente dans l'article des journalistes du *Point* : « Le rapport ira-t-il jusqu'à dire que les mines n'étaient ni militaires ni françaises ? Le pouvoir l'espère pour relancer la thèse de manipulation étrangère ou d'extrême droite », Philippe Chatenay, Denis Jeambar, « Six clés pour Greenpeace », *Le Point*, 26 août 1985.

Chapitre V.

La presse face au rapport Tricot

A) Elle relève et commente

Partie I. Une « bombe à retardement » selon la presse

1. Contradictions
2. Les coups de projecteurs

Partie II. Des conclusions peu convaincantes

1. Un rapport « trop beau »...
2. discrédité par de nombreuses précautions

B) La presse encouragée par le rapport

Partie I. Etablir des scénarios crédibles

1. Identifier les exécutants
2. Le mystère de la pose des mines

Partie II. La presse lance le combat Fabius/Hernu

1. La pression sur la DGSE
2. La déclaration de Laurent Fabius

Partie III. Peu d'éléments nouveaux : la presse considère le procès comme la prochaine étape

1. Elle se concentre sur le moyen et long terme
2. Chute du nombre d'articles sur l'affaire

Chapitre V.

La presse face au rapport Tricot

« *J'ai fais beaucoup de rapports dans ma vie, le plus connu, et même le seul sans doute, dont le public se souviennent, est celui que j'ai eu le moins de plaisir à écrire et dont je suis le plus mécontent. Il a trait à l'affaire du Rainbow Warrior* ».

Bernard Tricot¹

Le 25 août Bernard Tricot remet son rapport à Laurent Fabius. « *D'une façon synthétique, il établit qu'au niveau politique aucun ordre n'a été donné de couler le Rainbow Warrior et que la DGSE n'est pas en cause dans le sabotage²* ». Alors que le Premier ministre est conforté dans une impression de « *malaise* » et de « *flou* »³ le ministère de la Défense pense tenir son bon de sortie⁴.

Le 26 août au soir *Le Monde* publie le rapport Tricot en exclusivité : « Le rapport de M. Tricot dégage la responsabilité des services secrets français⁵ ». Il a été transmis à Edwy Plenel par Jean-Paul Besset, membre de la cellule de presse du cabinet de Laurent Fabius⁶.

Dans la presse nationale le scepticisme domine.

A) Elle relève et commente

Partie I. Une « bombe à retardement » selon la presse

« Mensonge d'État » en Une de *L'Humanité*, « L'éteignoir » pour *Le Quotidien de Paris*. De son côté *Le Matin de Paris* y voit une relaxe : « Tricot : le gouvernement non-coupable ». En titrant « Tricot lave plus blanc » *Libération* ouvre la voie à véritable « florilège » de jeux de mots sur le patronyme du rapporteur. Certains discrets et convenus⁷, d'autres nettement plus alambiqués. Dans cette dernière catégorie la presse hebdomadaire se distingue : que ce soit Claude Angeli avec « En agent dans la « piscine » avec un Tricot de

¹ In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.428.

² *Ibid.* Le rapport Tricot est publié en annexe du présent mémoire.

³ In FABIUS Laurent, *op. cit.*, p.116.

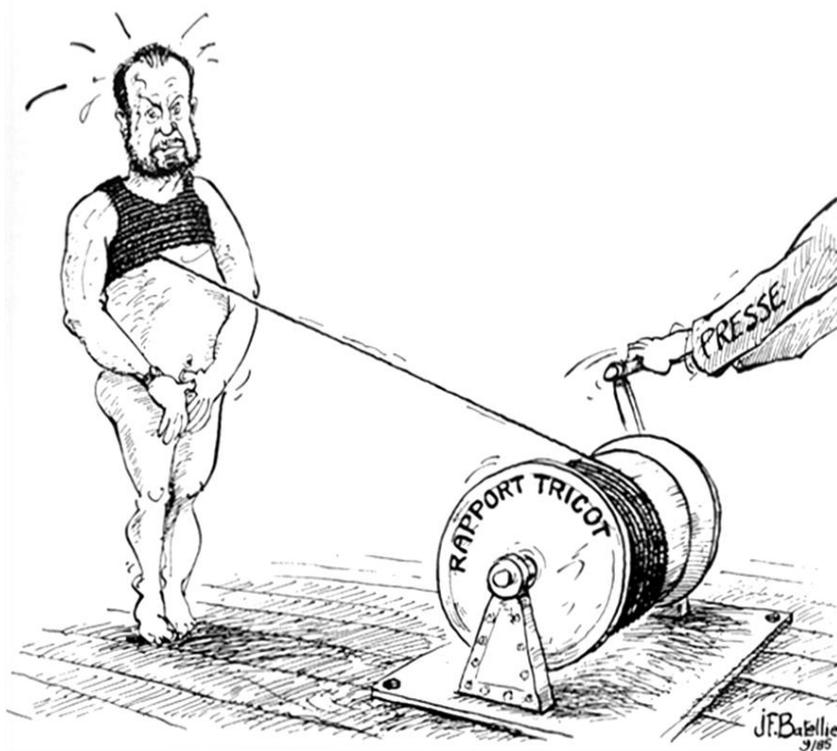
⁴ Entretien précité avec Patrick Careil : « *Nous arrivons dans une situation hallucinante puisque la DGSE arrive à rouler Bernard Tricot dans la farine. Il sort le rapport et nous pensons que nous allons avoir la paix* ».

⁵ *Le Monde*, 27 août 1985.

⁶ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.284. Jean-Paul Besset avait alors mis sa carrière de journaliste de côté. Il est un ami d'Edwy Plenel avec lequel il a collaboré à *Rouge*, journal hebdomadaire puis quotidien de la Ligue Communiste Révolutionnaire. Edwy Plenel confirme avoir reçu le rapport Tricot par le biais de Jean-Paul Besset : « *Ces questions de délais sont banales. Si nous ne l'avons pas nous risquons de le publier après tout le monde, donc – comme toujours – je fais pression pour l'obtenir. Mais cela vaut également pour un projet de loi, ce n'est pas spécifique* », entretien précité.

⁷ Maryse Lelarge, « Tricot : un rapport cousu main », *L'Humanité*, 27 août 1985.

sauvetage⁸ » ou Jean-François Kahn et « le rapport Tricot-stérile a désinfecté l'affaire⁹ ». Il faut dire que la période de l'année est propice au relâchement.



Jean-François Battelier, *Le Matin de Paris* du 22 septembre 1985¹⁰

1. Contradictions

La démarche de Bernard Tricot s'appuie sur ses rencontres avec les différents protagonistes, en premier lieu Charles Hernu et l'amiral Lacoste. Dans son rapport le conseiller d'État est donc amené à défendre la thèse de la mission de renseignement. Mais celle-ci est loin d'être totalement cohérente avec les éléments d'enquête jusque-là développés dans la presse.

Notamment concernant l'équipage de *l'Ouvéa*. Selon Bernard Tricot ses membres avaient pour mission de s'entraîner à la voile, se renseigner et étudier la possibilité de joindre une embarcation au cortège de *Greenpeace*. Dans *Le Figaro* Jean-Charles Reix se demande pourquoi « Raymond Velche », présenté comme un skipper professionnel, a besoin de s'entraîner et fait remarquer que dans les rangs de la Marine ou du Service Action les bons

⁸ Claude Angeli, « En agent dans la « piscine » avec un Tricot de sauvetage », *Le Canard Enchaîné*, 28 août 1985.

⁹ Jean-François Kahn, « le rapport Tricot-stérile a désinfecté l'affaire », *L'Événement du Jeudi*, 29 août 1985.

¹⁰ Le personnage représenté est Charles Hernu, ministre de la Défense.

navigateurs ne manquent pas¹¹. Dans les nombreuses questions soulevées par les journalistes certaines sont pertinentes, d'autres relèvent davantage d'une lecture partielle du rapport¹². À juste titre plusieurs journalistes se demandent selon quelle logique envoyer des agents au faible niveau d'anglais pour remplir une mission de renseignement¹³. Dans son rapport le conseiller Tricot défend également l'idée selon laquelle aucun contact n'a eu lieu entre *l'Ouvéa* et les « Turenge », puisque qu'ils ignoraient leur présence mutuelle. « *On se téléphone mais on ne se connaît pas* » fait remarquer Jean-Louis Morillon (*France-Soir*) en s'appuyant sur les éléments recueillis en Nouvelle-Zélande. « *La volonté de la DGSE de fragmenter au maximum les liens entre ses différents agents dans cette affaire ne cache-t-elle pas un réel embarras ?*¹⁴ ». Au *Monde* Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre relèvent le fait que les « Turenge » se rendent 250 km au nord d'Auckland, non loin de *l'Ouvéa*, alors que leur mission de renseignement ne les y contraint pas¹⁵. Dans la presse les questions pullulent. Certains articles sont même articulés autour des interrogations soulevées par le rapport¹⁶.

Bernard Tricot livre les identités de l'équipage de *l'Ouvéa*, confirme leur appartenance au Service Action et leur qualité de nageurs de combat. Suscitant la question que tous les journalistes posent : « Pourquoi envoyer des nageurs de combat pour une mission de renseignement ?¹⁷ ». Claude Angeli note que le rapporteur ne désigne aucun coupable : « *Tricot n'a rencontré que des innocents. Ou, si on interprète son rapport, seulement quelques charlots, partis à la pêche au renseignement*¹⁸ ».

2. Les coups de projecteurs

Le rapport évoque la note de l'amiral Fages du 1^{er} mars dans laquelle il suggère d'« anticiper » les actions de *Greenpeace*¹⁹. Bernard Tricot fait remarquer que le terme est souligné deux fois, avant de préciser que – pour Charles Hernu et l'amiral Lacoste – il ne

¹¹ Jean-Charles Reix, « Alors qui est coupable ? », *Le Figaro*, 27 août 1985 ; Jean-Charles Reix, « Vingt raisons de croire à la piste française », *Le Figaro*, 28 août 1985.

¹² À titre d'exemple, lorsque Jean-Charles Reix se demande pourquoi l'équipage a effectué de nombreux trajets en voiture il occulte l'explication de Bernard Tricot, selon laquelle ils devaient effectuer des repérages sur terre. *Ibid.*

¹³ François Raoux « On trouve tout chez Tricot, et même le contraire des conclusions du rapporteur », *Le Quotidien de Paris*, 27 août 1985 ; Jean-Louis Morillon, « Le rapport Tricot pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses », *France-Soir*, 27 août 1985.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « Faux-semblants », *Le Monde*, 28 août 1985.

¹⁶ Frank Johannès, « Les dix-huit questions restées sans réponses », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985 ; « Les dix-huit « trous » du Tricot », article non signé, *Le Quotidien de Paris*, 28 août 1985.

¹⁷ Une interrogation citée par Bernard Tricot comme « motif de suspicion », voir le rapport Tricot en annexe.

¹⁸ Claude Angeli, « En agents dans la "piscine" avec un Tricot de sauvetage », *Le Canard Enchaîné*, 28 août 1985.

¹⁹ Voir supra p.29.

s'agissait pas d'employer des méthodes violentes. Mais dès le 27 août *Libération* fait du terme « anticiper » le « *mot-vedette* » de l'affaire²⁰. Le lendemain l'intérêt pour sa signification ne se dément pas. Pour Jean Pierre Ravery, de *L'Humanité*, « *prévoir, c'est se renseigner. Mais « anticiper », n'est-ce pas monter au filet...*²¹ ». Dans *La Croix* Jacques Marion se demande si la longue digression sur le terme est « *convaincante* » dès lors qu'on ne fait pas l'impasse sur la tradition de destruction de navires du SDECE puis de la DGSE²². Au *Figaro* Jean-Charles Reix note le « flou » sur les consignes données. Des « *ambiguïtés révélatrices du langage d'hommes de l'ombre où « neutraliser » signifie tuer...*²³ ». Pour Jean-François Kahn, de *L'Événement du Jeudi*, « *ce qui est suggéré c'est bien de prendre toute initiative susceptible d'empêcher le Rainbow Warrior de parvenir à ses fins* ». Il pose la question de la réalisation d'un sabotage, par des agents entraînés à ce type d'action et qui disposent du matériel nécessaire, « *quitte à aller l'acheter à Londres, ce qui est pour le moins troublant*²⁴ ». Début septembre Pascal Krop va plus loin, puisque selon lui le terme « *suppose bien de mener une action de sabotage contre la flottille écologiste*²⁵ ».

Dans le cadre de son enquête Bernard Tricot s'est également intéressé au montage financier de l'opération. Lors de sa rencontre avec le général Saulnier, chef d'état-major particulier du Président dont l'aval a permis de débloquer les fonds de Matignon, le rapporteur note qu'il n'est pas spécialement à l'aise avec le sujet. « *Les dépenses, pour aller à l'autre bout du monde ne lui avaient pas paru excessives*²⁶ ». Ce qui est en totale contradiction avec le témoignage de Patrick Careil, selon qui Jean Saulnier lui avait fait part de sa surprise quant aux montants demandés par la DGSE²⁷. Le rapport de Bernard Tricot rend compte que – pour le général – il s'agissait d'une mission de renseignement. Selon Serge July, directeur de *Libération*, ce coup de projecteur peut, si l'affaire rebondit, se retourner contre Charles Hernu, voire Laurent Fabius ou François Mitterrand²⁸. Dans *VSD* Alexis Liebaert, comme Serge July, rapporte que la Présidence n'a pas spécialement goûté ce « zoom ». Ce faisant, le rapport n'a pas rempli la fonction qui lui était assigné : mettre fin à l'affaire. Une « situation délicate » dont l'évolution dépend des développements de l'enquête néo-zélandaise, mais également

²⁰ Encadré « Le mot du jour : anticiper », *Libération*, 27 août 1985.

²¹ « La décision d'« anticiper » », *L'Humanité*, 28 août 1985. À noter dans le même genre : encadré, « Le poids des mots », *Le Monde*, 28 août 1985.

²² Jacques Marion, « Les points obscurs du rapport », *La Croix*, 28 août 1985.

²³ Jean-Charles Reix, « Vingt raisons de croire à la piste française », *Le Figaro*, 28 août 1985.

²⁴ Jean-François Kahn, « Le rapport Tricot-stérile a désinfecté l'affaire », *L'Événement du Jeudi*, 29 août 1985.

²⁵ Pascal Krop, « Et si Tricot avait déposé une bombe à retardement », *L'Événement du Jeudi*, 5 septembre 1985.

²⁶ In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.441.

²⁷ Entretien précité, voir supra p.32.

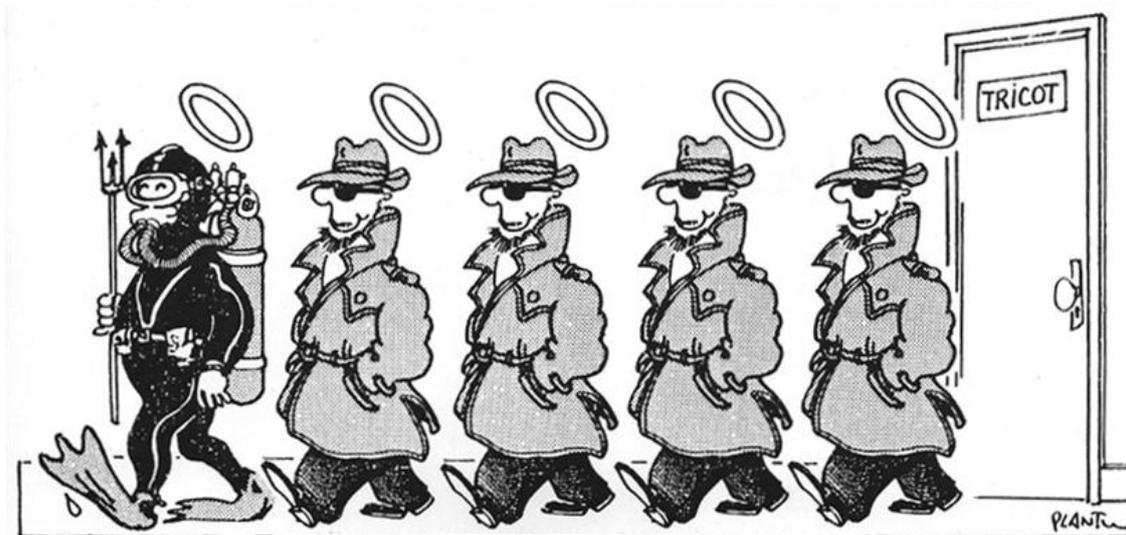
²⁸ Serge July, « Une sorte de désaveu », *Libération*, 28 août 1985.

« des résultats des investigations de la presse française ». Pour le journaliste la presse est légitimée par l'opinion publique, puisque soixante-sept % des français pensent qu'elle a « eu raison » de révéler l'affaire et de mener l'enquête²⁹.

Le seul « scoop » contenu dans ce rapport, selon Frank Johannès, est la révélation des identités de l'équipage de l'*Ouvéa*³⁰. « Eric Audrenc » s'appelle en réalité Gérard Andriès, « Raymond Velche » Roland Verge et « Jean-Michel Berthelo » est Jean-Michel Bartelo³¹. Ces noms sont communiqués à Bernard Tricot par la DGSE, avant qu'il ne les rencontre³². L'équipage a également été présenté à la Police Judiciaire, sur ordre de l'amiral Lacoste, afin de faire cesser les mandats de recherche³³. Par la suite, certains de ses membres évoquent le sentiment d'avoir été livrés en pâture à l'opinion publique. Dans *Le Figaro* Pierre Darcourt parle d'un « profond malaise » qui saisit la DGSE depuis le début du mois d'août, provoquant plusieurs fuites. Mais, selon le journaliste, désormais le service « refait bloc » en attendant le procès en Nouvelle-Zélande³⁴.

Partie II. Des conclusions peu convaincantes

1. Un rapport « trop beau »...



Plantu, *Le Monde* du 28 août 1985

²⁹ Alexie Liebaert, « Et si le rapport Tricot était une bombe à retardement », *VSD*, 5 septembre 1985.

³⁰ Frank Johannès, « Les dix-huit questions restées sans réponses », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985.

³¹ En réalité Bernard Tricot écorche quelque peu les noms : il s'agit de Roland Vergé et Jean-Michel Barcelo

³² In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.433. L'amiral Lacoste affirme ne pas avoir été consulté concernant cette divulgation du rapport Tricot, entretien précité.

³³ In LACOSTE Pierre (amiral), *op. cit.*, p.152.

³⁴ Pierre Darcourt, « Confusion et découragement », *Le Figaro*, 30 août 1985.

« *Trop poli pour être crédible* », considère la presse selon Claude Lecomte³⁵. Une idée partagée par Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre, dans *Le Monde*, selon qui le rapport est « *trop beau pour être cru*³⁶ ». « *Mais qui donc a pris le rapport Tricot au sérieux ?* » se demande Albert du Roy dans *L'Événement du Jeudi*³⁷. L'affaire est relancée pour Serge July, selon qui « *on a pas fini de pêcher en eaux troubles*³⁸ ». Il n'y a guère qu'aux yeux de Max Gallo que le rapport trouve grâce, puisque ses conclusions réduisent « *à leur dimension polémique et outrancière les propos de ceux qui réclamaient de la démission du ministre de la Défense et du Premier ministre*³⁹ ».

Certains observateurs notent que Bernard Tricot a tout de même rempli sa mission frappée du sceau de la « raison d'État ». Il a dégagé la responsabilité française en ménageant chacune des parties⁴⁰. La réputation du rapporteur joue encore en sa faveur. Le 27 août Serge July estime qu'« *on imagine mal [...] Bernard Tricot prendre naïvement le risque d'être ridiculisé à court à moyen terme par d'éventuelles révélations journalistiques françaises ou policières néo-zélandaises* ». Ce même jour Dominique Gerbaud, dans *La Croix*, s'étonne que la DGSE soit blanchie, au même titre que le ministère de la Défense. « *Reste que si le gouvernement semble bien s'en tirer, il faudra savoir qui a fait couler le Rainbow Warrior*⁴¹ ».



Plantu, *Le Monde* du 27 août 1985

³⁵ Claude Lecomte, « Laurent Fabius : si Tricot m'était conté... », *L'Humanité*, 28 août 1985.

³⁶ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « Faux-semblants », *Le Monde*, 28 août 1985.

³⁷ Albert du Roy, « Même Fabius n'y croit pas », *L'Événement du Jeudi*, 29 août 1985.

³⁸ Serge July, « Il était une fois la DGSE », *Libération*, 27 août 1985.

³⁹ Max Gallo, « La morale de l'histoire », *Le Matin de Paris*, 27 août 1985.

⁴⁰ J.-Y.L., « Intérêt national », *Le Monde*, 28 août 1985.

⁴¹ Dominique Gerbaud, « Tricot innocente les français » (une), *La Croix*, 27 août 1985.



Wolinski, *Le Nouvel Observateur* du 30 août 1985

2. discrédité par de nombreuses précautions

Le rapport de Bernard Tricot est ponctué de formules de prudence, preuve qu'il n'a pas « sacrifié sa traditionnelle méthode de travail⁴² ». Dans ses mémoires le rapporteur fait part de ses doutes durant l'enquête⁴³, alors que ses proches considèrent qu'il n'était pas « dupe des manœuvres dont il était l'objet⁴⁴ ».

Le caractère précautionneux du rapport ne laisse pas les journalistes indifférents. Pour Philippe Tesson c'est un « tissu de fadaises approximatives », d'une « grande maladresse⁴⁵ ». Dans un registre moins emporté Irina de Chikoff, du *Figaro*, évoque un « ton courtois mais désabusé. Les affirmations sont rares et toujours modérées par des précautions épistolaires⁴⁶ ». De son côté *Le Canard Enchaîné* s'offre un malin plaisir à relever toutes les formules de cette « belle sonate dubitative pour conditionnel, interrogations et hypothèses⁴⁷ ». Dans *Le Monde* Daniel Vernet se livre au même exercice. Bernard Tricot n'« écarte aucun scénarios [...] énumère toutes les hypothèses et, s'il en retient une, la plus inoffensive c'est uniquement sur l'intime conviction de son auteur [...] une marque d'honnêteté intellectuelle certes, mais aussi de prudence⁴⁸ ». Pour *VSD* le rapport n'est que « l'exposé d'un

⁴² In VAISSE Maurice, « Bernard Tricot et l'affaire du *Rainbow Warrior* », *op. cit.*, p.120.

⁴³ In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.440.

⁴⁴ In VAISSE Maurice, « Bernard Tricot et l'affaire du *Rainbow Warrior* », *op. cit.*, p.121.

⁴⁵ Philippe Tesson, article en une, *Le Quotidien de Paris*, 27 août 1985.

⁴⁶ Irina de Chikoff, « Un acquittement bourré de restrictions », *Le Figaro*, 27 août 1985.

⁴⁷ Encadré « L'incertitude d'un enquêteur de fond », *Le Canard Enchaîné*, 28 août 1985.

⁴⁸ Daniel Vernet, « Doutes », *Le Monde*, 28 août 1985.

haut fonctionnaire maître de ses moyens, qui connaît les limites de sa compétence et les avoue avec humour discret. Rien de plus...⁴⁹ »

Lors de la publication de son rapport le conseiller d'État est amené à s'exprimer sur le sujet. Devant les caméras et les micros il déclare ne pas exclure « avoir été berné, qu'il y ait eu une sorte d'entente générale pour ne pas me dire la vérité⁵⁰ ». « Il n'est pas inconcevable que des chefs de la DGSE m'aient caché une partie de la vérité, qu'ils se soient trouvés en face d'un conflit de devoir⁵¹ ». Cela fait décidément beaucoup de précautions pour peu de certitudes. Georges Marion, journaliste au *Canard Enchaîné*, a « trouvé cela énorme. C'était évident qu'il s'était fait rouler dans la farine⁵² ». Il décide alors de se pencher plus sérieusement sur l'affaire. Dans ses mémoires Bernard Tricot regrette de s'être lancé dans une telle enquête. « J'ai accepté en m'étant fait une hypothèse, celle qu'au niveau gouvernemental on souhaitait voir la lumière. Or, ce qui s'est passé après le rapport m'a donné à penser qu'il était très vraisemblable que quelque chose d'anormal avait eu lieu au niveau d'un des ministres au moins, et que, par conséquent le jeu était biaisé⁵³ ». Pourtant le conseiller d'État avoue garder « un millième de doute » concernant l'entière responsabilité de Charles Hernu, « parce qu'il est mort⁵⁴ ». On ne se refait pas.

B) La presse encouragée par le rapport

Partie I. Etablir des scénarios crédibles

1. Identifier les exécutants

Avant même la publication du rapport Tricot la presse identifie d'autres agents de la DGSE ayant pris part à l'opération. Dans *L'Express* du 16 août Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut citent le nom de « Philippe Dubast », dont on sait qu'il est arrivé à Nouméa par le même avion que l'équipage de *l'Ouvéa* et qu'il est reparti le 14 juin⁵⁵. Jacques-Marie Bourget évoque son véritable rôle, transmettre le matériel explosif – arrivé à Nouméa par avion militaire – à l'équipage de *l'Ouvéa*. Mais le journaliste fait de Ghislain P. (« Philippe Dubast ») le coordonnateur de l'opération dans tout le Pacifique en le confondant avec Louis-Pierre Dillais. Par la suite le pseudonyme de « Philippe Dubast » lui est faussement attribué.

⁴⁹ « A propos du rapport Tricot et du procès contre VSD », article non signé, *VSD*, 29 août 1985.

⁵⁰ Encadré « Je n'exclus pas avoir été berné », *Libération*, 27 août 1985.

⁵¹ Jacques Derogy, Jean-Marie Pontaut, « Vous avez dit anticiper », *L'Express*, 30 août 1985.

⁵² Entretien avec Georges Marion, précité.

⁵³ In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.435.

⁵⁴ In TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.442.

⁵⁵ Jean-Marie Pontaut, Jacques Derogy « Les secrets d'une affaire d'Etat », *L'Express*, 16 août 1985.

Le nom de l'ancien chef du CINC apparaît une première fois dans *L'Événement du Jeudi*, mais il n'est question que des remous qui agitèrent la base d'Aspretto lors de l'alternance de 1981⁵⁶. Le lendemain Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy évoquent à nouveau un « Philippe Dubast » qui aurait eu pour mission d'assurer la protection des agents sur place. Ils l'identifient comme étant Louis-Pierre Dillais⁵⁷. Dans l'édition du *Journal du Dimanche* Roger Faligot nous en apprend plus sur ce dernier, mais ne cite que le pseudo de « Dubast ». Il s'agit du neveu d'un ancien ministre des affaires étrangères, numéro quatre au sein du Service Action qui fut écarté du service pour de graves problèmes de santé⁵⁸. Comme nombre de ses confrères le journaliste regrette que le rapport Tricot ne fasse qu'évoquer ce « Dubast ». D'autant qu'il apparaît que Louis-Pierre Dillais a assuré la coordination de l'opération en Nouvelle-Zélande. C'est ce qu'affirme Pascal Krop dans *L'Événement du Jeudi* du 12 septembre. Le journaliste publie l'interview d'un certain « Monsieur G », membre de la DGSE. Selon ce dernier « on ne dérange pas un homme de son niveau pour faire de la pêche à la ligne...⁵⁹ ».

Mais si la grande majorité des journalistes est persuadée de l'implication de la DGSE aucun élément concret ne permet de répondre avec exactitude à la question que tout le monde se pose : qui a posé les mines sur la coque du *Rainbow Warrior* ?

2. Le mystère de la pose des mines

Dans son rapport Bernard Tricot dédouane Dominique Prieur et Alain Mafart. La première n'est pas nageur de combat et souffre du dos alors que le deuxième en a été radié en 1983⁶⁰. Le 29 août Pascal Krop tente de rassembler ses informations pour dégager un agencement opérationnel cohérent. Si le journaliste n'est pas convaincu de la radiation d'Alain Mafart il sait qu'un seul individu ne peut réaliser la pose de mines. Il imagine l'intervention de *l'Ouvéa*, qui – parti de Whangarei le 8 juillet – se serait appuyé sur le *Rubis*⁶¹ pour convoier l'équipage jusqu'au *Rainbow Warrior*. Une hypothèse vraisemblable

⁵⁶ Jean-François Kahn, « Le rapport Tricot-stérile a désinfecté l'affaire », *L'Événement du Jeudi*, 29 août 1985.

⁵⁷ Jacques Derogy, Jean-Marie Pontaut, « Vous avez dit anticiper », *L'Express*, 30 août 1985.

⁵⁸ Roger Faligot, « Le fisc sur une piste », *Le Journal du Dimanche*, 1 septembre 1985.

⁵⁹ Pascal Krop, « Les stupéfiantes confidences d'un responsable des Services Secrets : Nos espions ne sont pas des guignols », *L'Événement du Jeudi*, 12 septembre 1985. Par la suite le rôle joué par Louis-Pierre Dillais se précise, lorsque plusieurs journalistes reprennent des informations de la presse néo-zélandaise. Il aurait été en contact avec l'équipage de *l'Ouvéa* et aurait séjourné dans un hôtel sous le pseudonyme de « Dormond » : Edwy Plenel, Bertrand Le Gendre, « De nouveaux éléments », *Le Monde*, 20 septembre 1985 ; Lionel Duroy, « A Auckland, sur les traces d'un mystérieux « Dormond » », *Libération*, 20 septembre 1985.

⁶⁰ Ce dernier point est faux.

⁶¹ Sous-marin nucléaire de l'armée française

puisque le journaliste rapporte que l'intervention d'un sous-marin fut envisagé par la DGSE⁶². La semaine suivante il affirme que l'équipage de *l'Ouvéa* a posé les mines le 8 juillet, un jour avant de quitter Whangarei. Pascal Krop oublie alors d'expliquer ce que faisaient des agents de la DGSE à un kilomètre du navire des écologistes le soir du 10 juillet. À défaut d'autres explications l'équipage de *l'Ouvéa* est désigné comme ayant directement pris part au sabotage, alors qu'un bonnet rouge porté par Gérard Royal (« René le Marin ») induit en erreur les journalistes⁶³.

Partie II. La presse lance le combat Fabius/Hernu

1. La pression sur la DGSE

Le 27 août, au palais de l'Élysée, Gilles Ménage rédige une note dans laquelle il conseille au Président d'obliger la DGSE « à tout dire » en lui adressant un compte rendu de mission détaillé. Selon lui, il faut faire pression sur la DGSE afin d'établir une stratégie en vu du procès néo-zélandais⁶⁴. Le lendemain est publié dans *Libération* un article dans lequel Gilles Bresson, journaliste proche du haut fonctionnaire⁶⁵, multiplie les attaques contre la DGSE. Alors qu'il commente la déclaration de Laurent Fabius⁶⁶ le journaliste remarque que les services secrets vont « sentir le vent du boulet ». Selon lui le Premier ministre pense que « la DGSE ne dit pas la vérité » et demande à Charles Hernu « de faire désormais le ménage dans ses services ». « Ce qui fleure bon le coup de balai, dans un délai très rapproché. « Rapidement » dans le langage fabusien, veut dire très, très vite⁶⁷ ».

À l'inverse d'autres journalistes tentent de désamorcer les attaques et les pressions envers le service. Dans *Le Figaro* René Prigent estime que « Laurent Fabius n'a pas annoncé le lessivage de la piscine que certains espéraient et que d'autres redoutaient ». « Et chacun se réjouira que la DGSE ne soit pas une troisième fois, depuis 1981, allongée sur la table d'opération pour subir une nouvelle intervention chirurgicale⁶⁸ ». Pour Jean-Charles Reix si « elle ne sort pas grandie de son expédition australe autour du Rainbow Warrior, la DGSE ne

⁶² Pascal Krop, Bernard Veillet-Lavallée, « Dix-sept jours d'enquête pour rien... », *L'Événement du Jeudi*, 29 août 1985. Une telle option fut effectivement envisagée, mais pas retenue, voir supra p.31. Le journaliste démontre ici qu'il a des contacts sérieux au Service Action.

⁶³ Voir supra p.37.

⁶⁴ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.499.

⁶⁵ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.747.

⁶⁶ Publiée en annexe.

⁶⁷ Gilles Bresson, « Fabius s'interroge sur le rapport Tricot », *Libération*, 28 août 1985. Gilles Ménage n'a pas gardé le souvenir d'une rencontre avec Gilles Bresson sur ce thème mais il remarque que « ce n'est pas impossible », entretien précité.

⁶⁸ René Prigent, « Pas de grande lessive à la « Piscine » », *Le Figaro*, 28 août 1985.

sera pas pour autant délibérément « amoindrie » par ses tuteurs politiques ». « Aucune lame de fond ne viendra troubler l'ordonnance habituelle des vagues de la « Piscine » ». Seuls quelques lampistes « risquent de trinquer », le journaliste du *Figaro* évacue la possibilité de sanctions politiques⁶⁹. S'appuyant sur les propos de Charles Hernu qui évoque des « carences techniques » Jean-Charles Reix penche pour « un remaniement en douceur » et une « réforme à portée limitée⁷⁰ ».

2. La déclaration de Laurent Fabius



Plantu, *Le Monde* du 29 août 1985

« S'agissant des faits, et pour m'en tenir à l'essentiel, M. Tricot estime que, si des services français ont effectivement procédé à une mission de surveillance en liaison avec les expériences nucléaires de la France dans le Pacifique, en revanche, sa conviction est que, ni les personnes inculpées en Nouvelle-Zélande ni l'équipage de l'Ouvéa n'ont procédé à l'attentat contre le Rainbow Warrior, pour lequel ils n'ont reçu aucune mission. Je ne dispose quant à moi, à ce stade, d'aucun élément me permettant de contredire cette conviction⁷¹ ».

Les commentateurs politiques font remarquer le caractère périlleux de la tâche qui consiste à commenter un rapport qui n'est « pas un cadeau⁷² ». Pour Christian Fauvet, dans *L'Express*, « Laurent Fabius n'est pas sot, il lit la presse : décidément, ce rapport est trop beau. Mieux vaut rester modeste ». Toutefois le Premier ministre « ne pouvait donner

⁶⁹ Jean-Charles Reix, « La DGSE ne sera pas cassée », *Le Figaro*, 29 août 1985.

⁷⁰ Jean-Charles Reix, « L'équipage de l'Ouvéa sur la sellette », *Le Figaro*, 31 août 1985.

⁷¹ Déclaration de Laurent Fabius (27 août 1985), publiée intégralement en annexe du présent mémoire.

⁷² Jean-Michel Helvig, « Affaire Greenpeace : un rapport bien poli », *Libération*, 27 août 1985.

l'impression de faire la fine bouche devant un rapport si gentil pour son gouvernement ».
« D'une main habile, Fabius a donc louvoyé entre ces deux écueils⁷³ ».

Avec cette déclaration les défenseurs du pouvoir socialiste considèrent que le Premier ministre a renvoyé *« la balle dans le camp des Néo-Zélandais⁷⁴ »*. Pour Ruth Elkrief, du *Matin de Paris*, Laurent Fabius a fait preuve de *« fermeté »* et de *« détermination »* tout en mettant Wellington *« au pied du mur⁷⁵ »*.

« Le rapport de M. Tricot fait apparaître des carences importantes dans le fonctionnement même de la Direction Générale de la sécurité extérieure (DGSE). Des interrogations subsistent. Je demande au ministre de la Défense, qui poursuivra sans délai ses investigations, de procéder à un examen attentif de ces carences pour qu'il y soit remédié [...] ».

« Je donne instruction au ministre de la défense et au ministre de l'intérieur d'adresser désormais aux présidents de la commission de la défense de nos deux Assemblées parlementaire un compte rendu annuel détaillé des activités des services de renseignement placés sous leur responsabilité [...] ».

« La condamnation que nous portons contre cet attentat n'est pas, comme on l'a parfois entendu, la condamnation contre la mauvaise exécution d'un projet discutable : elle est une condamnation absolue contre une action criminelle. Les coupables, quels qu'ils soient, devront répondre de ce crime⁷⁶ ».

Cette déclaration participe à cliver le débat autour de l'affaire. Pour Max Gallo ces *« décisions confirment bien que sont à l'œuvre deux logiques »*. *« L'une du silence, de la tradition, l'autre qui tend à plus de démocratie et de respect du droit, y compris dans des domaines aussi réservés que ceux du renseignement⁷⁷ »*. Au *Quotidien de Paris* – qui titre sa Une *« l'entourloupe de Fabius »* – Philippe Tesson estime que *« ses façons de faire sont grossières, trop grossières »*. Lorsqu'il relève des *« carences importantes »* que n'évoque pas Bernard Tricot il s'agit *« d'un mensonge grave, qui traduit l'embarras dans lequel se trouve le Premier ministre [...] »*. *« M. Fabius prend dans le rapport Tricot ce qui l'arrange, et en rajoute un peu, pour les besoins de sa cause !⁷⁸ »*. Le lendemain, toujours dans *Le Quotidien de Paris*, Paul Guilbert charge Laurent Fabius dont *« le mutisme puis l'art d'esquiver [...] viennent illustrer à merveille la conception socialiste de la raison d'État⁷⁹ »*. Mais la critique

⁷³ Christian Fauvet, « La faille du rapport Tricot », *L'Express*, 30 août 1985.

⁷⁴ Kathleen Evin, « Greenpeace : Fabius maître à bord », *Le Nouvel Observateur*, 30 août 1985.

⁷⁵ Ruth Elkrief, « Fabius: fermeté tous azimuts », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985.

⁷⁶ Déclaration de Laurent Fabius (27 août 1985), publiée intégralement en annexe du présent mémoire.

⁷⁷ Max Gallo, « Tort ou raison », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985.

⁷⁸ Philippe Tesson, « L'entourloupe de Fabius » (une), *Le Quotidien de Paris*, 28 août 1985.

⁷⁹ Paul Guilbert, « Ecoutez la différence », *Le Quotidien de Paris*, 29 août 1985.

acerbe du premier Ministre se double d'une réponse musclée à Max Gallo, « *qui, de porte-parole du gouvernement est devenu porte-parole du régime à la direction du Matin [...]* ». Selon le journaliste Max Gallo « *ne trouve d'autre commentaire à la lecture du rapport Tricot, et surtout de la déclaration de Fabius, plus d'un mois après l'attentat d'Auckland, que l'exaltation de la bonne conscience de la gauche!* ». L'attitude de Paul Guilbert est caractéristique d'une tendance générale : alors que le *statu quo* généralisé dans la classe politique relègue la polémique aux colonnes des journaux, s'en prendre à Max Gallo – ce « *porte-parole du régime* » – est un acte éminemment politique. Étant donné l'absence de Georgina Dufoix⁸⁰ et la grande timidité des cadres du PS, Max Gallo se pose en « *moraliste socialiste*⁸¹ » et s'attire les foudres des journaux d'opposition, de droite comme de gauche⁸². Mais Paul Guilbert tue dans l'œuf toute référence à un combat d'intellectuels hérité de l'affaire Dreyfus : « *Nul doute que dans son prochain éditorial, l'historien du grand Jaurès [...] va nous refaire le coup de ce grand procès : la droite éternelle qui couvre le crime et l'injustice au nom de l'État, la gauche sempiternelle qui se bat pour la vérité au nom du Droit*⁸³ ».



Soulas, *Libération* du 28 août 1985

Avant même les annonces formulées par Laurent Fabius la question d'un contrôle – ou tout du moins un droit de regard – parlementaire sur les services secrets avait été abordée par *L'Humanité*. Le 13 août André Lajoignie, député du PCF, demandait la mise en place d'une commission de contrôle permanent⁸⁴. Une requête réactualisée par Jean-Pierre Ravery, le 27 août, qui passe en revue les différentes affaires dans lesquelles des membres de services furent

⁸⁰ Porte-parole du gouvernement.

⁸¹ Paul Guilbert, « Ecoutez la différence », *Le Quotidien de Paris*, 29 août 1985.

⁸² *L'Humanité* est également très critique à son égard.

⁸³ Paul Guilbert, « Ecoutez la différence », *Le Quotidien de Paris*, 29 août 1985.

⁸⁴ « Contrôler les services secrets », déclaration d'André Lajoignie, *L'Humanité*, 13 août 1985.

impliqués. Un constat qui se nourrit d'une grande hostilité à l'égard d'une DGSE « *sorte de bras armé au service de menées politiques occultes* » et d'une DST « *dont on sait qu'elle est restée avant tout une police politique où l'anticommunisme est une religion*⁸⁵ ».

En réponse à la déclaration du Premier ministre, Jean Lecanuet, déclare au *Matin de Paris* qu'un « *rapport sur un service secret est un non-sens* ». Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat estime que soit « *il est vide* » soit « *il contient des révélations et c'est contradictoire* » puisque destiné au Parlement et donc au public. Pour Jean Lecanuet, qui est également le président de l'UDF⁸⁶, la proposition de Laurent Fabius « *est en fait un gadget*⁸⁷ ». Le lendemain, dans *La Croix*, il réitère ses propos, défendant les services secrets « *qui doivent rester secret, il faut les protéger [...]*⁸⁸ ». Une idée également partagée par Jean Rochet, ancien directeur de la DST⁸⁹.

Il faut lire *Le Monde* pour avoir accès à un article plus technique sur le sujet. Jacques Isnard revient sur les ratés de l'opération « *liés à des problèmes internes de commandement à la DGSE* » et évoque les possibles conditions d'un contrôle parlementaire sur l'activité des services secrets tel qu'annoncé par Laurent Fabius. Le journaliste fait remarquer qu'une telle procédure, appliquée par les socialistes aux contrats d'armement conclus par la France, ne s'est avérée qu'accessoire. Une des raisons pour laquelle l'opposition communiste réclame un dispositif plus intrusif. « *En réalité ce débat est loin d'être seulement théorique ou abstrait, comme certains pourraient affecter de le croire. Il est éminemment politique et il touche aux règles fondamentales du fonctionnement d'un État moderne [...]*⁹⁰ ».

Mais si le débat est d'importance, les dispositions prises par Laurent Fabius semblent davantage répondre à l'urgence par l'effet d'annonce. Au ministère de la Défense, sollicité par le Premier ministre quant aux « carences » supposées de la DGSE, Charles Hernu se tourne vers Patrick Careil, son directeur de cabinet qui « *ne connaît absolument rien* » au domaine⁹¹.

Partie III. Peu d'éléments nouveaux : la presse considère le procès comme la prochaine étape

⁸⁵ Jean-Pierre Ravery, « La DGSE et la DST doivent être contrôlées », *L'Humanité*, 27 août 1985.

⁸⁶ Union pour la Démocratie Française, parti du centre.

⁸⁷ Florence Muracciole, « Jean Lecanuet : « Un rapport sur un service secret est un non-sens » », *Le Matin de Paris*, 28 août 1985.

⁸⁸ Dominique Gerbaud, « Jean Lecanuet : « Le contrôle parlementaire serait dangereux » », *La Croix*, 29 août 1985.

⁸⁹ Jacques Marion, « (Jean Rochet) ...peu efficace ou dangereux », *La Croix*, 30 août 1985.

⁹⁰ Jacques Isnard, « Contrôle sans entraves », *Le Monde*, 29 août 1985.

⁹¹ Entretien avec Patric Careil, précité.

Bien que les journalistes considèrent le rapport Tricot comme une « bombe à retardement » peu d'entre eux envisagent pouvoir détenir son détonateur.

1. La presse se concentre sur le moyen et long terme

Alors qu'à Wellington la déclaration de Laurent Fabius semble avoir satisfait David Lange la France s'imagine déjà un procès qui s'annonce retentissant. Pour Stéphane Denis « *si la probité candide du rapport Tricot a une signification, un but, une logique, c'est celle de la solidarité : le jury d'Auckland doit juger deux officiers français présumés innocents et non des soldats perdus*⁹² ». Dans *Le Monde* Edwy Plenel fait remarquer que « *la suite appartient à la Nouvelle-Zélande* ». Si elle réussit à prouver la responsabilité des agents français « *le château de cartes construit par M. Tricot à partir des déclarations de la hiérarchie militaire s'effondre : on lui a menti*⁹³ ». Une même analyse formulée par Christian Guérin, du *Quotidien de Paris*, selon qui « *tout élément nouveau intervenant dans cette affaire aura du mal à d'insérer dans le scénario proposé*⁹⁴ ».

Au début du mois de septembre les journalistes sont résolument tournés vers la Nouvelle-Zélande. Dans *Libération* Jean Guisnel signe un article dans lequel Me Derouin, avocat des agents emprisonnés, s'insurge contre le comportement des autorités néo-zélandaises. Prétextant avoir retrouvé du LSD dans un exemplaire du *Monde* elles avaient retenu les colis envoyés aux français. En outre, l'avocat dénonce plusieurs déclarations officielles selon lui totalement ou partiellement erronées⁹⁵. Dans *Le Matin de Paris* du lendemain Philippe Derouin ferraille encore contre la Nouvelle-Zélande qui dépeint les agents français comme des « *criminels ou des agents incompetents*⁹⁶ ». Alors que Dominique Prieur et Alain Mafart sont transférés dans deux prisons séparées l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande à Paris est convoqué par le Quai d'Orsay qui réclame « *toute les garanties du droit international*⁹⁷ ».

2. Chute du nombre d'articles sur l'affaire

⁹² Stéphane Denis, « La Nouvelle-Zélande baisse d'un ton », *Le Quotidien de Paris*, 29 août 1985.

⁹³ Edwy Plenel, « Contradictions », *Le Monde*, 29 août 1985.

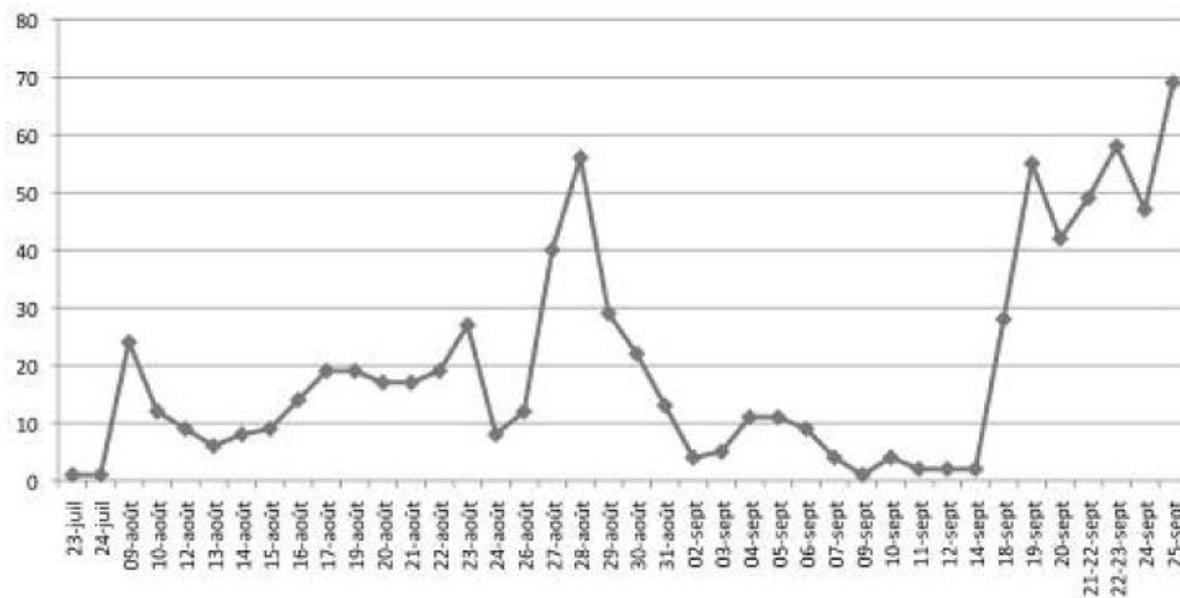
⁹⁴ Christian Guérin, « Les enquêteurs cherchent d'autres complices », *Le Quotidien de Paris*, 29 août 1985.

⁹⁵ Jean Guisnel, « L'avocat des « époux Turenge » pique une colère », *Libération*, 5 septembre.

⁹⁶ « Greenpeace : sur la piste Cabon », article non signé, *Le Matin de Paris*, 5 septembre 1985.

⁹⁷ « Greenpeace : la France tape sur la table », article non signé, *Le Matin de Paris*, 7 septembre 1985.

Variation de la publication de la presse pendant l'affaire du *Rainbow Warrior* (en nombre d'articles)⁹⁸



Comme il est possible de le constater sur le graphique ci-dessus le nombre d'articles est en diminution constante depuis le 28 août. Le léger sursaut enregistré au début du mois de septembre est moins la conséquence de nouvelles actualités que d'un reflux de l'affaire. Plusieurs spécialistes ou chercheurs profitent de ce temps mort pour apporter un éclairage⁹⁹ alors que l'affaire se déplace sur le terrain diplomatique¹⁰⁰. Mais du 9 au 18 septembre les articles publiés sur l'affaire ne sont plus qu'une poignée.

L'essoufflement de l'actualité est particulièrement perceptible le 5 septembre, lorsqu'est évoqué le cas d'un certain Bernard Granotier, ressortissant français emprisonné en Nouvelle-Zélande. Alors que la police néo-zélandaise estime que cet illuminé d'extrême-droite n'a

⁹⁸ In VADILLO Floran, « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre ? Le dénouement de l'affaire du *Rainbow Warrior* entre "fuites" et journalisme "d'investigation" ». Graphique réalisé sur la base des 785 articles de presse quotidienne accumulés par la bibliothèque de Science Po dans ses différents dossiers de presse. Bien que n'ayant pas constitué notre corpus d'articles aux mêmes sources nos chiffres se recoupent avec ceux de Floran Vadillo, tant sur le total d'articles que sur leur répartition dans le temps.

⁹⁹ Daniel Soulez-Larivière, « Greenpeace : le labyrinthe judiciaire », *L'Express*, 6 septembre 1985. Daniel Soulez-Larivière est un avocat spécialiste du droit anglo-saxon. Il prend la défense des agents français à la fin du mois de septembre. Alain Touraine, « Quelle « affaire » Greenpeace ? », *Le Monde*, 4 septembre 1985. Jacques Isnard, « Profession : agent secret », *Le Monde*, 5 septembre 1985.

¹⁰⁰ Notamment concernant les relations avec la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre. Jean-Pierre Gene, « *Greenpeace* : le gentleman's agreement franco-anglais », *Libération*, 4 septembre 1985. « Le rôle de la Grande-Bretagne et le tête à tête entre Dumas et Sir Geoffrey », encadré non signé, *Le Monde*, 5 septembre 1985.

« *rien à voir* » avec l'enquête en cours deux articles reviennent largement sur son profil et ses pérégrinations¹⁰¹.

¹⁰¹ Annette Lévy-Willard, « Greenpeace : il ne manquait qu'un fou sur l'échiquier », *Libération*, 5 septembre 1985. « Un troisième français à la prison d'Auckland », article non signé, *Le Quotidien de Paris*, 5 septembre 1985.

Chapitre VI.

La « troisième équipe » ouvre le dernier volet

A) Genèse d'une piste qui constitue le « chaînon manquant »

Partie I. Construction ou réalité ?

1. Une expression abusive...
2. Pour qualifier une équipe non identifiée

Partie II. Une théorie qui ne date pas du 17 septembre

1. Hypothèse au mois d'août
2. Rumeur en septembre

Partie III. La « Deep Throat »

1. Certains y voient une main politique
2. Sur la trace d'une « Gorge profonde »
3. Le dîner du 13 Septembre

B) Sa publication par *le Monde*

Partie I. Edwy Plenel, le franc-tireur

1. Une marge de manœuvre
2. *Le Monde*, autorité morale
3. Edwy Plenel s'assure la reprise d'une « information qui en manque »

Partie II. Un « scoop » politique

1. La réaction de Charles Hernu
2. Débloquer la situation
3. François Mitterrand mis à l'abris ?

C) *l'Express* donne le coup de grâce

Partie I. Des informations qui valident la thèse du *Monde*

1. La deuxième « deep throat »
2. Des initiales

Partie II. La démission de Charles Hernu

1. L'article de *l'Express*
2. Le ministre de la Défense poussé vers la sortie

Chapitre VI.

La « troisième équipe » ouvre le dernier volet

A) Genèse d'une piste qui constitue le « chaînon manquant »¹

Le soir du 17 septembre *Le Monde* consacre quatre colonnes de sa Une à l'information qui fait rebondir l'affaire du *Rainbow Warrior*. Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre révèlent que « le *Rainbow Warrior* aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français »².

Partie I. Construction ou réalité ?

1. Une expression abusive...

Certains observateurs reprochent aux journalistes, et particulièrement à Edwy Plenel, d'avoir fait publier une « construction » intellectuelle davantage qu'une information étayée³. Ironie du sort puisque c'est cette même expression qui fut employée par les journalistes du *Monde* pour qualifier le rapport Tricot⁴. C'est le signe que dans notre affaire, si les éléments s'accumulent, la vérité se dessine – peu à peu – dans le flou factuel.

Fruit d'une déduction logique, la paternité de l'expression « troisième équipe » est revendiquée par Gilles Ménage, directeur de cabinet adjoint à la Présidence⁵. Au *Canard Enchaîné* Claude Angeli considère que « ce n'est pas une troisième équipe », préférant y voir l'ensemble du dispositif sur place. « Sur le coup la « troisième équipe » ça me paraît très bizarre. Car, pourquoi une troisième équipe ? À mon avis c'est une façon de dédouaner les Turenge en disant « ils ne sont pas coupables »⁶ ». Un raisonnement identique développé par Jacques-Marie Bourget : « à Auckland il y avait une quinzaine ou une vingtaine de personnes.

¹ Expression employée par Edwy Plenel, « Le chaînon manquant », *Le Monde*, 18 septembre 1985.

² Bertrand Legendre, Edwy Plenel, « Le « Rainbow Warrior » aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français », *Le Monde*, 18 septembre 1985.

³ Le jour de la sortie de l'article Guy Perrimond, conseiller de Pierre Joxe chargé des relations avec la presse, se serait entretenu avec le journaliste afin de le lui notifier, in PEAN Pierre, COHEN Philippe, *La face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, Paris, Milles et une nuits, 2003, p.118,119. Pour Florian Vadillo « le terme résonne comme l'élément du réclame, une pure invention logique (la seule possible, en définitive) satisfaisant des journalistes et des rédactions lancés dans la quête désespérée et coûteuse des poseurs de bombes depuis plusieurs semaines [...], in « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre ? », *op.cit.*, p.102.

⁴ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « Faux-semblants », *Le Monde*, 28 août 1985 : « Un raisonnement en forme de construction intellectuelle, bien loin des faits établis par les enquêtes journalistiques ou policières ».

⁵ Elle est présente dans sa note au Président en date du 22 août, MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.481. Entretien avec Gilles Ménage, précité.

⁶ Entretien avec Claude Angeli, précité.

Ils n'avaient pas de dossards « première équipe » ou « deuxième équipe »⁷ ». Longtemps persuadé de l'implication directe des membres de l'Ouvéa dans le sabotage le journaliste affirme – dans un ouvrage publié par la suite – que la « troisième équipe » n'a jamais existé⁸.

2. Pour qualifier une équipe non identifiée

Dans leur ouvrage Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy rappellent que la « troisième équipe » « a bien existé ». « Mais il n'y avait pas qu'elle. Seulement ce terme était à une époque « explosif » : il démontrait que d'autres agents étaient sur place, en dehors des membres de l'Ouvéa et des Turenge. Dès lors, il était certain que la DGSE avait commis l'attentat⁹ ». Une idée apparemment partagée par Claude Angeli, qui récuse l'expression mais qui concède qu'il s'agissait de l'information « importante » dans l'enquête sur le *Rainbow Warrior*¹⁰. Edwy Plenel explique que « dans l'affaire Greenpeace c'est la constitution de ce puzzle qui me permet de comprendre « intellectuellement » – je l'ai souvent exprimé comme cela – que ce sont bien les services secrets français qui ont réalisé l'attentat. Le mensonge repose en réalité sur le fait qu'on ne peut pas le prouver¹¹ ».

Dans les reproches formulés à l'égard d'Edwy Plenel, on ne peut exclure une part – bien naturelle – de rancune professionnelle envers un confrère qui ne savait « pas tout¹² » et qui a pris des risques. L'expression est certes abusive mais s'intègre parfaitement dans le schéma établi par le journaliste, qui dès le 13 août identifie « deux équipes françaises distinctes¹³ ».

Partie II. Une théorie qui ne date pas du 17 septembre

1. Hypothèse au mois d'août

« La solution était à portée de main et personne ne l'avait vue !¹⁴ ». En réalité, alors que l'information ne fait pas encore la Une, certains journalistes évoquent des scénarios similaires. Dès le 10 août Lionel Humbert dans *Minute* parle de plusieurs « équipes de plongeurs », dont celle « chargée » du *Rainbow Warrior* qui est larguée par le *Rubis*. Le journaliste affirme que l'équipage de l'Ouvéa et les « Turenge » auraient tout fait pour se faire

⁷ Entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité.

⁸ Titre du chapitre consacré à l'affaire, in BOURGET Jacques-Marie, STEFANOVITCH Yvan, op. cit., p.251 et suivantes. Le journaliste admet aujourd'hui avoir forcé le trait sur la « troisième équipe », entretien précité.

⁹ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.285.

¹⁰ Entretien précité.

¹¹ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹² In JOXE Pierre, *Pourquoi Mitterrand ?*, op.cit., p.100.

¹³ Edwy Plenel, « Les trois vraies questions de l'enquête », *Le Monde*, 13 août 1985.

¹⁴ In MARION Georges, op. cit., p.117.

repérer et arrêter, « *l'instruction conduisant inmanquablement à les mettre hors de cause, puisqu'ils n'ont effectivement rien fait*¹⁵ ». C'est bien là, en gestation, l'idée de l'intervention d'une « troisième équipe ». Le 15 août Edwy Plenel fait remarquer que *VSD* reprend cette même version. Il la qualifie d'« *invérifiable*¹⁶ ».

Étant donné le manque d'informations crédibles il n'est pas encore question de révélations quant au déroulement exact de l'opération. Toutefois certains journalistes apportent leur connaissance en la matière. Le 12 août, dans *Le Figaro*, Roger Faligot mentionne un montage « classique » : « *une équipe de choc est composée de spécialistes de la plongée, du minage et peut-être secondée par des « honorables correspondants » spécialistes de la voile* ». À la fin du mois d'août Jean-Moïse Braitberg fait parler, dans *Le Quotidien de Paris*, un ancien agent qui connaît les méthodes des services secrets. Selon lui « *on peut même penser que l'attentat contre le Rainbow Warrior a pu être exécuté par une équipe non identifiée* ». Pour Jean-Moïse Braitberg son contact n'avait aucun élément, il avait quitté le SDECE et était journaliste en province¹⁷. Dans la presse cette supposition passe totalement inaperçue, alors qu'elle commence à se diffuser dans certains milieux¹⁸.

2. Rumeur en septembre

Mais ce qui n'est encore qu'une hypothèse prend une toute autre envergure à la lueur de certaines informations en provenance de Nouvelle-Zélande. Jean Guisnel écrit, le 4 septembre, dans *Libération* : « *Me Derouin se dit persuadé, sur la foi de certaines déclarations du superintendant Galbraith et de commentaires privés des policiers néo-zélandais, que les autorités de Wellington cherchent en fait, en ce moment, la trace d'une autre équipe qui ne serait ni celle des « Turenge », ni celle de l'Ouvéa*¹⁹ ». Le lendemain, dans *VSD*, Jacques-Marie Bourget affirme qu'au « *début de la semaine, les limiers d'Auckland ont identifié trois autres membres de la DGSE venus faire du tourisme hivernal*

¹⁵ Lionel, Humbert, « Des mercenaires d'extrême-droite pour faire de la figuration... et un vrai commando aux ordres de l'Elysée », *Minute*, 10 août 1985.

¹⁶ Edwy Plenel, « Un rapport à Mitterrand à déclenché l'enquête », *Le Monde*, 15 août 1985. Jacques-Marie Bourget « Qui a donné l'ordre ? », *VSD*, 15 août 1985. Dans ce dernier le journaliste n'évoque pas de scénario à trois équipes mais fait le récit détaillé d'une opération de minage par des nageurs largués par un sous-marin, telle qu'elle aurait dû se dérouler en Nouvelle-Zélande.

¹⁷ Entretien téléphonique avec Jean-Moïse Braitberg du 11 octobre 2011.

¹⁸ Voir la note de Gilles Ménage en date du 22 août, supra p.125.

¹⁹ Pour l'avocat, selon qui cet élément discolpe les agents identifiés, « *on ne connaîtra la vérité sur l'attentat que lorsque l'on saura qui sont les autres* ». Jean Guisnel, « L'avocat des « époux Turenge » pique une colère », *Libération*, 4 septembre 1985. Philippe Derouin n'a pas souvenir de sa conversation avec le journaliste de *Libération*. Il s'agissait simplement de maintenir la version du rapport Tricot, entretien téléphonique avec Philippe Derouin du 25 avril 2012.

en Nouvelle-Zélande²⁰ ». Plusieurs éléments tendent à démontrer que les policiers néo-zélandais suspectaient l'existence d'un autre commando chargé du sabotage. Dans son livre Michael King révèle que, le soir du 10 juillet, deux hommes furent aperçus à bord d'un zodiac sur la rive nord du port d'Auckland²¹. Leur signalement correspond aux profils d'« Alain Tonel » et de « Jacques Camurier », touristes français qui disposaient de faux passeports et dont les policiers savent qu'ils se trouvaient avec Louis-Pierre Dillais après le sabotage²².

Dans la presse ni l'information de *Libération*, ni celle de *VSD* n'ont suscité de réactions. Claude Angeli, du *Canard Enchaîné*, est le premier à évoquer – sous sa forme définitive – l'existence d'une « troisième équipe ». « Selon certains « renseignés », ceux qui ont posé les bombes et coulé de « Rainbow Warrior » ne seraient pas, tout bien pesé, le commandant Alain Mafart (en taule) et les trois marins-barbouzes de l'« Ouvéa » (en cavale) mais une troisième équipe de plongeurs. Une équipe française qui, elle, serait passée inaperçue. Exploit remarquable, si l'on ose dire ». D'après le journaliste l'information vient de l'Élysée, et plus particulièrement de l'entourage du général Saulnier²³. Il ne croit pas l'information et ironise en se demandant « pourquoi n'a-t-on pas chargé trois porte-avions de couler le rafiot de Greenpeace²⁴ ». Pour Georges Marion, alors journaliste au *Canard Enchaîné*, « si [Claude Angeli] l'a publié dans cette forme là – ce petit encadré – c'est qu'il n'y accordait pas d'importance, c'était une rumeur comme une autre. Une façon de dire « oui on travaille, on sait des choses », mais en réalité nous n'avions pas d'éléments très probants²⁵ ».

Lors d'un appel téléphonique Edwy Plenel et Claude Angeli évoquent cette nouvelle piste. Les deux hommes se connaissent et échangent parfois quelques informations²⁶. Tous les deux revendiquent avoir informé l'autre²⁷. Dans le compte rendu d'écoute de la ligne téléphonique d'Edwy Plenel un appel entre les deux hommes est recensé le 7 septembre. « Sujets traités : Greenpeace : maillon politique et réalisation pratique, avec possibilité d'une troisième équipe dévoilée à Angeli par un proche de Mitterrand. « Benet »²⁸ possède une

²⁰ Jacques-Marie Bourget, « L'enquête », *VSD*, 5 septembre 1985.

²¹ In KING Michael, *op.cit.*, p.133.

²² *Ibid.*, p.108. Pour le journaliste, qui a enquêté en Nouvelle-Zélande, leur implication est « circonstancielle mais contrainte ».

²³ Entretien précité.

²⁴ « « Greenpeace » : la piscine est en réfection », entrefilet non signé, *Le Canard Enchaîné*, 11 septembre 1985.

²⁵ Entretien précité.

²⁶ « Claude Angeli le sollicitait souvent et Edwy Plenel lui donnait des petites choses, il ne voulait pas lui donner beaucoup. Et inversement, Claude Angeli donnait un peu », entretien avec Georges Marion, précité.

²⁷ Suite à la publication de l'entrefilet dans *Le Canard Enchaîné* « Edwy Plenel me téléphone, on en parle et il me dit « c'est la pièce du puzzle qui manque, la troisième équipe » », entretien avec Claude Angeli. Selon Edwy Plenel c'est sa confiance concernant une hypothétique « troisième équipe » qui suscita l'entrefilet du *Canard Enchaîné*, entretien précité.

²⁸ Nom de code attribué à Edwy Plenel.

information identique...²⁹». Cela pourrait expliquer les divergences de versions : chacun disposait de la même information.

Partie III. La « Deep Throat »

1. Certains y voient une main politique

Après la sortie de l'information par *Le Monde* les regards se firent particulièrement insistants en direction du ministère de l'Intérieur. Les liens étroits qu'entretenait Edwy Plenel avec le cabinet de Pierre Joxe étaient connus, le journaliste ayant signé une série d'articles favorables à l'action du ministre au sein de la Police. « *On a dit et écrit que j'avais informé Le Monde. C'est sans fondement [...]. J'étais la « balance » du gouvernement. On avait fait ça pour sauver Fabius ; ce fut une terrible salade*³⁰ ». Durant l'affaire Guy Perrimond barre l'accès au ministre à Edwy Plenel³¹. Pour le chargé de communication « *les personnes au courant de la vérité sur le Rainbow Warrior se comptent au ministère sur les doigts d'une main. Il y'a Pierre Joxe, un ou deux hauts fonctionnaires et moi. Pierre Joxe a le sens aigu de l'État, la religion du secret et n'aime pas les journalistes. Moi j'étais au courant, mais je protège mon ministre, je ne fais rien sans son accord, ni dans son dos. Et les quelques hauts fonctionnaires dans le secret – je les connais tous personnellement – sont muets comme des tombes*³² ».

Par la suite les soupçons se déportèrent vers le cabinet du Premier ministre, où le journaliste du *Monde* disposait d'anciens camarades trotskistes. « *Manifestement, une partie du cabinet de Laurent Fabius s'est mise à leur service, n'ignorant rien du souhait d'Edwy Plenel de « se payer » Hernu*³³ ». Pour Pascal Krop « *il ne s'agissait en réalité que du développement de la stratégie de Matignon, visant à sacrifier Hernu et les généraux*³⁴ ». Il est vrai que le journaliste avait alors épousé la stratégie fabusienne, comme l'indique très clairement les écoutes réalisées sur sa ligne téléphonique³⁵. Si certains lui reprochent d'avoir parlé d' « *assassiner politiquement*³⁶ » Charles Hernu c'est bien la rhétorique en vue au

²⁹ In BARRIL Paul, *Guerres secrètes à l'Elysée*, Paris, Albin Michel, 1996, p.212.

³⁰ In JOXE Pierre, *op. cit.*, p.101. Selon l'ancien ministre il s'agissait d'une « *fable* », entretien précité.

³¹ Entretien d'Edwy Plenel avec Laurent Huberson, *op.cit.*, p.280.

³² Entretien de Guy Perrimond avec Laurent Huberson, *op. cit.*, p.280.

³³ In PEAN Pierre, COHEN Philippe, *La face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, *op.cit.*, p.118.

³⁴ In KROP Pascal, *op. cit.*, p.91. Certains observateurs firent remarquer que les journalistes du *Monde* s'apprêtaient à publier un portrait du premier Ministre.

³⁵ In BARRIL Paul, *op. cit.*, p.214 ; MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.814 et suivantes.

³⁶ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.816.

cabinet du Premier ministre³⁷. Mais cela ne signifie pas pour autant que les informations du journaliste proviennent de l'hôtel Matignon. « *Que l'on crût qu'il avait été l'instrument de Pierre Joxe ou de Laurent Fabius³⁸ arrangeait « Bênet » qui, parfois, s'amusait à rendre crédibles ces hypothèses dans ses conversations téléphoniques. Toutes les fausses pistes étaient bonnes à prendre dans la mesure où elles protégeaient l'anonymat et donc la carrière de son informateur³⁹ ».*

2. Sur la trace d'une « Gorge profonde »

L'expression « Deep Throat » est le surnom attribué au mystérieux informateur des journalistes Bob Woodward et Carl Bernstein durant l'affaire du Watergate⁴⁰. Lorsqu'en 1985 la presse française identifie une source unique qui aurait informé les journalistes de l'existence d'une « troisième équipe » il s'agit surtout de montrer du doigt le ministère de l'Intérieur. Le 23 septembre l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles* publie une photo d'Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre accompagnée de la légende « *leurs révélations : des informations fournies par une « source »* ». L'article précise le tir : « *Les informations, s'il y en a, les preuves, si elles existent, sont entre les seules mains de la police et des journalistes qu'elle informe [...]* ». « *On n'a jamais su l'identité de la « Gorge profonde » américaine. M. Joxe connaît la française⁴¹ ».* Dans *Libération* Annette Lévy-Willard joue également la carte de la comparaison avec l'affaire du Watergate et pose la question de l'existence d'une source haut placée⁴².

En 1986 Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy évoquent encore des « *gorges profondes⁴³* ». Quant à Gilles Ménage, il affirme en 1999 que « *l'analyse attentive de la conduite de l'investigation montre qu'elle se nourrit du rassemblement de multiples faits, et*

³⁷ Claude Silberzahn parle de la « *mise à mort* » du ministre de la Défense et du directeur de la DGSE, entretien précité.

³⁸ « *Leur ami de Matignon leur a fourni beaucoup d'informations...* », compte-rendu d'écoute du 14 septembre 1985, in BARRIL Paul, *op. cit.*, p.212.

³⁹ In PLENEL Edwy, *op.cit.*, p.741. Cependant Edwy Plenel affirme qu'il n'était pas au courant de sa mise sur écoute

⁴⁰ En référence au premier film à caractère pornographique qui a défrayé la chronique à sa sortie en 1972.

⁴¹ « *Quel a été le rôle de Mr Joxe ?* », article non signé, *Valeurs Actuelles*, 23 septembre 1985. Il faut attendre encore vingt ans pour connaître l'identité de l'informateur des journalistes du *Washington Post* : il s'agissait de Mark Felt, alors numéro deux du FBI, John D. O'Connor, « *I'm the guy they called Deep Throat* », *Vanity Fair*, juillet 2005.

⁴² Annette Levy-Willard, « *Les analystes américains auscultent le « Greengate »* », *Libération*, 23 septembre 1985.

⁴³ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.217.

non pas du maniement d'une « Gorge profonde »⁴⁴ ». Mais il apparaît par la suite que les journalistes ont bien recueilli une confidence de premier choix.

3. Le dîner du 13 Septembre

Ce vendredi Edwy Plenel et George Marion se retrouvent dans le restaurant d'un grand hôtel du VIII^{ème} arrondissement. Tous deux ont rendez-vous avec « Le Consul », pseudonyme de leur contact. Durant le dîner les journalistes apprennent de sa bouche l'existence d'une « troisième équipe », responsable du sabotage. Longtemps tenue secrète l'identité de cet informateur fut révélée une première fois par les journalistes Pierre Péan et Philippe Cohen dans leur ouvrage *La face cachée du Monde*. Il s'agissait de Pierre Verbrugghe, alors directeur de la Police Nationale⁴⁵. Une information confirmée par Laurent Huberson en 2008⁴⁶.

« Regardez la différence de traitement sur la « troisième équipe » en quelques jours. Entre temps nous avons eu quelque chose qui valide cette théorie⁴⁷ ». « Bien que ne provenant que d'une seule source, nous ne doutions pas non plus de la crédibilité de l'information. Tout plaidait en sa faveur : sa cohérence interne, son harmonie logique avec les éléments connus et la qualité de l'informateur qui avait déjà fait ses preuves [...]. Par définition les affaires « pointues » ne sont connues que de peu de personnes⁴⁸ ». Hormis l'information brute, celle de la « troisième équipe », Pierre Verbrugghe n'apporte pas de preuves aux journalistes. Seul élément concret, présent dans les deux articles : l'équipe en question est composée de deux nageurs ayant quitté l'île par avion, l'un vers Nouméa et l'autre pour Sidney⁴⁹. Des éléments qui ont pu être livrés à la Police judiciaire par la police néo-zélandaise, dont nous savons qu'elle soupçonne l'existence d'une « troisième équipe » au début du mois de septembre⁵⁰. Les informations, particulièrement sensibles, seraient alors remontées au niveau de la

⁴⁴ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.806.

⁴⁵ In COHEN Philippe, PEAN Pierre, *op. cit.*, p.80. Pierre Verbrugghe n'a pas répondu à notre demande d'entretien.

⁴⁶ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.288. Les témoignages de Georges Marion et Edwy Plenel mis en parallèle avec le profil du préfet ne laissent plus place au doute, in MARION Georges, *op. cit.*, p.116 ; PLENEL Edwy, *op. cit.*, p.740. Durant notre entretien Edwy Plenel fait remarquer que Gilles Ménage avait « *surement la même source* », entretien précité. Or, la note de Gilles Ménage du 22 août qui évoque une « troisième équipe » s'appuie sur « *les conclusions communes auxquelles nous sommes parvenus, Pierre Verbrugghe et moi [...]* », MENAGE Gilles, *op.cit.*, p.459.

⁴⁷ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁴⁸ In MARION Georges, *op. cit.*, p.118.

⁴⁹ Bertrand Legendre, Edwy Plenel, « Le « Rainbow Warrior » aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français », *Le Monde*, 18 septembre 1985 ; Georges Marion, « De nouveaux nageurs de combat font surface », *Le Canard Enchaîné*, 18 septembre 1985.

⁵⁰ Voir supra p.128.

Direction générale de la Police Nationale. Selon Bertrand Le Gendre, qui – à l'époque – connaissait l'identité du « Consul », « *les informations que détient cette source proviennent également d'une source orale* ». « *Je suis à peu près persuadé que la personne en question n'avait pas les pièces. Et pour cause : les deux « maisons » ne se parlaient pas*⁵¹ ». Pour Pierre Joxe « *l'article d'Edwy Plenel décrit un aspect de la réalité* ». « *Mais la réalité je la connaissais, donc il ne m'apprend rien*⁵² ».

B) Sa publication par *le Monde*

Partie I. Edwy Plenel, le franc-tireur

1. Une marge de manœuvre

En tant que spécialiste de la Police au *Monde* Edwy Plenel s'est d'ores et déjà distingué par son rôle actif dans plusieurs affaires⁵³. Issu d'un journalisme militant il a la réputation d'être pugnace et très remuant. À ses côtés la présence de Bertrand Le Gendre, spécialiste de la Justice plus conventionnel, rassure la hiérarchie du quotidien. Mais loin d'être une simple « caution morale » Bertrand Le Gendre connaît l'identité du fameux « Consul ». « *D'autant plus que j'ai souvent entendu parler du personnage, de sa source, par Edwy Plenel. Donc je n'apprends pas l'existence de cet individu après ce dîner [...]. Nous nous tenions au courant des gens que nous connaissions*⁵⁴ ».

Au *Monde* Edwy Plenel s'est vu reconnaître une certaine autonomie. Il rend ses articles sur le fil, change de version et use de ses qualités de persuasion. Si bien que Pierre Trey, rédacteur en chef adjoint, avoue avoir découvert l'article sur la « troisième équipe » après sa parution⁵⁵. Pour Edwy Plenel ces années « *coïncident avec une crise politique et générationnelle au Monde, qui connaît des difficultés. Mais, en même temps, cette situation va d'autant permettre, à des libéros ou des francs-tireurs comme moi, de ne pas être prisonniers, de pouvoir travailler assez librement ici*⁵⁶ ».

2. Le Monde, autorité morale

⁵¹ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité. Le journaliste fait référence aux relations entre la DGSE et la Police, plus largement au ministère de la Défense et de l'Intérieur.

⁵² Entretien précité. Pierre Joxe n'a « *aucune raison de penser, ni de croire, que Pierre Verbugge a livré des informations* ». « *Il est très peu probable qu'un DGPN parle à des journalistes d'une telle affaire* ».

⁵³ Voir supra p.47.

⁵⁴ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

⁵⁵ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.295. Ce qu'Edwy Plenel conteste : « *même si je bousculais la hiérarchie c'est impensable que Pierre Trey n'est pas lu l'article avant sa sortie* », entretien précité.

⁵⁶ Entretien d'Edwy Plenel avec Jean Guisnel, in *Libération : la biographie*, Paris, Éditions la Découverte, 1999, p.276.

Le journaliste a bien conscience de l'argument de poids qu'offre le prestige de son journal : « *ma première arme, c'est mon appartenance au Monde*⁵⁷ ». Véritable autorité morale, le quotidien peut « *mieux que partout ailleurs, imposer sa vision*⁵⁸ ». Il faut attendre l'affaire des diamants, en 1979, pour que *Le Monde* « *use ouvertement de son crédit sur un terrain – les « affaires » – où il n'avancait jusque-là qu'avec d'infinies précautions*⁵⁹ ».

En 1985, la publication de l'information d'Edwy Plenel est une décision qui engage l'ensemble du titre. André Fontaine, directeur du *Monde*, raconte : « *Nous en avons parlé le matin à la conférence de rédaction, c'est Daniel Vernet (rédacteur en chef) qui l'a évoqué le premier. Il propose de faire un titre trois colonnes là-dessus. De mon côté j'ai un peu modifié : de trois colonnes nous sommes passé à quatre, mais nous avons mis un conditionnel*⁶⁰ ». N'ayant pas connaissance de l'identité de la source des journalistes⁶¹ le directeur du *Monde* fait alors preuve d'une « *audace folle, historique*⁶² ». « *Une des choses qui m'a le plus étonné c'est qu'André Fontaine aurait pu quand même nous convoquer le matin et nous dire « écoutez les gars, entre vous et moi, qui c'est ce type ? Quelle est votre source ? ». Il ne l'a pas fait, cela m'a quand même assez étonné. Personne, dans la hiérarchie du journal, ne l'a fait non plus*⁶³ ». Bertrand Le Gendre y voit les pratiques d'une époque : « *Edwy Plenel a fait confiance à cet individu, moi j'ai fait confiance à Edwy Plenel et le journal nous a fait confiance [...]* ». « *C'était un club, chacun faisait confiance à chacun*⁶⁴ ». « *Le sentiment – pour des gens qui suivaient cela depuis longtemps – c'était que cette histoire était complètement pourrie* », précise André Fontaine. « *Donc j'étais prêt à sortir ça un jour ou l'autre*⁶⁵ ».

La seule précaution, le conditionnel du titre, paraît bien formelle alors que le contenu des articles est plus affirmatif. Les journalistes évoquent des « *sources concordantes* » et citent pêle-mêle d'« *anciens et proches de la DGSE, « honorables correspondants* » de ce

⁵⁷ *Autrement*, n°94-95, 1997.

⁵⁸ In MARION Georges, *op. cit.*, p.73. Pour Bertrand Le Gendre « *Le Monde, parce que c'est une institution, exerce – non pas un pouvoir – mais un magistère très fort depuis sa création* », entretien précité.

⁵⁹ In POULET Bernard, *Le pouvoir du Monde : quand un journal veut changer la France*, Éditions La Découverte, Paris, 2003, p.73.

⁶⁰ Entretien avec André Fontaine du 7 mars 2011.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.217.

⁶³ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité. Georges Marion avoue avoir « *beaucoup d'estime pour André Fontaine et Daniel Vernet qui ont dit « on vous suit* ». *Si ça avait été faux, c'était une catastrophe pour Le Monde* », entretien précité.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Entretien avec André Fontaine du 7 mars 2011.

*service secret, policiers ayant eu connaissance de l'enquête néo-zélandaise, membres de cabinets ministériels placés à des postes sensibles, militaires du cadre de réserve collaborant avec les partis d'opposition*⁶⁶ ». Pour Laurent Huberson, Edwy Plenel « *veut montrer que son scénario n'est pas une pure déduction* » et tient à garder dans l'ombre cette « *confirmation haut placée*⁶⁷ ». Afin crédibiliser leur information – l'existence d'une « troisième équipe » composée de deux sous-officiers de l'armée française – les journalistes mentionnent l'article du *Canard Enchaîné* du 11 septembre⁶⁸ avant de remonter, plus prudemment, le fil des responsabilités. « *Aussi nos interlocuteurs assurent-ils – mais sans toutefois en apporter la preuve – que trois autres hauts responsables auraient été dans la confidence, ayant soit autorisé selon les uns, ou laissé faire selon les autres – une opération [...]* ». Les généraux Lacaze, Saulnier et Charles Hernu sont visés. « *Recueillies et recoupées jusque dans l'entourage de M. Mitterrand, ces informations ne sont évidemment pas désintéressées. Certains de nos interlocuteurs, liés à l'opposition, agissent ainsi en pensant aux prochaines échéances électorales ; d'autres, liés au pouvoir actuel, souhaitent que la vérité soit rapidement rendue publique pour échapper à l'engrenage du mensonge. À en croire nos informateurs, M. Mitterrand n'aurait pas été informé par le ministère de la défense, ni avant ni après l'attentat*⁶⁹ ».

Dans « Le chaînon manquant » Edwy Plenel revient longuement sur le déroulement opérationnel de la mission et les erreurs de ses exécutants⁷⁰. De son côté Bertrand Le Gendre analyse la gestion de crise de Laurent Fabius qui tente de faire endosser à Charles Hernu « *la responsabilité de l'engrenage du silence dont le gouvernement est aujourd'hui prisonnier*⁷¹ ».

3. Edwy Plenel s'assure la reprise d'une « information qui en manque »⁷²

Une fois l'information hissée à la Une le journaliste contacte ses confrères pour leur annoncer le « scoop » qu'il s'apprête à publier. « [...] *Le Monde, pour la première fois de son histoire, utilisa un procédé qui avait si souvent réussi à d'autres [...]. Plusieurs heures avant*

⁶⁶ Bertrand Legendre, Edwy Plenel, « Le « Rainbow Warrior » aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français », *Le Monde*, 18 septembre 1985

⁶⁷ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.288.

⁶⁸ Une constatation intéressante puisque, selon Edwy Plenel, il est lui-même à l'origine de l'entrefilet du *Canard Enchaîné*, voir supra p.128.

⁶⁹ Bertrand Legendre, Edwy Plenel, « Le « Rainbow Warrior » aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français », *Le Monde*, 18 septembre 1985

⁷⁰ Edwy Plenel, « Le chaînon manquant », *Le Monde*, 18 septembre 1985.

⁷¹ Bertrand Legendre, « L'engrenage du silence », *Le Monde*, 18 septembre 1985.

⁷² In VADILLO Floran, « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre ? », *op. cit.*, p.103.

que le quotidien ne soit en place dans les kiosques, les radios répandaient dans tous le pays l'existence de la « troisième équipe »⁷³ [...] ». Bertrand Le Gendre se souvient : « il y a quand même deux ou trois jours un peu difficiles. Au moment où sort le scoop ça devient une très grosse affaire mais ça reste, pour quelques jours encore, une affaire « Le Monde ». On est obligé d'assumer cet article sans avoir le moindre biscuit⁷⁴ ».

Dans l'édition du 19 septembre André Fontaine défend ses journalistes dont les conclusions « n'apportent certes pas une lumière définitive sur les diverses responsabilités encourues, mais elles ont le grand mérite de présenter pour la première fois une explication cohérente de l'affaire ». L'ordre donné l'a été à un niveau plus élevé qu'on a bien voulu le croire, même si « il n'est pas interdit d'imaginer que quelqu'un a lâché, un jour, une de ces formules à l'emporte-pièce [...] et qui aurait été abusivement interprété comme une consigne d'action⁷⁵ ». Pour le directeur du Monde les démentis ne convaincront « que ceux qui veulent bien se laisser convaincre⁷⁶ ». « Je m'attendais à une réaction violente donc je suis resté à côté du téléphone toute l'après-midi : il n'a pas sonné jusqu'à ce que Jean-Pierre Chevènement m'appelle. Il avait un papier en attente au journal, qui était beaucoup trop long. Je lui avais demandé de m'appeler pour que nous en discussions. Donc quand j'ai entendu qu'il avait appelé je me suis dit « on va s'en tirer ». Il y a tout de même eu une après-midi bien silencieuse, c'était assez extraordinaire⁷⁷ ».

Alors que ce rebondissement fait voler en éclats ses conclusions Bernard Tricot ressent une « profonde tristesse⁷⁸ ». Son rapport – qui était déjà sujet à caution – prend rétrospectivement une nouvelle dimension et devient le symbole du « mensonge officiel ».

Partie II. Un « scoop » politique

1. La réaction de Charles Hernu

Après avoir une première fois démenti les informations du quotidien Charles Hernu organise une conférence de presse. Dans une salle de l'hôtel de Brienne⁷⁹ le ministre de la

⁷³ In MARION Georges, *op. cit.*, p.123.

⁷⁴ Entretien précité.

⁷⁵ C'est la thèse du borborygme, ultime résidu du scepticisme des observateurs qui ne peuvent se résoudre à ce qu'un tel ordre fut donné clairement. D'autant que le terme « anticiper », relevé par Bernard Tricot, tend à le suggérer. Cette théorie, qui fait des militaires les initiateurs de l'opération, est présente dans d'autres articles durant le mois de septembre : Pascal Krop, « Les stupéfiantes confidences d'un responsable des Services Secrets : nos espions ne sont pas des guignols », *L'Événement du Jeudi*, 12 septembre 1985.

⁷⁶ André Fontaine, « Les limites de l'indignation », *Le Monde*, 19 septembre 1985.

⁷⁷ Entretien avec André Fontaine, précité.

⁷⁸ In VAISSE Maurice, « Bernard Tricot et l'affaire du *Rainbow Warrior* », *op. cit.*, p.121.

⁷⁹ Situé rue Saint-Dominique, il abrite le ministère de la Défense.

Défense trône devant plusieurs sabres d'officiers, le ton est donné. « *Nous avons véritablement organisé un grand « show »* », reconnaît Patrick Careil. Face à un parterre de journalistes Charles Hernu nie en bloc :

« Je vous ai réunis aujourd'hui pour faire part de mon indignation devant la campagne de calomnies menée contre des responsables militaires français [...] ».

- *Aucun service, aucune organisation dépendant de mon ministère n'a reçu l'ordre de commettre un attentat contre le Rainbow Warrior.*
- *La DGSE n'avait pas, outre le commandant Mafart et le capitaine Prieur, d'autres agents que ceux qui composaient l'équipage de l'Ouvéa.*
- *Je me suis engagé à établir la vérité, si l'on m'a désobéi, ou si l'on m'a menti, je le ferai immédiatement savoir et je demanderai au gouvernement d'en tirer les conséquences.*

Je tiens à affirmer solennellement que je ne laisserai pas mettre en cause les responsables actuels ou passé de l'état-major des armées françaises. On ne saurait porter atteinte à l'honneur d'officiers généraux ayant servi ou servant la France. Aujourd'hui, nos officiers, nos sous-officiers, nos soldats, sont des républicains au service de la nation, de l'Etat, de la République, en un mot de notre Patrie ».

Après avoir demandé la présomption d'innocence pour les agents emprisonnés il reconnaît officiellement la mission de surveillance :

« Je le dis avec tranquillité, ces deux officiers, comme l'équipage de l'Ouvéa étaient des agents de renseignement en mission. Oui, je le savais et c'est même moi qui l'ai ordonné, et je l'affirme, ils ne faisaient que leur devoir en défendant les intérêts de la France. Qu'on ne s'y trompe pas cependant entre le renseignement et l'attentat qu'on leur impute à tort il y a un abîme ».

Le ministre jette le doute sur les accusations et défend la dissuasion nucléaire avant de conclure :

« *Qu'on ne vienne chercher dans mes propos l'ombre de la raison d'Etat : la défense dans notre pays fait l'objet d'un consensus populaire si profond qu'il serait vraiment absurde, si une erreur avait commise par des militaires, de chercher à la camoufler derrière ces concept de raison d'Etat que je récusé*⁸⁰ ».

Si de nombreux journalistes estiment que Charles Hernu « en fait trop »⁸¹ le témoignage de Bertrand Le Gendre laisse entrevoir un climat particulièrement pesant, loin de tout unanimité. « *Il y a des dizaines et des dizaines de journalistes et certains ne sont pas du tout prêts à nous soutenir [...]. Tout le monde se tourne vers moi, je décide de ne pas poser de questions parce que c'est quasiment un communiqué. Et quand je redescends je vois – dans l'escalier – Charles Villeneuve et plusieurs autres journalistes qui continuent à se faire « bourrer le mou » par l'institution militaire et les collaborateurs de Charles Hernu (certains des civils mais pour beaucoup des militaires de carrière) [...]. Il n'y a pas que des gens charitables, parmi eux il y en a qui nous attendent avec un chassepot*⁸² ».

Le lendemain, Jacques Isnard est convoqué au ministère de la Défense. Charles Hernu somme *Le Monde* de publier des preuves, sous peine d'une contre-attaque judiciaire. De retour au quotidien le journaliste est hors de ses gonds. Comme une partie de la rédaction il se retourne contre Edwy Plenel. Accusé de n'avoir plus d'éléments, le journaliste bluffe : il prétend avoir les noms des militaires de la « troisième équipe »⁸³.

2. Débloquer la situation

Dans *Libération* Jean-Michel Helvig note qu'au « *gouvernement ou au PS, chacun semble prendre ses distances avec le ministre de la Défense* », désormais « *bien seul*⁸⁴ ». Pour le cabinet du Premier ministre « *la découverte de la « troisième équipe » maintient la pression. Nous sommes obligés de couper des têtes alors qu'elles auraient dû sauter toutes seules*⁸⁵ ». « *On m'a menti* » estime Laurent Fabius, qui ne croit plus Charles Hernu et ses dénégations⁸⁶. Incontestablement, l'affaire vient de basculer. Pour Max Gallo on « *aimerait entendre des certitudes plus que des « croyances* ». *Car, le passé récent l'a montré, les*

⁸⁰ Déclaration de Charles Hernu (18 septembre 1985), publiée intégralement en annexe.

⁸¹ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.222.

⁸² Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité. Jean-Marie Pontaut évoque une conférence de presse « *hallucinante* » : « *on se dit « est-ce que c'est nous qui devenons fous ? » »*, entretien précité.

⁸³ In HUBERSON Laurent, op. cit., p.301. Confirmé par Bertrand Le Gendre (avec qui Laurent Huberson ne s'est pas entretenu durant son enquête) : « *Oui, ça c'est tout lui* », entretien précité.

⁸⁴ Jean-Michel Helvig, « *Hernu en jeu, l'enjeu d'Hernu* », *Libération*, 19 septembre 1985.

⁸⁵ Entretien avec Claude Silberzahn, précité.

⁸⁶ In FABIUS Laurent, op. cit., p.116.

croyances s'effritent et il faut passer aux aveux ». Le directeur de la rédaction du *Matin de Paris* conclut son éditorial sur une citation de Goethe : « Il vaut mieux une fin avec fracas qu'un fracas sans fin⁸⁷ ». Ainsi, Max Gallo deviendrait le marqueur qui définit le seuil critique de complaisance vis-à-vis du pouvoir socialiste. Ce que s'empresse de faire remarquer Paul Guilbert : même celui qui « *n'a pas ménagé sa peine pour sauvegarder la réputation de l'angélisme du pouvoir de gauche* » appelle à la réaction⁸⁸. Mais pour Jean-Michel Helvig, Max Gallo est trop « *averti* » et « *informé de l'air du temps ministériel, pour céder au simple mouvement d'humeur*⁸⁹ ».



Hoviv, *Le Quotidien de Paris* du 19 septembre 1985

3. François Mitterrand mis à l'abri ?

Derrière la révélation d'une « troisième équipe » se cache la volonté de protéger François Mitterrand en faisant jouer leurs rôles de fusibles à Charles Hernu et l'amiral Lacoste⁹⁰. Mais Jean Bothorel, dans *Le Figaro*, se demande comment il est possible de « sauver » le Président en impliquant les généraux Saulnier, Lacaze et le ministre de la Défense. Soit François Mitterrand n'a pas été informé, « *ce qui met gravement en cause ses méthodes de pouvoir* », soit il ment, « *ce qui le condamne sans appel*⁹¹ ». Un raisonnement identique appliqué à Charles Hernu par Serge July, rédacteur en chef de *Libération*. « *Ça commence comme un kyste et ça s'achève par un cancer généralisé. Et si le kyste provoque*

⁸⁷ Max Gallo, « Le fracas », *Le Matin de Paris*, 18 septembre 1985. Le quotidien titre sa Une « Hernu dans la tempête ».

⁸⁸ Paul Guilbert, « Le pouvoir empêtré », *le Quotidien de Paris*, 19 septembre 1985.

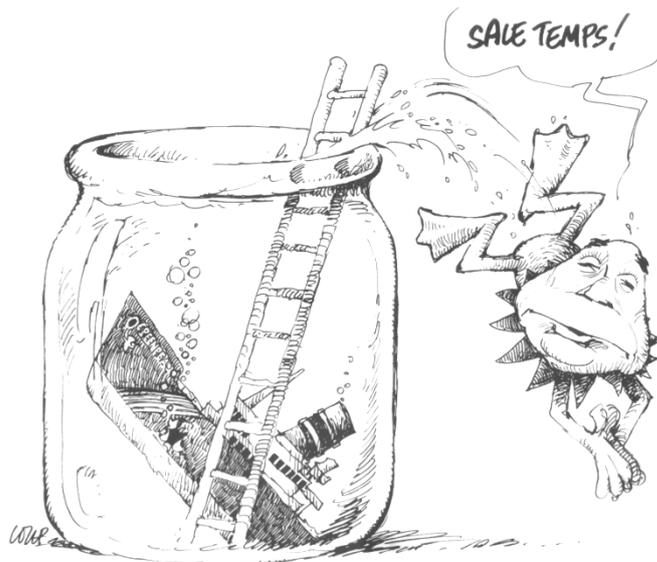
⁸⁹ Jean-Michel Helvig, « Hernu en jeu, l'enjeu d'Hernu », *Libération*, 19 septembre 1985.

⁹⁰ Confirmé par Edwy Plenel, interviewé par Greenpeace, 10 juillet 2005, URL : <http://www.greenpeace.org/luxembourg/rw20/les-interviews/edwy-plenel>

⁹¹ Jean Bothorel, « Entre vérité et manipulation », *Le Figaro*, 18 septembre 1985.

une réaction cancéreuse c'est tout simplement par ce que les médecins prétendent soigner l'infection à coups d'injections de mensonges⁹² »

Mais aux métaphores médicales de l'éditorialiste, Claude Lecomte, rédacteur en chef de *L'Humanité*, préfère y voir une bataille navale : « *Les coups tirés des croiseurs élyséens, Le Monde, Le Matin et Libération commencent à trop bien cerner leur cible pour que l'on ne s'interroge pas sur cette manœuvre dont le but essentiel semble bien être de dégager le navire amiral lui-même de cette zone minée⁹³ ».*



Loup, VSD du 19 septembre 1985

C) *l'Express* donne le coup de grâce

Partie I. Des informations qui valident la thèse du *Monde*

1. La deuxième « deep throat »

À *L'Express* Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy suspectaient la présence sur le terrain de militaires non identifiés qui auraient pu réaliser le sabotage. « *Mais qui ? Nous attendions, pour sortir l'« info », d'avoir des précisions sur les autres militaires présents dans l'île⁹⁴ ».* Lorsqu'il tombe sur la Une du *Monde* Jean-Marie Pontaut téléphone à un de ses contacts. « *Il m'avait donné rendez-vous dans une cabine téléphonique, place des Ternes. Je me souviens qu'il avait dit : « je vous appellerai ». Et à ce moment là il était dans la cabine d'à côté. C'était assez malin finalement. On était à côté, on se parlait mais quelqu'un qui nous*

⁹² Serge July, « Le piège du mensonge d'Etat », *Libération*, 18 septembre 1985.

⁹³ Claude Lecomte, « Hernu fait du Tricot : si on m'a menti », *L'Humanité*, 19 septembre 1985. Claude Lecomte reste fidèle à la stratégie de son journal : s'en prendre à tous les autres titres de la presse quotidienne, sans aucune nuance.

⁹⁴ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion, op. cit.*, p.449.

aurait suivi n'aurait pas pu comprendre que ça venait de la cabine d'à côté. Ça avait un côté polar⁹⁵ ». Après un nouveau tour de pâté de maison l'individu s'engouffre dans la voiture du journaliste. Il lui apprend que les poseurs de bombe sont un capitaine et un sergent-chef du CINC, à Aspretto, et que leurs initiales sont C et K⁹⁶.

Selon le journaliste de *L'Express* cette « deep throat » n'est pas celle qui l'informe de l'identité de Dominique Prieur et Christine Cabon, comme peut le laisser croire son ouvrage⁹⁷. Impossible d'y voir de nouvelles révélations de la source de Jacques-Marie Bourget. Bien qu'ayant fréquenté *L'Express* quelques années auparavant, pour le journaliste de *VSD*, sa source s'était fâchée avec Jacques Derogy⁹⁸.

2. Des initiales

Les seules initiales qui sortent dans la presse durant cette période de l'affaire se trouvent dans les colonnes de *VSD*. Le 19 septembre Jacques-Marie Bourget rebondit sur ses informations publiées deux semaines auparavant concernant les « trois touristes de la DGSE » qui auraient été identifiés par la police néo-zélandaise. Selon le journaliste cette nouvelle est confirmée par les révélations du *Monde*. Il cite les initiales de D.P, spécialiste des explosifs sous-marins qui aurait fait un récent séjour à Tahiti, et deux « éléments détachés du RIMA de Lorient ». Les initiales A.T et B.D sont également cités comme étant ceux de mercenaires ayant servis de leurre en Nouvelle-Zélande⁹⁹. Nous remarquerons simplement qu'A.T correspond bien à la fausse identité d'« Alain Tonel », un des nageurs de la « troisième équipe »¹⁰⁰. Dans *Le Monde* du 23 septembre Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre nous apprennent que Laurent Fabius voit dans ces initiales les identités des militaires de la « troisième équipe »¹⁰¹.

Partie II. La démission de Charles Hernu

⁹⁵ Entretien avec Jean-Marie Pontaut, précité.

⁹⁶ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion, op. cit.*, p.452.

⁹⁷ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion, op. cit.* Entretien avec Jean-Marie Pontaut, précité : « On croit toujours qu'il y a eu une source miraculeuse, ce serait formidable, mais ce n'est pas souvent le cas. Des fois vous avez un type très bien introduit qui vous aide mais là en l'occurrence ce n'est pas le même ».

⁹⁸ Entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité.

⁹⁹ Jacques-Marie Bourget, « Le retour du boomerang », *VSD*, 19 septembre 1985.

¹⁰⁰ Deux hypothèses concernant l'origine de cette fuite : soit la Nouvelle-Zélande, qui suspecterait cet ancien « touriste » d'avoir participé à l'attentat, soit une fuite au niveau du service Action, au sein duquel Yvan Stefanovitch (qui travaille en tandem avec Jacques-Marie Bourget) dispose d'une source, entretien avec Yvan Stefanovitch du 25 novembre 2011.

¹⁰¹ Bertrand Legendre, Edwy.Planel, « La vérité en marche », *Le Monde*, 23 septembre 1985.

1. L'article de l'Express

Le 20 septembre les révélations des journalistes de *L'Express* sont précédées d'un article de Noël-Jean Bergeroux. Comme pour relativiser le mérite de ses confrères du *Monde* ce dernier évoque, à propos de la « troisième équipe », une « hypothèse dont on commençait à beaucoup parler dans les milieux journalistiques et militaires, mais sur laquelle on n'avait encore lu que très peu de lignes¹⁰² ». Pour ce qui est des « milieux militaires » l'affirmation n'est qu'une reprise des propos des journalistes du *Monde*¹⁰³. Quant à dire que l'information circulait dans le monde journalistique il s'agirait davantage de la manifestation d'une certaine aigreur professionnelle¹⁰⁴.

Toutefois les deux enquêteurs placent leurs révélations dans la lignée de celles du *Monde* et n'hésitent pas à reproduire sa fameuse Une « qui a soulevé la tempête ». Pour les journalistes « rien ne peut plus empêcher cette affaire d'État de devenir le vrai scandale du septennat ». « L'Express est en mesure de révéler qu'il s'agit d'un capitaine et d'un sergent-chef du centre d'instruction des nageurs de combat¹⁰⁵ ». Avant même sa sortie en kiosque l'article bénéficie d'une promotion de choix puisque la veille de sa publication Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre évoquent ces « nouveaux éléments ». Une confirmation providentielle pour des journalistes, en manque de d'informations, qui se raccrochent au wagon : « la localisation de ces deux nageurs de combat, dont nous avons révélé l'existence dans l'opération, est recoupée auprès de nos informateurs. À tel point que leur identité paraît être, désormais, un secret bien mal gardé ». Les journalistes de *L'Express* ne livrent pas leurs initiales « pour des raisons qui peuvent tenir à une réserve compréhensible : ne pas livrer les noms de deux hommes qui ont agi sur ordre, sont au cœur d'une affaire d'État et seront, s'ils sont démasqués, inévitablement recherchés par la police néo-zélandaise¹⁰⁶ ». Le lendemain d'autres journalistes reprennent cette explication¹⁰⁷, si bien que – malgré cette non-publication

¹⁰² Noël-Jean Bergeroux, « Greenpeace : la tempête », *L'Express*, 20 septembre 1985.

¹⁰³ Selon eux l'existence et la qualité de la « troisième équipe » était – au sein des milieux policiers et militaires – un « secret de polichinelle », Bertrand Legendre, Edwy Plenel, « Le « Rainbow Warrior » aurait été coulé par une troisième équipe de militaires français », *Le Monde*, 18 septembre 1985

¹⁰⁴ In VADILLO Floran, « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre » ?, *op. cit.*, p.103. Nous l'avons vu : au mieux les journalistes oscillaient entre la déduction et la rumeur. La majorité ne disposait d'aucun élément, comme par exemple Jean Guisnel, in GUISEL Jean, *op. cit.*, p.276. Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy, avant d'obtenir des informations, ne faisaient que supputer son existence, in DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion, op. cit.*, p.449.

¹⁰⁵ Jean-Marie Pontaut, Jacques Derogy, « Troisième commando: un officier et un sous-officier d'Aspretto », *L'Express*, 20 septembre 1985.

¹⁰⁶ Edwy Plenel, Bertrand Le Gendre, « De nouveaux éléments », *Le Monde*, 20 septembre 1985.

¹⁰⁷ Franck Johannes, « Une simple histoire qui tourne mal », *Le Matin de Paris*, 20 septembre 1985, « « L'Express » : des révélations qui impliquent un mensonge », article non signé, *Le Figaro*, 20 septembre 1985.

– l’effet est assuré. Jean-Marie Pontaut et Jacques Derogy publient les initiales dont ils disposent en 1986¹⁰⁸.

2. Le ministre de la Défense poussé vers la sortie

Le 19 septembre, alors que l’article de *L’Express* circule dans les rédactions parisiennes, François Mitterrand fait parvenir une nouvelle missive à Laurent Fabius :

« Au vu des informations que vous m’avez transmises, je vous ai demandé, le 7 août, de diligenter une enquête sur les responsabilités éventuelles des services français dans l’attentat d’Auckland. Vous en avez chargé M. le conseiller d’Etat Tricot que désignaient une compétence administrative éprouvée et une autorité morale reconnue. J’ai approuvé ce choix. Le rapport consécutif à cette enquête a été publié et vous en avez-vous-même commenté la portée.

Or, malgré les investigations que vous avez ordonnées à cette occasion, il nous faut constater que la presse fait état d’éléments nouveaux dont nous ne pouvons apprécier la réalité faute d’avoir obtenu des services compétents les informations nécessaires.

Cette situation ne peut plus durer. Le moment est venu de procéder sans délai aux changements de personnes et, le cas échéant, de structures qu’appellent ces carences. Vous voudrez bien prendre les mesures utiles à cet effet¹⁰⁹ ».



Calvi, *Le Figaro* du 26 septembre 1985

Le lendemain c’est au tour de Charles Hernu de s’adresser à son premier Ministre :

¹⁰⁸ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d’État*, op. cit., p.223.

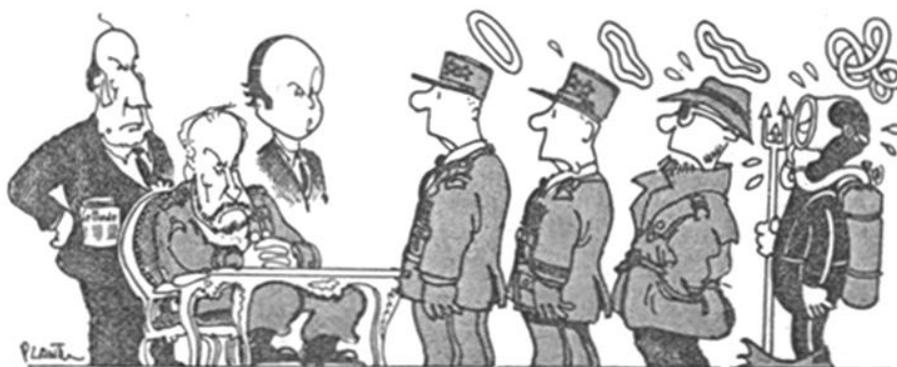
¹⁰⁹ Lettre de François Mitterrand à Laurent Fabius (19 septembre 1985), publiée en annexe.

« À l'issue des investigations que j'ai, personnellement, menées sans aucune complaisance et avec une détermination totale, je sais, depuis hier soir, de manière incontestable, que des responsables de mon ministère m'ont caché la vérité. Cela, je ne puis l'admettre.

J'en tire toutes les conséquences et vous demande donc d'accepter ma démission et de la transmettre à M. le Président de la République.

Je puis vous confirmer, monsieur le Premier ministre, que les personnels du ministère de la Défense, militaires et civils, assurent leur mission essentielle de défense du pays avec un loyalisme, un dévouement et une compétence absolus, et son dignes de la confiance que la nation leur porte¹¹⁰ ».

Ce même vendredi Laurent Fabius demande à François Mitterrand de mettre fin aux fonctions de l'amiral Lacoste et d'accepter la démission de Charles Hernu¹¹¹. Pour Jacques Patoz, dans le *Quotidien de Paris*, « rarement le mot démission aura aussi peu caché la réalité d'une situation, c'est-à-dire un renvoi pur et simple¹¹² ». Une décision prise à contre cœur par François Mitterrand, qui rend un hommage particulièrement appuyé à son ami de quarante ans¹¹³.



Plantu, *Le Monde* du 21 septembre 1985

Dans *Le Monde* Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre se demandent si François Mitterrand n'a pas « *laissé jouer trop seul son ministre de la Défense* », considéré par les journalistes comme « *largement responsable du piège dans lequel s'est progressivement enfermé le pouvoir* ». « *M. Joxe, comme M. Fabius n'a-t-il pas été trop timoré en n'osant pas monter au créneau* » sur la foi des informations accumulées par ses services

¹¹⁰ Lettre de Charles Hernu à Laurent Fabius (20 septembre 1985), publiée en annexe.

¹¹¹ Lettre de Laurent Fabius à François Mitterrand (20 septembre 1985), publiée en annexe.

¹¹² Jacques Patoz, « La bombe *Greenpeace* a fait sauter Hernu », *Le Quotidien de Paris*, 21 septembre 1985.

¹¹³ Lettre de François Mitterrand à Charles Hernu (20 septembre 1985), publiée en annexe.

policiers ?¹¹⁴ ». « Comme s'il revenait aux journalistes, qui disposent à l'évidence de moins de moyens, de conforter leur intime conviction¹¹⁵ ». Une idée également présente dans l'article de Philippe Boucher, mais accompagné d'un jugement opposé : « Lorsque le ministre [de la Défense] fait part de ses ignorances, comme avant lui M. Fabius, les journalistes sont-ils malvenus de porter aide à ceux dont le métier est de savoir¹¹⁶ ».



Soulas, *Libération* du 19 septembre 1985

Nous pouvons dégager trois « courants » quant à l'information relative à l'existence d'une équipe non identifiée qui aurait saboté le *Rainbow Warrior*. Loin d'être successifs ces flux s'interpénètrent tout au long de l'affaire :

- Le premier relève de la déduction pure et simple, raisonnement logique qui fait suite à une constatation : puisque aucun des agents repérés n'a pu réaliser la manœuvre c'est le fait d'un commando alors inconnu.
- Le deuxième est constitué de cette même supposition, accréditée par des éléments relevés sur le terrain en Nouvelle-Zélande. Toutefois il ne s'agit encore que de soupçons, la police néo-zélandaise n'ayant jamais prouvé l'existence d'une « troisième équipe ».
- Le troisième « courant » est le seul qui puisse être associé à une véritable information. Il provient de la DGSE et est à l'origine, notamment, de l'article de *L'Express* du 20 septembre.

¹¹⁴ Il est vrai que le ministre de l'Intérieur n'a aucunement aidé Bernard Tricot lors de son enquête, in TRICOT Bernard, *op. cit.*, p.440.

¹¹⁵ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « Les erreurs de M. Henu », *Le Monde*, 21 septembre 1985.

¹¹⁶ Philippe Boucher, « Innocence », *Le Monde*, 21 septembre 1985.

Le nœud néo-zélandais s'est finalement dénoué à Paris. Encouragée par une gestion de crise maladroite la presse française a – par ses révélations – contribué à faire éclater la vérité et forcé le pouvoir politique à réagir¹¹⁷. La France ne peut que reconnaître officiellement sa responsabilité. « *On ne pourra plus nous lâcher* » se rassurent les agents emprisonnés¹¹⁸.

¹¹⁷ Edwy Plenel : « *avec nos révélations nous avons posé le problème où il devait être posé : la responsabilité politique* », entretien précité.

¹¹⁸ In PRIEUR Dominique, *op. cit.*, p.152. ; MAFART Alain, *op. cit.*, p.182.

Troisième partie.

**Épilogue et impact de l'affaire : les jeux
d'intérêts**

Chapitre VII.

L'affaire du *Rainbow Warrior*, Un modèle d'investigation à la française ?

A) L'investigation française, une notion floue qui renvoie à une réalité

Partie I. Un label sans fondement méthodologique

1. Critiques formulées à l'égard de l'investigation
2. À chacun sa définition ?

Partie II. Une refonte du journalisme d'enquête

1. Les origines
2. Un journalisme militant

Partie III. Un journalisme en pente raide

1. Des sources toutes-puissantes ?
2. L'exclusivité

B) L'affaire du *Rainbow Warrior*, un cas d'école ?

Partie I. Un processus de généralisation de l'investigation

1. Les pionniers
2. Une généralisation amorcée depuis les années 70

Partie II. En 1985, un début d'institutionnalisation de l'investigation

1. *Le Monde* et la force de frappe politique de l'investigation
2. *Le Figaro* : entre réticences et « révélations »
3. La vieille garde gênée : l'exemple du *Canard Enchaîné*

C) Durant l'affaire, l'investigation en question

Partie II. Solidarités et tensions

1. Les investigateurs solidaires dans la course finale
2. Les forces de réaction face à l'investigation

Partie III. Journalistes institutionnels contre investigateurs ?

1. Les journalistes de défense
2. Journalistes et agents de renseignement

Chapitre VII.

L'affaire du *Rainbow Warrior*, Un modèle d'investigation à la française ?

A) L'investigation française, une notion floue qui renvoie à une réalité

« *Si le journalisme français n'est pas un journalisme d'investigation, c'est peut être que son milieu est trop imbriqué dans le circuit des pouvoirs, et que se sont formés parallèlement des réseaux de relations, d'amitiés, des échanges de services rendus et des soucis trop bien compris* ».

Christine Ockrent (1983)¹

Il est communément admis que l'affaire du *Rainbow Warrior* a largement participé à la promotion – en France – de ce que l'on appelle le « journalisme d'investigation ». Mais qu'elle réalité recouvre ce terme ?

Partie I. Un « label »

Le sociologue Dominique Marchetti constate qu'en France les prises de positions à propos de ce genre journalistique « *oscillent entre le registre de la glorification [...] et de la critique²* ». « *Si le journalisme d'investigation apparaît aussi important dans le milieu, c'est parce qu'il est l'objet de luttes symboliques portant sur la définition même de l'activité journalistique³* ».

1. Critiques formulées à l'égard de l'investigation

Les détracteurs du journalisme d'investigation portent leurs attaques sur deux axes : l'objet de l'investigation (sa place de contre-pouvoir) et, plus souvent, sur les méthodes employées par ceux qui se revendiquent ou sont associés à ce genre journalistique.

¹ Interview du *Monde*, 13 janvier 1983, cité dans RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes*, Paris, PUF, 1984, p.90.

² In MARCHETTI Dominique, « Le « journalisme d'investigation » : genèse et consécration d'une spécialité journalistique », in BRIQUET Jean-Louis, GARRAUD Philippe (dir), *Juger la politique : entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2001, p.168.

³ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.187.

Parmi eux Gilles Ménage est un des plus virulents. Selon lui l'investigation française est un « système » qui fonctionne en réseau, poursuivant des objectifs précis⁴. « *Le grand malentendu c'est de penser que l'investigation est un travail acharné. C'est en partie vrai (je ne dis pas que les journalistes font n'importe quoi) mais il y a beaucoup de méthodes un peu glauques qui ne sont pas à l'honneur de ceux qui les pratiquent*⁵ ». Il est souvent reproché aux investigateurs de trop céder aux sirènes du sensationnalisme. « *Il faut sortir des coups, faire la lumière, révéler à tout prix*⁶ ».

Au début des années 2000 ces accusations se multiplient, notamment à l'encontre du *Monde*, qui – dirigé par Edwy Plenel – s'est résolument orienté vers le traitement des affaires⁷. Ainsi, Bernard Poulet en appelle à la « *responsabilité civique du journalisme*⁸ ». « *La presse peut gravement affaiblir les systèmes démocratiques*⁹ » en sapant le travail de certaines institutions. Si Gilles Ménage en constate les effets néfastes sur les services de police¹⁰ c'est notamment le fonctionnement de la Justice qui est remis en question. Les atteintes au secret de l'instruction par la publication des procès-verbaux en sont la parfaite illustration. « *La légitime lutte pour la vérité et la justice s'est transformée en pureté dangereuse, destructrice et finalement, antidémocratique. Le journaliste inquisiteur et le juge shérif ont pris le risque de ruiner des années d'efforts pour imposer un contrôle démocratique sur les puissants et les « intouchables »*¹¹ ».

Une critique de fond, posant la question de la mission effective de la presse dans notre société, à laquelle se joint une attaque contre les méthodes employées. Les investigateurs ne seraient que les destinataires et les gestionnaires de fuites ; pratiquant un « journalisme-fax »¹². « *Certains chroniqueurs judiciaires (mais aussi d'autres « rubricards » ou éditorialistes) regardent souvent les « investigateurs » comme des journalistes sans scrupules ou sans déontologie [...] prêts à tout pour diffuser une information exclusive*¹³ ». Mais

⁴ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.731. « *Il fonctionne selon le principe d'une « articulation en réseau » qui à pour vocation de réunir et d'exploiter des sources dans le but d'atteindre des objectifs précis, généralement concertés et délibérés en fonction des occasions ou des impératifs politiques du moment* ».

⁵ Entretien avec Gilles Ménage, précité.

⁶ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.236.

⁷ Voir infra p.195.

⁸ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.44.

⁹ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.240.

¹⁰ Entretien avec Gilles Ménage, précité.

¹¹ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.238. Pour Pierre Péan « on a assisté à un renversement des valeurs essentielles du système judiciaire. Cette association occulte juge-journaliste l'a rompu », in *Médias*, n°26, Automne 2010.

¹² Interview de Pierre Péan, *Médias*, n°26, Automne 2010, p.13.

¹³ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.189.

plusieurs rédacteurs font remarquer que si le « journalisme-fax » existe bel et bien il ne peut être associé à du journalisme d'investigation¹⁴.



Wolinski, *Le Nouvel Observateur* du 27 août 1985

2. À chacun sa définition ?

En réalité il apparaît nettement que chaque journaliste dispose de sa propre conception de ce que désigne le terme de « journalisme d'investigation »¹⁵. De nombreux professionnels y voient un pléonasme et considèrent qu'il est simplement du journalisme¹⁶. Il est d'ailleurs significatif que ce jugement soit, bien souvent, émis par des journalistes classés parmi les investigateurs. « *Malheureusement, il faut le comprendre comme l'incitation à une conception noble du métier et non comme une description exacte de la réalité. Tout simplement, la plupart des articles d'actualité n'exigent pas et ne contiennent pas la moindre investigation*¹⁷ ».

¹⁴ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité. Un avis partagé par Roger Faligot, selon qui le journalisme d'investigation « *c'est tout sauf recevoir de l'information institutionnelle de juges ou autres* », entretien précité.

¹⁵ Mark Hunter, auteur d'un ouvrage sur le sujet, constate que « *durant les deux décennies suivant le Watergate, les journalistes et les chercheurs ne soient pas arrivés à définir, une fois pour toutes, la pratique et le métier du journaliste-enquêteur* », in HUNTER Mark, *Le journalisme d'investigation*, Paris, PUF, 1997, p.3.

¹⁶ « *Le journalisme d'investigation c'est le journalisme* », entretien avec Georges Marion, précité. Pour Edwy Plenel « *ce n'est rien d'autre que du journalisme classique et implacable* », in « *Quel journalisme d'investigation ?* », *Esprit*, n°167, 1990.

¹⁷ In HUNTER Mark, op. cit., p.6. « *Pour Edwy Plenel le terme « journalisme d'investigation » est une tautologie. Je ne suis pas du tout d'accord. La grande majorité des journalistes fait du journalisme d'observation, ce qui n'est pas méprisable* », entretien avec Laurent Huberson, précité.

Les débats suscités par le terme semblent indiquer que l'investigation est, à bien des égards, un « label »¹⁸. Mais, loin d'y être cantonnée, l'appellation est apposée sur un « nouveau genre »¹⁹. De fait, les rédactions abritent une « nouvelle catégorie de journalistes²⁰ » aux méthodes spécifiques. Pour Jean-Marie Charon²¹ l'enquêteur suit une « affaire » ou un « dossier » dans la durée en étant au contact de toutes les parties. Il n'a pas la même approche de son travail. « *Contrairement aux autres journalistes [...] le journaliste d'investigation sait que son travail a des effets sur le déroulement des affaires et le comportement de chaque personne concernée. Il l'assume et entend en jouer pour faire avancer son dossier*²² ».

Bien que reposant sur un socle méthodologique traditionnel le journalisme d'investigation a ses spécificités. Plus que tout autre professionnel l'investigateur cherche l'information exclusive qui pourrait faire rebondir une affaire. L'information cachée, frappée du sceau du secret²³.

Partie II. Une refonte du journalisme d'enquête

1. Les origines

« *Le genre du fait divers, véritable ancêtre du journalisme d'investigation, enseignant aux reporters et les qualités de l'enquêteur et la valeur du récit, fait son apparition dans la presse française et la presse américaine vers la même époque, au milieu du XIX^{ème} siècle* ». En France, l'affaire Dreyfus « fut l'occasion de mettre en avant une nouvelle conception de la profession²⁴ ». Un siècle plus tard, pour Edwy Plenel « ce que l'on nomme improprement « journalisme d'investigation » relève plus essentiellement encore du fait divers », le journaliste s'appuyant sur l'actualité davantage que sur une enquête au long cours²⁵.

¹⁸ Pour Floran Vadillo « *il semblerait que le journalisme d'investigation ne corresponde qu'à un « label », à une prestigieuse étiquette sans réels fondements méthodologiques* », in « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre » ?, *op. cit.*, p.106.

¹⁹ In HUNTER Mark, *op. cit.*, p.3.

²⁰ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.167.

²¹ Sociologue, ingénieur d'études au CNRS, EHESS.

²² In CHARON Jean-Marie, « Le journalisme d'investigation a la recherche d'une nouvelle légitimité », in WOLTON Dominique (dir), « Les journalistes ont-ils encore du pouvoir ? », *Hermès*, n°35, Paris, CNRS Éditions, 2003, p.141.

²³ Mark Hunter cite la définition de l'IRE (Investigate Reporters Editors) pour qui l'investigateur est celui qui rend compte « *par son propre travail et ses propres initiatives, de questions importantes sur lesquelles des personnes ou des organisations souhaitent garder le secret* », in HUNTER Mark, *op. cit.*, p.4.

²⁴ In HUNTER Mark, *op. cit.*, p.62. Pour l'historien c'est bien « *l'histoire qui fait appel à l'investigation : « c'est en répondant aux exigences des affaires particulières que les journalistes ont inventé l'investigation* ».

²⁵ In PLENEL Edwy, *op. cit.*, p.478.

L'expression « investigating journalism » connaît son essor aux Etats-Unis à la suite de l'affaire du Watergate. À partir de 1972 Bob Woodward et Carl Bernstein, journalistes au *Washington Post*, mettent à jour un cas d'espionnage politique du camp démocrate par le comité de réélection de Richard Nixon. Faisant face à une véritable tempête médiatique et judiciaire, le président réélu est contraint de démissionner deux ans plus tard. L'affaire du Watergate, véritable symbole du rôle de contre-pouvoir que peut jouer la presse, connaît un retentissement dans toutes les démocraties libérales. Elle participe à légitimer l'agressivité journalistique au près des opinions public tout en réaffirmant son caractère sain²⁶. En France, il semble qu'elle ait eu pour conséquence de modifier l'appréhension du fait divers par les journalistes. « [...] *En portant davantage leur attention sur des faits à caractère politique qui impliquent des personnalités connues ou engagent l'État, [les journalistes d'investigation] ont cherché à anoblir professionnellement cette rubrique*²⁷ ».

Mais en 1984 Remy Rieffel constate que l'investigation est loin d'être la règle. « *Comment s'étonner [...] de l'émoussement de la capacité d'irrévérence ou de la résistance de cet élite de la presse ? Car, l'ensemble des contraintes propres au champ favorise alors un journalisme d'informations (renseignements factuels – dossiers – précisions statistiques) au détriment d'un journalisme d'investigation ou d'enquête (reportage sur le terrain – confrontations d'interviews – dévoilement d'implications inédites, ect.), alimente une rhétorique de l'objectivité [...] et de l'expertise critique [...]. En somme, l'information semble davantage reçue que provoquée*²⁸ ».

2. Un journalisme militant

Dans les années 1980 deux phénomènes font évoluer la façon dont le journalisme se conçoit et se légitime. Tout d'abord, le souci constant de « professionnalisme » peut être perçu comme « *un effort de « neutralisation » symbolique du contenu politique de la production des journalistes* ». En rupture avec le paradigme partisan « *il est maintenant nécessaire de traiter l'information de façon « objective » afin que la crédibilité et l'impartialité du journal ne puissent être mises en cause*²⁹ ».

²⁶ In HUNTER Mark, *op. cit.*, p.75.

²⁷ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.184.

²⁸ In RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes, op. cit.*, p.91.

²⁹ In JUHEM Philippe, « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France depuis 1981 » in *Politix*, 2001, vol 14, n°56, p.206.

Pourtant, à cette même période « *le journalisme militant fait son retour sous de nouveaux habits*³⁰ ». C'est ce militantisme de presse, qui se veut délesté de ses anciens carcans idéologiques et partisans, qui renaît avec le journalisme d'investigation. Il est donc peu étonnant qu'une partie des journalistes qui le pratiquent proviennent de ce vivier³¹. « *Le journalisme, c'est une forme de militantisme* » explique Edwy Plenel. « *Une façon de réformer la société au jour le jour, une forme d'engagement. Je vois le journalisme comme un enjeu politique et démocratique*³² ». En cela, le militantisme – lié à une lutte passée – rencontre la force de frappe politique d'un journalisme à l'honneur lors de l'affaire du Watergate. « *Il se sert des armes de l'objectivité, en ce qui concerne la collecte et la vérification des informations, pour rejeter la réalité de son époque et enfin pour la changer. [...] En enquêtant, même le journaliste le plus objectif devient activiste contre son gré*³³ ». Il va même plus loin puisque les réactions suscitées par ses articles nourrissent ses investigations³⁴. Le journaliste d'investigation peut même se concevoir comme un acteur, en opposition à une neutralité objective. « *Nous pouvons être honnêtes, nous ne serons jamais objectifs. Nous pouvons être professionnels, nous serons toujours subjectifs*³⁵ ».

Ce journalisme militant est, en partie, lié à un phénomène de générations. Celle de l'après-guerre s'est forgée, à gauche, une culture (ou une humeur) anti-institutionnelle qui a conditionné son rapport critique au pouvoir politique³⁶. « *Les intérêts des journalistes d'investigation ont rencontré et rencontrent ceux d'autres agents*³⁷ pour lesquels la presse est parfois considérée comme un recours pour agir sur une instruction judiciaire ou plus largement sur les autorités judiciaires et politiques³⁸ »

Partie III. Un journalisme en pente raide

³⁰ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.232.

³¹ Edwy Plenel et Georges Marion sont d'anciens journalistes de *Rouge*, journal de la LCR. Jacques Derogy et Claude Angeli ont milité au Parti Communiste avant d'en être exclus, et Pierre Péan s'est engagé contre l'Algérie française, in MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.176.

³² Edwy Plenel dans HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.183.

³³ In HUNTER Mark, *op. cit.*, p.5.

³⁴ Voir supra p.151.

³⁵ In PLENEL Edwy, *op. cit.*, p.453. Daniel Cornu remarque, à propos de l'exercice du métier dans son ensemble, que « *l'objectivité est impossible, car les journalistes ne peuvent appréhender les faits qu'à travers leur propre subjectivité* », in Daniel Cornu, *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Ed. Labor et Fides, 2009, p.332.

³⁶ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.176 ; LEMIEUX Cyril, « Heurs et malheurs du journalisme d'investigation en France » in DELPORTE Christian, PALMER Michael, RUELLAN Denis (dir), *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, l'Harmattan, 2002, p.91

³⁷ Socialement parlant.

³⁸ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.172.

« *Le journalisme c'est le contact et la distance*³⁹ ».

Hubert Beuve-Méry

1. Des sources toutes-puissantes ?

Le pouvoir du journaliste et du journal reste dépendants du mouvement d'information constitué par ses sources, qui sont autant d'appuis dans le déroulement de son enquête. Ainsi il est un relais. Non pas que les informations qu'il publie ne soient pas dignes d'intérêt public mais sans mouvement d'informations intéressé il n'y a pas d'affaire. Nicolas Beau, ancien du *Canard Enchaîné* et fondateur de *Backchich*⁴⁰, constate que les journalistes sont « *condamnés à prendre des points d'appui, qui sont effectivement des sources ayant intérêt à ce qu'une information sorte. [...] La presse française est devenue la « PFO », la presse des fuites organisées*⁴¹ ». Dès 1984 Rémy Rieffel note que le journaliste est mis dans la confidence au moment opportun. « *Ceux-ci ne savent rien, ne peuvent savoir rien d'autre que ce qu'on a bien daigné leur dire ou leur divulguer* ». Le chercheur conclut que « *le journaliste est mis en condition de telle sorte que sa dépendance par rapport aux sources d'information est totale* ». Cela tient en partie au déséquilibre naturel de l'échange entre un journaliste et sa source, ce que Rémy Rieffel appelle « *l'asymétrie fondamentale* »⁴². « *De ce fait les sources restent d'une façon générale maîtresse de la situation*⁴³ ». Ce que confirme la journaliste Véronique Brocard : « *Les gens qui se trouvent au cœur d'une affaire savent la gérer, ça n'est pas le contact avec les journalistes qui les effraient, ils savent, en général, parfaitement utiliser la presse*⁴⁴ ».

Face à cette situation le journaliste-enquêteur n'est pas dupe de l'instrumentalisation dont il fait l'objet. Il sait que la manipulation est consubstantielle à l'information⁴⁵. « *Le tout est de savoir que l'on est manipulé et d'en tenir compte*⁴⁶ » afin de compenser l'effet de nuisance consubstantiel à une information intéressée. « *Comme on est manipulé par tout le*

³⁹ Cité dans HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber-raisons d'agir, 1997, p.21.

⁴⁰ Site d'information.

⁴¹ In *Médias*, op. cit. p.21.

⁴² In RIEFFEL Rémy, op. cit., p.84. « *L'obtention de renseignements est toujours le résultat d'une négociation implicite, d'un rapport de force entre un dominant (l'informateur) et un dominé (le quêteur). D'un côté, l'offre est monopolistique (l'informateur peut choisir le moment et le contenu de l'offre); de l'autre, la demande est concurrentielle (les journalistes sont souvent plusieurs à rechercher la même information)* ».

⁴³ In CORNU Daniel, op. cit., p.278.

⁴⁴ In GERBAUD Sophie, *Le journalisme d'investigation de 1945 à nos jours*, sous la direction de Jean-Jacques Becker, thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre, 1993, p.94.

⁴⁵ « *Il n'y a pas d'information sans manipulation* », entretien d'Edwy Plenel avec Sophie Gerbaud, op. cit., p.94. « *Dès que les affaires sont sensibles, on nage en plein dans la manipulation. Lorsque quelqu'un me parle, c'est évidemment pour m'instrumentaliser* », interview de Pierre Péan, *Médias*, op. cit., p.15.

⁴⁶ Entretien de Bertrand Le Gendre avec Sophie Gerbaud, op. cit., p.92.

*monde, on finit par ne plus être manipulé par personne*⁴⁷ ». Au fait de ces jeux d'intérêts le journaliste d'investigation considère « *qu'une information d'intérêt général, vérifiée et sourcée, est toujours bonne à prendre, quelles que soient les motivations de ceux qui la fournissent*⁴⁸ ». Philippe Alfonsi remarque ainsi que « *ce qui a beaucoup changé dans la méthodes des journalistes, c'est de ne plus écarter cette source parce qu'elle est partisane*⁴⁹ ».

Le journalisme d'investigation est un journalisme de confiance. Une prédominance de la source orale, spécificité française⁵⁰, qui place l'humain au cœur de son exercice. Il est possible d'en prendre toute la mesure dans notre affaire, lorsque – courant juillet – le « Consul » évoque auprès de Georges Marion « *une affaire foireuse* »⁵¹ : « *Oui. Il a failli parler à ce moment-là. Maintenant je m'en souviens très bien, nous avons eu le temps d'en reparler. Il a failli lâcher le truc*⁵², moi je pensais que c'était lié au Liban. J'ai dit « c'est le Liban, c'est le Liban ! », si je m'étais abstenu peut-être qu'il aurait parlé tout seul, tout de suite. C'est un problème de gestion des sources⁵³ ».

2. L'exclusivité

Il serait réducteur d'affirmer, comme Dominique Marchetti, que « *l'investigation renvoie moins (à quelques exceptions près) à des enquêtes proprement journalistiques qu'à la capacité de se procurer avant les concurrents des éléments concernant des enquêtes judiciaires classiques [...] et les rapports administratifs [...] commandés sur des sujets sensibles*⁵⁴ ». L'exclusivité n'est d'ailleurs pas l'apanage des seuls journalistes d'investigation. Il suffit, pour le constater, de voir la chasse à laquelle se livrent les journalistes politiques lors des périodes de remaniements ministériels. Mais il est vrai que « *le journalisme d'investigation est d'abord un journalisme d'exclusivité*⁵⁵ ». « *Il y a toujours*

⁴⁷ Journaliste du *Canard Enchaîné* cité dans SPITERI Gérard, *Le journaliste et ses pouvoirs*, Paris, PUF Essais, 2004, p.235.

⁴⁸ In PLENEL Edwy, *op. cit.*, p.743.

⁴⁹ Entretien avec Sophie Gerbaud, *op. cit.*, p.94. Nous en avons un parfait exemple avec la source de Pascal Krop au début de l'affaire, voir supra p.70.

⁵⁰ Par rapport au journalisme américain, in HUNTER Mark, *op. cit.*, p.81.

⁵¹ L'information est publiée dans l'article de Claude Angeli, « Une opération menée par des agents doublés », *Le Canard Enchaîné*, 14 août 1985. La source est mentionnée comme étant une « *haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur* ».

⁵² Il s'agit là de la responsabilité française et de la pose de mines par des militaires français.

⁵³ Entretien avec Georges Marion, précité. Comme de nombreux journalistes Georges Marion a l'esprit orienté vers les problématiques moyen-orientales, voir supra p.45.

⁵⁴ In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.173. Pour Edwy Plenel « *s'en tenir à suivre le fil des affaires judiciaires c'est le niveau zéro de l'investigation* », entretien précité.

⁵⁵ In MARION Georges, *op. cit.*, p.115.

plusieurs autres journalistes sur la même affaire. C'est celui qui dégaine le plus vite⁵⁶ ». Un bon « coup » assure au journaliste un gain de réputation au sein de la profession, une valorisation salariale et une médiatisation qui ne peut nuire à la constitution de nouvelles relations. En outre, il permet au journal qui l'emploie d'augmenter sensiblement ses ventes.

Mais pour les détracteurs de l'investigation « la culture de l'exclusivité fait perdre la raison⁵⁷ ». Le journaliste est souvent amené à prendre des risques⁵⁸. « Nous étions amené parfois, dans une situation de concurrence, à raconter quelque chose dont nous n'étions pas complètement sûr, mais on se dit « si on ne sort pas ça risque de paraître demain à côté »⁵⁹ ». Georges Marion fait part de ses angoisses « devant « l'enquête de trop », celle où le journaliste d'investigation, trop excité par son sujet ou trop sûr de lui, dérape, tombe et ne se relève plus⁶⁰ ». De son côté, Roger Faligot estime qu'il y avait à l'époque « de réels risques de déraiser en faisant des erreurs⁶¹ ».

B) L'affaire du *Rainbow Warrior*, un cas d'école ?

Partie I. Un processus de généralisation de l'investigation

1. Les pionniers

Le premier titre français à s'investir sur le terrain des affaires est *Le Canard Enchaîné*. À partir de la fin des années 1960, sous l'impulsion de Roger Fressoz puis Claude Angeli, l'hebdomadaire satirique puise dans cette génération militante désillusionnée et creuse la face cachée du pouvoir. Il révèle plusieurs scandales liés aux malversations et aux détournements de fonds orchestrés par le ministère de l'équipement du gouvernement gaulliste⁶² et met en cause Jacques Chaban-Delmas, qui – dûment conseillé – ne paye aucun impôt. Cette pugnacité vaut à l'hebdomadaire d'être étroitement surveillé par les autorités, ce qui est révélé par l'affaire des plombiers (1973). La fin du mandat de Valéry Giscard d'Estaing est également ternie par les révélations du « *Canard* » : l'affaire des Diamants (1979) et celle de Broglie (1980). Cette dernière voit se distinguer un journaliste entré au journal deux ans

⁵⁶ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

⁵⁷ In POULET Bernard, op. cit., p.239.

⁵⁸ « [L'investigateur] se sait à la « fouille-merde » et « trouve scoop », avançant sur une ligne de crête où l'ascension et la chute professionnelles voisinent dangereusement », in PLENEL Edwy, op. cit., p.478.

⁵⁹ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁶⁰ In MARION Georges, op. cit., p.73. En 1989 le journaliste, estimant qu'il prenait trop de risques, se retire de l'investigation, entretien précité.

⁶¹ Entretien précité. Yvan Stefanovitch fait remarquer que « dans ce genre d'enquête [sur les services secrets] il est quasiment impossible de recouper l'information », entretien précité.

⁶² L'affaire et de la garantie foncière en 1970 et l'affaire Aranda en 1972.

auparavant, Georges Marion : « *on faisait de l'info, on ne prenait pas de gants. Il me semblait que la contradiction information ou engagement était résolue, ou dépassée. Informer sur le pouvoir en place c'était le combattre*⁶³ ». Si d'autres journalistes pratiquent l'investigation⁶⁴ *Le Canard Enchaîné* est bien le seul à développer une politique éditoriale agressive axée sur les enquêtes. Face à son succès commercial les tentations de s'aligner sur son modèle sont grandes, mais les réticences ne manquent pas : « *on n'est pas là pour dénoncer à longueur de temps les maladroites d'un tel, ou tel scandale. C'est le rôle d'un journal satirique comme le Canard Enchaîné, pas le nôtre. Nous ne sommes pas des chiens de chasse*⁶⁵ ».

2. Une généralisation amorcée depuis les années 1970

En octobre 1973 se crée, à l'initiative du Syndicat National des Journalistes et du Syndicat de la Magistrature le comité de liaison presse – police – justice. « *Pour la défense des libertés, des journalistes, magistrats, avocats, policiers entendent dénoncer ensemble les atteintes à l'exercice des droits syndicaux, ainsi que l'emprise accrue du pouvoir sur leur profession*⁶⁶ ». C'est l'occasion, pour les journalistes, de nouer des contacts et d'échanger des informations. On y trouve représentés *L'Express*, *le Matin*, *Libération*, *Le Canard Enchaîné* et *Le Monde*⁶⁷. Peu à peu le champ de l'enquête s'installe dans le paysage de la presse française. Bien qu'étant révélée par *Le Canard Enchaîné*, l'affaire des Diamants est l'occasion – pour plusieurs titres – de s'y intéresser. *Le Monde* reprend les informations de l'hebdomadaire, *Le Point* signe une contre-enquête et *Le Figaro* « *ne peut plus désormais évoquer certains principes idéologiques pour ne pas publier des documents réputés secrets*⁶⁸ ».

À partir de 1981 le champ de l'enquête gagne encore du terrain. La presse de droite, nouvellement d'opposition, semble s'y convertir et « *l'arrivée de nouvelles équipes dans les ministères offre des possibilités de contacts inespérés*⁶⁹ ». Mais, alors que la tendance est à la neutralisation des lignes éditoriales, la presse de gauche – en tête *Le Monde* et *Libération* –

⁶³ In MARTIN Laurent, *Le Canard enchaîné : histoire d'un journal satirique (1915 – 2005)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, p.390.

⁶⁴ Comme, par exemple, Jacques Derogy à *L'Express*.

⁶⁵ Chef de service d'un hebdomadaire cité dans RIEFFEL Rémy, *op. cit.*, p.181.

⁶⁶ « Dix ans de Presse Police Justice », Bulletin spécial d'information du Syndicat National des Journalistes, 2008, p.17.

⁶⁷ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.263. Pour Laurent Huberson il s'agit de la véritable naissance du journalisme d'investigation en France, entretien précité.

⁶⁸ In GERBAUD Sophie, *op. cit.*, p.470.

⁶⁹ In HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.264. Toutefois il ne faut pas généraliser le raisonnement : Georges Marion fait remarquer qu'il a dû se reconstituer une batterie de contacts, voir supra p.46.

adopte des « *stratégies de prise de distance symbolique envers le Parti socialiste*⁷⁰ ». Ce qui était considéré comme une approche partisane est désormais perçue comme de la connivence. Cette nécessaire mise en perspective critique favorise l'installation d'un journalisme d'enquête dans les colonnes de la presse de gauche.

Partie II. En 1985, un début d'institutionnalisation de l'investigation

Les années 1980 voient l'investigation s'ancrer dans les projets éditoriaux des titres de presse. Ainsi émergent, au sein des rédactions, différents services spécialisés⁷¹.

1. *Le Monde* et la force de frappe politique de l'investigation

Pour qu'une révélation ait un véritable impact elle doit être relayée par d'autres titres (de presse) ou médias (radios, chaîne de télévision). « *Ces reprises sont valorisantes pour le journaliste parce qu'elles donnent du crédit à la fois à son information, à son support et à lui-même*⁷² ». Cela amène le rédacteur et son journal à organiser un « service après-vente » auprès de ses confrères. Une technique dont *Le Canard Enchaîné* s'est fait une spécialité : « *En 1980, quand j'ai sorti le rapport de la Police judiciaire dans l'affaire de Broglie, nous avons appelé les rédactions « ce serait bien que tu viennes à midi à l'imprimerie, on sort un gros coup »*⁷³ ». Mais alors que la simple information (l'existence d'une « troisième équipe »), le « timing » et le déploiement éditorial (quatre colonnes à la une) dans le journal de référence lui assurent *de facto* une reprise, *Le Monde* – pour la première fois de son histoire – a recours au même procédé. Sous l'impulsion d'Edwy Plenel le journal met à disposition ses informations et sollicite les médias. Nous l'avons vu, il s'agit pour le journaliste de crédibiliser son information. Mais au-delà de cette stratégie c'est un acte fondateur d'une partie de l'histoire du titre. Désormais, le quotidien français au rayonnement international assume de publier des révélations, des « scoops ». Un fait d'autant plus symbolique que cette attitude contraint *Le Canard Enchaîné* à revoir sa position⁷⁴.

2. *Le Figaro* : un goût certain pour l'occulte

⁷⁰ In JUHEM Philippe, *op. cit.*, p.197.

⁷¹ En 1984 *L'Express* se dote d'un service investigation, in JUHEM Philippe, *op. cit.*, p.177.

⁷² In MARCHETTI Dominique, *op. cit.*, p.181.

⁷³ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁷⁴ Voir page suivante.

Dans les années 1980 *Le Figaro* conserve sa sensibilité éditoriale de droite. Toutefois, durant l'affaire, sa posture est sensiblement différente de celle du *Quotidien de Paris*. Alors que ce dernier se fait le relais et le porte-voix de l'opposition politique *Le Figaro* s'intéresse davantage aux réalités internes de la machine d'État. Plusieurs articles sont notamment consacrés à la DGSE. Si le titre préserve sa grille d'analyse partisane certains de ses journalistes se placent sur le terrain des « révélations » et cultivent le même terreau que celui de l'investigation : l'occulte, le caché et le secret. Le 28 septembre Jean-Charles Reix et Pierre Darcourt publient un article intitulé « les hommes-clefs de l'affaire *Greenpeace* », galerie de portraits des personnages de l'ombre censés avoir tiré les ficelles de l'affaire dans l'ombre du pouvoir⁷⁵. Durant cette même période *Le Figaro* publie des « scoops » aux arrières-pensées politiques nettes⁷⁶ mais dénonce par ailleurs l'investigation⁷⁷.

3. La vieille garde gênée : l'exemple du *Canard Enchaîné*

Lorsque Georges Marion lui apprend qu'Edwy Plenel dispose des mêmes informations sur l'existence d'une « troisième équipe » Claude Angeli convient que « *c'est embêtant* ». Le lundi 16 septembre le rédacteur en chef du *Canard Enchaîné* s'oppose à son journaliste et soutient la thèse d'un sabotage réalisé par les anglais⁷⁸. Moins qu'une volonté de disposer d'informations exclusives à tout prix Georges Marion y voit la confirmation de ce qu'il avait déjà observé dans le cadre de l'affaire des Irlandais de Vincennes. Pour le journaliste, Claude Angeli est « *aveuglé par ses contacts et leur nature politique*⁷⁹ » et l'hebdomadaire est rendu frileux par sa proximité avec les hommes de gauche au pouvoir. « *Le matin quand j'arrive à l'imprimerie, qui était alors sur les Champs-Élysées, je trouve un seul article : un mélange de mes informations et des siennes. Moi je lui dis « je ne signe pas quelque chose comme ça »*⁸⁰ ». La reprise des révélations du *Monde* dans les médias aurait poussé Claude Angeli à finalement publier deux articles distincts⁸¹ : en tête celui de Georges Marion présentant la

⁷⁵ Il s'agit du général Saulnier (alors ancien chef d'état-major particulier de François Mitterrand), Gilles Ménage (directeur de cabinet adjoint), Jacques Fournier (secrétaire général du gouvernement), Jean-François Dubos (ancien conseiller de Charles Hernu) et Louis Schweitzer (directeur de cabinet de Laurent Fabius), Pierre Darcourt, Jean-Charles Reix, « Les hommes clés de l'affaire Greenpeace », *Le Figaro*, 28 septembre 1985.

⁷⁶ Il implique notamment Laurent Fabius d'après des informations qui indiqueraient qu'il avait connaissance de l'opération, voir infra p.175.

⁷⁷ Voir infra p.161.

⁷⁸ In MARION Georges, *op. cit.*, p.122. Claude Angeli évoque un document accréditant cette théorie, entretien précité. Selon Edwy Plenel c'est Roland Dumas, ministre des relations extérieures et ancien avocat du *Canard Enchaîné*, qui est à l'origine de cette intoxication, entretien précité.

⁷⁹ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁸⁰ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁸¹ In MARION Georges, *op. cit.*, p.123.

thèse de « troisième équipe »⁸² et celui de Claude Angeli concernant un invraisemblable « coup » des anglais⁸³. « *C'était la panique au marbre du « Canard », la première page était sur cette affaire, avec un papier intérieur, il a fallu tout changer. C'était un numéro de danseuse extraordinaire*⁸⁴ ». « *La version de Georges Marion est fausse* » se défend Claude Angeli. « *Il est arrivé avec son article et on l'a publié, tel quel, avec le mien. On n'a jamais changé notre édition après avoir découvert la Une du Monde. Il n'y a eu aucune censure, la preuve c'est qu'on a publié son article*⁸⁵ ». La rupture entre les deux journalistes est consommée : Claude Angeli titre sa Une « *Joxe et Tonton n'ont pas le même dossier sur l'affaire* », montrant du doigt l'origine supposée des sources de Georges Marion⁸⁶.

Le Canard Enchaîné traverse une période délicate. Il pâtit de sa sensibilité de gauche. Taxé de complaisance par certains et d'excès de zèle par d'autres⁸⁷ il est concurrencé sur sa spécialité qu'est l'investigation. Durant l'affaire il n'est pas décisif, se contentant de multiplier les versions. En réalité, il ne semble pas très bien informé. Claude Angeli reconnaît qu'une certaine passivité a empêché l'hebdomadaire de sortir l'affaire : « *Si nous avions été attentifs, y compris en appelant en Nouvelle-Zélande pour essayer trouver des gens, on aurait eu l'information. Il est normal que de temps en temps des journaux fassent mieux que le « Canard ». C'était facile. Ils n'ont pas fait une enquête terrible. Ils ont décroché le téléphone et ils ont fait ce qu'il fallait faire. Ce que nous aurions dû faire*⁸⁸ ». Pour Georges Marion, Claude Angeli était alors « *dans une situation psychologique compliquée, et je l'ai vécu quand j'étais au « Canard ». Ce qui le gêne c'est qu'il est obligé de tenir son rang et que le « Canard » le tienne également*⁸⁹ ».

Face à cette nouvelle donne *Le Canard Enchaîné* oppose un mélange de satisfaction et d'aigreur difficilement dissimulée. Le 25 septembre André Ribaud estime que la presse française a reçu les félicitations de la presse étrangère pour son « *esprit de curiosité et d'irrespect* » qui a ruiné la thèse officielle. « *Congratulons-nous* » recommande le journaliste avant de rappeler que le « *Canard* » a longtemps été le seul à pratiquer ce journalisme de «

⁸² Georges Marion, « De nouveaux nageurs de combat font surface », *Le Canard Enchaîné*, 18 septembre 1985.

⁸³ Claude Angeli, « Dans le dossier de Mitterrand », *Le Canard Enchaîné*, 18 septembre 1985. Le journaliste évoque un scénario « *particulièrement compliqué, discutable et surtout difficile à digérer* ».

⁸⁴ Entretien avec Georges Marion, précité.

⁸⁵ Entretien avec Claude Angeli, précité.

⁸⁶ « *La seule chose qui me gênait c'était le titre. Je n'ai pas été consulté. À l'époque j'ai dû lui demander pourquoi il faisait ça. Si c'est vrai c'est comme si je balançais Pierre Joxe et si ça ne l'est pas je ne suis pas en mesure de démentir puisque personne ne me croirait. Ce n'est pas un titre que j'apprécie* », entretien avec Georges Marion, précité.

⁸⁷ MARTIN Laurent, *Le Canard enchaîné : histoire d'un journal satirique (1915 – 2005)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, p.476.

⁸⁸ Entretien avec Claude Angeli, précité.

⁸⁹ Entretien avec Georges Marion, précité.

recherche et de dérangement ». « Le temps n'est plus [...] où le directeur du Monde disait [...] que le journalisme d'enquête n'intéressait pas ses lecteurs⁹⁰ ».

C) Pendant l'affaire, l'investigation en question

Partie I. Solidarités et tensions

1. Les investigateurs solidaires dans la course finale

Durant le mois de septembre 1985 certains journalistes ont acquis « une perception d'intérêts communs supérieurs à ceux du pouvoir et de l'État⁹¹ ». Face aux vives dénégations du ministre de la Défense naît une alliance objective entre ceux qui font rebondir l'affaire. « Lorsqu'on recueille les informations sur la « troisième équipe » on prévient Edwy Plenel. Il devient tout d'un coup extrêmement coopératif. Ça lui rend un service formidable parce que cela permet d'étayer son information. Il nous demande s'il peut nous interviewer pour Le Monde et effectivement on lui donne le papier⁹² ». En retour cela permet aux journalistes de L'Express de bénéficier d'une promotion de premier choix. Chacun y trouve son compte.

2. Les forces de réaction face à l'investigation

Mais les révélations du *Monde* et de *L'Express* ne sont pas sans susciter des réactions hostiles. Bien souvent elles contiennent l'argumentaire traditionnellement développé à l'encontre de l'investigation. Le 27 septembre l'historienne Annie Kriegel profite d'une tribune dans *Le Figaro* pour exprimer son opinion sur la question. « Pourquoi parler du journalisme d'investigation et d'enquête et se féliciter (ou déplorer) le rôle de la presse quand des journalistes accrédités auprès d'une administration publique et choisis par elle sur des critères d'opportunité en fonction du titres qu'ils représentent reçoivent un dossier complet et authentifié ? Il en est de même quand il s'agit de fuites délibérément organisées⁹³ ». Elle se fend d'une vive critique du pouvoir socialiste, défend l'amiral Lacoste et Charles Hernu et fustige la « fureur dépurative de Pierre Joxe dont les solidarités sélectives sont énigmatiques ». « Il sera bon là aussi, à l'avenir, d'afficher une solidarité moins ostentatoire mais de cultiver la conscience des intérêts communs et de pratiquer les devoirs d'assistance

⁹⁰ André Ribaud, « Attendez-vous à ne pas savoir... », *Le Canard Enchaîné*, 25 septembre 1985.

⁹¹ In HUNTER Mark, *op. cit.*, p.93.

⁹² Entretien avec Jean-Marie Pontaut, précité.

⁹³ Annie Kriegel, « Les mensonges inutiles », *Le Figaro*, 27 septembre 1985. C'est bien l'investigation que Annie Kriegel met en cause. Selon elle l'affaire du Watergate est une « référence exécrationnelle » qui a finalement retourné l'opinion publique contre la presse, détruit la CIA et donc accentué le malheur des vietnamiens.

réci-proque capables de résister aux coups durs ». Ce plaidoyer prend une nouvelle dimension lorsqu'on sait qu'Annie Kriegel fut la directrice de thèse de Dominique Prieur à l'université de Nanterre⁹⁴.

Mais bien souvent la dénonciation de l'investigation cache en réalité la frustration des journalistes. « *Jeu pervers, fréquent dans toutes les rédactions du monde, consistant, lorsqu'un concurrent a touché le gros lot, à chercher par quelle sombre vilénie il y est parvenu, à imaginer son réseau de relations, à tenter de débusquer la chapelle qui l'aura manipulé et qu'il aura servi*⁹⁵ ». *Libération*, grand quotidien de gauche qui se dispute ses lecteurs avec ceux du *Monde*, se livre à cet exercice sous la plume de son rédacteur en chef. Serge July constate que le « contre-feu » du *Monde* « *fonctionnerait parfaitement si simultanément on nous avait livré une version concordante des faits, un récit minutieux qui réponde à toutes les interrogations. Malheureusement ce récit fait toujours défaut. Il faut croire qu'il existe quelque part pour qu'une, ou des « gorges profondes » le distille dans la presse, de manière quasi-quotidienne*⁹⁶ ». L'accent est mis sur le caractère suspect des relations entretenues par les journalistes, au travers d'une référence à l'affaire du Watergate. Le 23 septembre Dominique Jamet, dans *Le Quotidien de Paris*, y voit – davantage qu'un journalisme d'investigation – un « *journalisme téléguidé* », considérant que « *jamais des journalistes qui n'ont pas bougé de Paris n'auraient eu d'aussi belles informations à se mettre sous la dent s'ils n'avaient rencontré dans des parkings, des bistrotts et des bureaux d'énigmatiques « gorges profondes »*⁹⁷ ». Le lendemain dans *Le Monde* Daniel Vernet fait remarquer qu'« *il n'y a qu'en France que certains jugent, à la limite, plus scandaleux de dévoiler des actes répréhensibles que de les commettre*⁹⁸ ».

Partie II. Journalistes institutionnels contre investigateurs ?

1. Les journalistes de défense

⁹⁴ La militaire effectuait des recherches sur la Jamahiriya News Agency lybienne, in BOURGET Jacques-Marie, STEFANOVITCH Yvan, *op. cit.*, p.266. ; DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État, op.cit.*, p.255 : « *La qualité de son travail l'avait même heureusement surprise : peut-être sa « thésarde » avait-elle bénéficié de sources particulières... La directrice de thèse savait, en tout cas, avoir affaire à un militaire domicilié à la caserne de la 4^{ème} compagnie du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, rue du Vieux-Colombier* ». Selon un ancien membre de la DGSE l'universitaire y disposait d'un correspondant, entretien avec Maurice Dufresse (Pierre Siramy) du 9 mars 2011.

⁹⁵ In GUISNEL Jean, *op. cit.*, p.276.

⁹⁶ Serge July, « Le sacrifice d'Hernu », *Libération*, 21 septembre 1985.

⁹⁷ Dominique Jamet, « La machine infernale », *Le Quotidien de Paris*, 23 septembre 1985.

⁹⁸ Daniel Vernet, « « Cruelle vérité » », *Le Monde*, 24 septembre 1985.

Pierre Péan estime « *qu'informer sur les problèmes de Défense relève de la gageure* ». Lorsque le journaliste est accrédité auprès de « La Grande Muette » il est dans l'impossibilité de croiser ses sources et ne peut recueillir qu'une vérité parcellaire⁹⁹. L'appréhension de l'institution militaire nécessite une bonne connaissance de ses codes et ses valeurs, de s'y forger un espace. C'est le cas de Jacques Isnard, spécialiste des questions de défense au *Monde*. Selon Bertrand Le Gendre le journaliste exerçait un « *magistère* » à la tête du ministère. « *Il connaissait toute la hiérarchie militaire beaucoup mieux que nous. C'était son job, de même que je connaissais et j'ai connu beaucoup de ministres de la Justice. J'avais peut-être huit ans d'expérience dans ce secteur-là, lui ça se comptait en décennies*¹⁰⁰ ».

Durant l'affaire les journalistes se tournent vers l'armée : « *nous étions très démunis face à cette institution qu'on ne connaissait pas. Beaucoup de journalistes parisiens (Jean-Marie Pontaut, Georges Marion) l'étaient également* ». Bertrand Le Gendre fait remarquer que Jacques Isnard a « *observé une stricte neutralité* » en n'intervenant pas dans l'enquête des journalistes. « *C'est intéressant du point de vue des rôles que chacun se donnait à l'époque*¹⁰¹ ». Pourtant le spécialiste des questions de défense ne voit pas d'un bon œil cette intrusion dans son domaine. Après la publication la révélation de l'existence d'une « troisième équipe » il s'attaque à Edwy Plenel : « *Je savais bien que c'était la DGSE qui avait fait le coup. Je le savais depuis le 17 août. Mais il ne fallait pas sortir l'information tant qu'elle n'était pas complète*¹⁰² ». Il est significatif que les révélations de l'affaire n'aient pas été sorties par les spécialistes de Défense, mais davantage par des francs-tireurs, bien souvent intéressés aux questions policières. Ici s'oppose différentes conceptions du métier de journaliste autant que deux conditions de son exercice. Pour Edwy Plenel « *il y a une vraie question : est-ce qu'on peut être rubricard et enquêteur en même temps ? J'ai été rubricard Police, j'ai eu des moments de tension avec des ministres de l'Intérieur et leurs entourages mais j'ai fait mon travail. Il faut le faire avec toutes les institutions. [...] Ce qui nous différencie de Jacques Isnard, qui ne s'est jamais mis en situation de rupture avec l'institution qu'il couvrait*¹⁰³ ».

2. Journalistes et agents de renseignement

⁹⁹ In PEAN Pierre, *Secret d'État, op. cit.*, p.230.

¹⁰⁰ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹⁰¹ Entretien précité.

¹⁰² Entretien de Jacques Isnard avec Laurent Huberson, in HUBERSON Laurent, *op. cit.*, p.300.

¹⁰³ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

Mais peut-on réellement faire de l'information sur les services secrets ? « *Pour les services spéciaux, le journaliste n'a pas d'existence propre, il ne peut être que « manipulé » : ce sera un ami, un bon journaliste qui accepte de se taire, de s'autocensurer, voire même – dans la mesure où il ne pose pas de question – de véhiculer diffamations et montages pour discréditer les ennemis ou seulement les amis des ennemis [...]»¹⁰⁴ ». Au-delà de cette conception instrumentale l'agent de renseignement, comme le journaliste d'investigation, est en quête de l'information cachée¹⁰⁵. Pour la dénicher ils doivent disposer de contacts susceptibles de la leur fournir : « *ce qui donne l'aspect sulfureux au mot « investigation » c'est que les gens pensent que pour avoir des informations il faut fricoter avec des gens qui ne sont pas toujours de bonne renommée. Oui, mais après tout les hommes politiques et les journalistes politiques ne sont pas toujours de bonne renommée non plus*¹⁰⁶ ».*

Pour Roger Faligot l'affaire a contraint la DGSE à « *développer une réflexion sur leurs rapports avec la presse*¹⁰⁷ ». À partir de 1989 Claude Silberzahn, nouveau directeur de la DGSE, institutionnalise les rapports avec les journalistes. Il rencontre fréquemment un groupe de journalistes¹⁰⁸, conçu comme un « *échelon opérationnel*¹⁰⁹ ». « *J'utilise les journalistes de manière opérationnelle, mais ils le savent ! C'est une utilisation à double sens. Mes amis journalistes de l'époque connaissent très bien cette règle. De plus, avant de partir en voyage certains viennent me voir et me demandent ce que je pense de tel pays ou telle situation, et ce qu'il faut en comprendre. Je leur demande les informations qui intéressent la DGSE*¹¹⁰ ». « *Pour le Service [...] tout est intéressant : nous sommes des maniaques du recoupement. Plus il a de sources, plus il est à l'aise*¹¹¹ ». Mais une telle proximité peut se retourner contre

¹⁰⁴ In PEAN Pierre, *op. cit.*, p.234.

¹⁰⁵ « *L'objectif des Services spéciaux est limpide : connaître ce que l'on veut leur cacher* », in SILBERZAHN Claude, *op. cit.*, p.34. L'amiral Lacoste compare les fonctionnaires de la Division Recherche à « *d'excellents journalistes d'investigation* », entretien de l'amiral Lacoste avec Floran Vadillo, in LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent, op. cit.*, p.553

¹⁰⁶ Entretien avec Georges Marion, précité. Une conception partagée par un ancien agent : « *On ne sait pas en restant assis derrière son bureau mais en allant sur le terrain, en côtoyant des gens qui sont peu ou pas recommandables* », entretien avec Maurice Dufresse (Pierre Siramy), précité.

¹⁰⁷ Entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁰⁸ Composé notamment de Jean Guisnel, Hervé Brusini et Jacques Isnard, entretien avec Claude Silberzahn, précité.

¹⁰⁹ Entretien avec Claude Silberzahn, précité : « *Dans un travail comme celui-là vous fréquentez des gens dans lesquels vous avez confiance. Vous savez qu'ils paieront le prix parce qu'ils veulent savoir quelque chose. Ils savent que s'ils ne respectent pas cela la prochaine fois ils ne sauront pas. C'est un marchandage : aujourd'hui je te donne cela, mais demain tu me renvoies l'ascenseur. Parce que j'ai très souvent intérêt à faire sortir des choses. Rien de faux, mais j'ai un intérêt à faire sortir des éléments, autant en matière de politique intérieure qu'extérieure* ».

¹¹⁰ Entretien avec Claude Silberzahn, précité.

¹¹¹ In SILBERZAHN Claude, *op. cit.*, p.96. Maurice Dufresse affirme également avoir eu affaire à des journalistes : « *ce qui m'intéressait ce n'était pas leur papier – parce que j'allais le lire – mais la « poussière de renseignement », les choses qu'ils n'arrivaient pas à recouper* ».

les journalistes. À la fin des années 1990 un chercheur accuse ouvertement Jacques Isnard et Jean-Marie Colombani de ne pas avoir traité de façon objective le génocide du Rwanda en relayant la version des services secrets français. Le tribunal de grande instance de Paris, qu'ils avaient saisi pour diffamation, les déboute, estimant que « *les articles de Jacques Isnard [...] fournissent régulièrement des renseignements en provenance de la DGSE et révèle une connaissance particulière de ce service*¹¹² ».

¹¹² TGI de Paris, 1^{ère} Chambre, 1^{ère} Section, jugement du 10 mai 1999, cité dans MERVEILLEUX DU VIGNAUX Sophie, *op. cit.*, p.96. Jacques Isnard, aujourd'hui à la retraite, n'a pas souhaité répondre à nos questions, conversation téléphonique du 27 septembre 2011.

Chapitre VIII.

Une guerre de l'information

A) Quid de la responsabilité ?

Partie I. La mission de Paul Quilès

1. Faire la lumière...
2. sans toutes les pièces

Partie II. Un véritable bras de fer

1. Les militaires montent au créneau
2. Le refus de l'amiral Lacoste
3. La déclaration de Laurent Fabius, Charles Hernu désigné

B) L'affaire dans l'affaire : les fuites à la DGSE

Partie I. Panique dans les services

1. La DGSE se sent lâchée par le pouvoir politique
2. La chasse aux fuites

Partie II. Arrestation de militaires

1. Les militaires arrêtés
2. Une tentative de reprise en main par le politique
3. L'information sur l'information

Partie III. L'ultime verrouillage : la déclaration du Général Imbot

1. Faire taire les bavards
2. « Trop ou pas assez »

Chapitre VIII.

Une guerre de l'information

A) Quid de la responsabilité ?

Partie I. La mission de Paul Quilès

1. Faire la lumière...

Dans la presse chaque titre se fend d'un portrait du ministre de la Défense démissionnaire et de son successeur : Paul Quilès. Il incombe à l'ancien ministre du logement et des transports de faire émerger la vérité alors « *que pour l'instant, ce sont les journalistes qui se chargent de l'investigation¹* ». Dès sa prise de fonction Paul Quilès instruit le dossier « *comme un juge d'instruction²* ». À ses côtés Patrick Careil est maintenu dans ses fonctions de directeur de cabinet : « *Personne ne lui dit la vérité alors je lui conseille de faire venir le numéro deux de la DGSE. Le général Émin, comprenant que c'est le Président qui le demande, commence à expliquer plus en détails. J'informe Paul Quilès qu'il est préférable que je m'arrête d'écrire et le général Émin lui explique. Je crois même que je suis sorti du bureau pour qu'il n'y ait pas de témoins* ». « [...] *Le Général Émin lui apprend que c'était une mission commandée. Il lui dit que l'amiral Lacoste a rencontré très régulièrement Charles Hernu³* ». Le dimanche 22 septembre Laurent Fabius reçoit, à son domicile, Charles Hernu, Paul Quilès, Robert Badinter et Jean Saulnier. François Mitterrand les rejoint. « *Paul Quilès nous révèle ce qu'il a appris. La version du Monde est en gros exacte⁴* ». Pour Paul Quilès, Charles Hernu « *en a dit un peu plus car j'avais fait une vraie enquête⁵* ». Ce dimanche soir Laurent Fabius s'exprime à l'hôtel Matignon, devant la presse et les médias :

« Le nouveau ministre de la Défense vient de m'informer des premières conclusions de l'enquête menée sur l'affaire du Rainbow Warrior.

¹ « En attendant les « révélations » de Paul Quilès », article non signé, *Le Quotidien de Paris*, 23 septembre 1985.

² Entretien de Paul Quilès, in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.431.

³ Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁴ In FABIUS Laurent, *op. cit.*, p.117.

⁵ Entretien de Paul Quilès, in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.431. Selon Paul Quilès « *Charles Hernu a avoué à ce moment-là* », entretien précité.

J'ai tenu à vous les faire connaître immédiatement. Ces conclusions permettent désormais de cerner la vérité. Ce sont des agents de la DGSE qui ont coulé ce bateau. Ils ont agi sur ordre. Cette vérité a été cachée au conseiller d'Etat Tricot.

J'ai rendu compte au président de la République de ces faits graves. Nous avons estimé que des mesures immédiates s'imposent.

Premièrement. Un nouveau chef de la DGSE sera nommé dès le prochain conseil des ministres. Il devra prioritairement réorganiser l'ensemble de ses services.

Deuxièmement. Le gouvernement est favorable à la création d'une commission d'enquête parlementaire. Les simples exécutants doivent évidemment être mis hors de cause car il serait inacceptable d'exposer des militaires qui n'ont fait qu'obéir aux ordres et qui ont parfois accompli dans le passé pour notre pays de très dangereuses missions.

La vérité sur cette affaire est cruelle. Mais il importe, comme je m'y suis engagé, qu'elle soit clairement et totalement établie⁶ ».

Mais la presse ne sembler pas enterrer l'affaire. Pour Jean-Marie Colombani, au *Monde*, le « fusible » a sauté trop tardivement, ou juste à temps « dans le meilleur des cas », pour éviter que le pouvoir ne soit atteint⁷. *Libération* remarque que Paul Quilès a « compris en un week-end ce que Charles Hernu n'avait pu découvrir en deux mois » mais constate que l'aveu est incomplet puisqu'il n'indique pas qui a donné l'ordre⁸. Un élément également présent dans la presse d'opposition, qui prend acte de la fin d'un mensonge « qui n'avait que trop duré⁹ » mais qui regrette qu'on cherche davantage des boucs émissaires que la vérité¹⁰. Elle commence à mettre en cause François Mitterrand et Laurent Fabius¹¹, alors que la deuxième clé nécessaire à la liquidation de la crise – l'aveu de Charles Hernu – n'arrive pas. Le 24 septembre l'ancien ministre de la défense reçoit plusieurs journalistes à Villeurbanne, ville dont il est le maire. Il reconnaît ses « responsabilités » mais ajoute qu'« il aurait été stupide de neutraliser le Rainbow Warrior dans un port étranger. Avoir coulé le bateau est un acte scandaleux, condamnable et disproportionné¹² ». « M. Hernu semble donc refuser de servir jusqu'au bout de fusible au pouvoir¹³ ».

⁶ Déclaration de Laurent Fabius (22 septembre), publiée en annexe.

⁷ Jean-Marie Colombani, « Après la démission de M. Hernu, M. Fabius en première ligne », *Le Monde*, 23 septembre 1985

⁸ Jean-Michel Helvig, « Laurent Fabius : « La vérité est cruelle » », *Libération*, 23 septembre 1985.

⁹ Philippe Tesson, « Qui ? », *Le Quotidien de Paris*, 23 septembre 1985.

¹⁰ Pierre Pelissier, « La démission d'Hernu : un scénario inachevé », *Le Figaro*, 23 septembre 1985 ; « Des mensonges à l'aveu », article non signé, *L'Humanité*, 23 septembre 1985.

¹¹ Pierre Darcourt, « Jusqu'au bout ? », *Le Figaro*, 23 septembre 1985 ; Jean-Pierre Ravery, « Un conseiller très spécial », *L'Humanité*, 23 septembre 1985.

¹² « L'ancien ministre de la Défense se défend », encadré non signé, *Le Quotidien de Paris*, 25 septembre 1985.

¹³ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « M. Laurent Fabius pris au piège », *Le Monde*, 26 septembre 1985.



Trez, *France-Soir* du 23 septembre 1985

2. Sans toutes les pièces

Ce mardi 24 septembre les journalistes reprennent les informations d'*Europe 1* selon lesquelles les milieux militaires craignent que l'ordre ait été donné de détruire les pièces relatives au montage financier de l'opération¹⁴. Plusieurs articles mentionnent la disparition de « *pièces essentielles* » dans le dossier « *Greenpeace* »¹⁵. « *Pas assez détruites pour que M. Fabius n'ait pu annoncer dimanche soir que la DGSE était à l'origine de l'attentat. Mais assez détruites toutefois pour qu'il n'en dise pas plus*¹⁶ ». Pour la presse de droite Laurent Fabius est impliqué par le circuit financier qui fait un détour par son cabinet¹⁷. La question est également évoquée dans les hebdomadaires qui se distinguent par une pluralité d'avis sur la

¹⁴ Jean-Louis Peninou, « Les mises en garde de l'amiral Lacoste », *Libération*, 24 septembre 1985 ; Jacques Malmassari, « Des pièces essentielles d'un dossier secret détruites », *France-Soir*, 24 septembre 1985.

¹⁵ Dépêche de l'AFP citée dans Philippe Tesson, « La vérité en cendres », *Le Quotidien de Paris*, 24 septembre 1985. « Selon nos informations il manquait dans le rapport de mission toutes les pièces ne concernant pas les « époux » Turenge ou l'équipage de l'Ouvéa. En clair : la DGSE aurait cherché à masquer l'existence d'une ou plutôt d'autres équipes chargées de procéder au sabotage Jean Guisnel, « Quilès ne retrouve plus les pièces du dossier *Greenpeace* », *Libération*, 24 septembre 1985.

¹⁶ Philippe Tesson, « La vérité en cendres », *Le Quotidien de Paris*, 24 septembre 1985.

¹⁷ Sophie Huet, « Seul Fabius pouvait débloquent les fonds », *Le Figaro*, 27 septembre 1985 ; Sophie Huet, « Dépenses accidentelles : de quel « accident » s'agit-il ? », *Le Figaro*, 28 septembre 1985 ; Philippe Marcovici, « Pourquoi tout a dû passer par le Premier ministre », *Le Quotidien de Paris*, 27 septembre 1985 ; Christiane Caron, « Besoin de quelques millions : les fonds secrets sont là », *France-Soir*, 27 septembre 1985.

question¹⁸. Pour le pouvoir politique il est urgent d'enclencher le « fusible Hernu ». Le 24 septembre au soir *Le Monde* titre sa Une « La DGSE aurait reçu un feu vert politique pour « neutraliser » le « Rainbow Warrior » ». Dans son chapeau Edwy Plenel affirme que « *la DGSE aurait bien reçu un ordre au niveau politique* ». « *Mais, informés tardivement après l'attentat, le premier ministre et le président de la République n'en sont pas les commanditaires. Si elle devenait officielle, cette version a l'avantage d'apaiser l'émoi des militaires qui ont été « couverts » et de mettre M.M Mitterrand et Fabius à l'abri des critiques*¹⁹ ». Dans son article le journaliste précise que l'ordre a été donné par Charles Hernu. Des interrogations subsistent autour du général Saulnier mais ni François Mitterrand ni Laurent Fabius n'ont eu connaissance de l'opération.

Alors que la presse s'interroge sur les responsabilités il ne lui faut que quelques jours pour enterrer le projet d'une commission d'enquête évoqué par Laurent Fabius²⁰. Dans *Le Monde*, Thierry Bréhier énumère les nombreuses faiblesses liées à ce moyen d'investigation : un arsenal juridique insuffisant, des contraintes liées au secret-défense et des délais particulièrement longs²¹. En réalité il s'agit, une fois de plus, d'une habile parade de la part de Laurent Fabius, qui – sans rien promettre – renvoie la balle dans le camp d'une opposition qui semble avoir changé d'avis sur la question²². Dans *Le Figaro* Daniel Seguin fait remarquer que « *le pouvoir a plus à espérer qu'à redouter d'une telle commission* » dont les membres seraient à majorité socialistes²³. Le RPR annonce son refus de participer à une éventuelle commission d'enquête, motivant un refus de charger des officiers ayant agi sur ordre du pouvoir politique²⁴. Pour Henri Paillard, dans *Le Figaro*, « *cette commission d'enquête apparaît comme un moyen de se décharger sur d'autres d'une corvée que l'on ne veut pas faire [...]. « De deux choses l'une, ou le gouvernement avoue son incapacité à traiter ce qui se passe en son sein, ou cela traduit sa tentation d'enterrer l'affaire*²⁵ ». Seul *L'Humanité*

¹⁸ *Le Canard Enchaîné* évoque la question mais ne tranche pas, « Le feu vert vient de l'Élysée mais aussi de Matignon », *Le Canard Enchaîné*, 25 septembre 1985. Selon *L'Événement du Jeudi* l'aval ne nécessitait que l'apposition d'un simple tampon, Laurent Fabius n'était pas forcément au courant, « Signé... Fabius », encadré non signé, *L'Événement du Jeudi*, 26 septembre 1985. Pour certains journalistes de la presse hebdomadaire de droite le Premier ministre est soit au courant : Jean-Louis Remilleux, « L'équipage se divise, le président coule », *Figaro-Magazine*, 28 septembre 1985 ; soit entièrement responsable de l'opération et de son échec : « Un chantage pour bâillonner Hernu », *Minute*, 28 septembre 1985.

¹⁹ Edwy Plenel, « Les auteurs du sabotage du *Rainbow Warrior* auraient bien bénéficié d'un feu vert politique », *Le Monde*, 25 septembre 1985.

²⁰ Voir sa déclaration du 22 septembre, voir supra p.168.

²¹ Thierry Bréhier « La commission d'enquête parlementaire : des moyens d'action limités », *Le Monde*, 24 septembre 1985.

²² F R-I, « Commission d'enquête : l'opposition traîne les pieds », *Libération*, 24 septembre 1985.

²³ Daniel Seguin, « L'enquête parlementaire : une échappatoire ? », *Le Figaro*, 24 décembre 1985.

²⁴ « Commission d'enquête : le RPR dit non », encadré non signé, *Libération*, 25 septembre 1985.

²⁵ Henri Paillard, « Une commission parlementaire pour étouffer l'enquête », *Le Figaro*, 25 septembre 1985.

réclame la mise en place d'une commission le 24 septembre²⁶, sans en relancer l'idée par la suite.

Partie II. Un véritable bras de fer

« Si il est possible que des fuites inspirées, destinées à protéger le Président de la République, aient aidé à la manifestation de la vérité des faits, d'autres fuites, de plus mauvaise humeur, destinées à préserver l'honneur de l'armée, risquent de se produire pour établir le partage des responsabilités entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire²⁷ ».

1. Le refus de l'amiral Lacoste

Tel que Laurent Fabius l'évoque dans sa déclaration²⁸, le 19 septembre l'amiral Lacoste refuse de répondre aux questions concernant l'existence d'une équipe non identifiée en Nouvelle-Zélande²⁹. *« C'était bien un acte de désobéissance délibérée, auquel je m'étais d'ailleurs préparé depuis plusieurs semaines. J'avais tenu à informer les trois chefs d'état-major (terre, air et mer) des raisons pour lesquels je me résignerais à adopter cette ligne de conduite dans le cas où certaines limites seraient franchies par le pouvoir politique. Quand tout est perdu, il faut au moins sauver l'honneur³⁰ ».* L'amiral a alors bien conscience que son attitude engage, bien au-delà du simple cas de la DGSE, les rapports entre l'armée et l'autorité civile. Dans la presse les deux camps d'affrontent. Pierre Darcourt, du *Figaro*, estime que Pierre Lacoste *« a préféré se saborder plutôt que d'échouer son navire et de livrer son équipage³¹ ».* Dans le *Figaro-Magazine*, Jean-Louis Remilleux se demande *« quelle est donc cette République où l'on exige du patron des services secrets qu'il révèle les noms de ses agents et de ses informateurs alors que les gouvernants fuient eux-mêmes leurs responsabilités³² ».* En première ligne des détracteurs de l'amiral Lacoste on retrouve bien

²⁶ Jean-Pierre Ravery, « Les députés doivent pouvoir enquêter », *L'Humanité*, 24 septembre 1985.

²⁷ Paul Guilbert, « La République humiliée », *Le Quotidien de Paris*, 24 septembre 1985.

²⁸ Déclaration de Laurent Fabius du 20 septembre, annexes.

²⁹ *« En raison de mes responsabilités qui m'ont été confiées au regard de la sécurité de mon pays, de la pérennité des services de renseignements français, et de l'obligation morale absolue dans laquelle je me trouve de défendre l'honneur et la sécurité de mon service et de mes subordonnés, j'estime que le devoir m'impose de ne pas répondre à ces questions. D'une part, elles pourraient mettre en péril la vie de certaines personnes qui ont accompli récemment, ou dans un passé lointain, des missions délicates ou dangereuses. D'autre part, elles s'inscrivent dans le contexte de rumeurs, d'accusations publiques et d'interventions d'enquêteurs étrangers qui, aidés et soutenus par des policiers français, n'hésitent pas à conduire leurs investigations dans les armées et dans les services de la République »*, réponse de l'amiral Lacoste à Laurent Fabius, in LACOSTE Pierre (amiral), *op. cit.*, p.154.

³⁰ In LACOSTE Pierre (amiral), *op. cit.*, p.155.

³¹ Pierre Darcourt, « L'amiral Lacoste s'est sabordé pour protéger ses agents », *Le Figaro*, 21 septembre 1985.

³² Jean-Louis Remilleux, « L'équipage se divise, le président coule », *Figaro-Magazine*, 28 septembre 1985.

évidemment *Le Matin de Paris*. Le 21 septembre Max Gallo rappelle qu'il ne saurait exister de « féodalités » dans les services de l'État, estimant que Charles Hernu s'est heurté au silence de l'amiral Lacoste³³. Dans cette même édition Patrick Kessel considère que « *la cause de l'amiral est bien difficile à défendre*³⁴ ». Pour Ruth Elkrief l'amiral Lacoste est devenu « *le porte-drapeau de l'honneur des armées* » et les services secrets font front contre le pouvoir politique³⁵. Toujours dans *Le Matin de Paris* Benoit Rayski considère que « *tout cela est suffisamment ridicule pour qu'on nous épargne le grand chœur vocalisant à l'infini sur l'honneur de l'armée [...]* ». Le journaliste qualifie d'« *incroyable* » le refus de l'amiral Lacoste opposé à Charles Hernu, « *dont la probité et l'honnêteté n'ont jamais été mises en doute*³⁶ ». De son côté Jacques Isnard estime que l'amiral Lacoste est resté fidèle jusqu'au bout à son image d'homme discipliné mais que la DGSE aurait mérité un homme avec plus de poigne afin de « *dépasser les querelles internes de ce service*³⁷ ».

2. Les militaires montent au créneau

Dès le 19 septembre Pierre Darcourt, dans *Le Figaro*, fait part de la colère des militaires qui regrettent « *l'incompétence des autorités, l'orientation des médias par des informations à sens unique en provenance de Nouvelle-Zélande ou... du ministère de l'Intérieur*³⁸ ». Cet article est un parfait condensé des thématiques défendues par l'armée et la DGSE. Les officiers soulignent l'isolement de l'amiral Lacoste, traité en « *pestiféré* » par ses interlocuteurs habituels, ainsi que le sentiment de trahison ressenti. « *Les trois armées ont été choquées de voir « jeter en pâture au public » l'organigramme, les mécanismes, les noms, les photos d'officiers supérieurs et d'agents de nos services secrets. Ils trouvent « indigne » que des policiers étrangers puissent enquêter avec l'appui de leurs collègues français sur le territoire national* ». Alors que Laurent Fabius n'a pas encore avoué l'ordre donné aux agents³⁹, le journaliste met en cause les responsabilités politiques, dont celle de François Mitterrand. Pour Jacques Malmassari, dans *France-Soir*, « *les militaires se sentent injustement frappés. Ils admettent tout à fait d'être sanctionnés pour les bavures, les*

³³ Max Gallo, « Principes », *Le Matin de Paris*, 21 septembre 1985.

³⁴ Patrick Kessel, « Une affaire dans l'affaire », *Le Matin de Paris*, 21 septembre 1985.

³⁵ Ruth Elkrief, « Mission presque impossible pour Paul Quilès », *Le Matin de Paris*, 23 septembre 1985.

³⁶ Benoit Rayski, « L'honneur perdu d'un amiral », *Le Matin de Paris*, 23 septembre 1985.

³⁷ Jacques Isnard, « L'amiral Lacoste : le dernier réflexe d'un « pacha » », *Le Monde*, 23 septembre 1985.

³⁸ Citation contenue dans l'article de Pierre Darcourt, « La colère des militaires », *Le Figaro*, 19 septembre 1985.

³⁹ Déclaration de Laurent Fabius du 22 septembre, annexes

*maladresses, les fautes commises au cours de leur mission en Nouvelle-Zélande, mais refusent qu'on laisse croire à l'opinion publique qu'ils ont agi sans ordre*⁴⁰ ».

Trois jours plus tard sont citées les informations de Charles Villeneuve, d'*Europe 1*, selon qui l'ordre a été donné par un civil et Laurent Fabius fut mis au courant de la responsabilité française dès le milieu du mois de juillet⁴¹. Cette dernière nouvelle fait écho à l'article de Pierre Darcourt, publié le même jour, qui cite une « *source sérieuse* » d'après laquelle le Premier ministre aurait été au courant dès le 11 juillet⁴². Le 25 septembre, jour du remplacement effectif de l'amiral Lacoste par le conseil des ministres, voit une nouvelle vague d'articles de la même teneur. *La Croix* publie une interview d'un certain « Général X », ancien chef d'état-major selon qui « *une chose comme cela ne peut pas se passer sans que le chef d'état-major particulier soit au courant et à ce moment-là il rend compte nécessairement soit au secrétaire général de l'Élysée, soit au Président*⁴³ ». L'entretien est repris par certains confrères, d'autres continuent de donner la parole aux officiers et de s'interroger sur les liens entre l'armée et les services secrets⁴⁴.

Difficile, dans toutes ces mises en cause, de départager ce qui relève d'une volonté de protéger l'armée d'une arrière-pensée plus politique. Selon certains journalistes l'information de « l'ordre civil » est livrée par l'amiral Lacoste ou son entourage⁴⁵. Mais sans être aussi catégorique il est certain qu'elle ne peut avoir eu comme origine que les sommets hiérarchiques de la DGSE. Dans *Libération*, Jean-Louis Peninou note que « *la DGSE et les milieux militaires n'accepteront pas de porter le chapeau pour les beaux yeux de Laurent Fabius et François Mitterrand*⁴⁶ ».

3. La déclaration de Laurent Fabius, Charles Hernu désigné

Le 25 septembre Laurent Fabius est invité sur le plateau de TF1 pour son rendez-vous mensuel « Parlons France ». Le journaliste lui demande « *qui a coulé le Rainbow Warrior* » :

⁴⁰ Jacques Malmassari, « Le limogeage ne règle rien », *France-Soir*, 21 septembre 1985.

⁴¹ Jean-Louis Peninou, « Les mises en garde de l'amiral Lacoste », *Libération*, 24 septembre 1985.

⁴² Pierre Darcourt, « Fabius savait depuis le début de l'enquête », *Le Figaro*, 24 septembre 1985.

⁴³ Dominique Gerbaud, « Général X... : l'ordre est venu de haut », *La Croix*, 25 septembre 1985.

⁴⁴ Jacques de Danne, « Un colonel : « On se sent salis et ridicules » », *France-Soir*, 25 septembre 1985 ; M. P., « Pour les militaires les services secrets ce n'est pas l'armée », *Le Quotidien de Paris*, 25 septembre 1985.

⁴⁵ Claude Angeli, « L'ex-patron de la DGSE sème des mines », *Le Canard Enchaîné*, 25 août 1985 ; « Le blocage », article non signé, *La Croix*, 26 septembre 1985. L'amiral Lacoste affirme que ni lui ni son entourage n'a eu de contacts avec des journalistes durant l'affaire, entretien précité.

⁴⁶ Jean-Louis Peninou, « Les mises en garde de l'amiral Lacoste », *Libération*, 24 septembre 1985. L'amiral Lacoste affirme avoir réfuté « *la thèse, qui aurait bien arrangé certains responsables de la politique et de l'administration, selon laquelle cette affaire résultait d'une initiative des « militaires »*. *Je me suis battu, pendant de longues semaines pour combattre cette désinformation et faire comprendre à l'opinion que j'avais obéi à une demande du pouvoir politique* », entretien précité.

« La réponse n'est pas facile, parce que, vous l'imaginez bien, il n'y a pas d'ordre écrit. Mais c'est la question que je me suis posée, comme beaucoup de français. Pour y répondre j'ai disposé de l'enquête qui a été effectuée par Paul Quilès, le nouveau ministre de la Défense, samedi et dimanche. Mais ce n'était pas assez. Alors, cet après-midi même, dans ce bureau, à votre place, j'ai convoqué successivement l'amiral Lacoste et Charles Hernu, et je leur ai posé des questions. Ma conviction, c'est que tous les deux ont agi animés par l'idée qu'ils se faisaient de l'intérêt de notre pays. Ma conviction, c'est que c'est à leur niveau que se situe la responsabilité [...] ».

« Cela a été assez long, précisément parce qu'on a caché longtemps, assez longtemps en tout cas, la vérité au président de la République, à M. Tricot et à moi-même. Et vous remarquerez que c'est depuis que l'amiral a été relevé de ses fonctions et que le ministre a démissionné que la vérité a avancé à grands pas [...] ».

Concernant sa propre information sur une implication des services français Laurent Fabius ajoute :

« Exactement samedi dernier. Je n'ai jamais été informé par le ministre de la défense de la préparation du projet, et, quand l'attentat a eu lieu, à mes questions : les services secrets sont-ils impliqués, sont-ils responsables ? La réponse a toujours été « non »⁴⁷ ».



Trez, *France-Soir* du 27 septembre 1985

« Les français n'ont pas aimé le ton du Premier ministre ; ils ont trouvé que Fabius jouait un mauvais rôle, celui du bon élève qui « dénonce » le dernier de la classe⁴⁸ ». Seulement, le « cancre » Charles Hernu « n'est apparemment pas partant pour jouer le rôle de la brebis galeuse dans un aréopage dévoué corps et âmes à la pureté morale » constate Serge July dans *Libération*. Pour l'éditorialiste le Premier ministre a pris « un risque considérable » en déclarant n'avoir été informé que le samedi d'avant. « Laurent Fabius en

⁴⁷ Entretien de Laurent Fabius avec Jean Lanzi (25 septembre 1985), annexes.

⁴⁸ In DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, op.cit., p.241.

accusant Charles Hernu espère mettre la presse en porte à faux avec une opinion dont il suppose qu'elle se contentera de cette version⁴⁹ ». Dans cette même édition Jean-Michel Helvig résume la situation : « Tout est bouclé a-t-il semblé dire. À condition que tout le monde la boucle aussi...⁵⁰ ».



Soulas, *Libération* du 26 septembre 1985

Alors que la presse d'opposition est relativement calme, la mise en cause du Premier ministre prend la forme de diverses « révélations ». Le 27 septembre Jean Bothorel dans *Le Figaro* affirme que Laurent Fabius est au courant de l'implication française depuis le 15 juillet. Il aurait été informé via le Groupement Interministériel de Contrôle (GIC), organe de centralisation des écoutes qui a identifié les numéros appelés par les agents français⁵¹. « On voit bien le l'utilité politique pour *Le Figaro* de présenter le rôle du GIC comme central dans l'affaire, puisque le GIC dépend de Matignon. On voit mal par contre ce que cela apporte à l'enquête » précise Jean-Louis Peninou dans *Libération*. Pour le journaliste l'identification des lignes téléphoniques prouvent que le ministère de l'Intérieur et l'hôtel Matignon « savaient que deux agents français étaient en prison, mais pas qu'ils savaient, à cette date, quelle était la mission des deux officiers ». Jean-Louis Peninou s'attaque également au *Quotidien de Paris* qui identifie neuf responsables impliqués dans le « feu vert »⁵² :

⁴⁹ Serge July, « Le pari », *Libération*, 26 septembre 1985.

⁵⁰ Jean-Michel Helvig, « Hernu désigné volontaire pour porter le chapeau », *Libération*, 26 septembre 1985.

⁵¹ Voir supra p.59. Jean Bothorel, « Pourquoi Fabius était au courant », *Le Figaro*, 27 septembre 1985.

⁵² Jean-Marc Kalfleche, « Les neuf hommes qui, en juin, ont donné le feu vert », *Le Quotidien de Paris*, 27 septembre 1985.

« Mirobolante information dont on ne s'explique pas que Le Quotidien de Paris la place en simple encadré de bas de page, paraissant ainsi ne pas y croire lui-même...⁵³ ».

Ces attaques à l'encontre de Laurent Fabius interviennent alors qu'au sein d'une partie de la droite des voix s'élèvent. Pour Jean-Marie Colombani, au *Monde*, en s'en prenant à Laurent Fabius Jacques Chirac cherche à isoler François Mitterrand en vue de la cohabitation à venir. Le journaliste ne s'explique pas autrement « la concentration des tirs contre le Premier ministre » puisque ce dernier est « complètement hors circuit ». Le nœud de l'affaire étant globalement dénoué les affrontements plus politiques reprennent le dessus, ce qui est parfaitement logique à moins d'un an d'une échéance électorale majeure. Jean-Marie Colombani note la multiplication des « révélations » : « Pour peu que certains organes de presse, qui y étaient réfractaires, prennent goût, après mars 1986, au journalisme à l'américaine, gare ! ». Et d'évoquer de possibles « révélations supplémentaires » à quelques semaines des législatives. « Bref, le pouvoir n'est pas au bout de ses peines⁵⁴ ».



Jacques Faizant, *Le Figaro* du 27 septembre 1985

« Lorsque, en septembre 1985, le dénouement de l'affaire Greenpeace fut annoncé par Laurent Fabius, Jacques Faizant, dessinateur humoristique du *Figaro*, affubla le jeune Premier ministre d'un parapluie qu'il tenait droit et bien ouvert. L'image resta attachée à toutes les caricatures mettant en scène Laurent Fabius bien après que l'équipée du *Rainbow Warrior* eut cessé de faire la une des journaux⁵⁵ ». Laurent Fabius considère que « le

⁵³ Jean-Louis Peninou « Imbot dénonce une « entreprise de destruction » de la DGSE », *Libération*, 28 septembre 1985.

⁵⁴ Jean-Marie Colombani, « Une opposition embarrassée face à un pouvoir affaibli », *Le Monde*, 28 septembre 1985.

⁵⁵ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.445.

talentueux dessinateur Jacques Faizant » refusa de voir qu'il avait finalement réussi à obtenir la vérité « *avec le concours actif de la presse*⁵⁶ ». « *Dans l'opinion publique, Charles Hernu passa pour un héros et moi pour un salaud* » remarque Laurent Fabius qui constate que l'affaire et sa mauvaise gestion « *contribuèrent à dégrader [son] image*⁵⁷ ». En réalité la perception que l'opinion semble avoir eu de l'attitude du Premier ministre correspond parfaitement à l'image alors véhiculée par les dessinateurs de presse : celle d'un Laurent Fabius fréquemment représenté derrière son bureau, le menton haut, l'air sûr de son fait.

B) L'affaire dans l'affaire : les fuites à la DGSE

Partie I. Panique dans les services

1. La DGSE se sent lâchée par le pouvoir politique

Durant l'affaire le climat au sein de la DGSE s'est considérablement obscurci. Elle craint de se voir lâchée par le pouvoir politique. Son ancien directeur monte au créneau : « *Alexandre de Marenches prévient François de Grossouvre que, si on lâche la DGSE sur cette affaire, celle-ci sortira des dossiers compromettants sur plusieurs personnalités politiques et sur leurs liens présumés avec les services de renseignement de l'Union soviétique*⁵⁸ ». La DGSE semble totalement dépassée par les événements et leur médiatisation, allant même jusqu'à envoyer à *Paris-Match* une photo du couple Prieur au bal de Saint-Cyr. « *Je suis effondrée. Mais qu'est-ce qui leur prend ? Ils ont perdu la tête ou quoi ? Un service secret qui fournit la photo d'un de ses agents capturé à l'étranger ! C'est impensable, inouï !*⁵⁹ ».

La majorité de son personnel n'a bien évidemment pas connaissance d'une opération préparée entre le Service Action et la Direction Générale. « *Durant l'affaire la DGSE très inquiète* » témoigne un ancien agent. « *Elle se voyait en tête d'affiche sur les kiosques : « la DGSE a fait ceci, cela... ».* Tout le monde avait les poils totalement hérissés et se demandait ce qui avait bien pu se passer, beaucoup ne connaissaient pas l'histoire Greenpeace. Ils craignaient d'être décrédibilisés vis-à-vis des sources qui connaissaient leur appartenance au service⁶⁰. »

⁵⁶ In FABIUS Laurent, *op. cit.*, p.119.

⁵⁷ In FABIUS Laurent, *op. cit.*, p.118,121.

⁵⁸ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.476.

⁵⁹ In PRIEUR Dominique, *op. cit.*, p.146.

⁶⁰ Entretien avec Maurice Dufresse, précité.

Une perte de confiance qui touche en premier lieu les acteurs directs de l'affaire. Lors de leur rencontre avec Bernard Tricot, de nuit en pleine forêt, les membres de l'équipage de l'*Ouvéa* craignaient d'être purement et simplement exécutés⁶¹. Comme « *les gens se croyaient davantage en danger qu'ils n'étaient réellement*⁶² » ils n'hésitaient pas à se déplacer avec leur arme⁶³. Ce que remarque Paul Quilès au mois de septembre : « *des officiers généraux arrivaient, munis de leur arme de service, à mes convocations. S'il y avait eu dans ces deux jours et deux nuits blanches un assassinat, je n'en n'aurais pas été étonné. L'ambiance était terrible et tournait au psychodrame*⁶⁴ ». La réalité semble véritablement rejoindre la fiction lorsque, fin septembre Patrick Careil convoque le directeur du contre-espionnage à la DGSE. « *Le colonel Moreau me dit qu'il se passe des choses étranges, des pneus crevés...et dégaine son arme. Il avait tenu des propos qui me paraissaient tellement bizarres que je sors un pistolet de mon tiroir. Je l'avais conservé de la période qui a suivi l'assassinat de l'ingénieur général Audran [...]. Comme je ne savais pas m'en servir nous aurions pu nous entretuer !*⁶⁵ ».

2. La chasse aux fuites

Selon Gilles Ménage « *la stratégie de l'atermoisement et de l'étouffoir n'a pas suffi à rassurer la « Piscine » dont les eaux se sont fortement agitées au fur et à mesure que le temps passait. Au point d'être alors à l'origine de nombre d'informations ou de fuites*⁶⁶ ». Les journalistes se tournent vers des membres actifs ou des anciens de la DGSE. « *Ces derniers ont tous un avis et son ravis qu'on les écoute*⁶⁷ ». Ils ne livrent pas des secrets d'Etat « *mais la DGSE ne supporte pas les fuites*⁶⁸ ». Le service de sécurité, commandé par le colonel Vernière, a pour mission de débusquer les sources de la presse. « *Tout est bon : écoutes téléphoniques, filatures, robustes interrogatoires*⁶⁹ ».

Lorsque des initiales sont publiées dans la presse le cabinet du ministre de la Défense réagit. « *Nous sommes tous stupéfaits et accablés. J'en parle à Paul Quilès qui est d'accord sur le fait qu'il faut découvrir [l']identité [de cet informateur] . Je fais venir le directeur de la*

⁶¹ In PRIEUR Dominique, *op. cit.*, p.148 . MORNE VERT (du) Patrick, *op. cit.*, p.433.

⁶² Entretien avec le Général Moreau (alors chef du service de Contre espionnage de la DGSE), précité.

⁶³ « *Certains venaient armés aux points de rencontre. Ils avaient peur qu'on cherche à les éliminer* », entretien avec Maurice Dufresse, précité.

⁶⁴ Entretien de Paul Quilès, in FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *op. cit.*, p.431.

⁶⁵ Entretien avec Patrick Careil, précité. Le général Moreau ne semble pas avoir conservé de souvenirs de cet épisode, entretien précité.

⁶⁶ In MENAGE Gilles, *op. cit.*, p.520.

⁶⁷ In SIRAMY Pierre, *op. cit.*, p.66.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État*, *op. cit.*, p.232.

DPSD et lui dit qu'il nous le faut⁷⁰ ». Le service de sécurité de la DGSE et la DPSD localisent un suspect. « Nous avons eu quelque chose comme un enregistrement à une table de café ». « C'était probablement une preuve de contact avec un journaliste, mais il n'a pas donné – ce jour-là – d'information qui permettait de l'accuser de trahison. Cela permettait simplement de savoir qu'il parlait à la presse, mais pas de l'identifier comme étant celui qui avait révélé la véritable identité d'agents en activité à la DGSE ». La décision est prise de l'interpeller pour le faire avouer⁷¹.

Partie II. Arrestation de militaires

1. Les militaires arrêtés

Le 23 et 24 septembre la DPSD arrête plusieurs militaires. Le premier d'entre eux est le capitaine Alain Borrás. Militaire dès l'âge de 16 ans, il devient nageur de combat au CINC et prend la tête d'une unité de formation. Suite aux prises de position des chefs d'Aspretto face à l'alternance⁷² il fait partie des éléments qui quittent le Service Action. Ayant rejoint la caserne du Boulevard Mortier il est détaché auprès du colonel Joseph Fourrier, chef du secteur K⁷³ au sein du contre-espionnage de la DGSE. Cet officier de haut rang est également arrêté. À leurs côtés se trouve Richard Guillet, ancien nageur de combat du CINC resté en contact avec Joseph Fourrier et Alain Borrás. Un autre militaire est interpellé alors qu'il n'est en rien mêlé à l'affaire.

Le colonel Deiber de la DPSD veut connaître l'identité d'un certain « Bernard Colas », qu'il soupçonne d'être journaliste. Ce nom a été mentionné durant une conversation téléphonique entre Richard Guillet et Alain Borrás le cinq septembre. Les deux hommes ont également échangé deux initiales, celles des militaires de la « troisième équipe »⁷⁴. Après un interrogatoire serré le capitaine Borrás livre l'identité de Bernard Colas : il s'agit de Paul Barril, ancien numéro deux du GIGN. Il l'a contacté sur ordre de Joseph Fourrier⁷⁵.

⁷⁰ Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁷¹ Entretien avec Patrick Careil, précité.

⁷² Voir supra p.50.

⁷³ Chargé notamment de contre-subversion et du terrorisme.

⁷⁴ Entretien avec Richard Guillet du 4 octobre 2011 : « J'ai un copain civil qui gravite avec les gens du CINC (à l'époque je n'y suis plus) et très vite on n'a su qui était absent. Le centre c'est cinquante personnes dont vingt cinq opérationnels et le reste en formation. C'est une petite maison. Quand vous avez dix personnes en mission vous savez très bien qui est parti. Donc très rapidement j'appelle Alain Borrás, je lui dis : « écoute voilà qui est absent ». Je ne lui ai donné aucun nom, seulement les initiales, il savait qui était désigné. Ensuite il en a informé Joseph Fourrier ».

⁷⁵ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État*, op. cit., p.238.

Tout au long de l'affaire Alain Borrás n'a pas eu de mal à identifier ses anciens collègues et élèves d'Aspretto. Il est contacté par Richard Guillet, également inquiet et révolté que les nageurs de combat soient entraînés dans la boue. Les deux militaires soupçonnent une tentative de déstabilisation du pouvoir socialiste⁷⁶. Le colonel Fourier l'oriente vers son ami Paul Barril, qui prétend avoir conservé ses entrées à l'Élysée. Ainsi le capitaine pourra s'assurer que le Président est bien au courant. Après une première rencontre le 3 septembre⁷⁷ une deuxième réunion est prévue le 17 septembre, au bar *Le Fétiche* de la rue Richepanse. Alain Borrás et Richard Guillet discutent sur la terrasse lorsqu'un homme de Paul Barril leur tend *Le Monde*, qui titre alors sur l'information de la « troisième équipe ». Il leur indique qu'ils sont surveillés, les hommes se séparent⁷⁸.

2. Une tentative de reprise en main par le politique

Dès l'arrestation des militaires de la DGSE le ministère de la Défense fait fuiter des informations les concernant⁷⁹. Peu à peu sont divulgués leurs noms, grades et affectations. Selon une dépêche de l'AFP « *deux officiers de la DGSE coupables d'avoir transmis à la presse des informations secrètes et importantes sur l'affaire du Rainbow Warrior ont été formellement identifiés par le service de sécurité de la DGSE* ». « *L'un d'eux, le capitaine Borrás, a reconnu les faits mardi. Il sera dès ce soir en situation de détention à la fois pour l'isoler et pour sa propre sécurité. Le second également identifié par les services de sécurité est entendu actuellement par les services* ». Pour Pierre Péllissier, du *Figaro*, c'est « *presque une tentative de détournement* », un « *brouillard artificiel* » entretenu pour garder dans l'ombre les responsabilités officielles⁸⁰. Dans *Libération* Jean Guisnel considère comme « *surprenante [la] divulgation des identités* » et remarque que « *les informations [sont] diffusées généreusement*⁸¹ ».

« Des balances à la DGSE » affiche en Une *Le Matin de Paris*. Pour Patrick Kessel ce rebondissement pourrait « *éclairer la façon dont la police néo-zélandaise, alertée, a pu arrêter le couple des « Turenge »*⁸² ». Max Gallo précise le propos en se demandant si les fuites ont eu lieu « *seulement en direction de la presse* ». « *Pourquoi, à un échelon moyen ou subalterne de la DGSE, n'aurait-on pas pensé que, l'opération étant périlleuse, stupide, il*

⁷⁶ Entretien avec Alain Borrás du 8 avril 2011 ; entretien avec Richard Guillet, précité.

⁷⁷ In PONTAUT Jean-Marie, DEROGY Jacques, *Enquête sur trois secrets d'État, op. cit.*, p.239.

⁷⁸ Entretien avec Richard Guillet, précité.

⁷⁹ In KROP Pascal, *op. cit.* p.97.

⁸⁰ Pierre Pellissier, « Coup de filet à la DGSE », *Le Figaro*, 25 septembre 1985.

⁸¹ Jean Guisnel, « *Greenpeace : trois militaires arrêtés* », *Libération*, 25 septembre 1985.

⁸² Patrick Kessel, « Une affaire dans l'affaire », *Le Matin de Paris*, 25 septembre 1985.

existait une possibilité – et d’autant plus que les « Turenge » étaient arrêtés – de piéger le gouvernement « socialiste » ? Il y’a dans l’affaire Greenpeace trop de mystères, d’absurdités, pour qu’on ne pose pas aussi cette question⁸³ ». Daniel Bermond, dans *France-Soir*, défend la même idée. Selon le journaliste la découverte de ses trois « taupes » peut permettre à Paul Quilès de remonter la filière des « sources » de la presse « mais aussi des policiers néo-zélandais⁸⁴ ». Cependant, la majorité des journalistes considèrent que les militaires arrêtés ne doivent pas « porter le chapeau ». Pour Robert Toubon « la seule choque qui intéresse les socialistes, ce n’est évidemment pas de faire ce jour-là, qui risquerait bien trop de les éclabousser. Ce qui leur importe avant tout, c’est de tarir la source des informations qui ont permis aux français de ne pas rester totalement dans l’ignorance d’une affaire qui, après tout, concerne la dignité de leur pays⁸⁵ ». Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre remarquent que « c’est un peu comme si les responsabilités s’inversaient : la crise actuelle, ce serait donc la faute aux « fuites », et non pas à ceux qui ont menti à un enquêteur officiel [...]⁸⁶ ». Même les journaux qui soutiennent la thèse de la déstabilisation ne font pas l’impasse sur la défense des lampistes⁸⁷.

Alain Borras est largement désigné comme étant à l’origine de la fuite concernant la « troisième équipe »⁸⁸. Plusieurs journalistes évoquent les deux rendez-vous du mois de septembre. Selon *Le Quotidien de Paris* « le 17 septembre, [Alain Borras] a révélé les noms des deux militaires français constituant cette équipe pour accréditer sa première information auprès de ses destinataires⁸⁹ ». La nouvelle irruption du capitaine Barril dans l’actualité, après son implication dans l’affaire des Irlandais de Vincennes, suscite plusieurs articles. Dans *Le Figaro* son « entourage » précise que les accusations portées à son encontre sont axées sur les révélations de *L’Express* en date du 20 septembre. « Ces explications fournies par des proches du capitaine Barril cherchent à justifier la maladresse d’officiers de la DGSE « uniquement préoccupés de sauver les Turenge. On veut aujourd’hui salir ces gens-là en les présentant comme des traîtres. Il faut répéter que leur objectif est celui de toute la

⁸³ Max Gallo, « Pourquoi ? », *Le Matin de Paris*, 25 septembre 1985.

⁸⁴ Daniel Bermond, « Les fuites dans la « piscine » », *France-Soir*, 25 septembre 1985.

⁸⁵ Robert Toubon, « La politique de la rustine », *Le Quotidien de Paris*, 25 septembre 1985.

⁸⁶ Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, « M. Laurent Fabius pris au piège », *Le Monde*, 26 septembre 1985.

⁸⁷ Jacques de Danne, « Un colonel : « On se sent salis et ridicules » », *France-Soir*, 25 septembre 1985 ; Frank Johannès, « Les documents secrets n’ont pas été détruits », *Le Matin de Paris*, 27 septembre 1985.

⁸⁸ Alain Borras affirme n’avoir eu aucun contact avec des journalistes durant l’affaire. Il a poursuivi pénalement les journaux qui accréditaient l’hypothèse selon laquelle il aurait pu informer la Nouvelle-Zélande, entretien précité.

⁸⁹ « Des fuites dans la piscine », article non signé, *Le Quotidien de Paris*, 25 septembre 1985.

boite »⁹⁰ ». Paul Barril est l'intermédiaire idéal, une « véritable mine d'or pour les journalistes » avec qui il entretient de bons rapports⁹¹. « De là à penser qu'il pourrait être l'un des intermédiaires providentiels entre les spécialistes du secret et ceux dont la mission est de les dévoiler... il n'y a qu'un pas qu'il ne faut pas franchir trop vite⁹² ». En réalité Paul Barril n'a jamais disposé des identités ou des initiales des membres de la « troisième équipe ». « Il savait qu'il y avait une troisième équipe mais il n'avait pas les noms » explique aujourd'hui Richard Guillet. « C'était justement le but de la réunion [du 17 septembre]⁹³ ».

Au ministère de la Défense Patrick Careil suit de très près les interrogatoires des militaires de la DGSE. Durant le sien Joseph Fourier avoue : c'est bien lui qui a livré les identités de la « troisième équipe »⁹⁴. Comme ses subordonnés il est persuadé d'avoir affaire à une opération de déstabilisation. Il rend compte à son supérieur, le colonel Moreau : « Je lui ai dit qu'il était en train de partir dans une mauvaise direction. Il bossait comme un fou, jusqu'à tard le soir. Nous étions copains, il venait me voir dans mon bureau et il me racontait ses états d'âme. Je lui disais qu'il était à côté de la plaque : « s'il te plait ne met pas le bazar dans le dispositif en t'agitant, fait profil bas ». Mais ça c'était difficile avec lui. Il était cavalier et moi artilleur. J'étais un turbulent pour lui, alors qu'en réalité c'était l'inverse. J'étais prêt à protéger les gars du SA. Il disait : « parmi ces gens-là il y a des salauds qui ont fait ça volontairement ». Il pensait que c'était un coup monté⁹⁵ ». Le colonel Fourier a-t-il avoué pour couvrir un tiers ? « Peut-être. Joseph était un honnête homme, quelqu'un de gentil. Il était capable de faire quelque chose comme cela⁹⁶ ». Richard Guillet ne croit pas que Joseph Fourier ait pu livrer des informations : « il n'était pas favorable à la presse, et c'était

⁹⁰ Joseph Macé-Scaron, « La mise en cause du capitaine Barril : un « non-événement » », *Le Figaro*, 26 septembre 1985. Des propos qui font écho à ceux d'Alain Borras : « tant que la culpabilité française n'est pas formellement établie il y'a une situation de pourrissement » [...] « Que ce serait-il passé s'il n'y avait pas eu de fuites ? ».

⁹¹ « Barril : « Je suis devenu conseiller antiterroriste » », article non signé, *France-Soir*, 25 septembre 1985 ; « Et Barril dans tout ça ? », encadré, *L'Événement du Jeudi*, 26 septembre 1985.

⁹² « Barril : « Je suis devenu conseiller antiterroriste » », article non signé, *France-Soir*, 25 septembre 1985

⁹³ Entretien avec Richard Guillet, précité.

⁹⁴ Entretien avec Patrick Careil, précité. « Je ne sais plus à qui. Je ne sais pas si j'ai su, mais cela ne nous intéressait pas. Il a avoué qu'il avait livré les informations ».

⁹⁵ Entretien avec le général Moreau, précité.

⁹⁶ Entretien avec le général Moreau, précité. Maurice Dufresse, ancien agent du secteur K, défend cette idée : « il s'est sacrifié pour protéger un de ses hommes, c'était sa méthode à lui », entretien précité.

*quelqu'un de très secret [...] On ne peut jamais l'écarter mais je ne pense pas*⁹⁷ ». Toutefois il semblerait que le colonel Fourier était bien en contact avec des journalistes⁹⁸.

Les militaires inculpés sont accusés d'avoir, « *sans intention de trahison ou d'espionnage, porté à la connaissance du public une information militaire non rendue publique par l'autorité compétente et dont la divulgation est manifestement de nature à nuire à la Défense nationale*⁹⁹ ». Les poursuites sont abandonnées en 1986.

3. L'information sur l'information

L'affaire du *Rainbow Warrior* semble se terminer comme elle a débuté : dans un trop plein d'informations. Jean-Louis Peninou, de *Libération*, remarque que dans l'attente du rapport de Paul Quilès « *on s'interrogeait sur la nature des sources qui ont permis à la presse de révéler des éléments suffisamment consistants pour provoquer la démission d'un ministre et le limogeage du chef des services secrets* ». « *Fait nouveau, l'enquête sur l'enquête devenait chaque jour davantage, partie constitutive de l'enquête sur les faits eux-mêmes*¹⁰⁰ ». Un phénomène qui ne se dément pas suite à l'arrestation des militaires. Des « sources proches du ministère de la Défense » renseignent les journalistes quant l'enquête menée pour identifier l'origine des fuites à la DGSE¹⁰¹. Selon elles des éléments faux parus dans la presse auraient permis des les localiser : l'existence d'une « quatrième équipe » basée en Australie, prête à intervenir en cas de défaillance¹⁰² et le transport des explosifs dans des bouteilles de plongées soudées. Ces informations « *figuraient dans des hypothèses de travail que seulement un nombre restreint d'agents de la DGSE connaissaient*¹⁰³ ». Si durant l'affaire de telles « hypothèses de travail » ont pu circuler¹⁰⁴ il parait peu probable que ces éléments aient permis de confondre les militaires arrêtés. Tout simplement, n'étant pas intégrés au Service Action ils n'ont pas pu disposer de ces informations. Peut-être ont-elles pu permettre

⁹⁷ Entretien avec Richard Guillet, précité.

⁹⁸ Pour *Le Journal du Dimanche* il était parfois chargé des relations avec la presse : Roger Faligot, Michel Sarazin, Jacques Tillier, « Pourquoi le général déclare la guerre », *Le Journal du Dimanche*, 29 septembre 1985. Dans *Le Quotidien de Paris* il est possible de lire que Joseph Fourier était « *bien connu des journalistes s'occupant des problèmes de défense* » [...] « *C'est lui qui était officieusement chargé par la DGSE « d'instiller » des informations que la « piscine » souhaitait voir publier* », H L, « Pas de fuites sans consignes », *Le Quotidien de Paris*, 28 septembre 1985. Le général Moreau estime que « *ce n'est pas impossible qu'il soit devenu un traitant, pour des histoires de journalistes* », entretien précité.

⁹⁹ « « Fuites » à la presse : cinq militaires inculpés », *Le Figaro*, 27 septembre 1985.

¹⁰⁰ Jean-Louis Peninou, « La mise en scène d'un premier aveu », *Libération*, 23 septembre 1985.

¹⁰¹ Pierre Pellissier, « Coup de filet à la DGSE », *Le Figaro*, 25 septembre 1985 ; Daniel Bermond, « Les fuites dans la « piscine » », *France-Soir*, 25 septembre 1985.

¹⁰² Jean-Marie Pontaut, Jacques Derogy, « Troisième commando: un officier et un sous-officier d'Aspretto », *L'Express*, 20 septembre 1985.

¹⁰³ Pierre Servent, « Quilès riposte », *La Croix*, 26 septembre 1985.

¹⁰⁴ Nous l'avons vu avec le recours envisagé au *Rubis*, cf supra p.115.

d'identifier d'autres informateurs, mais s'ils avaient été sanctionnés le ministère de la Défense ne serait pas privé de le communiquer.

En cette fin septembre l'heure est à la contre-attaque sur le terrain de l'information. Alors que l'arrestation de militaire met un coup d'arrêt aux fuites, fournir des « informations sur l'information » permet de jeter le doute sur la crédibilité des éléments publiés par la presse. Le ministère de la Défense tente de reprendre en main la situation grâce à ce qu'on appellerait aujourd'hui une « opération de communication ».

Partie III. L'ultime verrouillage : la déclaration du Général Imbot

1. Faire taire les bavards

Le 25 septembre est nommé le nouveau directeur de la DGSE. Pour Jean Guisnel l'arrivée du général René Imbot « *ressemble à la conclusion d'un diktat imposé par les sommets de la hiérarchie militaire au pouvoir politique. Au prix de quelle contrepartie ?*¹⁰⁵ ». Plus raisonnablement Claude Silberzahn y voit l'assurance de ne pas contrarier l'armée¹⁰⁶. Ce que confirme Patrick Careil : « *j'ai eu l'idée géniale de faire venir le militaire le plus respecté de toute l'armée française, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général Imbot*¹⁰⁷ ».

Dans leurs portraits les journalistes décrivent le général Imbot comme un « baroudeur », un « homme à poigne » choisi pour remettre en ordre la DGSE. Dès sa prise de fonction il se distingue par un coup d'éclat spectaculaire. Le 27 septembre il apparaît à la télévision dans son uniforme, bardé de médailles et de décorations, coupe en brosse réglementaire :

« Au-delà des péripéties de l'affaire que nous connaissons, je dois vous dire que j'ai, à ma profonde stupéfaction, découvert, et je pèse mes mots, une véritable opération maligne de déstabilisation de nos services secrets.

Bien entendu, j'ai aussi trouvé des gens qu'il fallait sanctionner. J'ai coupé les branches pourries [...]

Là je suis clair et net. Et je vous dis tout de suite que j'ai verrouillé ce service ; et quand je dis verrouillé, ceux qui ont servi avec moi, les officiers et les sous-officiers qui m'entendront ce soir, quand je dis verrouiller, ils savent ce que cela veut dire.

¹⁰⁵ Jean Guisnel, « Un général à poigne à la tête de la DGSE », *Libération*, 26 septembre 1985.

¹⁰⁶ Entretien précité.

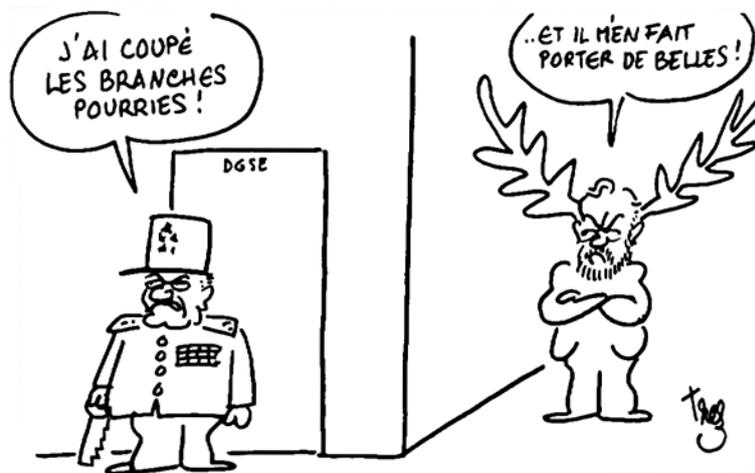
¹⁰⁷ Entretien de Floran Vadillo avec Patrick Careil, in VADILLO Floran, *Les socialistes et les services de renseignement et de sécurité de 1981 à 2007, op. cit.*, p.106.

Et je suis le rempart de ce service. Je serai le rempart de ce service. Ce que je veux dire c'est qu'à partir de maintenant toute information que l'on prétendrait retenir ou recueillir de ce service est mensonge, parce que j'ai verrouillé ce service.

Et si j'ai accepté cette mission c'est pour l'honneur de nos armées et je la conduirai, et je la mènerai à bien¹⁰⁸ ».

Cette intervention est une entière initiative du ministère de la Défense. « Paul Quilès me demande d'envoyer René Imbot reprendre les choses en main » explique Patrick Careil. « Je l'envoie à la télévision et lui propose d'y aller en uniforme. Mais je ne lui ai pas soufflé l'expression « couper les branches pourries ». Contrairement à tous les usages, je ne préviens pas Matignon. Je me dis que je vais en recevoir plein la figure et cela n'a pas manqué : un quart d'heure après la diffusion, je reçois un coup de téléphone de Louis Schweitzer¹⁰⁹, très en colère. Il formulait une critique sur le principe de ne pas l'avoir informé ainsi que sur le fond. Mais je lui réponds que cela va arrêter toute l'affaire. Il ne m'a plus parlé pendant trois mois¹¹⁰ ».

2. « Trop ou pas assez »



Trez, *France-Soir* du 30 septembre 1985

Dans *Libération*, Jean-Louis Peninou voit dans cette déclaration un parfait tableau de contrastes : clair pour le verrouillage et obscur pour l'opération de déstabilisation. Selon le journaliste l'intervention du général Imbot ne peut que relancer les spéculations¹¹¹. Ce que ne

¹⁰⁸ Déclaration du général René Imbot (27 septembre 1985), annexes.

¹⁰⁹ Directeur de cabinet de Laurent Fabius.

¹¹⁰ Entretien avec Patrick Careil, précité.

¹¹¹ Jean-Louis Peninou « Imbot dénonce une « entreprise de destruction » de la DGSE », *Libération*, 28 septembre 1985.

manque pas de relever Patrick Kessel, dans *Le Matin de Paris*, selon qui les « *petites phrases prononcées ces derniers jours par différents responsables politiques convergent* » dans le sens d'un « sabotage du sabotage »¹¹² ». Selon le journaliste cette déclaration fait « *l'effet d'une bombe* » et « *devrait mettre fin à toute exploitation politique* » qui « *n'avait guère de lien avec la quête de la vérité* »¹¹³ ». Dans les couloirs officiels le message est clair : l'affaire est close¹¹⁴.

Mais pour de nombreux commentateurs le général Imbot en a « *trop dit et pas assez* »¹¹⁵. « *Il est classique en dictature d'inventer des complots pour justifier une politique de répression. La démocratie suppose et requiert un minimum d'explications. Le général Imbot a tiré dans le vide des verrous sur une porte qu'il a, malheureusement pour lui, dans sa précipitation, laissée ouverte* »¹¹⁶. Pour Alain Rollat et Philippe Kajman, dans *Le Monde*, « *ces révélations hermétiques [...] ne sont pas de nature à renforcer un pouvoir politique déjà affaibli* ». « *Si en langage militaire, un « coup de gueule » ne fait jamais de mal, en langage politique ordinaire il est parfois des retours de manivelle douloureux* »¹¹⁷.



Plantu, *Le Monde* du 30 septembre 1985

¹¹² Charles Hernu s'était étonné que les hommes attaqués par les révélations appartiennent à la « chaîne nucléaire » (déclaration du 18 septembre 1985). Laurent Fabius avait également évoqué la thèse d'un « sabotage du sabotage » (25 septembre 1985). Patrick Kessel rapporte que François Mitterrand s'est interrogé sur une possible provocation en conseil des ministres.

¹¹³ Patrick Kessel, « Imbot : la déstabilisation maligne », *Le Matin de Paris*, 28 septembre 1985.

¹¹⁴ « Pour l'Élysée, l'affaire est close » titre *Le Monde* en Une, 28 septembre 1985 ; Jean-Louis Peninou « Imbot dénonce une « entreprise de destruction » de la DGSE », *Libération*, 28 septembre 1985 ; Judith Waintraub, « Les socialistes veulent étouffer l'affaire », *Le Quotidien de Paris*, 28 septembre 1985.

¹¹⁵ Philippe Tesson, « Greenpeace : le cirque », *Le Quotidien de Paris*, 30 septembre 1985 ; Pour *L'Humanité* les observateurs sont laissés « *sur leur faim* », Maryse Lelarge, « Trop ou pas assez », *L'Humanité*, 30 septembre 1985.

¹¹⁶ Dominique Jamet, « L'Imbot direct », *Le Quotidien de Paris*, 30 septembre 1985.

¹¹⁷ Michel Kajman, Alain Rollat, « L'éclat du Général Imbot », *Le Monde*, 30 septembre 1985.

Durant plus d'une dizaine de jours la situation particulièrement précaire induite par le refus de Charles Hernu d'endosser la pleine responsabilité entretient artificiellement l'affaire. Avec l'arrivée de Paul Quilès le ministère de la Défense abandonne sa position défensive pour une stratégie de communication axée sur la contre-attaque. Ainsi, la déclaration du général Imbot marque la fin de l'affaire du *Rainbow Warrior* dans son volet politique. À défaut d'explications les comptes sont soldés par de nouvelles interrogations. « *Mais ça a marché : Joseph Fourier arrêté et René Imbot à la télévision et c'était fini !*¹¹⁸ »

¹¹⁸ Entretien avec Patrick Careil, précité.

Chapitre IX.

L'affaire pour la presse

A) L'intérêt de la presse face au pouvoir politique : reconquérir l'indépendance ?

Partie I. Une partie de la presse se félicite

1. L'affaire profite à l'ensemble de la presse
2. Une volonté de puissance : entre combat politique et recherche de la vérité

Partie II. Le pouvoir politique comme juge suprême du travail journalistique

B) L'affaire a agi comme un révélateur

Partie I. Au sein des rédactions

1. Conflits et rapports de force
2. Destinée personnelles

Partie II. Un temps accéléré

1. Prises de conscience
2. Les réputations

C) Le paradigme d'une profession

Partie I. Le point de départ d'une légende de l'investigation

1. Edwy Plenel, l'investigateur de référence
2. L'investigation à la Une du *Monde*

Partie II. Au delà d'un schéma unique : une réalité journalistique, articulation entre individualités et collectif

1. Des nœuds de solidarité...
2. qui conditionne le traitement de l'information

Chapitre IX.

L'affaire pour la presse

A) L'intérêt de la presse face au pouvoir politique : reconquérir l'indépendance ?

Partie I. Une partie de la presse se félicite

1. L'affaire profite à l'ensemble de la presse

Si l'affaire n'a eu que des acteurs malheureux la presse tout entière en sort sensiblement ragaillardie. Elle a su se dégager une marge de manœuvre suffisante pour jouer un rôle actif. Les journalistes ont pris le relais d'un pouvoir politique empêtré dans ses contradictions, si bien que son action est considérée comme légitime et saine. Contrairement à certains scandales ultérieurs la presse n'est alors pas accusée de mener une course à la surenchère. Pour l'opinion elle est dans son bon droit¹¹⁹. Dès le 22 août Jean-Pierre Robert, dans *VSD*, prévient que « *les journaux, eux, n'auront pas somnolé et ne comptent pas s'endormir sur leurs lauriers*¹²⁰ ».

L'ensemble de la profession se congratule. Sur le plateau de *France 3* Christian Dauriac fait remarquer qu' « *il s'est passé, ces derniers jours, quelque chose d'essentiel en France : la presse est devenue le quatrième pouvoir cher aux anglo-saxons. Elle a fait son travail. Les radios, les télévisions, sans entrer en conflit avec le pouvoir, ont pu l'amplifier. Cela n'avait pas été possible au moment des affaires Ben Barka, Boulin ou Fontanet. Et ça, c'est plutôt réjouissant pour la démocratie*¹²¹ ».

Une victoire collective mais qui a également ses vainqueurs. Ainsi, l'affaire s'inscrit dans l'histoire de certains titres comme étant le symbole d'une véritable indépendance, un gage de qualité et de sérieux. Il est particulièrement significatif que *L'Express* consacre plusieurs pages à l'affaire lors de la publication d'un hors-série sur François Mitterrand en avril 2011¹²².

2. Une volonté de puissance : entre combat politique et recherche de la vérité

¹¹⁹ Voir le sondage, supra p.111.

¹²⁰ Jean-Pierre Ravery, « Révélations, démentis, confirmations... », *VSD*, 22 août 1985.

¹²¹ Journal télévisé du 20 septembre 1985, disponible sur le site internet de l'INA.

¹²² *L'Express*, hors-série, avril/mai 2011, p.44,49-53.

Grâce à l'affaire du *Rainbow Warrior* la presse française a mesuré sa capacité de nuisance. Si plusieurs « scoops » ont davantage à voir avec un combat partisan (la mise en cause de Laurent Fabius par exemple) d'autres ont largement participé à la recherche de la vérité, avec à la clé la démission d'un ministre. Une première dans l'Histoire de la presse française, qui sanctionne le réel contre-pouvoir quelle peut incarner. Mais Edwy Plenel fait remarquer que « *l'histoire aurait été beaucoup plus compliquée s'il n'y avait pas eu le relais, dans une bataille interne au pouvoir, de Laurent Fabius se battant pour se sauver de cette situation. Il s'est appuyé sur nos informations, relayées par L'Express*¹²³ ».

Eu égard à l'originalité de la situation de crise, la presse de gauche peut sauver la mise du pouvoir politique en l'attaquant. « *Tandis que des journaux, des radios se libèrent, cinq ans après, du poids de leurs récentes amitiés politique grâce à l'affaire du « Rainbow Warrior »*¹²⁴ ». Nous l'avons notamment vu concernant *Le Monde*, et « *la nécessité de se démarquer de François Mitterrand et de la majorité de gauche avec laquelle nous avons été trop complaisants depuis 1981*¹²⁵ ». En totale opposition à ce mouvement général de distanciation *Le Matin de Paris* opère – c'est particulièrement visible durant l'affaire – un repli partisan qui le conduit à sa perte en 1988.

Partie II. Le pouvoir politique comme juge suprême du travail journalistique ?

En France, les relations entre les hommes de pouvoir et les acteurs de la presse sont caractérisés par une certaine proximité. Pour le constater il suffit de dénombrer les couples formés entre un homme politique et une journaliste (l'inverse est plus rare). Mais à cette situation quasi endogamique se greffe des pratiques qui peuvent être interprétées comme une assujettion au pouvoir politique. Contrairement aux us d'autres pays européens c'est le chef de l'État qui choisit les journalistes qui lui portent la contradiction lors de ses interventions télévisées. Être sélectionné ne saurait être refusé par le professionnel, qui se voit gratifier d'une grande considération, bien quelle ne soit pas délivrée par ses pairs.

Dans notre affaire si la presse attaque en partie le pouvoir, sur sa gestion de crise, ce dernier lui rend grâce à certaines reprises, ce que les journalistes relèvent. Lorsque François Mitterrand évoque les « *éléments nouveaux*¹²⁶ » révélés par la presse Serge July considère

¹²³ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹²⁴ Stéphane Denis, « L'automne noir de François Mitterrand », *Le Quotidien de Paris*, 25 septembre 1985.

¹²⁵ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹²⁶ Lettre de François Mitterrand à Laurent Fabius (19 septembre 1985).

qu'il leur accorde plus d'importance plutôt qu'à ce que lui racontent Charles Hernu et Bernard Tricot¹²⁷. Pour *Le Journal du Dimanche*, François Mitterrand a montré que la presse « *pouvait grandement faire avancer la vérité*¹²⁸ » alors que *Le Quotidien de Paris* considère que le Président « *rend hommage* » à la presse¹²⁹. Les commentaires des journalistes sont davantage portés sur les propos du pouvoir politique « suprême » (Le Président de la République) que sur ceux du Premier ministre, pourtant plus appuyés :

« *La presse doit faire son métier, elle est libre. Et il faut le reconnaître honnêtement que, dans cette affaire, c'est elle qui a débondé la bonde par rapport à cet espèce de gangue de mensonges qui existait [...]*¹³⁰ ».

B) L'affaire a agi comme un révélateur

Partie I. Au sein des rédactions

1. Conflits et rapports de force

Les rédactions ne sont pas des blocs monolithiques et uniformes. Si chacune dispose d'une ligne éditoriale, la pluralité des opinions et des avis a bien cours. Au *Monde* – par exemple – les révélations d'Edwy Plenel et Bertrand Le Gendre ne font pas l'unanimité. Lorsqu'ils ne sont pas confrontés à une franche hostilité, comme ce fut le cas avec Jacques Isnard, les journalistes évoluent dans un climat particulièrement pesant : « *il y a des gens qui nous regardent un peu en biais. Georges Marion raconte, il a raison, que Jean-Marie Colombani était très méfiant. Très proche de l'Elysée, du pouvoir. C'est un bon exemple : très en retrait sur cette affaire. D'autres dans notre service, qu'on appelle service d'informations générales, nous regardent de travers*¹³¹ ». Le caractère offensif du journalisme pratiqué par Edwy Plenel ne fait pas que des adeptes au sein de la rédaction du *Monde*. Mais André Fontaine fait remarquer que le journaliste « *n'a pas rencontré, à l'intérieur du journal, une prise de position nette sur l'affaire Greenpeace*¹³² ».

Nous l'avons vu, au *Canard Enchaîné* l'affaire provoque également quelques remous. Les relations entre Georges Marion et Claude Angeli s'étaient déjà considérablement

¹²⁷ Serge July, « Le sacrifice d'Hernu », *Libération*, 21 septembre 1985.

¹²⁸ Roger Faligot, Michel Sarazin, Jacques Tillier, « Pourquoi le général déclare la guerre », *Le Journal du Dimanche*, 29 septembre 1985.

¹²⁹ « Neuf questions sans réponses », article non signé, *Le Quotidien de Paris*, 30 septembre 1985.

¹³⁰ Déclaration de Laurent Fabius du 22 septembre, annexes

¹³¹ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹³² Entretien avec André Fontaine, précité.

détériorées suite à l'affaire des Irlandais de Vincennes¹³³. Georges Marion reprochait à la rédaction de l'hebdomadaire une certaine frilosité, en retour Claude Angeli pointe du doigt la tendance du journaliste à occulter certains faits¹³⁴. « *Je ne travaillais pas seul au « Canard ». C'est une des raisons pour lesquelles j'ai été très déçu qu'on me fasse ces coups tordus : sur le Rainbow Warrior et les Irlandais de Vincennes, qu'on fasse de la recherche d'éléments sans m'en rendre compte. Moi je rendais compte de tout. Pour une raison très simple : j'ai toujours su que dans ce métier là si vous êtes seul vous perdez beaucoup de vos moyens. Tout d'abord car vous ne pensez pas à tout et puis cela permet de coordonner les efforts. Également parce que cela vous évite d'être prisonnier de vos préjugés. Au « Canard » nous fonctionnions comme cela. J'ai travaillé ainsi pendant des années avec Claude Angeli, la main dans la main. Il me disait ce qu'il savait – du moins je crois – et je lui disais ce que je savais¹³⁵ ».* Mais le journaliste reproche au rédacteur du *Canard Enchaîné* d'être trop proche de ses amis au pouvoir.

2. Destinées personnelles

Loin d'être anecdotiques ces divergences d'opinions influent sur la suite de la carrière de Georges Marion. « *Ce bateau [le Rainbow Warrior] eut pour moi une influence décisive puisqu'il entraîna ma décision de quitter Le Canard Enchaîné, meurtri, après m'être passionnément investi¹³⁶ ».* Le journaliste rejoint celui qui fut son partenaire officieux durant l'affaire. « *Je vais me battre pour l'embauche de Georges Marion au Monde* » explique Edwy Plenel. « *Il avait un véritable don pour faire parler ses interlocuteurs, susciter la confiance... Georges Marion était le meilleur de sa génération¹³⁷ ».*

Pour d'autres l'affaire marque un début d'intérêt pour les questions relatives aux services secrets. C'est le cas de Jean Guisnel, qui couvre l'affaire pour *Libération*¹³⁸. Par la suite le journaliste, spécialiste de la Défense, y consacre plusieurs ouvrages.

Partie II. Un temps accéléré

1. Prises de conscience

¹³³ Sur l'affaire voir supra p.47.

¹³⁴ Notamment la possession d'explosifs par les Irlandais. Claude Angeli considère que Georges Marion voulait faire en sorte de minimiser au possible la dangerosité des activistes, entretien précité.

¹³⁵ Entretien avec Georges Marion, précité.

¹³⁶ In MARION Georges, *op. cit.*, p.96.

¹³⁷ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹³⁸ In GUISNEL Jean, *op. cit.*, p.275.

L'affaire met en lumière les carences et les errements de certains titres. Dépassé sur son propre terrain, *Le Canard Enchaîné* n'est pas à l'aise sur cette enquête. Se contentant de collectionner les versions, il se déporte volontiers davantage sur un terrain militaire et « institutionnel ». Ainsi, Claude Angeli fait remarquer – articles à l'appui¹³⁹ – que l'hebdomadaire satirique a été le seul « à tempêter pour demander une commission d'enquête¹⁴⁰ ». Un bien maigre lot de consolation lorsqu'on sait que son principe fut enterré seulement quelques jours après la déclaration de Laurent Fabius¹⁴¹.

Mais *Le Canard Enchaîné* n'est pas le seul à pâtir du succès de ses concurrents. Selon Jean Guisnel « les révélations du Monde furent vécues à Libération comme un pénible échec collectif¹⁴² ». Depuis 1981 ce « trouble-fête » qui « fascine par l'originalité et l'audace de ses prises de position¹⁴³ » a su s'imposer comme un grand quotidien de gauche. Ses ventes passent de 48 000 exemplaires en 1981 à 134 000 en 1985¹⁴⁴. Mais l'efficacité de sa recette dissuade le quotidien de se réinventer. Durant l'affaire Jean Guisnel mesure « les difficultés que Libération avait à organiser le travail en équipe, à connaître les rouages les plus secrets de l'appareil d'État, que personne alors ne fréquentait¹⁴⁵ ». *Libération* n'est pas armé pour pratiquer l'investigation, genre qui – pourtant – tend à s'exporter dans la presse quotidienne.

L'affaire illustre d'ailleurs parfaitement le caractère « à double tranchant » d'une telle périodicité. Elle est un atout certain lorsqu'un journaliste dispose d'un « scoop », nous l'avons vu lorsqu'Edwy Plenel et Georges Marion étaient en possession de la même information concernant la « troisième équipe ». Mais si le journaliste tâtonne, comme ce fut le cas pour de nombreux journalistes au début de l'affaire, cela peut l'obliger à s'expliquer ou réaliser de singuliers numéros de contorsions.

2. Les réputations

La carrière d'un journaliste enquêteur se juge à l'aune de sa « notoriété ». Celle-ci croît lorsqu'il « sort » une affaire ou apporte une information exclusive qui la fait rebondir. Le feuilleton des révélations est – pour le journaliste et son titre – un temps fort à ne pas

¹³⁹ Claude Angeli, « Les képis ne porteront pas le chapeau », *Le Canard Enchaîné*, 2 octobre 1985 ; Claude Angeli « Les aveux de l'amiral Lacoste dormaient au fond d'un coffre », *Le Canard Enchaîné*, 13 novembre 1985.

¹⁴⁰ Entretien avec Claude Angeli, précité.

¹⁴¹ Voir supra p.170.

¹⁴² In GUISEL Jean, *op. cit.* p.277.

¹⁴³ In RIEFFEL Rémy, *op. cit.*, p.123.

¹⁴⁴ Tableau « évolution de la diffusion payée des journaux nationaux entre 1981 et 1992 », in JUHEM Philippe, *op. cit.*, p.98.

¹⁴⁵ In GUISEL Jean, *op. cit.* p.275.

manquer, un moment décisif. Il est possible d'en prendre la pleine mesure lorsque Jacques-Marie Bourget règle ses comptes avec des journalistes qu'il ne porte pas dans son cœur : « *En 1985 j'ai révélé la vraie nature de l'affaire Greenpeace, autrement dit, j'ai écrit : « C'est l'Elysée qui a fait couler le Rainbow Warrior » (au même moment notre ami Edwy Plenel écrivait, lui, que cet attentat était le fait : « de barbouzes de RPR dirigés par le colonel Charrier »)*¹⁴⁶ ». Quand on demande à Jacques-Marie Bourget en quoi l'affaire est importante dans sa carrière le journaliste peine à cacher quelques regrets : « *en rien puisque pour les gens l'affaire du Rainbow Warrior c'est Edwy Plenel. Comme elle a fait augmenter les tirages du Monde ils ont bétonné et c'est devenu emblématique* ». Bien qu'ayant été sortie par deux hebdomadaires l'affaire est associée à l'indépendance du quotidien de référence et de son journaliste. « *Edwy Plenel est un journaliste politique : il a des stratégies et veut intervenir dans le monde de la politique. J'aimerais bien changer le monde, mais sans passer par du billard politique*¹⁴⁷ ».

C) Le paradigme d'une profession

Partie I. Le point de départ d'une légende de l'investigation

1. Edwy Plenel, l'investigateur de référence

En quelques années Edwy Plenel s'impose comme le chef de file de l'investigation de presse en France. Alors que plusieurs enquêteurs délaissent les colonnes des journaux pour se tourner vers l'édition¹⁴⁸ il développe une véritable pensée autour du journalisme d'enquête et de son rôle en démocratie. Edwy Plenel conçoit le journaliste comme un « watchdog », un piquet de vigilance qui veille sur les pouvoirs et les institutions. « *Réhabiliter l'information cherchée, trouvée et dévoilée – pratique que recouvre le symbole de l'investigation –, c'est tenter de retrouver le fil du sens et de l'intelligibilité. L'indiscrétion qui bouscule et dérange, génératrice d'insécurité pour les divers maîtres du secret, joue ainsi un rôle exemplaire : elle restaure l'événement, l'événement qui fait sens, l'événement qui éveille la critique et suscite la réflexion, provoque l'engagement et combat l'indifférence*¹⁴⁹ ». Pour défendre cette vision

¹⁴⁶ Présentation de Jacques-Marie Bourget sur *Backchich*. Dans un article publié sur ce même site d'information il rappelle que Claude Angeli défendaient, en 1985, la thèse de l'intervention des services britanniques, Jacques-Marie Bourget, « Angeli, Le Canard et Sarko », *Backchich*, 4 novembre 2010.

¹⁴⁷ Entretien avec Jacques-Marie Bourget, précité.

¹⁴⁸ C'est le cas de Pierre Péan ou Roger Faligot. « *Personnellement [l'affaire du Rainbow Warrior] m'a beaucoup fait réfléchir sur la question de savoir si l'investigation était possible en temps réel dans les journaux. J'ai alors eu le sentiment que si je voulais travailler sur l'enquête il valait mieux que je m'oriente vers les ouvrages* », entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁴⁹ In PLENEL Edwy, *op. cit.*, p.534.

du métier Edwy Plenel n'a de cesse de lutter contre les conservatismes et les réticences « *d'une culture qui ne fait pas sa place au journalisme dans notre démocratie*¹⁵⁰ ».

Alors que dans les années 1980 ses partenaires journalistes cessent de pratiquer une investigation qui expose les nerfs à rude épreuve¹⁵¹, Edwy Plenel fait montre d'une extraordinaire longévité. Sa constance, sa pugnacité et sa volonté d'être au cœur des affaires expliquent sa présence sur le devant de scène. Durant l'été 1985 « *il y a eu un véritable feuilleton – ce que j'ai instauré ensuite au Monde puis à Mediapart*¹⁵² – *un rapport de force et d'opinions*¹⁵³ ». Bertrand Le Gendre fait remarquer qu'avec l'affaire du *Rainbow Warrior* « *il y a une école « Plenel » qui gagne ses galons [...]. Une école dont il est le chef de file – voire le gourou – et qu'il a transportée jusqu'à Mediapart. Il y a une recherche obsessionnelle, quotidienne – quelques fois imprudente – du scoop. À un moment j'ai estimé qu'il prenait trop de risques*¹⁵⁴ ». « *Ce qu'on peut reprocher à Edwy Plenel c'est d'être un journaliste de l'écrit : il parlait beaucoup* » estime André Fontaine. « *Le temps que nous passions à parler était perdu pour faire des recherches*¹⁵⁵ ». Chaque journaliste a ses méthodes. Edwy Plenel décrit la sienne comme la constitution d'un « puzzle », une réflexion qui permet de rendre un ensemble cohérent et intelligible. « *Aujourd'hui je dis à mes enquêteurs une chose qui peut paraître très anti-journalistique : pour trouver il faut savoir ce que l'on cherche. Dans une affaire complexe, avec beaucoup d'éléments, il faut arriver à simplifier*¹⁵⁶ ».

2. L'investigation à la Une du Monde

Il est nécessaire de percevoir l'état d'esprit des journalistes du *Monde* en possession de la « troisième équipe » : « *nous étions jeunes, impatients et pétaradants. Nous avions l'impression de tenir le coup de notre vie, pour Edwy Plenel c'était très net*¹⁵⁷ ». Le journaliste le sait, cette révélation – qui ne lui vaut aucune augmentation de salaire¹⁵⁸ – « *va brusquement asseoir sa position dans le journal [...]*¹⁵⁹ ». En réalité elle préfigure l'action que mène « *l'architecte du nouveau Monde*¹⁶⁰ » à partir de 1996. Propulsé directeur de la rédaction, le journaliste impose sa méthode au quotidien de référence. Mais si Edwy Plenel mène une

¹⁵⁰ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹⁵¹ Georges Marion rompt avec l'investigation en 1989, voir supra p.156.

¹⁵² Site d'information cofondé en 2008 par Edwy Plenel.

¹⁵³ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹⁵⁴ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹⁵⁵ Entretien précité.

¹⁵⁶ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹⁵⁷ Entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹⁵⁸ Entretien avec Laurent Huberson (auteur d'une biographie d'Edwy Plenel), précité.

¹⁵⁹ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.94.

¹⁶⁰ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.81.

politique à la hussarde nous pouvons constater qu'elle se place dans le prolongement d'une évolution amorcée dès l'arrivée de Jacques Fauvet à la direction du journal en 1969. « *Ce qui est sans doute plus durable, c'est la culture de confrontation et d'engagement militant qui s'enracine à cette époque dans ce journal qui s'était créé dans le culte de la prudence. Pas de la fadeur, mais du scrupule*¹⁶¹ ». Dix ans après, *Le Monde* commence à s'aventurer, prudemment, sur le terrain des affaires. Peu à peu la notion du scrupule perd de sa vigueur, si bien qu'en 1985 la « troisième équipe » révélée par Edwy Plenel fait figure de véritable « *scoop fondateur* » ou « *originel*¹⁶² ». À partir de 1996 *Le Monde* « *se veut être [...] un grand journal d'investigation*¹⁶³ ». « *Edwy Plenel et Jean-Marie Colombani*¹⁶⁴ *seront de leur temps : celui de l'investigation, à la Une du Monde*¹⁶⁵ ».

Partie II. Au delà d'un schéma unique : une réalité journalistique, articulation entre individualités et collectif

1. Des nœuds de solidarité et réseaux

Si les journalistes d'investigation « *ne chassent pas en meute*¹⁶⁶ » la difficulté d'obtenir des recoupements les poussent à se solliciter mutuellement. Une entraide d'autant plus efficace que le journaliste ami dispose de sources de nature différente. Ce que fait remarquer Roger Faligot à propos de Pascal Krop : « *il avait ses propres sources, notamment dans les milieux politiques*¹⁶⁷ ». Une affaire sensible telle que celle du *Rainbow Warrior* permet de révéler de véritables nœuds de solidarité. Nous l'avons vu avec Roger Faligot, Pascal Krop et Jacques-Marie Bourget d'un côté¹⁶⁸ et, dans une moindre mesure, Claude Angeli et Edwy Plenel¹⁶⁹. Mais, loin d'être une véritable collaboration, elle n'est qu'une somme d'individualités dont chacun pense pouvoir tirer profit. Une alliance d'intérêts dans un secteur hautement concurrentiel.

Les journalistes disposent de réseaux parmi lesquels peuvent se trouver d'autres journalistes. Nous l'avons vu avec Jean-Moïse Braitberg, qui réalise une interview d'un

¹⁶¹ In POULET Bernard, *op. cit.*, p.55.

¹⁶² PEAN Pierre, COHEN Philippe, *op. cit.*, p.228,230. « *Cette affaire c'est une sorte de rupture générationnelle, ainsi qu'une rupture de culture par rapport à ce que Le Monde a toujours pratiqué* », entretien avec Bertrand Le Gendre, précité.

¹⁶³ In FONTAINE Isabelle, *op. cit.*, quatrième de couverture.

¹⁶⁴ Directeur du journal de 1994 à 2007.

¹⁶⁵ Entretien avec Laurent Huberson, précité.

¹⁶⁶ In MARION Georges, *op. cit.*, p.115.

¹⁶⁷ Entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁶⁸ Voir supra p.71.

¹⁶⁹ Voir supra p.128. Nous ne mentionnons pas la collaboration officieuse entre Edwy Plenel et Georges Marion car, bien qu'étant révélatrice, elle est liée à la situation de ce dernier au sein de la rédaction du *Canard Enchaîné*.

ancien agent reconverti dans le journalisme¹⁷⁰. Mais c'est particulièrement flagrant dans le cas de Roger Faligot, qui – resté en Bretagne – est sollicité par de nombreux confrères. « *Des gens m'appellent et me demandent de vérifier une information. J'obtiens une partie des éléments par ce relais. Un jour une journaliste me dit qu'elle vient d'apprendre, par une voisine, que Christine Cabon a suivi une formation d'archéologie dans la région parisienne. Au final, en accumulant les informations vous en faites un article* ». Mais le journaliste tire également profit de son ancrage local. « *En Bretagne, il y'a deux grands quotidiens : Le Télégramme de Brest et Ouest France. Ils ont un complexe d'infériorité par rapport aux quotidiens parisiens. Comme je travaillais pour le JDD, qui n'est pas un journal suffisant et hautain, cela m'est arrivé d'avoir beaucoup d'informations qui arrivaient via ce tamis. Notamment par les correspondants de journaux locaux qui ont diverses informations (par exemple sur l'entraînement des nageurs de combat). On apprend plein de choses ! À Paris vous ne pouvez pas avoir ces choses-là*¹⁷¹ ». Les réseaux de la capitale peuvent parfois être d'une nature sensiblement différente. *Le Canard Enchaîné*, qui dispose d'importantes ressources financières, recruterait ainsi des collaborateurs officieux dans des rédactions parisiennes¹⁷². Jacques Isnard aurait fait partie de ces correspondants secrets¹⁷³, bénéficiant des largesses de l'hebdomadaire alors que la situation économique du *Monde* l'a contraint à abaisser les salaires¹⁷⁴.

2. qui conditionnent le traitement de l'information

Les réseaux et les nœuds de solidarité peuvent conditionner le traitement et la diffusion des informations. Lorsqu'Edwy Plenel et Georges Marion valident l'existence d'une « troisième équipe » le journaliste du *Canard Enchaîné* est conscient « *qu'il n'y avait, cette fois, pas d'espace pour ces petits arrangements entre amis (« on publie le même jour ») que font parfois les journalistes appartenant à des rédactions différentes*¹⁷⁵ ». Mais Edwy Plenel se souvient avoir discuté des modalités de publication avec son confrère : « *nous faisons chacun une note pour nos rédacteurs et nous convenons de la date de sortie : le Monde du mardi et le Canard Enchaîné du lendemain. C'est fréquent, nous avons toujours fait ça. Nous faisons « pool » et avons en commun plusieurs informateurs donc nous nous mettions*

¹⁷⁰ Voir supra p.127.

¹⁷¹ Entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁷² Le terme de « collaborateur » est d'ailleurs avancé par Claude Angeli, conférence « Être journaliste », *Les Tribunes de la Presse*, Arcachon, 1^{er} octobre 2011.

¹⁷³ In LASKE Karl, VALDIGUIE Laurent, *Le Vrai Canard*, Paris, Stock, 2008, p.271.

¹⁷⁴ Entretien avec André Fontaine, précité.

¹⁷⁵ In MARION Georges, *op. cit.*, p.119.

*d'accord*¹⁷⁶ ». À l'Elysée ces méthodes sont analysées par Gilles Ménage, directeur de cabinet adjoint de François Mitterrand. « *Nous avons le sentiment – et nous l'avons su par les écoutes – que pour avoir davantage d'impact on divisait les informations en deux. C'est-à-dire qu'on publie un petit morceau et on passe l'autre à celui qui publie le lendemain*¹⁷⁷ ». Si cette pratique n'est pas généralisée¹⁷⁸ il est certain que les journalistes accordent l'agenda de leurs révélations. Roger Faligot admet que « *cela est arrivé une ou deux fois de s'arranger sur la sortie d'une information. Avec Pascal Krop également, comme il sortait le jeudi et moi le dimanche, nous pouvions faire un « une-deux »*¹⁷⁹ ».

« *Certains journalistes ont pris la grosse tête en disant qu'ils avaient tout fait mais je pense que c'était très collectif*¹⁸⁰ ». Dans ces enquêtes difficiles les investigations des journalistes se nourrissent entre-elles. Chacun est susceptible de faire avancer l'autre. Edwy Plenel le reconnaît : « *je restais à Paris et nous vérifions ce qui sortait dans les différents journaux*¹⁸¹ ».

¹⁷⁶ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

¹⁷⁷ Entretien avec Gilles Ménage, précité.

¹⁷⁸ Gilles Ménage affirme qu'Edwy Plenel aurait été à l'origine des informations publiées par *L'Express* le 20 septembre, entretien précité. Cela ne correspond pas à la réalité et c'est méconnaître Edwy Plenel, peu connu comme étant un modèle de confraternité.

¹⁷⁹ Entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁸⁰ Entretien avec Roger Faligot, précité.

¹⁸¹ Entretien avec Edwy Plenel, précité.

Conclusion

L'affaire du *Rainbow Warrior* a considérablement traumatisé la DGSE et son service Action. Exposées à une lumière qu'ils ont l'habitude de fuir, les personnes furent atteintes dans leur orgueil. Deux ans après le volet politique et médiatique de l'affaire intervient un épisode qui illustre le ressentiment qui persiste chez les officiers du service Action. Le 10 septembre 1987, le journal télévisé d'*Antenne 2* diffuse l'interview d'un homme présenté comme ayant participé à l'opération contre le *Rainbow Warrior*. « *Le rapport Tricot était une mascarade au cours de laquelle des identités secrètes ont été dévoilées. Puisqu'on a osé demander une enquête sur les services secrets mettant en doute notre sens du devoir, nous estimons aujourd'hui avoir un droit de réponse [...]* ». L'agent revendique être à l'origine d'un ouvrage publié quelques mois plus tôt et qui relate, entre autres, l'équipée néo-zélandaise¹. Il dénonce la fermeture du Centre d'Instruction des Nageurs de Combat (CINC) : « *vous voyez les hommes sont toujours vivants. Mais le pouvoir de l'époque en fermant notre base d'Aspretto a tué l'unité des nageurs de combat. Aujourd'hui basé à Quelern en Bretagne, notre centre est affaibli et démotivé. On a vraiment voulu nous éliminer* ». Selon lui le traumatisme qui atteint le service Action prend davantage sa source dans le manque de confiance du pouvoir politique que dans l'échec relatif de la mission. Les militaires se sentent trahis : « *des trahisons bien sur... les dénonciations dans le rapport Tricot, les mensonges et les luttes des ministres sur notre dos, des fuites organisées vers la presse, tout cela a été fait pour régler définitivement notre compte. Les lampistes ont payé mais les vrais responsables n'ont jamais eu à s'expliquer*² ». La DGSE a dressé une liste de ses agents et anciens agents susceptibles d'être responsables de ce coup de projecteur médiatique³ :

- Un agent basé au service Action, en France.
- Louis-Pierre Dillais, alors aux États-Unis.
- Gérald Andriès, ancien de l'équipage de *l'Ouvéa* en garnison à la Réunion. Les soupçons se portent sur ce dernier. Interrogé, il avoue être l'agent interviewé par *Antenne 2*⁴.

« Un gâchis », c'est le terme fréquemment employé pour qualifier l'affaire du *Rainbow Warrior* et ses conséquences. Elle a gravement nuit à l'image de la France et l'a contraint à dédommager *Greenpeace* tout en lui assurant une promotion de choix.

¹ MORNE VERT (du) Patrick, *Mission Oxygène : Greenpeace, Tchad, Beyrouth, un agent secret dit tout*, Éditions Filipacchi, 1987, 444 p.

² Journal d'information, interview d'un agent anonyme par Hervé Brusini, *Antenne 2*, 10 septembre 1987.

³ Entretien avec le général Jean Moreau, précité.

⁴ Entretien avec le général Jean Moreau, précité.

Mais en interne c'est le fonctionnement des institutions et de ses structures qui se sont vu altérés⁵. L'ambiguïté entretenue entre la DGSE et l'armée⁶ ainsi que la présence – dans le processus décisionnel – de plusieurs officiers généraux ont parfois pu circonscrire l'affaire à une opposition entre le pouvoir civil et militaire, notamment lors du partage des responsabilités. Après les révélations du *Monde*, Charles Hernu – fusible désigné – ne pouvait résister à la pression d'un pouvoir pressé d'en finir et d'une hiérarchie militaire qui estime lui avoir obéi.

En définitive, la presse française est le véritable héraut et/ou héros de l'affaire. Elle a su – collectivement – poser les questions, interroger les responsabilités et découvrir des implications tenues secrètes. Mais pour Edwy Plenel, « à l'époque tout l'univers qui n'admet pas cette culture du conflit démocratique et de la légitimité des informations d'intérêt public n'a de cesse que de réduire l'affaire à quelque chose de manipulable, de l'ordre de l'accident, du hasard...⁷ ». Si le journalisme d'enquête trouve sa place dans les rédactions il est vrai qu'il n'est pas considéré comme le modèle de référence. Cependant, il s'agit moins souvent d'une aversion envers l'investigation que d'une certaine vision du rôle que doit jouer de la presse. Selon Alain Duhamel « la règle est cruelle mais mécanique : si la réponse ne parvient pas à celui qui doit la donner – le ministre de la Défense – c'est la presse qui prend le relais ». « Tel est le fonctionnement des régimes d'opinion, telle est la loi des démocraties : l'indiscrétion en fait le charme inconfortable qui la distingue des états totalitaires⁸ ». Dans notre affaire l'action de la presse est légitimée par la défaillance du pouvoir politique, empêtré dans ses contradictions. Elle est un contre-pouvoir qui ne se substitue pas aux autres : si la police judiciaire est sollicitée dans le cadre de la coopération internationale aucune enquête, en tant que telle, n'est ouverte en France.

Cet état de fait a d'ailleurs largement permis aux enquêteurs de la presse de mener leurs investigations. Cela aurait pu être davantage malaisé si les sources n'avaient pas été aussi éparpillées et de nature différente. Ce que reconnaît Edwy Plenel : « quand je dis qu'il faut « sourcer » ce n'est pas au niveau du renseignement. C'est un milieu fait pour mentir et garder les choses secrètes. Donc il faut recouper l'information d'autres univers qui, au cœur

⁵ « L'affaire du Rainbow Warrior avait cassé la relation [de la DGSE] avec les autorités gouvernantes », « L'univers de la DGSE », Armées d'aujourd'hui, janvier 2003. URL : <http://www.defense.gouv.fr/dgse/tout-le-site/1-univers-de-la-dgse-armees-d-aujourd-hui-janvier-2003>

⁶ Il s'agit d'un service dépendant du ministère de la Défense qui est marqué par une forte culture militaire. Toutefois une partie de son personnel est composé de civils et ses militaires sont souvent considérés comme des « marginaux » par l'armée.

⁷ Entretien avec Edwy Plenel, précité

⁸ Alain Duhamel, « La charme indiscret de la démocratie », *Le Quotidien de Paris*, 20 septembre 1985.

*de l'État, le savent*⁹ ». Mais le journaliste n'est pas sans savoir que l'ultime recoupement ne peut provenir que des services secrets français. À plusieurs reprises, les journalistes ont bénéficié d'informations de personnes proches ou issues de la DGSE et de son service Action. Elles avaient pour objectif de forcer la France à reconnaître sa responsabilité afin de protéger les agents emprisonnés.

Au cours des entretiens j'ai pu constater que chaque journaliste d'investigation tentait de minimiser cet aspect instrumental. Selon eux les lecteurs et l'opinion dans son ensemble sont « *souvent enclins à soupçonner de troubles relations entre un journaliste et ses sources*¹⁰ ». Pour contrebalancer cette situation ils tiennent à rappeler dans quelles conditions ils pratiquent leur métier : « *on croit toujours qu'il y a eu une source miraculeuse, ce serait formidable, mais ce n'est pas souvent le cas*¹¹ ». « *Personne, à la Police judiciaire, ne m'a dit toute l'affaire* » explique Georges Marion. « *Mais lorsque vous savez un peu vous faites des déductions et cherchez*¹² ». Des propos qui font écho à ceux de Roger Faligot : « *je n'ai pas de source unique. C'est un patchwork d'informations*¹³ ». « *Il ne faut pas se faire d'illusions : quand vous voyez ces gens ils lâchent quelque chose dans le feu de l'action ou par amitié. Parfois ils rectifient mais la personne ne vous fait jamais un croquis, cela n'existe pas*¹⁴ ».

Il ne faut pas sous-estimer l'impact qu'eurent les révélations de la presse. En crevant l'abcès politique elles conditionnent le versant judiciaire de l'affaire. La justice néo-zélandaise requalifie le chef d'inculpation de Dominique Prieur et d'Alain Mafart qui comparaissent pour « homicide involontaire ». Le 4 novembre les deux agents plaident « coupable » devant un parterre de journalistes médusés. Ils pensaient tenir un procès fleuve mais, spécificité du droit anglo-saxon, cet ultime rebondissement a pour conséquence de clore le dossier judiciaire. Le verdict tombe le 22 novembre : les faux « Turenge » sont condamnés à 10 ans de prison ferme. En juillet 1986 ils sont transférés sur l'île d'Hao, en Polynésie française, et affectés à un bataillon en charge de l'administration de l'atoll. Alain Mafart, souffrant de problèmes de santé, est rapatrié à Paris un an plus tard. Dominique Prieur rejoint la France en 1988.

Quant au *Rainbow Warrior*, il est immergé dans la baie de Whangarei.

⁹ Entretien avec Edwy Plenel, précité

¹⁰ MARION Georges, *op. cit.*, p.39.

¹¹ Entretien avec Jean-Marie Pontaut, précité.

¹² Entretien précité.

¹³ Entretien précité.

¹⁴ Entretien avec Jacques-Marie Bourget.

Sources et bibliographie

Sources et témoignages écrits

Journalistes/acteurs de l'affaire

- BOURGET Jacques-Marie, STEFANOVITCH Yvan, *Des affaires très spéciales*, Paris, Plon, 1986, 273 p.
- DEROGY Jacques, PONTAUT Jean-Marie, *Enquête sur trois secrets d'État*, Paris, Robert Laffont, 1986, 261 p.
- DEROGY Jacques, PONTAUT Jean Marie, *Investigation, passion*, Paris, Fayard, 1993, 570 p.
- KROP Pascal, *Silence, on tue : Crimes et mensonges à l'Elysée*, Paris, Flammarion, 2001, 223 p.
- MARION Georges, *Profession « fouille merde » : Un journaliste dans les coulisses des affaires*, Paris, Seuil, 2008, 213 p.
- PLENEL Edwy, *Le journaliste et le président*, éditions stock, 2006, 793 p.

Agents de la DGSE en Nouvelle-Zélande

- PRIEUR Dominique, PONTAUT Jean-Marie, *Agent secrète*, Paris, Fayard, 1995, 218 p.
- MAFART Alain, GUISEL Jean, *Carnets secrets d'un nageur de combat : du Rainbow Warrior aux glaces de l'Artique*, Paris, Albin Michel, 1999, 255 p.
- MANIGUET Xavier, *French Bomber : Enfin la vérité du le Rainbow Warrior*, Paris, Editions Michalon, 2007, 232 p.
- MORNE VERT (du) Patrick, *Mission Oxygène : Greenpeace, Tchad, Beyrouth, un agent secret dit tout*, Éditions Filipacchi, 1987, 444 p.

Ministres et hommes d'État

- FABIUS Laurent, *Les blessures de la vérité*, Paris, Flammarion, 1995, 270 p.
- JOXE Pierre, SARAZIN Michel, *A propos de la France*, Paris, Flammarion, 1998, 334 p.
- JOXE Pierre, *Pourquoi Mitterrand ?*, Paris, Editions Philippe Rey, 2006, 235 p.

Hauts fonctionnaires et officiers généraux

- LACOSTE Pierre (Amiral), MINELLA Alain-Gilles, *Un amiral au secret*, Paris, Flammarion, 1997, 221 p.
- MENAGE Gilles, *L'œil du pouvoir : les affaires de l'Etat (1981 – 1986)*, Paris, Fayard, 1999, 877 p.
- PROUTEAU Christian, *La petite demoiselle et autres affaires d'État*, Paris, Michel Lafon, 2010, 286 p.
- TRICOT Bernard, DELORME Olivier, DUPIN Éric *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994, 502 p.

Divers témoignages

- BARRIL Paul, *Guerres secrètes à l'Elysée*, Paris, Albin Michel, 1996, 369p.

Bibliographie

L'affaire et les différentes enquêtes

- BUSO Laurie, CHOUX Guillaume, « Les rouages de l'affaire Greenpeace : du secret d'Etat à la publicité internationale », *Perspectives internationales*, n°1, 2012, p 34-69
- FAVIER Pierre, MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand ; tome 2 : les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, 968 p.
- GUISNEL Jean, *Charles Hernu ou la République au coeur*, Fayard, 1993, 368 p.
- HUBERSON Laurent, *Enquête sur Edwy Plenel : la légende noire du complot trotskiste au chevalier blanc de l'investigation*, Paris, Le cherche midi, 2008, 499 p.
- JULY Serge, *Les années Mitterrand : histoire baroque d'une normalisation inachevée*, Paris, Grasset, 1986, 286 p.
- KING Michael, *Death of the Rainbow Warrior*, Auckland, Pinguin Books, 1986, 254 p.
- LASKE Karl, VALDIGUIE Laurent, *Le Vrai Canard*, Paris, Stock, 2008, 489 p.
- LECOMTE Claude, *Coulez le Rainbow Warrior !*, Paris, Messidor, 1985, 170 p.
- LUCCIONI Xavier, *L'affaire Greenpeace : une guerre des médias*, Paris, Payot, 1986, 303 p.
- PEAN Pierre, COHEN Philippe, *La face cachée du Monde : du contre-pouvoir aux abus de pouvoir*, Paris, Milles et une nuits, 2003, 634 p.
- VADILLO Floran, « Comment la troisième équipe de la DGSE a-t-elle pu faire couler... autant d'encre ? Le dénouement de l'affaire du Rainbow Warrior entre "fuites" et journalisme "d'investigation" » in *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, printemps 2011, n°16, p.100-117
- VAISSE Maurice, « Bernard Tricot et l'affaire du Rainbow Warrior » in *Bernard Tricot 1920 – 2000, Cahiers de la fondation Charles de Gaulle*, n°8, 2001, p.108-122

Les services secrets

- FALIGOT Roger, KROP Pascal, *La piscine : les services secrets français (1944 – 1984)*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 431 p.
- FAURE Claude, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Paris, Fayard, 2004,
- FORCADE Olivier, LAURENT Sébastien, *Secrets d'États : Pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, 2005, 782 p.
- GUISNEL Jean, VIOLET Bernard, *Services secrets : le pouvoir et les services de renseignement sous la présidence de François Mitterrand*, Paris, Editions La Découverte, 1988.
- LAURENT Sébastien (dir), *Les espions français parlent : archives et témoignages inédits des services secrets français*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 623 p.
- LAURENT Sébastien (dir), *Politiques du Renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, 355 p.
- MARION Pierre, *Mémoires de l'ombre : Un homme dans les secrets de l'État*, Paris, Flammarion, 1999, 300 p.
- MERVEILLEUX DU VIGNAUX Sophie, *Désinformation et services spéciaux*, Paris, Éditions du Rocher, 2007, 242 p.
- PEAN Pierre, *Secret d'Etat : la France du secret, les secrets de la France*, Paris, Fayard, 1986, 365 p.
- SILBERZAHN Claude, *Au cœur du secret : 1500 jours à la DGSE (1989/1993)*, Paris, Fayard, 1995, 332 p.
- SIRAMY Pierre, LEGER Laurent, *25 ans dans les services secrets*, Paris, Flammarion, 2010, 442 p.
- VADILLO Floran, *Les socialistes et les services de renseignement et de sécurité de 1981 à 2007 : usage et politisation de l'administration du renseignement*, sous la direction de Sébastien Laurent, mémoire de Master d'Histoire Contemporaine, Université Bordeaux III, 2008, 322 p.

La presse et les rédactions

- BERGER Françoise, *Journaux intimes : Les aventures tragi-comiques de la presse sous François Mitterrand*, Paris, Robert Laffont, 1992, 439 p.
- FRANCK Bernard, *Vingt ans avant : chroniques du Matin de Paris*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2002, 479p.
- GUISNEL Jean, *Libération : la biographie*, Paris, Éditions la Découverte, 1999, 450 p.
- MARTIN Laurent, *Le Canard enchaîné : histoire d'un journal satirique (1915 – 2005)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2005, 770 p.
- POULET Bernard, *Le pouvoir du Monde : quand un journal veut changer la France*, Éditions La Découverte, Paris, 2003, 261 p.
- Silence, on coule...L'affaire Greenpeace vue par 34 dessinateurs de presse*, Lausanne, éditions Kesselring, 1986, 96 p.

Le journalisme/journalisme d'investigation

- CORNU Daniel, *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Éditions Labor et Fides, 2009
- GERBAUD Sophie, *Le journalisme d'investigation de 1945 à nos jours*, sous la direction de Jean-Jacques Becker, thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre, 1993
- HUNTER Mark, *Le journalisme d'investigation*, Paris, PUF, 1997, 128 p.
- JUHEM Philippe, « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France depuis 1981 » in *Politix*, 2001, vol 14, n°56, p 185 - 208
- LEMIEUX Cyril, « Heurs et malheurs du journalisme d'investigation en France » in DELPORTE Christian, PALMER Michael, RUELLAN Denis (dir), *Presse à scandale, scandale de presse*, Paris, l'Harmattan, 2002, p 85 - 96
- MARCHETTI Dominique, « Le « journalisme d'investigation » : genèse et consécration d'une spécialité journalistique », in BRIQUET Jean-Louis, GARRAUD Philippe (dir), *Juger la politique : entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, PUR, 2001, p 167 - 191
- RIEFFEL Rémy, *L'élite des journalistes*, Paris, PUF, 1984, 221 p.
- SPITERI Gérard, *Le journaliste et ses pouvoirs*, Paris, PUF Essais, 2004, 336 p.
- WOLTON Dominique (dir), « Les journalistes ont-ils encore du pouvoir ? », *Hermès*, n°35, Paris, CNRS Éditions, 2003, 239 p.

La France dans le Pacifique et l'organisation Greenpeace

- GANDRILLON Ségolène, *La place de Greenpeace dans les relations internationales*, sous la direction de Daniel Bourmaud, mémoire de DEA de Sciences politiques, Université Bordeaux IV, 1996, 89 p.
- MOHAMED-GAILLARD Sarah, *L'archipel de la puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, P.I.E Peter Lang, 2010, 427 p.
- MRGUDOVIC Nathalie, *La France dans le Pacifique Sud : enjeux de la puissance*, Paris, L'Harmattan, 2008, 438 p.
- REGNAULT Jean-Marc, *La France à l'opposé d'elle-même : essais d'Histoire politique de l'Océanie*, Moorea, Les éditions de Tahiti, 2006, 228 p.
- VAISSE Maurice, « François Mitterrand et l'arme nucléaire » in REGNAULT Jean-Marc (dir), *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique (1981-1988)*, Les Indes Savantes, 2003, p. 83 – 91.

Histoire du temps présent et histoire orale

DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, 865 p.

DESCAMPS Florence (dir), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens et témoignages oraux*, Paris, Bréal, 2006

VADILLO Floran, « En quête d'informations sur le renseignement », communication pour le séminaire des Jeunes Chercheurs en Histoire de l'université Michel de Montaigne (Bordeaux 3), 11 décembre 2008, 16 p.

Articles de presse (hors période étudiée)

GATTEGNO Hervé, « Le rapport secret de l'amiral Lacoste sur l'attentat contre le *Rainbow Warrior* », *Le Monde*, 09/07/05

GUISNEL Jean, « Les dessous de l'opération « Satanique » : Comment la DGSE a préparé le sabotage du *Rainbow Warrior* le 10 juillet 1985 », *Libération*, 10/07/95

Entretiens réalisés¹

Jean-Marie Pontaut, le 28 juillet 2010 à Paris* ;
Claude Angeli, le 30 juillet 2010 à Paris* ;
Bertrand Le Gendre, le 3 mars 2011 à Paris* ;
Gilles Ménage, le 4 mars 2011 à Paris* ;
Laurent Huberson, le 4 mars 2011 à Paris ;
Georges Marion, le 7 mars 2011 à Paris* ;
André Fontaine, le 7 mars 2011 à Paris* ;
Maurice Dufresse, le 9 mars 2011 à Saint-Lô ;
Ludovic Bourdié, le 6 avril 2011 (entretien téléphonique) ;
Alain Borras, le 8 avril 2011 (entretien téléphonique) ;
Yves Bonnet, le 9 septembre 2011 (entretien téléphonique) ;
Richard Guillet, le 4 octobre 2011 (entretien téléphonique) ;
Jean-Moïse Braitberg, le 11 octobre 2011 (entretien téléphonique) ;
Michel Guyot, le 19 octobre 2011 (entretien téléphonique)* ;
Roger Faligot, le 8 novembre 2011 (entretien téléphonique)* ;
Claude Silberzahn, le 16 novembre 2011 à Simorre* ;
Jacques-Marie Bourget, le 22 novembre 2011 à Paris* ;
Pierre Lacoste, le 23 novembre 2011 à Paris* ;
Yvan Stefanovitch, le 25 novembre 2011 à Paris ;
Patrick Careil, le 28 novembre 2011 à Paris* ;
Jean Moreau, le 13 février 2012 ;
Pierre Joxe, le 23 février 2012 à Mescher-sur-Gironde* ;
Philippe Derouin, le 25 avril 2012 (entretien téléphonique) ;
Edwy Plenel, le 16 mai 2012 à Paris*

¹ Par ordre chronologique. * indique les entretiens publiés en annexe.

Index des noms

A

Alfonsi (Philippe), 155
Andriès (Gérald, adjudant), 35, 111, 200
Angeli (Claude), 87, 88, 89, 92, 93, 94, 104,
107, 108, 109, 125, 126, 128, 153, 155,
156, 159, 160, 173, 191, 192, 193, 194,
196, 197, 208
Attali (Jacques), 55
Azoulaï (Martine), 86, 88, 95, 96, 97

B

Badinter (Robert), 58, 79, 167
Barcelo (Jean-Michel, adjudant), 35, 111
Barrigue (dessinateur), 80
Barril (Paul), 46, 47, 88, 179, 180, 181, 182
Beau (Jean-Michel, commandant), 47, 154
Beau (Nicolas), 154
Bergeroux (Noël-Jean), 141
Bermond (Daniel), 181, 183
Bernstein (Carl), 15, 130, 152
Berthelo (Jean-Michel, *pseudonyme*, voir
Barcelo), 35, 111
Besset (Jean-Paul), 107
Bianco (Jean-Louis), 81, 83, 92
Bonlieu (Frédérique, *pseudonyme*, voir
Cabon), 33, 59, 94, 96, 98
Borras (Alain), 179, 180, 181, 182, 208
Bothorel (Jean), 105, 138, 175
Boucher (Philippe), 144
Bouguereau (Jean-Marcel), 100
Bourget (Jacques-Marie), 6, 62, 67, 69, 70, 71,
72, 81, 85, 92, 94, 114, 125, 126, 127, 128,
140, 194, 196, 202, 208

Braitberg (Jean-Moïse), 127, 196, 208

Bréhier (Thierry), 170

Bresson (Gilles), 116

Brocard (Véronique), 154

C

Cabon (Christine), 7, 33, 34, 74, 96, 98, 121,
140, 197

Camurier (Jacques, *pseudonyme*, voir Jean
Camas), 36, 128

Cans (Roger), 63

Careil (Patrick), 30, 31, 32, 52, 54, 55, 56, 57,
67, 76, 79, 87, 88, 95, 107, 110, 120, 136,
167, 178, 179, 182, 184, 185, 187, 208

Chaban-Delmas (Jacques), 156

Charon (Jean-Marie), 151

Charrier (Jean-François), 83, 84, 92, 101, 194

Chevènement (Jean-Pierre), 135

Chirac (Jacques), 54, 81, 176

Codet (colonel), 71

Cohen (Philippe), 131

Colombani (Jean-Marie), 102, 103, 165, 168,
176, 191, 196

Crozier (Jean-François), 82, 86, 87, 88, 89, 95,
98

D

Darcourt (Pierre), 51, 111, 159, 168, 171, 172,
173

Dauriac (Christian), 189

de Beketch (Serge), 84

De Bollardièrre (Jacques Pâris, général), 25

de Chikoff (Irina), 99, 105, 113

de Gaulle (Charles), 22, 23, 29, 77

de Grossouvre (François), 56, 177
de Marenches (Alexandre), 49, 81, 177
Denard (Bob), 71, 86
Denis (Stéphane), 77, 94, 104, 105, 121, 153,
190
Derogy (Jacques), 87, 97, 98, 114, 115, 126,
130, 139, 140, 141, 142, 153, 157, 183
Derouin (Philippe), 41, 102, 121, 127, 208
Dillais (Louis-Pierre, commandant), 34, 36, 37,
67, 68, 69, 93, 114, 115, 128, 200
du Roy (Albert), 112
Dubos (Jean-François), 29, 55, 159
Dufoix (Georgina), 119
Dumas (Roland), 57, 122, 159

E

Elkrief (Ruth), 103, 118, 172
Émin (Roger, général), 81, 167
Évin (Kathleen), 77

F

Faberon (René, colonel), 34, 85
Fabius (Laurent), 5, 8, 10, 27, 30, 43, 54, 55,
56, 57, 58, 75, 76, 78, 86, 94, 103, 106, 107,
110, 112, 116, 117, 118, 119, 120, 121,
129, 134, 137, 140, 142, 143, 159, 166,
167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174,
175, 176, 181, 185, 186, 190, 191, 193
Fages (Henri, amiral), 29, 30, 109
Faizant (Jacques), 12, 176
Faligot (Roger), 31, 65, 66, 67, 68, 71, 82, 87,
99, 100, 102, 104, 115, 127, 150, 156, 164,
183, 191, 194, 196, 197, 198, 202, 208
Fauvet (Christian), 117, 118, 196

Fauvet (Jacques), 196
Filloux (Frédéric), 93, 96, 97, 101
Fontaine (André), 45, 133, 135, 191, 195, 197,
208
Fourrier (Joseph), 179, 180, 182, 187
Franceschi (Joseph), 44
Franck (Bernard), 64, 141
Fressoiz (Roger), 156

G

Galbraith (Alan), 40, 41, 68, 127
Gallo (Max), 64, 91, 103, 104, 112, 118, 137,
138, 172, 180, 181
Gerbaud (Dominique), 98, 112, 120, 154, 155,
173
Giscard d'Estaing (Valéry), 54, 80, 156
Granotier (Bernard), 122
Grillot (Georges, colonel), 50, 51
Guérin (Christian), 121
Guilbert (Paul), 118, 119, 138, 171
Guillet (Richard), 179, 180, 182, 183, 208
Guisnel (Jean), 35, 51, 52, 77, 84, 87, 88, 89,
90, 93, 95, 96, 102, 104, 121, 127, 132,
141, 164, 169, 180, 184, 192, 193
Guyot (Michel), 46, 53, 54, 59, 60, 68, 208

H

Helvig (Jean-Michel), 117, 137, 138, 168, 175
Hernu (Charles), 5, 8, 9, 10, 23, 29, 30, 31, 32,
33, 37, 43, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57,
58, 67, 76, 79, 86, 103, 104, 106, 108, 109,
110, 114, 116, 117, 120, 124, 129, 134,
135, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144,

159, 161, 162, 166, 167, 168, 170, 172,
173, 174, 175, 177, 186, 187, 191, 201
Huberson (Laurent), 83, 129, 131, 134, 137,
150, 163, 195, 196, 208
Humbert (Lionel), 88, 99, 100, 126, 127

I

Imbot (René, général), 10, 166, 176, 184, 185,
186, 187
Isnard (Jacques), 83, 102, 120, 122, 137, 163,
164, 165, 172, 191, 197

J

Jamet (Dominique), 84, 101, 103, 104, 162,
186
Jamielson (Nicole), 88
Jégat (Bernard), 47
Johannès (Frank), 51, 82, 83, 101, 109, 111,
181
Jospin (Lionel), 105
Joxe (Pierre), 29, 45, 53, 54, 55, 58, 60, 61,
125, 129, 130, 132, 143, 160, 161, 208
July (Serge), 66, 68, 110, 112, 138, 139, 162,
174, 175, 190, 191

K

Kahn (Jean-François), 108, 110, 115
Kajman (Philippe), 186
Kessel (Patrick), 172, 180, 186
King (Michael), 27, 38, 128
Kriegel (Annie), 161

L

Lacaze (Jeannou, général), 28, 30, 51, 78, 92,
134, 138
Lacoste (Pierre, amiral), 2, 5, 10, 17, 29, 30,
31, 32, 34, 37, 41, 43, 45, 51, 52, 55, 56, 57,
60, 61, 77, 78, 79, 105, 108, 109, 111, 138,
143, 161, 164, 166, 167, 169, 171, 172,
173, 174, 193, 208
Lajoignie (André), 119
Lalonde (Brice), 25, 98
Lange (David), 26, 36, 63, 66, 94, 121
Le Gendre (Bertrand), 81, 89, 100, 105, 109,
112, 115, 125, 130, 132, 133, 134, 135,
137, 140, 141, 143, 144, 150, 154, 156,
163, 168, 181, 190, 191, 195, 196, 208
Le Mouël (François), 45, 59
Lecanuet (Jean), 120
Lecomte (Claude), 99, 112, 139
Lelarge (Maryse), 90, 107, 186
Lesinge (Jacques), 88, 89, 90, 91, 94, 96, 101,
103, 104
Lesquer (Jean-Claude, colonel), 31, 39, 40, 52
Lévy-Willard (Annette), 123, 130
Liebaert (Alexis), 104, 105, 110, 111
Lorblanchès (Jean, colonel), 51, 52

M

Machoro (Eloi), 27
Mafart (Alain, commandant), 7, 31, 33, 34, 36,
38, 39, 40, 41, 50, 52, 53, 74, 99, 115, 121,
128, 136, 202
Malmassari (Jacques), 169, 172, 173
Maniguet (Xavier), 36, 41, 83, 84, 91, 92, 93
Marchetti (Dominique), 148, 155

Marion (Georges), 46, 47, 81, 89, 100, 114, 128, 131, 133, 150, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 164, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 202, 208

Marion (Jacques), 91, 110, 120

Marion (Pierre), 5, 31, 43, 46, 47, 49, 50, 51, 67, 81, 89, 91, 100, 110, 114, 120, 128, 131, 133, 150, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 164, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 202, 208

McTaggart (David), 25, 27

Ménage (Gilles), 28, 29, 31, 32, 46, 56, 57, 60, 76, 78, 83, 94, 102, 104, 116, 125, 127, 130, 131, 149, 159, 178, 198, 208

Mermoz (Gilles), 87, 95, 101

Merveilleux du Vignaux (Sophie), 94

Mitterrand (François), 8, 18, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 44, 46, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 64, 68, 74, 75, 76, 77, 78, 83, 84, 95, 98, 103, 104, 110, 124, 126, 127, 128, 134, 138, 142, 143, 159, 160, 167, 168, 170, 172, 173, 176, 186, 189, 190, 198

Montaldo (Jean), 95

Moreau (Jean, général), 33, 41, 44, 50, 51, 53, 59, 60, 67, 87, 95, 178, 182, 200, 208

Morillon (Jean-Louis), 109

Mrgudovic (Nathalie), 24

Murracchiole (Stéphane), 64, 65

N

Nalet (Emile), 105

Nixon (Richard), 152

P

Paillard (Henri), 170

Pandraud (Robert), 81, 83, 92, 101

Patoz (Jacques), 143

Péan (Pierre), 32, 82, 131, 149, 153, 154, 163, 194

Peninou (Jean-Louis), 169, 173, 175, 176, 183, 185, 186

Perdriel (Stéphane), 64

Pereira (Fernando), 4, 21, 36, 37, 39, 40, 63, 88

Picard (Gilbert), 86, 88, 95

Plenel (Edwy), 8, 11, 47, 48, 82, 83, 85, 86, 91, 100, 101, 107, 109, 112, 115, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 140, 141, 143, 144, 145, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 158, 159, 161, 163, 168, 170, 181, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 201, 202, 208

Pons (Frédéric), 87, 101

Pontaut (Jean-Marie), 46, 66, 67, 69, 87, 97, 98, 99, 114, 115, 126, 130, 137, 139, 140, 141, 142, 161, 163, 183, 202, 208

Poulet (Bernard), 149

Prieur (Dominique, capitaine), 7, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 74, 94, 97, 98, 99, 115, 121, 136, 140, 162, 177, 202

Prigent (René), 116

Prouteau (Christian), 32, 44, 46, 47, 57, 88

Largeau (André), 70, 71

Dormand (Jean-Louis), 36

Turenge (Sophie, Alain), 4, 21, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 54, 55, 56, 59, 60, 68, 69, 70, 79,

84, 86, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 99,
102, 109, 121, 125, 126, 127, 169, 180,
181, 202

Q

Quilès (Paul), 10, 166, 167, 168, 169, 172,
174, 178, 181, 183, 185, 187

R

Ravery (Jean-Pierre), 110, 119, 120, 168, 171,
189

Rayski (Benoit), 172

Reix (Jean-Charles), 96, 102, 108, 109, 110,
116, 117, 159

Remilleux (Jean-Louis), 95, 170, 171

Rieffel (Rémy), 152, 154

Robert (Jean-Pierre), 29, 40, 46, 58, 77, 79,
81, 83, 92, 101, 103, 167, 181, 189

Rochet (Jean), 120

Rollat (Alain), 186

Royal (Gérard, capitaine), 36, 37, 67, 116

S

Saulnier (Jean, général), 32, 92, 110, 128, 134,
138, 159, 167, 170

Seguin (Daniel), 170

Servan-Schreiber (Jean-Jacques), 25

Silberzahn (Claude), 17, 18, 29, 34, 42, 54, 55,
58, 76, 79, 130, 137, 164, 184, 208

Stefanovitch (Yvan), 70, 140, 156, 208

T

Tesson (Philippe), 103, 104, 113, 118, 168,
169, 186

Tonel (Alain, pseudonyme, voir Jean-Luc
Kister), 36, 128, 140

Toubon (Roger), 77, 103, 181

Trey (Pierre), 132

Tricot (Bernard), 6, 7, 29, 74, 75, 76, 77, 78,
79, 83, 84, 94, 99, 100, 102, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 117, 118, 121, 125, 127, 135,
139, 142, 144, 168, 174, 178, 191, 200

U

Ukeiwé (Dick), 83

V

Veillet-Lavallée (Bernard), 71, 85, 116

Verbrugghe (Pierre), 46, 131

Vergé (Raymond, adjudant-chef), 35, 111

Verlet (François Régis, pseudonyme), 37, 93

Vernet (Daniel), 113, 133, 162

Vetrov (Vladimir), 48

Villeneuve (Charles), 137, 173

Audrenc (Eric, pseudonyme, 35, 38, 96, 111

Velche (Raymond, pseudonyme, 35, 36, 59,
94, 108, 111

W

Woodward (Bob), 15, 130, 152

Wybot (Roger), 86, 87

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des témoins qui ont eu la gentillesse de me recevoir et la patience de répondre à mes questions. Qu'ils aient compris ou non ma démarche ils ont largement nourri ce travail par leurs idées et leurs réflexions.

J'adresse également mon entière et sincère gratitude à Sébastien Laurent. Il fut un directeur de recherche à l'écoute dont l'enthousiasme et le soutien sans failles furent une source d'énergie inépuisable.

Merci à tous ceux qui ont pu croiser ma route : Floran Vadillo, François Audigier, Jean-Marc Regnault et Stéphane Launey. Leurs aiguillages me furent précieux.

Je remercie ma famille des deux hémisphères : les Seurin, les Vidal et les Degermann, pour leur amour et leur accueil.

Merci à mes amis et colocataires, qui ont supporté – avec humour – la gêne occasionnée par un étudiant passionné et bavard !